

Fonctionnement  
et investissement

Service des finances

# BUDGET 2023







GOVERNMENT FINANCE OFFICERS ASSOCIATION

*Distinguished  
Budget Presentation  
Award*

DÉCERNÉ À

**Ville de Québec  
(Québec)**

Pour l'exercice financier débutant  
le 1<sup>er</sup> janvier 2022

*Christopher P. Morrell*

Directeur exécutif

La *Government Finance Officers Association (GFOA)* des États-Unis et du Canada a décerné le prix *Distinguished Budget Presentation Award* à la Ville de Québec (Québec) pour son budget annuel débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Pour mériter ce prix, l'administration visée doit publier un document budgétaire qui répond aux critères du programme et qui remplit les fonctions de document de politique, de guide d'exploitation, de plan financier et d'outil de communication.

Ce prix est valide pour une période d'un an seulement. Nous croyons que le budget 2023 continue de satisfaire aux exigences du programme et nous comptons le soumettre à la GFOA pour déterminer s'il se qualifie pour un autre prix.

**Pour une 11<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Québec obtient ce prix pour la publication de son document budgétaire, et ce, depuis 2012.**





## AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars. L'arrondissement des données au million de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.

Le budget est présenté de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.



## Table des matières

Budget 2023 en bref.....	1
Mot du maire.....	3
Mot du vice-président du comité exécutif.....	5
Le budget 2023 en bref.....	6
Faits saillants.....	10
Cadre financier.....	28
Programme décennal d'immobilisations 2023-2032.....	29
Message économique.....	38
Profil de Québec.....	41
Québec en quelques chiffres.....	43
Carte du territoire.....	49
Conseil municipal.....	50
Organigramme général.....	51
Perspectives économiques.....	53
Contexte économique international.....	56
Contexte économique national.....	57
Perspectives économiques pour la ville de Québec et sa région.....	58
Facteurs de risques.....	64
Planification stratégique et financière à long terme.....	65
Planification stratégique.....	67
Mission.....	67
Valeurs.....	67
Alignement stratégique 2020-2025.....	67
Planification financière.....	76
Principales hypothèses budgétaires.....	77
Structure financière, politique et processus.....	79
Normes budgétaires et comptables.....	81
Structure financière.....	81
Fonds de fonctionnement et d'investissement.....	81
Cadre financier, plan de gestion de la dette et politiques financières.....	83
Instauration d'une réserve d'infrastructures pour changements climatiques.....	84
Cadre financier.....	85
Plan de gestion de la dette.....	85
Excédents de fonctionnement non affectés et affectés, réserves financières et fonds réservés.....	86

Processus de planification annuelle des budgets de fonctionnement et d'investissement.....	89
Processus d'élaboration du budget de fonctionnement.....	89
Processus d'élaboration du programme d'immobilisations .....	90
Budget selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public .....	93
Budget de fonctionnement 2023 .....	99
Sommaire des revenus et dépenses .....	101
Revenus .....	103
Sommaire des revenus.....	105
Taxes et compensations tenant lieu de taxes .....	107
Quotes-parts .....	111
Transferts.....	113
Services rendus .....	114
Imposition de droits.....	116
Amendes et pénalités .....	117
Intérêts .....	118
Autres revenus.....	119
Affectations .....	120
Analyses complémentaires relatives aux revenus .....	121
Dépenses .....	125
Sommaire des dépenses.....	127
Dépenses des unités administratives.....	135
Partage des responsabilités à la Direction générale de la Ville de Québec.....	137
Direction générale.....	141
Citoyen et vitalité urbaine .....	149
Services de proximité .....	155
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine .....	165
Infrastructures durables .....	171
Le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec .....	176
Dépenses de financement .....	181
Autres dépenses .....	185
Analyses complémentaires relatives aux dépenses.....	187
Dépenses par objet.....	187
Rémunération globale.....	188
Effectif.....	194
Impact des investissements sur le budget de fonctionnement.....	200
Partage de compétences.....	201

Investissements et dette .....	205
Investissements en immobilisations .....	207
Programme décennal d'immobilisations 2023-2032.....	207
Projets d'investissement annuels .....	209
Grands projets du Programme décennal d'immobilisations 2023-2032.....	209
Investissements de la Ville de Québec .....	212
Détail des investissements .....	212
Développement durable.....	213
Maintien de la pérennité des actifs .....	216
Financement des investissements .....	218
Investissements en transport en commun.....	220
Tramway de Québec .....	220
Réseau de transport de la Capitale .....	222
Effectif.....	223
Dette et planification financière .....	224
Dette .....	224
Poids de la dette .....	226
Dette nette par rapport au potentiel fiscal.....	227
Hypothèses d'emprunt.....	228
Analyses complémentaires relatives aux investissements et à la dette .....	229
Actifs de la Ville de Québec.....	229
Analyse comparative des investissements et de la dette de la Ville de Québec et des 10 plus grandes villes du Québec .....	243
Annexes .....	247
Taux de taxe foncière et tarification .....	249
Historique budgétaire .....	252
Sources – indicateurs des services rendus.....	256
Glossaire.....	259
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	264

## Index des tableaux

Tableau 1 – Principaux indicateurs économiques de la région métropolitaine de recensement de Québec .....	59
Tableau 2 – Différentes prévisions de la croissance du PIB réel .....	59
Tableau 3 – Perspectives budgétaires quinquennales .....	76
Tableau 4 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses.....	77
Tableau 5 – Cadre financier .....	85
Tableau 6 – Excédents de fonctionnement affectés .....	86
Tableau 7 – Réserves financières .....	87
Tableau 8 – Fonds réservés.....	87
Tableau 9 – Excédent de fonctionnement non affecté .....	88
Tableau 10 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP .....	96
Tableau 11 – Sommaire des prévisions budgétaires .....	101
Tableau 12 – Revenus .....	106
Tableau 13 – Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024 : Ville de Québec .....	106
Tableau 14 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes .....	107
Tableau 15 – Variation de la facture de taxes en 2023 de la résidence unifamiliale moyenne de 293 000 \$ .....	110
Tableau 16 – Quotes-parts.....	111
Tableau 17 – Synthèse des quotes-parts d'agglomération au budget 2023.....	112
Tableau 18 – Variation des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées.....	112
Tableau 19 – Transferts .....	113
Tableau 20 – Services rendus.....	114
Tableau 21 – Imposition de droits .....	116
Tableau 22 – Amendes et pénalités .....	117
Tableau 23 – Intérêts.....	118
Tableau 24 – Autres revenus .....	119
Tableau 25 – Affectations.....	120
Tableau 26 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2022 ..	123
Tableau 27 – Dépenses .....	128
Tableau 28 – Budget des unités administratives par services rendus .....	129
Tableau 29 – Principales initiatives et ajouts de services des unités administratives en 2023 .....	132
Tableau 30 – Dépenses des unités administratives.....	135
Tableau 31 – Direction générale .....	145
Tableau 32 – Dépenses par objet de la Direction générale .....	145
Tableau 33 – Citoyen et vitalité urbaine .....	151
Tableau 34 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine .....	151
Tableau 35 – Portrait des arrondissements .....	158
Tableau 36 – Services de proximité .....	159
Tableau 37 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité.....	159
Tableau 38 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation ....	160
Tableau 39 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine .....	167
Tableau 40 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine ..	167
Tableau 41 – Infrastructures durables.....	173
Tableau 42 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables .....	173
Tableau 43 – Énergie .....	173
Tableau 44 – Service de la dette.....	181

Tableau 45 – Paiement comptant d’immobilisations et réserve d’infrastructures pour changements climatiques .....	183
Tableau 46 – Contributions aux organismes .....	185
Tableau 47 – Autres frais .....	186
Tableau 48 – Dépenses par objet .....	187
Tableau 49 – Rémunération globale .....	188
Tableau 50 – Régimes de retraite .....	191
Tableau 51 – État d’un régime de retraite .....	192
Tableau 52 – Évolution de l’effectif - budget 2023 .....	195
Tableau 53 – Effectif .....	197
Tableau 54 – Partage de compétences .....	202
Tableau 55 – Programme décennal d’immobilisations sommaire (Ville et RTC) .....	208
Tableau 56 – Programme décennal d’immobilisations sommaire de la Ville de Québec (excluant le RTC) .....	208
Tableau 57 – Programme décennal d’immobilisations sommaire de la Ville de Québec (excluant le tramway de Québec et le RTC) .....	208
Tableau 58 – Tramway de Québec inclus au Programme décennal d’immobilisations de la Ville de Québec .....	208
Tableau 59 – Sommaire des investissements par unité administrative .....	212
Tableau 60 – Sommaire des investissements liés au Plan de transition et d’action climatique .....	213
Tableau 61 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative .....	217
Tableau 62 – Sources de financement des investissements* .....	219
Tableau 63 – Tramway de Québec .....	221
Tableau 64 – Sommaire des investissements en transport en commun .....	222
Tableau 65 – Effectif au budget d’investissement .....	223
Tableau 66 – Dette .....	225
Tableau 67 – Hypothèses d’emprunt .....	228
Tableau 68 – Portrait sommaire des actifs .....	229
Tableau 69 – Inventaire des actifs par catégorie .....	230
Tableau 70 – Inventaire des actifs (Technologies de l’information) .....	232
Tableau 71 – Critères de valeur et de vulnérabilité .....	232
Tableau 72 – Inventaire des actifs (Projets industriels et valorisation et Gestion des matières résiduelles) .....	233
Tableau 73 – Inventaire des actifs .....	233
Tableau 74 – Critères de priorisation des travaux .....	234
Tableau 75 – Inventaire des actifs (Traitement des eaux) .....	234
Tableau 76 – Inventaire des actifs (Ingénierie) .....	235
Tableau 77 – Infrastructures linéaires .....	236
Tableau 78 – Valeur de remplacement selon les actifs .....	236
Tableau 79 – Besoin de renouvellement annuel selon les actifs .....	236
Tableau 80 – Détermination d’une cote de vétusté par type d’actifs : mesure des paramètres .....	237
Tableau 81 – Critères de priorisation des travaux .....	238
Tableau 82 – Inventaire des actifs (Entretien des voies de circulation) .....	238
Tableau 83 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles) .....	239
Tableau 84 – Actifs sous la responsabilité du service .....	239
Tableau 85 – Valeur de remplacement .....	239
Tableau 86 – Détermination de l’indice de vétusté 0-5 ans .....	240
Tableau 87 – Mesure de l’état des actifs .....	240
Tableau 88 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés) .....	241
Tableau 89 – Budget d’opération d’entretien de véhicules + coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années .....	241

Tableau 90 – Taux de taxation 2023.....	249
Tableau 91 – Tarification des matières résiduelles .....	250
Tableau 92 – Tarification de l’aqueduc et des égouts.....	251
Tableau 93 – Revenus selon les budgets adoptés .....	252
Tableau 94 – Dépenses selon les budgets adoptés .....	253
Tableau 95 – Rémunération globale selon les budgets adoptés .....	254
Tableau 96 – Effectif selon les budgets adoptés.....	255



## Index des graphiques

Graphique 1 – Évolution trimestrielle du PIB réel de la RMR de Québec de 2015 à 2023 (en G\$) .....	60
Graphique 2 – Progression du PIB par secteurs d'activités en 2022.....	60
Graphique 3 – Valeur et variation des permis de construction délivrés par la Ville de Québec .....	63
Graphique 4 – Provenance des revenus.....	105
Graphique 5 – Droits sur mutations immobilières .....	116
Graphique 6 – Amendes et pénalités .....	117
Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* de la province de Québec.....	121
Graphique 8 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* de la province de Québec .....	122
Graphique 9 – Répartition des dépenses.....	127
Graphique 10 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement .....	182
Graphique 11 – PCI et réserves financières .....	184
Graphique 12 – Dépenses par objet .....	187
Graphique 13 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés .....	191
Graphique 14 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général .....	193
Graphique 15 – Effectif selon les budgets adoptés.....	194
Graphique 16 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité) selon les budgets adoptés.....	196
Graphique 17 – Effectif Ville de Québec par rapport à la population de la ville de Québec .....	196
Graphique 18 – Financement des investissements 2023-2032 (excluant RTC).....	218
Graphique 19 – Dette nette .....	226
Graphique 20 – Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés .....	226
Graphique 21 – Dette nette par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec.....	227
Graphique 22 – Valeur des actifs .....	229
Graphique 23 – Acquisitions d'immobilisations par habitant, moyenne 2012-2021.....	243
Graphique 24 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus .....	244
Graphique 25 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant l'électricité) – Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus.....	245

## Index des figures

Figure 1 – Alignement stratégique 2020-2025 .....	68
Figure 2 – Planification budgétaire stratégique .....	89
Figure 3 – Calendrier du budget.....	89
Figure 4 – Priorités du Programme décennal d’immobilisations .....	90
Figure 5 – Calendrier du Programme décennal d’immobilisations.....	91
Figure 6 – Fonctionnement des régimes de retraite.....	192

# BUDGET 2023

En bref

Fonctionnement  
et investissement









**BRUNO MARCHAND**  
Maire de Québec

Pour préparer un budget, il faut s'appuyer sur une vision claire de ce qui nous guide. Pour nous, il s'agit de renforcer le moteur économique de Québec, stimuler ses entreprises et miser sur la richesse et la diversité de ses différents quartiers. Nous croyons qu'il faut faire de Québec un paradis des familles et une ville accueillante pour tout le monde, de façon durable. Et pour cela, faire le nécessaire pour se préparer à faire face aux défis que poseront les changements climatiques.

Un changement durable s'inscrit dans le temps. Il oblige la perspective, commande la prévisibilité et requiert l'addition de grandes et de petites adaptations, année après année. Le budget 2023 nous permet d'entreprendre une transformation progressive. Ce changement sera déployé de façon méticuleuse et prévisible, guidé par l'absolue conviction qu'il est nécessaire d'adapter notre ville pour assurer sa prospérité et sa résilience face aux incertitudes économiques et climatiques.

Ainsi, ce budget est l'occasion de réaffirmer aux citoyens de Québec l'importance accordée à la qualité des services rendus. À cet effet, il prévoit des engagements supplémentaires immédiats dans plusieurs services de proximité : déneigement, gestion des matières résiduelles et biométhanisation, entretien des voies de circulation, sécurité urbaine et offre de loisirs.

Aussi, le présent exercice financier voit bien au-delà de l'année 2023, que ce soit par la mise en place d'une réserve destinée à l'entretien et à la pérennité de nos infrastructures face aux changements climatiques, par l'accélération du développement du logement social et abordable ou encore par l'adoption d'une nouvelle approche de la mobilité destinée à mieux servir les citoyens, tout en réduisant notre empreinte carbone. Nous voulons faire de Québec un endroit encore plus innovant, invitant et inclusif pour tous ses citoyens, ceux d'aujourd'hui comme des générations futures.

Je suis extrêmement fier du choix que nous faisons d'entreprendre cette transformation de nos orientations budgétaires, malgré le contexte inflationniste, en évitant d'alourdir le fardeau financier de nos citoyens et nos entreprises, grâce au plafonnement des taxes résidentielles et non résidentielles à 2,5 %.

Finalement, je me réjouis de voir notre Ville s'engager dans une planification de ses investissements sur dix ans au lieu de cinq. Nous favorisons ainsi une réflexion budgétaire responsable afin de mieux réagir aux incertitudes de l'avenir et de saisir toutes les occasions qu'il offrira.

Avec ce budget, nous prenons un virage déterminé et progressif vers une ville plus verte, plus saine et plus soucieuse que jamais d'assurer sa prospérité et le bien-être de tous ceux qui y vivent.







**PIERRE-LUC  
LACHANCE**

Vice-président  
du comité exécutif  
et responsable  
des finances

Le processus budgétaire d'une ville est un exercice de longue haleine, empreint de minutie et de rigueur. C'est le fruit d'une collaboration soutenue entre un nombre impressionnant d'acteurs, dont l'ensemble des élus de la Ville de Québec.

Au-delà de son caractère comptable, ce budget est le résultat de nombreux arbitrages, parfois difficiles, qui permettent d'assurer la prospérité de notre économie et la cohésion de notre communauté. On y traite des choix que nous effectuons afin de répondre aux préoccupations, et surtout, aux aspirations des citoyens de Québec.

Dans ce contexte économique difficile, accélérer le virage vert et bonifier les services rendus aux citoyens sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables de Québec revêt son lot de défis. Il nécessite une analyse soutenue de nos processus, la révision exhaustive de nos investissements et le courage de remettre en question des façons de faire.

Conséquemment, en plus d'augmenter la prévisibilité de nos investissements grâce au nouveau Programme décennal d'immobilisations 2023-2032, ce budget rehausse les cibles du cadre financier grâce auquel la Ville de Québec jouit déjà d'une situation financière enviable. Qu'il s'agisse du ratio de la dette nette, qui passera progressivement de 89,1 % à 70 % des revenus de fonctionnement d'ici 2032, ou encore du poids du service de la dette abaissé à 10 % des revenus de fonctionnement au cours de la même période, ce budget est audacieux dans ses objectifs et résolument méthodique quant aux façons d'y parvenir.

À tous les citoyens, je souhaite une bonne lecture de ce budget 2023. Vous y trouverez un lot d'initiatives porteuses qui représentent à juste titre ce que nous sommes à Québec : forts, fiers et surtout, tournés vers l'avenir!

# LE BUDGET 2023 EN BREF

La Ville de Québec dépose un budget de fonctionnement équilibré de 1 772,2 M\$ pour l'année 2023. Le budget présente à la fois les revenus et les dépenses de fonctionnement ainsi que les investissements prévus dans les infrastructures, afin d'offrir un portrait clair et complet des finances de la Ville.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale excluant les organismes faisant partie de son périmètre comptable.

Par ailleurs, le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette présentation regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).



## › Le budget de fonctionnement 2023

### 1 772,2 M\$

En hausse de 116,4 M\$ (7,0 %) par rapport au précédent budget, réparti comme suit :

- ▶ Ajouts de services aux citoyens : 45,8 M\$
- ▶ Contexte inflationniste : 31,2 M\$
- ▶ Réserve d'infrastructures pour changements climatiques : 15,0 M\$
- ▶ Unités administratives et autres : 24,4 M\$

Avant les ajouts de services aux citoyens, l'augmentation des dépenses est de 4,2 % (inférieure à l'IPC observé de 5,6 % au 31 août 2022).

## › Cadre financier

Le budget prévoit de nouveaux objectifs à atteindre d'ici 10 ans, soit 2032 :

- ▶ Ratio de la dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés se situant à 70,0 %
- ▶ Ratio du service de la dette nette sur les revenus de fonctionnement se situant à 10,0 %
- ▶ Création d'une nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques pouvant atteindre 300,0 M\$

## › Plan d'investissement 2023-2032

### 10 114,6 M\$ sur 10 ans<sup>1</sup>

Il s'agit d'une première planification décennale pour la Ville permettant d'assurer le maintien des actifs et l'atteinte d'objectifs financiers à moyen terme.

## › Dette nette prévue

### 1 539,1 M\$

**En baisse de 4,7 M\$ par rapport aux projections 2022**

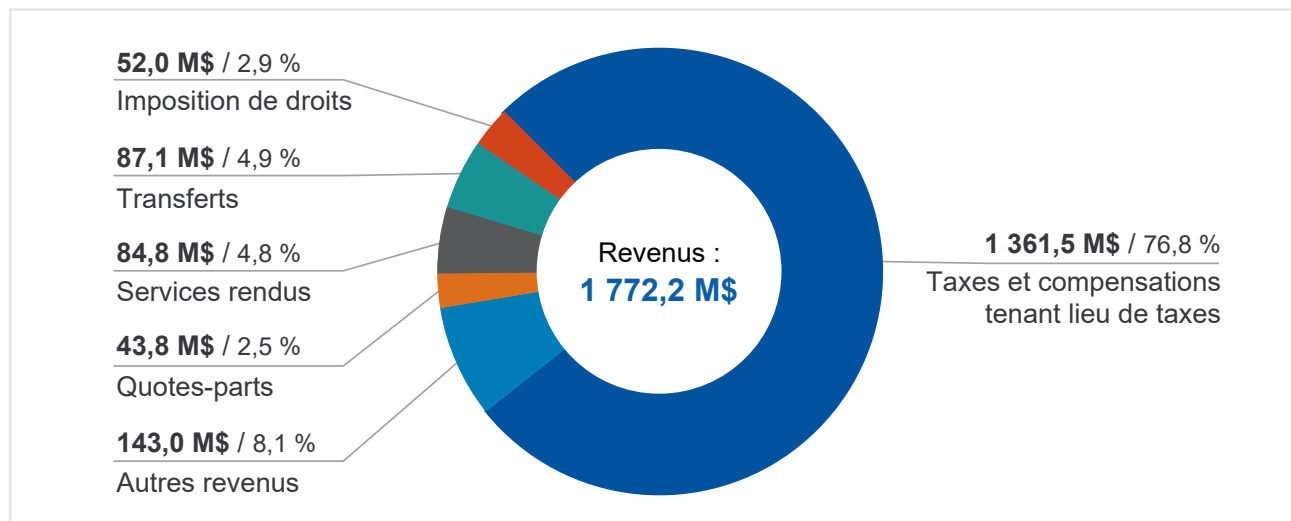
Diminution de la dette nette pour une 8<sup>e</sup> année consécutive, passant de 1 670,5 M\$ en 2015 à 1 539,1 M\$ en 2023, soit une diminution de 131,4 M\$.

<sup>1</sup> Incluant les investissements du RTC

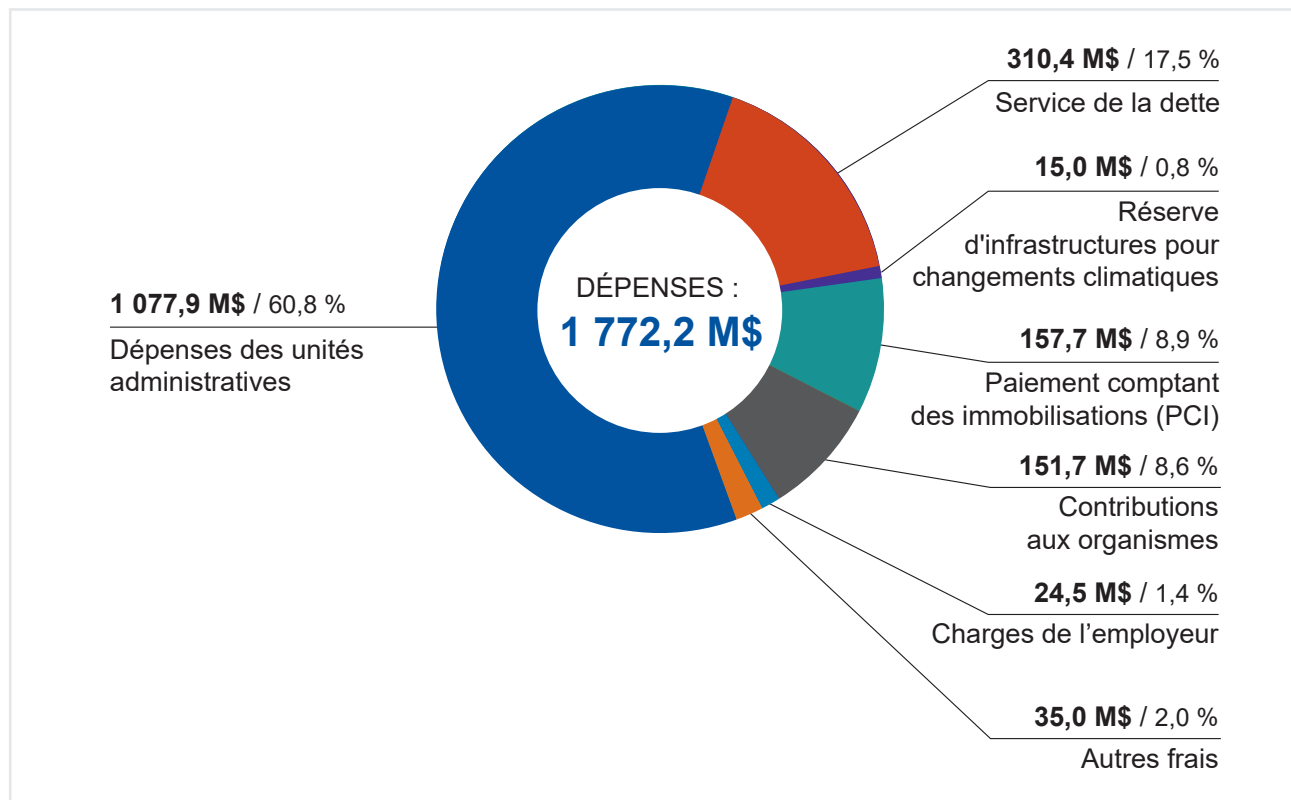


# REVENUS ET DÉPENSES

## Provenance des revenus



## Répartition des dépenses



# BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

## Taxes

# 2,5 %



**Hausse limitée des taxes résidentielles et non résidentielles pour l'ensemble des 171 000 contribuables; en deçà de l'inflation observée.**

## TAXATION

Depuis 2019, le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août précédent l'exercice visé. Sur cette base, l'IPC observé au 31 août 2022 est de 5,6 %.

En 2023, le taux d'indexation des taxes résidentielles et non résidentielles est limité à 2,5 % afin de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation. Cette indexation représente une hausse de la facture de taxes de 74 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne.

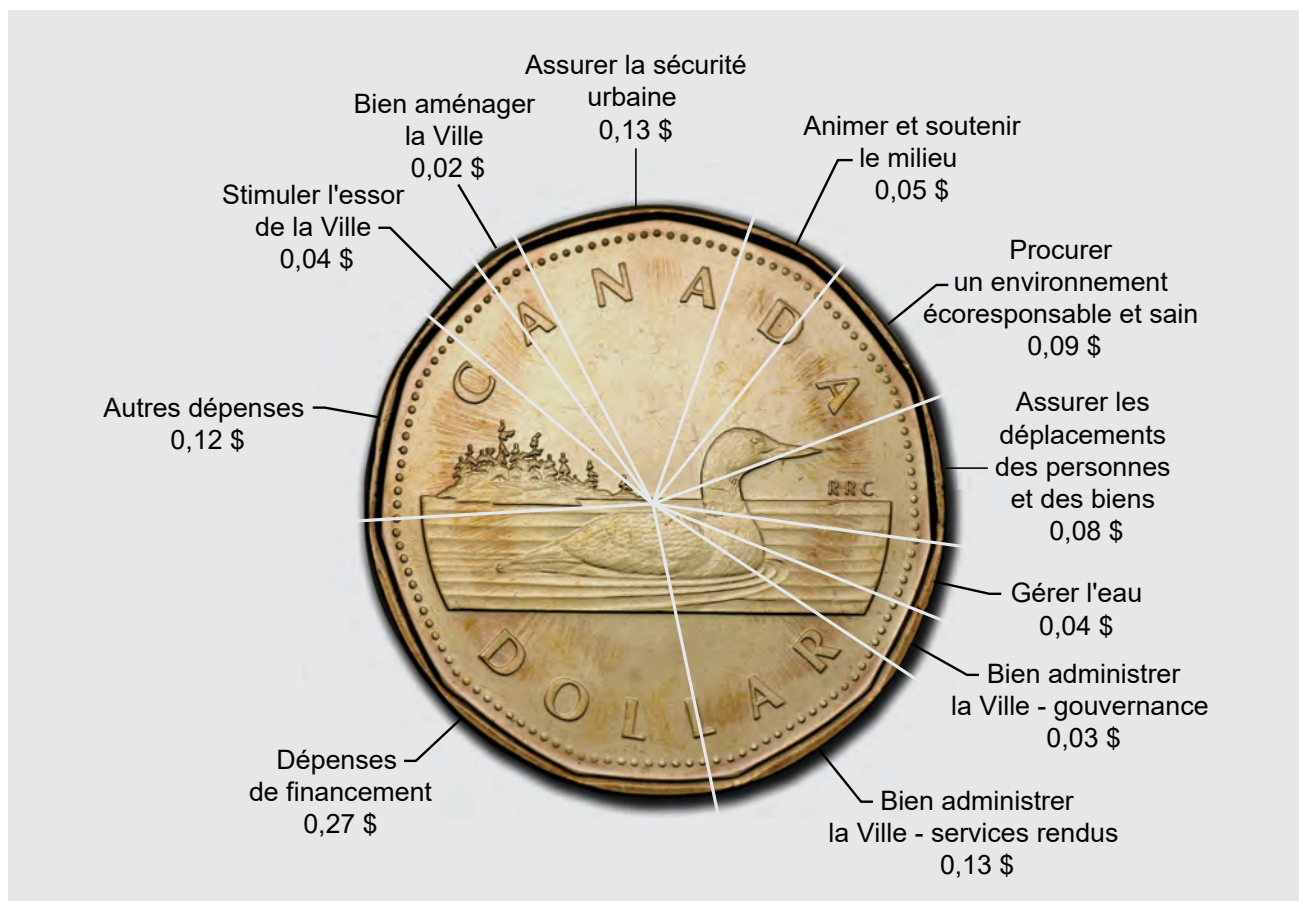
## VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2023 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE (incluant condominium)

Selon l'évaluation moyenne : 293 000 \$												
	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne
<b>Taxe foncière générale</b>	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$
<b>Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)</b>	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	124 \$	0 \$	1 \$	0 \$	8 \$	0 \$	40 \$
<b>Taxe de service (tarifications)</b>	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$
<b>TAXES 2023</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 184 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 061 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 068 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 100 \$</b>
Taxes 2022	2 985 \$	2 985 \$	2 985 \$	2 985 \$	3 000 \$	3 111 \$	2 985 \$	2 986 \$	2 985 \$	2 993 \$	2 985 \$	3 026 \$
<b>Variations</b>	75 \$	75 \$	75 \$	75 \$	60 \$	73 \$	75 \$	75 \$	75 \$	75 \$	75 \$	74 \$
	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,0 %	2,3 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,4 %



# DÉPENSES POUR CHAQUE DOLLAR DE TAXES

Budget 2023  
**1 772,2 M\$**







# FAITS SAILLANTS

## Un budget équilibré orienté vers les services aux citoyens

- ▶ Les dépenses de fonctionnement prévues en 2023 totalisent 1 772,2 M\$, en hausse de 116,4 M\$ (7,0 %) par rapport au précédent budget. La hausse se répartit comme suit :
  - › des ajouts de services aux citoyens pour 45,8 M\$, principalement pour des initiatives en développement durable.
  - › un contexte inflationniste qui compte pour 31,2 M\$, en raison notamment, des coûts de l'énergie, des prix des matières premières et de l'indexation des contrats.
  - › la mise en place d'une nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques de 15,0 M\$ afin de soutenir la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.
  - › l'augmentation des autres dépenses pour 24,4 M\$, dont celles des unités administratives.
- ▶ Avant les ajouts de services aux citoyens, l'augmentation des dépenses est de 4,2 %, soit un taux inférieur à l'IPC observé de 5,6 % au 31 août 2022. À cette fin, des efforts budgétaires additionnels de 11,2 M\$ sont prévus par les unités administratives, et ce, sans affecter les services aux citoyens.
- ▶ Pour assurer l'équilibre budgétaire, le niveau des revenus est établi à un niveau égal à celui des dépenses, soit 1 772,2 M\$, en hausse de 116,4 M\$. Pour atteindre cet objectif, le budget prévoit :
  - › une majoration des taxes et compensations tenant lieu de taxes, limitée à 2,5 %, représentant 30,8 M\$. Cette limitation permet de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation observée de 5,6 %.
  - › des revenus supplémentaires de 25,1 M\$ résultant des ajouts au rôle d'évaluation découlant de nouvelles constructions et des rénovations d'immeubles.
  - › l'ajout de paliers supplémentaires sur les droits de mutations immobilières pour les transactions excédant 500 000 \$, représentant une augmentation des revenus de 8,0 M\$.
  - › des revenus additionnels de 13,0 M\$ pour des services rendus dont 3,8 M\$ résultant de l'indexation des tarifications des biens et services fournis par la Ville (1,7 M\$) et des ajustements à la hausse de certains tarifs de stationnements (2,1 M\$).
  - › des revenus d'intérêts sur les placements pour 17,5 M\$.
  - › d'autres revenus pour 22,0 M\$, notamment les ventes d'actifs et les transferts.

- ▶ Afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, l'utilisation de l'affectation des excédents de fonctionnement s'établit à 28,3 M\$ dont 13,3 M\$ pour assurer l'équilibre budgétaire et 15,0 M\$ pour la nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques.
- ▶ La rémunération globale se situe à 625,8 M\$ et représente 35,3 % des dépenses de fonctionnement, en baisse de 0,7 % par rapport au précédent budget.
- ▶ L'effectif total prévu en 2023 atteint 5 428 personnes/année (p.a.). L'effectif varie de 143 p.a. par rapport au précédent budget et s'explique par l'ajout de services aux citoyens.

## Cadre financier

- ▶ En 2023, la Ville a fait le choix de présenter une planification des investissements sur une période de dix ans. Cette décision permet une meilleure planification des besoins de pérennité des infrastructures et des grands projets de développement de la Ville.
- ▶ Il est prévu d'investir 10 114,6 M\$ (incluant le RTC) dans les immobilisations entre 2023 et 2032, et ce, sans augmenter la dette.
- ▶ Le cadre financier prévoit de nouveaux objectifs à atteindre d'ici 10 ans, soit 2032 :
  - › Ratio de la dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés se situant à 70,0 %;
  - › Ratio du service de la dette nette sur les revenus de fonctionnement se situant à 10,0 %.
- ▶ En 2023, la dette nette est conforme à la planification du cadre financier. La dette nette prévue est de 1 539,1 M\$, en baisse de 4,7 M\$ par rapport aux projections de l'année 2022.
- ▶ Le service de la dette pour 2023 représente 310,4 M\$, en hausse de 11,4 M\$ (3,8 %) par rapport au précédent budget.
- ▶ Les paiements comptant d'immobilisations de 157,7 M\$ combinés à la réserve financière de 50,0 M\$ pour le paiement de la dette et à la nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques de 15,0 M\$, représentent un total de 222,7 M\$, soit 12,6 % du budget des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt.



# VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Un **BUDGET DE FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ** de **1 772,2 M\$**, en hausse de **116,4 M\$** (7,0 %).

<b>BUDGET DES REVENUS 2022</b>		<b>Contribution à la hausse</b>	<b>1 655,8 M\$</b>
↑	hausse générale des taxes de 2,5 %	1,9 %	30,8 M\$
↑	taxes supplémentaires découlant des nouvelles constructions et des rénovations d'immeubles	1,5 %	25,1 M\$
↑	des quotes-parts	0,2 %	2,7 M\$
↑	des revenus de transferts	0,4 %	6,8 M\$
↑	des services rendus	0,8 %	13,0 M\$
↑	impositions de droits - Ajouts de paliers supplémentaires	0,5 %	8,0 M\$
↑	intérêts sur placements	1,0 %	17,5 M\$
↑	autres revenus	0,2 %	4,6 M\$
↑	affectations de l'excédent de fonctionnement non affecté	0,5 %	7,9 M\$
<b>VARIATION TOTALE</b>		<b>7,0 %</b>	<b>116,4 M\$</b>
<b>BUDGET DES REVENUS 2023</b>			<b>1 772,2 M\$</b>

<b>BUDGET DES DÉPENSES 2022</b>		<b>Contribution à la hausse</b>	<b>1 655,8 M\$</b>
↑	initiatives en lien avec la Stratégie de développement durable	1,6 %	25,7 M\$
↑	initiatives et ajouts de services aux citoyens	1,2 %	20,1 M\$
<b>Sous-total initiatives et ajouts de services aux citoyens</b>		<b>2,8 %</b>	<b>45,8 M\$</b>
↑	indexations	1,1 %	19,8 M\$
↑	du service de la dette	0,7 %	11,4 M\$
<b>Sous-total indexations et service de la dette</b>		<b>1,8 %</b>	<b>31,2 M\$</b>
↑	ajustements des unités administratives et autres dépenses	1,5 %	24,4 M\$
↑	réserve d'infrastructures pour changements climatiques	0,9 %	15,0 M\$
<b>VARIATION TOTALE</b>		<b>7,0 %</b>	<b>116,4 M\$</b>
<b>BUDGET DES DÉPENSES 2023</b>			<b>1 772,2 M\$</b>

# SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Le tableau suivant présente le sommaire des revenus et des dépenses de fonctionnement.

## Sommaire des prévisions budgétaires de fonctionnement

(en millions de dollars)

	RÉEL		PROJETÉ*	BUDGET		ÉCART	
	2020**	2021**	2022	2022**	2023	2023-2022	
<b>REVENUS</b>							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 235,3	1 245,6	1 306,8	1 305,7	<b>1 361,5</b>	55,8	4,3 %
Quotes-parts	42,6	44,7	41,1	41,1	<b>43,8</b>	2,7	6,6 %
Transferts	118,6	74,4	89,5	80,3	<b>87,1</b>	6,8	8,5 %
Services rendus	48,2	58,7	69,9	71,8	<b>84,8</b>	13,0	18,1 %
Imposition de droits	52,6	66,5	63,8	44,0	<b>52,0</b>	8,0	18,2 %
Amendes et pénalités	16,3	17,1	18,4	21,4	<b>21,6</b>	0,2	0,9 %
Intérêts	14,1	9,9	27,9	12,4	<b>30,0</b>	17,6	141,9 %
Autres revenus	15,5	10,8	7,1	7,1	<b>8,9</b>	1,8	25,4 %
Affectations	66,6	88,3	92,1	72,0	<b>82,5</b>	10,5	14,6 %
<b>Total des revenus</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 616,0</b>	<b>1 716,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>	<b>116,4</b>	<b>7,0 %</b>
<b>DÉPENSES</b>							
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	71,2	74,9	85,6	83,2	<b>88,5</b>	5,3	6,3 %
Citoyen et vitalité urbaine	138,7	162,7	198,3	196,7	<b>215,5</b>	18,8	9,6 %
Services de proximité	244,3	250,5	295,4	265,8	<b>292,9</b>	27,1	10,2 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	212,1	224,4	241,6	231,2	<b>241,7</b>	10,5	4,5 %
Infrastructures durables	194,2	195,5	232,7	222,3	<b>239,3</b>	17,0	7,7 %
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>860,4</b>	<b>908,1</b>	<b>1053,6</b>	<b>999,2</b>	<b>1 077,9</b>	<b>78,7</b>	<b>7,9 %</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	37,8	36,4	27,4	26,3	<b>24,5</b>	-1,8	-6,9 %
Contributions aux organismes	132,6	138,3	144,6	144,7	<b>151,7</b>	7,0	4,8 %
Autres frais	24,4	38,5	24,9	28,9	<b>35,0</b>	6,1	21,3 %
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>194,8</b>	<b>213,2</b>	<b>196,9</b>	<b>199,9</b>	<b>211,2</b>	<b>11,3</b>	<b>5,6 %</b>
<b>Dépenses de financement</b>							
Service de la dette	289,0	282,4	298,1	299,0	<b>310,4</b>	11,4	3,8 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	144,0	156,3	157,7	157,7	<b>157,7</b>	-	- %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	-	-	-	<b>15,0</b>	15,0	- %
<b>Total dépenses de financement</b>	<b>433,0</b>	<b>438,7</b>	<b>455,8</b>	<b>456,7</b>	<b>483,1</b>	<b>26,4</b>	<b>5,8 %</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 706,3</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>	<b>116,4</b>	<b>7,0 %</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>121,6</b>	<b>56,0</b>	<b>10,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>							
Revenus	29,6	32,5	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	29,3	32,0	n/d	n/d	n/d		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>121,9</b>	<b>56,5</b>	<b>10,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		

\* Comme déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives



Le tableau suivant présente le sommaire du budget de fonctionnement et d'investissement.

## Sommaire des prévisions budgétaires

(en millions de dollars)

	Budget		Écart	
	2022	2023	2023-2022	
<b>Budget de fonctionnement</b>	1 655,8	<b>1 772,2</b>	116,4	7,0 %
<b>Budget d'investissement</b>				
<b>Ville de Québec</b>	940,6	<b>1 155,9</b>	215,3	22,9 %
<b>RTC</b>	65,0	<b>87,0</b>	22,0	33,9 %
<b>Total budget d'investissement</b>	1 005,6	<b>1 242,9</b>	237,3	23,6 %





# PRINCIPALES INITIATIVES ET AJOUTS DE SERVICES AUX CITOYENS EN 2023

Les augmentations prévues au budget 2023 se traduisent par plusieurs initiatives qui amélioreront la qualité des services rendus aux citoyens, en particulier en matière de développement durable. Ces nouvelles initiatives représentent 45 790 415 \$ dont 25 699 268 \$ en soutien à la Stratégie de développement durable.



## STIMULER L'ESSOR DE LA VILLE

	Hausse 2023	Développement durable
Tarification sociale de transport en commun pour les personnes à faible revenu	750 000 \$	750 000 \$
Animation estivale à la place Jean-Béliveau	50 000 \$	50 000 \$
Exploitation de l'Espace 400 <sup>e</sup>	355 060 \$	-
<b>Total</b>	<b>1 155 060 \$</b>	<b>800 000 \$</b>



## BIEN AMÉNAGER LA VILLE

	Hausse 2023	Développement durable
Corridors Vélo cité	214 839 \$	214 839 \$
Aide financière pour un projet de construction de logement social	150 000 \$	150 000 \$
Stratégie d'intervention en inspection des bâtiments vétustes	93 950 \$	-
Gestion du processus en lien avec les démolitions	99 123 \$	-
<b>Total</b>	<b>557 982 \$</b>	<b>364 839 \$</b>



## ASSURER LA SÉCURITÉ URBAINE

	Hausse 2023	Développement durable
Ajouts d'effectifs pour les dossiers de violence conjugale, agressions sexuelles et exploitation des mineurs	1 030 619 \$	1 030 619 \$
Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme, le crime organisé et le trafic d'armes	483 300 \$	483 300 \$
Programme de lutte contre la contrebande de cannabis (Accès-Cannabis)	278 000 \$	-
Continuité du programme « À la rencontre des aînés » pour l'accessibilité universelle	146 679 \$	146 679 \$
Support additionnel pour le service de radiocommunication	530 124 \$	-
Programme de soutien à la cour municipale (IMPAC)	75 500 \$	-
<b>Total</b>	<b>2 544 222 \$</b>	<b>1 660 598 \$</b>



## ANIMER ET SOUTENIR LE MILIEU

	Hausse 2023	Développement durable
Plan d'action en matière d'accessibilité universelle	110 000 \$	110 000 \$
Ajouts d'activités libres lors des congés fériés	50 000 \$	50 000 \$
Ajouts de patinage libre	50 000 \$	50 000 \$
Ajouts de services liés aux bibliothèques, notamment la Bibliomobile	60 000 \$	60 000 \$
Damage des sentiers pédestres	70 000 \$	70 000 \$
Subventions aux organismes en itinérance	50 000 \$	50 000 \$
Bonification de l'entente avec le YMCA Québec	140 000 \$	140 000 \$
Programme de soutien pour les corporations de loisirs	300 000 \$	300 000 \$
Programme Liaison jeunesse	125 796 \$	60 000 \$
Amélioration du système transactionnel pour les inscriptions aux activités de loisirs	225 000 \$	-
Plan d'action du Vieux-Québec	151 345 \$	151 345 \$
Ajouts de services au Centre de glaces Intact Assurance	133 129 \$	-
<b>Total</b>	<b>1 465 270 \$</b>	<b>1 041 345 \$</b>



## PROCURER UN ENVIRONNEMENT ÉCORESPONSABLE ET SAIN

	Hausse 2023	Développement durable
Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec :		
▶ Démarrage du centre de biométhanisation	5 802 962 \$	5 802 962 \$
▶ Distribution de sacs pour la collecte des résidus alimentaires	4 900 000 \$	4 900 000 \$
Complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec	3 781 537 \$	3 781 537 \$
Mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles	1 500 000 \$	1 500 000 \$
Modernisation et exploitation de l'écocentre Jean-Talon	1 500 000 \$	1 500 000 \$
Suivi de la qualité de l'air	512 062 \$	512 062 \$
Études pour la valorisation des cendres, du digestat et de la vapeur	400 000 \$	400 000 \$
Entretien de la promenade Samuel-De Champlain	306 063 \$	306 063 \$
Parc naturel de Mont-Bélair	160 000 \$	-
Suivi de la qualité du Service de la gestion des matières résiduelles	175 644 \$	-
Collecte des nouvelles corbeilles de rue des arrondissements de Beauport et des Rivières	113 110 \$	113 110 \$
Nouvelle réglementation sur les pesticides	71 416 \$	71 416 \$
<b>Total</b>	<b>19 222 794 \$</b>	<b>18 887 150 \$</b>



## ASSURER LES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES ET DES BIENS

	Hausse 2023	Développement durable
Déploiement de la nouvelle Politique de viabilité hivernale pour le déneigement	10 000 000 \$	-
Ajouts de travaux de planage et de pavage des chaussées	4 000 000 \$	-
Déploiement d'un système de télémétrie pour les opérations de déneigement	736 536 \$	-
Réfections de sections de trottoirs et traverses en béton	213 015 \$	-
Ajouts d'équipements de sécurité sur le réseau de transport de la ville	217 002 \$	217 002 \$
Ajouts d'entretien de différents secteurs de la ville	220 000 \$	100 000 \$
Nouvelles règles de signalisation des travaux routiers	100 000 \$	-
Gestionnaire artériel	114 091 \$	-
Cohorte de formation pour emplois spécialisés	200 000 \$	-
<b>Total</b>	<b>15 800 645 \$</b>	<b>317 002 \$</b>



## GÉRER L'EAU

	Hausse 2023	Développement durable
Étude sur la vulnérabilité des prises d'eau potable et de l'eau souterraine	350 000 \$	350 000 \$
Cohorte de formation pour emplois spécialisés	500 499 \$	-
<b>Total</b>	<b>850 499 \$</b>	<b>350 000 \$</b>





## BIEN ADMINISTRER LA VILLE

	Hausse 2023	Développement durable
<b>Gouvernance</b>		
Activités de consultation en mode hybride	405 952 \$	405 952 \$
Déploiement du plan d'action en lien avec la mobilité	151 345 \$	151 345 \$
Projet RÉNO commercial, industriel, institutionnel et multirésidentiel	352 279 \$	-
<b>Sous-total</b>	<b>909 576 \$</b>	<b>557 297 \$</b>
<b>Soutien aux services rendus</b>		
Normalisation des devis d'entretien sanitaire de 22 organismes de loisirs	1 072 787 \$	1 072 787 \$
Coûts d'entretien pour les nouveaux bâtiments	590 000 \$	-
Développement de la marque employeur et hausse du volume de recrutement	537 216 \$	-
Stratégie de développement durable	381 500 \$	381 500 \$
Entretien des infrastructures	323 191 \$	-
Volet immigration au Bureau des relations internationales	112 923 \$	-
Déploiement du plan d'action en lien avec la cohésion sociale	166 750 \$	166 750 \$
Mesures afin d'accroître l'achat local	100 000 \$	100 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>3 284 367 \$</b>	<b>1 721 037 \$</b>
<b>Total</b>	<b>4 193 943 \$</b>	<b>2 278 334 \$</b>
<b>Total des initiatives et ajouts de services aux citoyens</b>	<b>45 790 415 \$</b>	<b>25 699 268 \$</b>
<b>Indexations</b>		
▶ Ententes contractuelles	4 011 225 \$	1 549 771 \$
▶ Coût du carburant	3 500 000 \$	-
▶ Contrats à la gestion des matières résiduelles dont les collectes et les écocentres	3 300 000 \$	-
▶ Centre de tri	1 925 000 \$	1 925 000 \$
▶ Pièces et équipements	1 900 000 \$	-
▶ Autres	5 134 132 \$	-
<b>Total</b>	<b>19 770 358 \$</b>	<b>3 474 771 \$</b>
Autres éléments de dépenses	13 083 726 \$	1 057 167 \$
<b>Variation totale des dépenses des unités administratives</b>	<b>78 644 498 \$</b>	<b>30 231 206 \$</b>



# LIMITATION À 2,5 % DE LA MAJORATION DE LA TAXATION

En 2023, la majoration des taxes et compensations tenant lieu de taxes est limitée à 2,5 % afin de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation, soit un taux inférieur à l'inflation observée de 5,6 % au 31 août 2022.

Le manque à gagner découlant de cette réduction de taxes représente 38,1 M\$ en allègements aux contribuables. Pour compenser ce manque à gagner, le budget prévoit :

- ▶ des efforts additionnels aux dépenses de 11,2 M\$
- ▶ des revenus supplémentaires de droits sur mutations et d'indexation des tarifications pour 11,8 M\$
- ▶ l'utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté pour l'équilibre budgétaire de 13,3 M\$<sup>2</sup>
- ▶ d'autres sources de revenus pour 1,8 M\$

## Allègement fiscal (en millions de dollars)

Manque à gagner découlant de la majoration de la taxation limitée à 2,5 %	38,1 M\$
<b>Mesures compensatoires :</b>	
Efforts budgétaires additionnels aux dépenses	11,2 M\$
Revenus supplémentaires de droits sur mutations et ajustements des tarifications	11,8 M\$
Utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté pour l'équilibre budgétaire <sup>2</sup>	13,3 M\$
Autres sources de revenus	1,8 M\$
<b>Total des mesures compensatoires</b>	<b>38,1 M\$</b>

<sup>2</sup> Auquel s'ajoute 15,0 M\$ pour la nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques portant l'utilisation de fonctionnement non affecté à 28,3 M\$





# EFFORTS BUDGÉTAIRES ADDITIONNELS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Afin de limiter l'augmentation des dépenses, des efforts budgétaires additionnels de 11,2 M\$ sont prévus par les unités administratives, et ce, sans affecter les services aux citoyens. Le tableau suivant présente le détail des mesures retenues à cette fin.

## Efforts budgétaires additionnels des unités administratives (en dollars)

Efforts additionnels	Budget 2023
Direction générale	
▶ Optimisation des biens et services	-514 744 \$
▶ Ventes d'actifs - efforts additionnels de mise en marché	-2 000 000 \$
▶ Utilisation du solde de la réserve des grands événements se terminant le 31 décembre 2023	-3 600 000 \$
▶ Gestion des provisions financières	-2 000 000 \$
Citoyen et vitalité urbaine - Réduction des dépenses en biens et services	-868 167 \$
Services de proximité - Optimisation des opérations et ajustements des aménagements extérieurs	-781 343 \$
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine - Optimisation d'équipements, de publicité et d'installations	-401 000 \$
Infrastructures durables - Optimisation des opérations d'entretien, de la gestion des pièces et de l'énergie	-1 000 000 \$
<b>Total des efforts additionnels</b>	<b>-11 165 254 \$</b>

# REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

Le budget prévoit **11,8 M\$ de revenus supplémentaires** dont :

- ▶ 8,0 M\$ par l'ajout de paliers supplémentaires à la base d'imposition des droits sur mutations immobilières excédant 500 000 \$.
- ▶ 3,8 M\$ par l'indexation et l'ajustement des tarifications des biens et services fournis par la Ville (1,7 M\$) et l'ajustement à la hausse de certains tarifs de stationnements (2,1 M\$).

Le tableau suivant présente le détail des modifications apportées à la tarification.

## Revenus supplémentaires (en dollars)

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES	Année dernière révision ou indexation du tarif	Nombre estimé	Budget 2023
Droits sur mutations immobilières - Ajout de paliers supplémentaires	-	945	<b>8 000 000</b>
<b>Stationnements :</b>			
Bornes de stationnement - Ajustement du tarif horaire de 2,50 \$ à 3,00 \$ <sup>3</sup>	2016	1 801	1 205 000
Permis de stationnement sur rue (vignettes) <sup>4</sup> - Ajustement du tarif annuel par véhicule :			
▶ résidants : de 82 \$ à 120 \$	2016	15 086	498 000
▶ commerces : maintien du tarif de 153 \$	2016	478	-
Stationnements municipaux <sup>5</sup> - Ajustement du tarif :			
▶ usagers publics : de 91 \$ à 100 \$ par mois	2022	213	24 200
▶ résidants : de 420 \$ à 480 \$ par année	2016	343	20 500
▶ employés Ville : selon les conventions collectives	-	-	370 000
<b>Total stationnements</b>			<b>2 117 700</b>
<b>Tarifications</b>			
Tarification des biens et services fournis par la Ville - Indexation de 5,6 %	2022	-	1 103 000
Loyers de terrasses - Tarification selon l'occupation de la voie publique au m <sup>2</sup> <sup>6</sup>	2019	157	270 000
Ouverture et fermeture d'eau - Ajustement du tarif de 50 \$ à 100 \$ <sup>7</sup>	2022	3 880	190 000
Fosses septiques - exemple : fosse régulière de 81 \$ à 125 \$ <sup>8</sup>	2022	2 650	100 000
Panneaux publicitaires - Ajustement de 500 \$ à 600 \$	2008	220	22 000
<b>Total tarifications</b>			<b>1 685 000</b>
<b>Total des efforts additionnels des revenus</b>			<b>11 802 700</b>

<sup>3</sup> Nombre de cases : 1 801 selon les heures d'utilisations

<sup>4</sup> Coût moyen annuel de 588 \$ par case pour la Ville

<sup>5</sup> Coût moyen annuel de 772 \$ par case pour la Ville

<sup>6</sup> En 2019, les revenus provenant des loyers de terrasses étaient de 546 000 \$

<sup>7</sup> Coût moyen de 346 \$ par intervention

<sup>8</sup> Coût estimé de 129 \$ par fosse

# ÉLÉMENTS DE DÉPENSES

## RÉMUNÉRATION GLOBALE

**625,8 M\$**

Le budget de la rémunération globale est de 625,8 M\$, soit une variation de 29,5 M\$ (4,9 %) par rapport au précédent budget.

La proportion des dépenses de rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement est de 35,3 %, en baisse de 0,7 % par rapport au précédent budget.

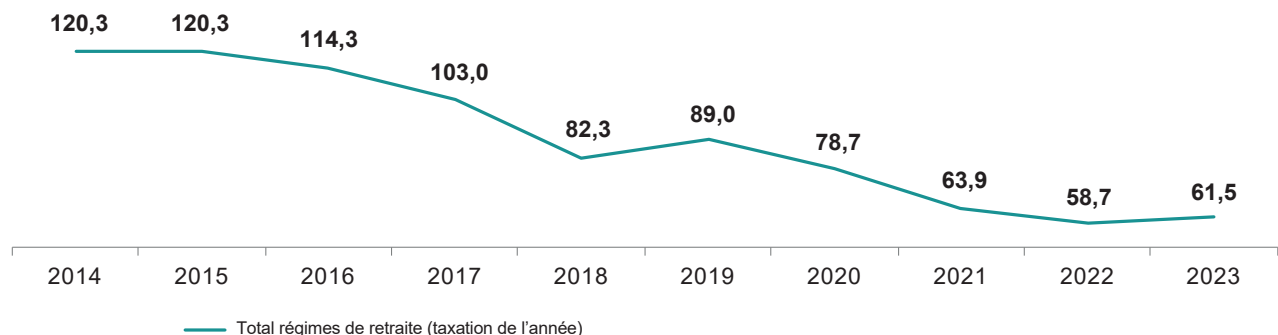
Ainsi, la Ville maintient un taux de rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement inférieur à 40,0 %.

## RÉGIMES DE RETRAITE

**61,5 M\$**

**En hausse de 2,8 M\$** (4,7 %) par rapport au précédent budget.

Régimes de retraite selon les budgets adoptés  
(en millions de dollars)



## EFFECTIF

L'effectif total prévu en 2023 atteint 5 428 personnes/année (p.a.). L'effectif varie de 143 p.a. par rapport au précédent budget et s'explique par l'ajout de services aux citoyens, lequel est partiellement compensé par la réduction de 40 postes résultant de l'attrition en cours d'année.



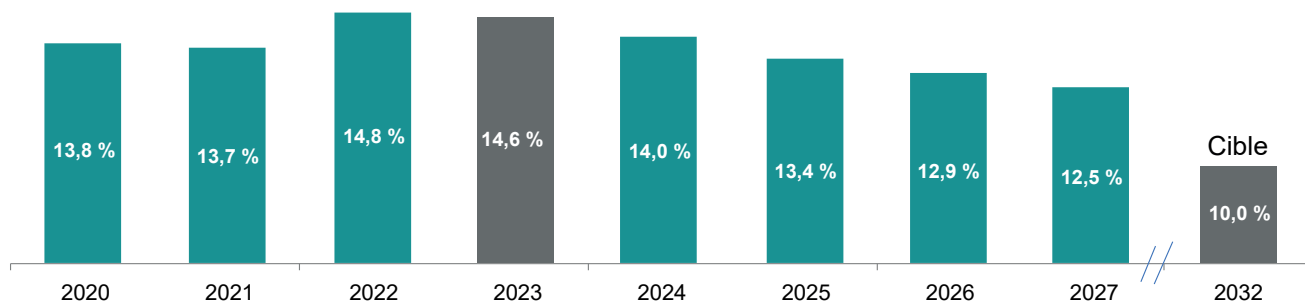
## SERVICE DE LA DETTE NETTE

# 247,5 M\$

En hausse de 13,5 M\$ (5,8 %) par rapport au précédent budget.

En 2023, le service de la dette nette représente 14,6 % des revenus de fonctionnement. En 2022, elle s'est établie à 14,8 %. Le service de la dette nette tient compte des revenus associés, principalement les remboursements provenant des gouvernements.

### Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement



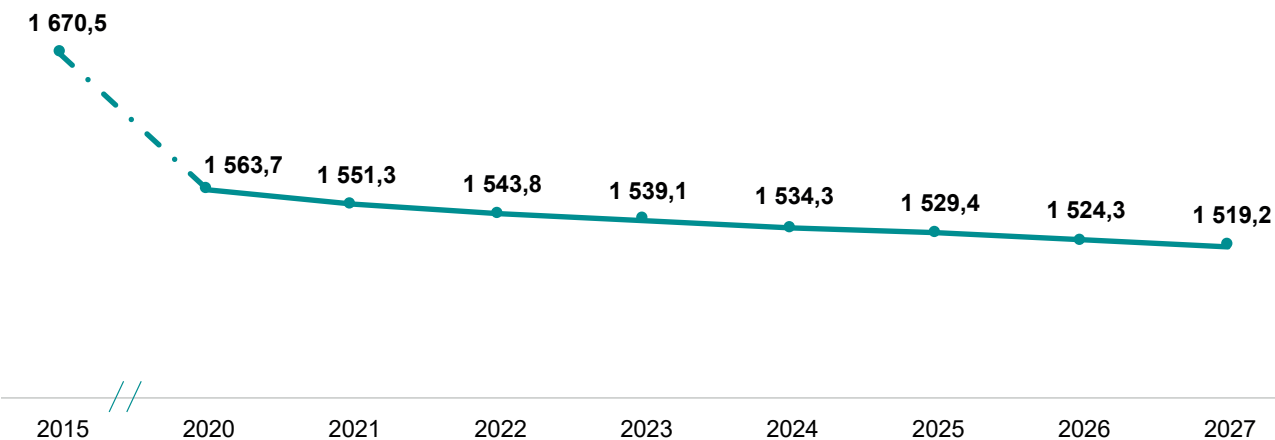
2020-2021 : Réel  
2022-2023 : Budget  
2024-2027 : Projections



## DETTE NETTE

La gestion financière responsable permet de diminuer la pression sur la dette. En 2023, la dette nette recule à 1 539,1 M\$, en baisse de 4,7 M\$ par rapport à 2022.

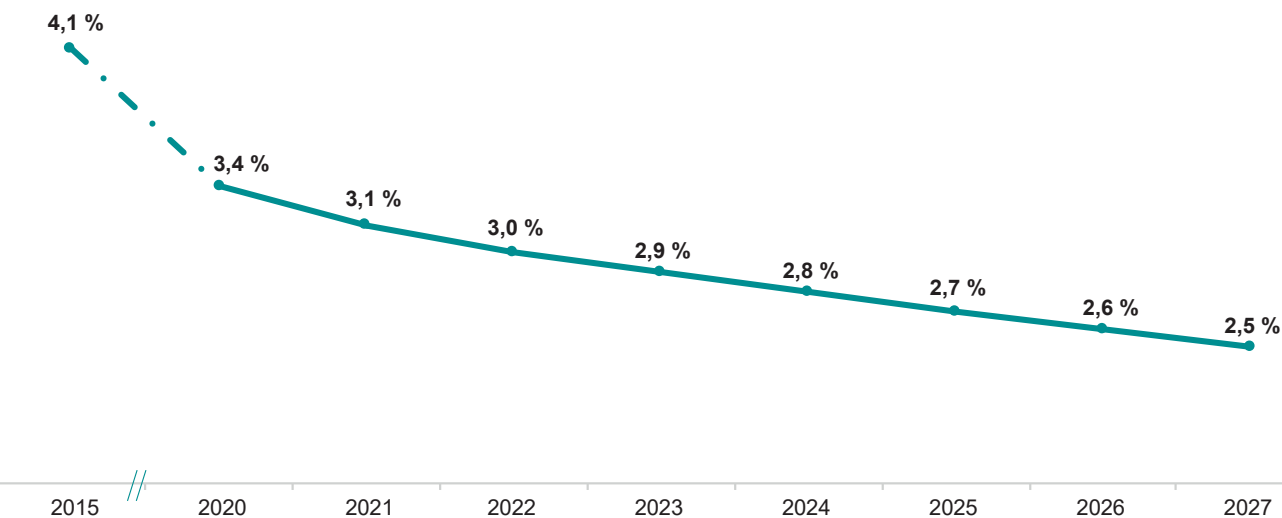
Dette nette  
(en millions de dollars)



2015-2020-2021 : Réel  
2022-2027 : Projections

Les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place au cours des dernières années portent leurs fruits. Le ratio de la dette nette par rapport au PIB devrait se situer à 2,9 % en 2023, soit son niveau le plus bas depuis 2009, tout en investissant de façon importante dans les infrastructures. La dette de la Ville fait peser un fardeau de moins en moins lourd sur l'économie locale.

Dette nette consolidée par rapport au produit intérieur brut (PIB)  
de la RMR Québec



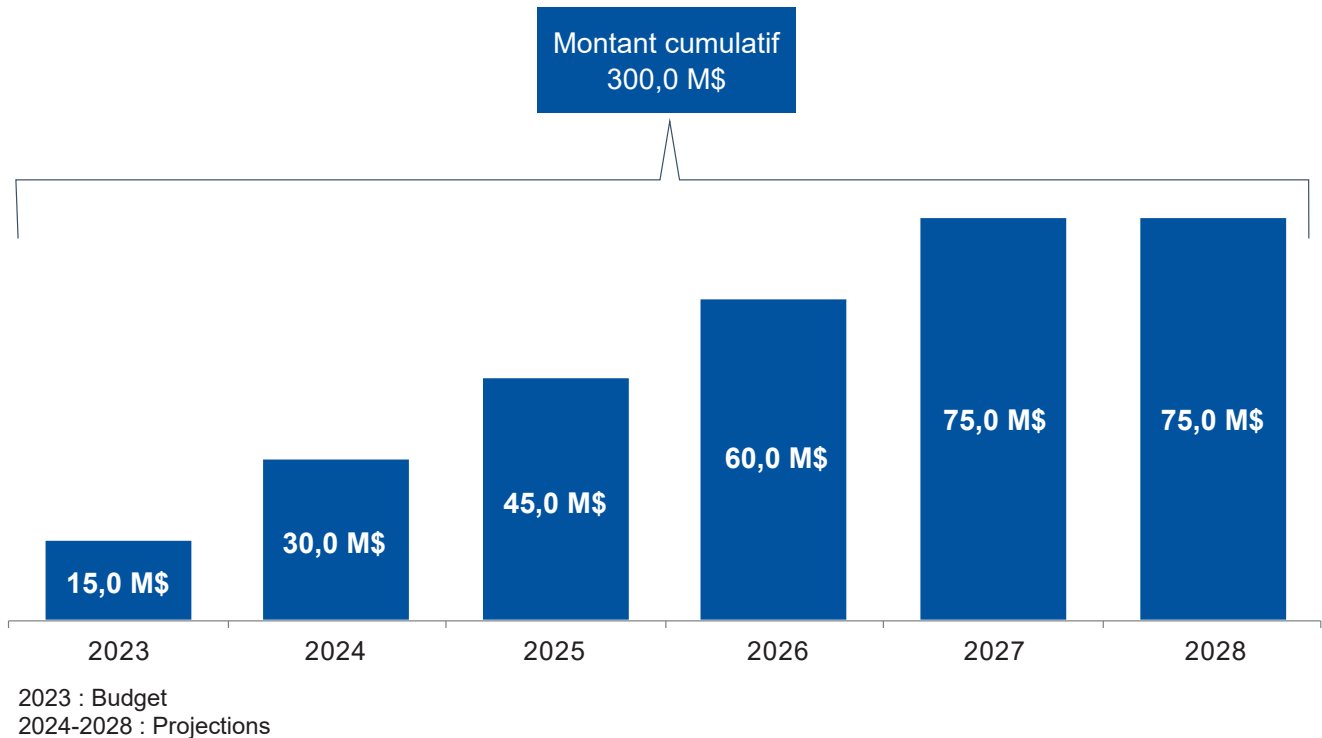
2015-2020-2021 : Réel  
2022-2027 : Projections  
Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

## INSTAURATION D'UNE RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le budget prévoit l'instauration d'une nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques qui vise à établir et à maintenir une réserve qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la ville. En 2023, la dotation de cette réserve est de 15,0 M\$.

Cette réserve atteindra 300,0 M\$ d'ici 2028.

Réserve d'infrastructures pour changements climatiques  
(en millions de dollars)



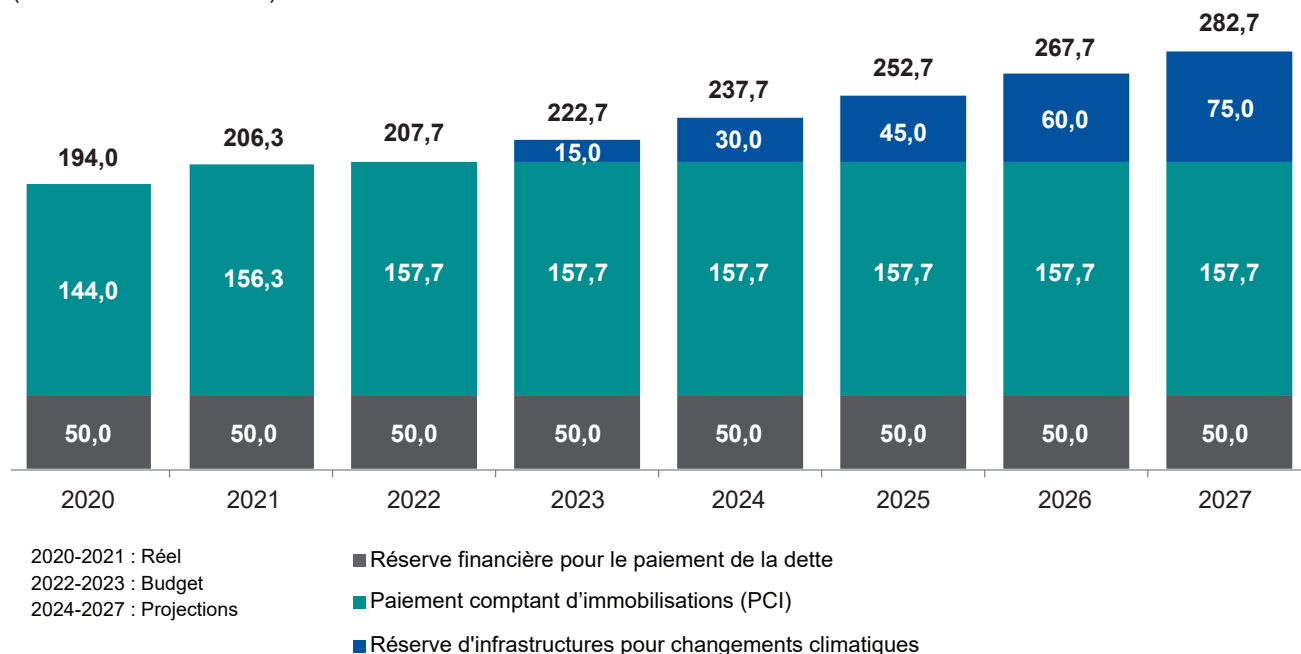
## PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVES FINANCIÈRES

### 222,7 M\$

En hausse de 15,0 M\$ (9,5 %) par rapport au précédent budget.

Les paiements comptant d'immobilisations de 157,7 M\$ combinés à la réserve financière de 50,0 M\$ pour le paiement de la dette et à la nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques de 15,0 M\$, représentent un total de 222,7 M\$, soit 12,6 % du budget des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt.

### PCI et réserves financières (en millions de dollars)







# CADRE FINANCIER

Afin d'assurer une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre financier par l'application de politiques financières rigoureuses. Les politiques financières fixent certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Les balises actuelles sont renforcées par les cibles suivantes :

- ▶ dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés à 70,0 % d'ici 2032;
- ▶ service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement à 10,0 % d'ici 2032;
- ▶ création d'une nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques pouvant atteindre 300,0 M\$.

2023	Cadre financier
89,1 %	<b>Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement</b> Cible : ≤ 70,0 % en 2032
14,6 %	<b>Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement</b> Cible : ≤ 10,0 % en 2032
15,0 M\$	<b>Réserve d'infrastructures pour changements climatiques</b> + 15,0 M\$ par an Cible : 300,0 M\$
157,7 M\$	<b>Paiement comptant d'immobilisations (PCI)</b> Cible : 157,7 M\$ récurrent
50,0 M\$	<b>Réserve financière pour le paiement de la dette</b> Cible : 50,0 M\$ récurrent
1,3 %	<b>Dette nette par rapport au potentiel fiscal</b> Cible ≤ 3,5 %





# PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032

En 2023, la Ville a fait le choix de présenter une planification des investissements sur une période de dix ans. Cette décision permet une meilleure planification des besoins de pérennité des infrastructures et des grands projets de développement de la Ville dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Les investissements prévus au Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 s'élèvent à 10 114,6 M\$ sur 10 ans<sup>6</sup>. Pour 2023, les investissements s'établissent à 1 242,9 M\$.

Les investissements assurent un équilibre entre le maintien de la pérennité des 20,1 G\$ d'actifs sous la responsabilité de la Ville et le développement de nouvelles infrastructures, tout en profitant pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière.

En 2023, le total des investissements prévus se situe à 1 242,9 M\$, dont 1 155,9 M\$ pour la Ville et 87,0 M\$ pour le RTC. Pour cette même année, les investissements de la Ville incluent également les investissements pour le tramway de Québec d'un montant de 439,2 M\$ en 2023.

## Sommaire des investissements

(en millions de dollars)

Programme décennal d'immobilisations	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028-2032	Total 2023-2032	
<b>INVESTISSEMENTS</b>									
Ville de Québec	1 155,9	1 369,6	1 431,5	1 391,2	872,8	6 221,0	2 315,8	8 536,8	84,4 %
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	87,0	301,8	225,4	230,8	192,3	1 037,3	540,5	1 577,8	15,6 %
<b>Investissements totaux</b>	<b>1 242,9</b>	<b>1 671,4</b>	<b>1 656,9</b>	<b>1 622,0</b>	<b>1 065,1</b>	<b>7 258,3</b>	<b>2 856,3</b>	<b>10 114,6</b>	<b>100,0 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>									
Financement externe	607,1	1 002,1	1 057,2	1 086,0	620,7	4 373,1	806,0	5 179,1	51,2 %
Emprunts par obligations	355,7	434,1	359,4	290,4	243,3	1 682,9	1 223,9	2 906,8	28,7 %
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	15,6 %
Fonds de parcs, fonds carrières et sablières et autres	122,4	77,5	82,6	87,9	43,4	413,8	37,9	451,7	4,5 %
<b>Financement total</b>	<b>1 242,9</b>	<b>1 671,4</b>	<b>1 656,9</b>	<b>1 622,0</b>	<b>1 065,1</b>	<b>7 258,3</b>	<b>2 856,3</b>	<b>10 114,6</b>	<b>100,0 %</b>

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir, notamment pour de grands projets, tels que le tramway de Québec, le Plan de transition et d'action climatique et la sécurité routière, et de profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

<sup>6</sup> Incluant les investissements du RTC

# TRAMWAY DE QUÉBEC

Au Programme décennal d'immobilisations, 3 492,0 M\$ sont consacrés au tramway de Québec sur un total de 3 965,0 M\$ prévus pour le projet.

Les montants prévus pour le tramway de Québec, au plan d'investissement actuel, font l'objet de discussions avec le gouvernement du Québec. Les ajustements nécessaires seront considérés lorsque des décisions finales seront officielles.

## Tramway de Québec

(en millions de dollars)

Tramway de Québec	Avant 2023	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028-2032	Total 2023-2032	
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>473,0</b>	<b>439,2</b>	<b>685,9</b>	<b>869,6</b>	<b>930,0</b>	<b>447,5</b>	<b>3 372,2</b>	<b>119,8</b>	<b>3 965,0</b>	<b>100 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>										
Gouvernement du Québec	287,9	243,4	380,2	482,0	515,4	248,0	1 869,0	40,6	2 197,5	55,4 %
Gouvernement du Canada	152,1	156,6	244,6	310,1	331,7	159,6	1 202,6	59,3	1 414,0	35,7 %
Ville de Québec	33,0	39,2	61,1	77,5	82,9	39,9	300,6	19,9	353,5	8,9 %
<b>Financement total</b>	<b>473,0</b>	<b>439,2</b>	<b>685,9</b>	<b>869,6</b>	<b>930,0</b>	<b>447,5</b>	<b>3 372,2</b>	<b>119,8</b>	<b>3 965,0</b>	<b>100 %</b>
<b>Investissements 2023-2032</b>		<b>3 492,0 M\$</b>								





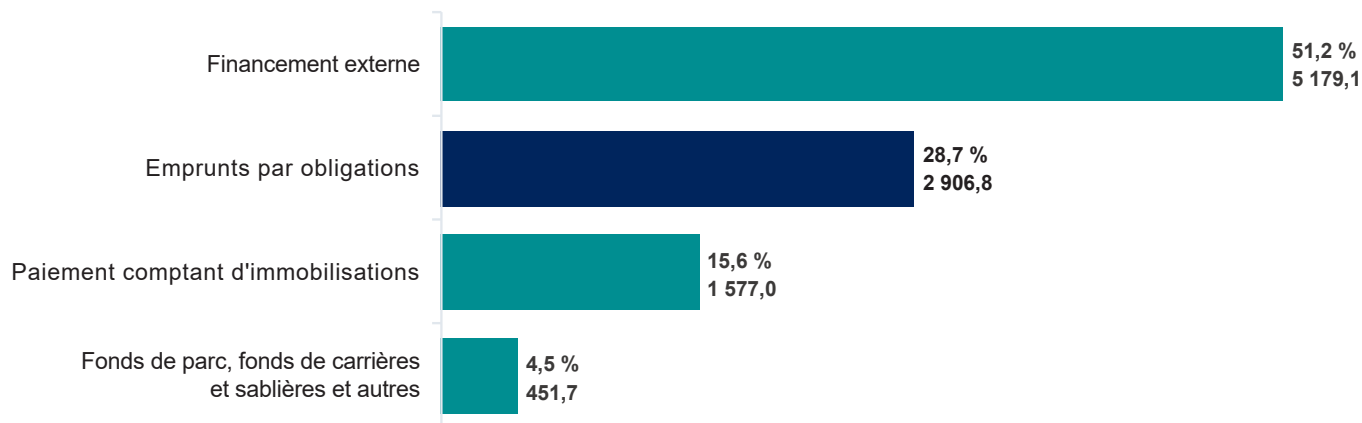
# FINANCEMENT

L'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets à coûts moindres pour la Ville. Seulement 28,7 % des investissements seront financés par emprunt.

## Financement des investissements 2023-2032

(en millions de dollars)

**10 114,6 M\$**



# GRANDS PROJETS DU PLAN D'INVESTISSEMENT DECENNAL 2023-2032



Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire. Les grands projets en cours de réalisation ou planifiés pour les prochaines années sont :

3 492,0 M\$		TRAMWAY de Québec
1 151,6 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
738,8 M\$		Projets de maintien du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
609,6 M\$		Projets d'électrification du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
232,5 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
229,4 M\$		Projets de développement du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
203,3 M\$		Projets de réfection des postes D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (96,6 M\$), augmentation de la réserve de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec (20,0 M\$), réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (19,2 M\$) et protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles (4,5 M\$)
187,1 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC (47,0 M\$), programme ACCÈS FAMILLE (25,0 M\$) et développement de LOGEMENTS SOCIAUX (101,9 M\$) et d'HABITATIONS ABORDABLES (13,2 M\$)

170,1 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la <b>MOBILITÉ ACTIVE</b>
104,7 M\$		Investissements en <b>SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b>
99,0 M\$		Plan de <b>TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE</b>
98,0 M\$		Travaux au <b>COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE DE QUÉBEC</b> afin d'assurer sa pérennité et sa performance
81,5 M\$		Plantation d' <b>ARBRES</b> et autres végétaux
78,5 M\$		Mise à niveau des <b>ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS ET DE PLEIN AIR</b> , notamment les aires de planches à roulettes (18,1 M\$), des terrains de tennis et de pickleball (12,6 M\$), les surfaces multisports (11,6 M\$), les terrains de baseball (6,7 M\$) et de basketball (6,1 M\$)
69,6 M\$		Travaux liés au <b>PLAN DES RIVIÈRES</b> (35,6 M\$) et travaux correctifs de la <b>RIVIÈRE LORETTE</b> (34,0 M\$)
54,6 M\$		Plan directeur <b>AQUATIQUE</b>
54,4 M\$		Construction d'une nouvelle <b>CENTRALE DE POLICE</b>
46,7 M\$		Construction et réfection de <b>CENTRES COMMUNAUTAIRES</b> et de <b>LOISIRS</b> (Charles-Auguste-Savard 16,7 M\$, Pointe-de-Sainte-Foy 9,2 M\$)



44,5 M\$		Acquisition de <b>VÉHICULES</b> au Service de la protection contre les incendies (42,6 M\$) et véhicules de déneigement (1,9 M\$)
41,9 M\$		Valorisation de l'énergie produite au <b>COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE DE QUÉBEC</b>
37,1 M\$		Mise en œuvre de la vision 2018-2028 pour une saine gestion des <b>MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>
33,1 M\$		Réfection du pont d' <b>ÉTAGEMENT</b> de la 18 <sup>e</sup> Rue
29,9 M\$		Travaux d'aménagement aux <b>DÉPÔTS À NEIGE</b>
29,7 M\$		Réfection du <b>STATIONNEMENT</b> souterrain place Jacques-Cartier (1,6 M\$) et de celui de l'Hôtel-de-Ville (17,8 M\$), réalisation de stationnements rue Prince-Édouard (6,3 M\$) et rue Carillon (4,0 M\$)
28,9 M\$		Construction ou agrandissement de <b>CASERNES</b>
27,9 M\$		Aménagement et réaménagement de <b>PARCS</b> (19,0 M\$), <b>AIRES DE JEUX</b> (5,9 M\$) et <b>PARCS-ÉCOLES</b> (3,0 M\$)
27,7 M\$		Développement du projet de <b>ZONE D'INNOVATION</b> Innovitam
23,1 M\$		Acquisition de <b>VÉHICULES ÉLECTRIQUES</b> et installation de <b>BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES</b>

19,9 M\$		Développement des <b>ÉCOQUARTIERS</b> D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois
18,0 M\$		Mise en œuvre des <b>VISIONS CULTURELLES</b>
15,7 M\$		Réfection de la <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Gabrielle-Roy
15,1 M\$		Prolongement de la rue <b>MENDEL</b>
13,1 M\$		Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil à la base de plein air <b>LA DÉCOUVERTE</b>
12,6 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de <b>LOGEMENTS SOCIAUX</b>
11,8 M\$		Réfection du <b>STADE CANAC</b>
9,2 M\$		Relocalisation de la <b>COUR MUNICIPALE</b> (édifice F.-X. Drolet)
8,5 M\$		Remplacement et déploiement de <b>SURFACES SYNTHÉTIQUES</b> de soccer (4,4 M\$) et de baseball (4,1 M\$)
7,5 M\$		Programme de remplacement des lignes de <b>SERVICE EN PLOMB</b>

6,4 M\$		Programme de <b>COMPENSATION</b> aux entreprises
5,0 M\$		Construction d'un <b>MUR ANTIBRUIT</b> entre le dépôt à neige de Beauport et le boul. Louis-XIV
3,5 M\$		Construction du <b>CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC</b>
3,4 M\$		Aménagement de la place de la <b>CAPITALE-NATIONALE</b>
1 939,6 M\$		Autres projets prévus au <b>PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS</b>
10 114,6 M\$	<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2023-2032</b>	



# ACTIFS DE LA VILLE DE QUÉBEC

La valeur des actifs de la Ville est estimée à **20 099,6 M\$** au 31 décembre 2022, soit une hausse de 14,5 % par rapport à l'année précédente. Cette variation provient de l'augmentation de la valeur d'actifs existants et d'ajouts de nouveaux actifs.

## Valeur des actifs

(en millions de dollars)

**89,9 M\$ / 0,4 %**

Machinerie, outillage et équipements

**218,2 M\$ / 1,1 %**

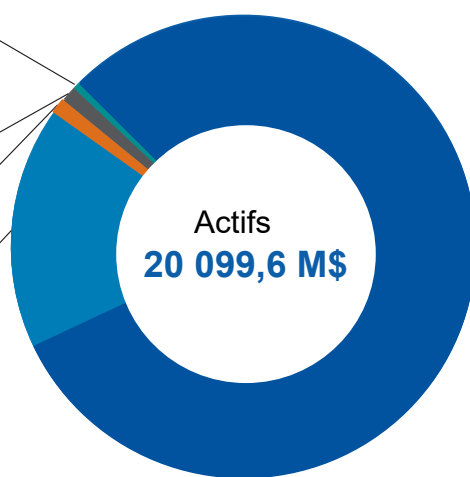
Actifs technologiques

**220,0 M\$ / 1,1 %**

Véhicules

**3 394,2 M\$ / 16,9 %**

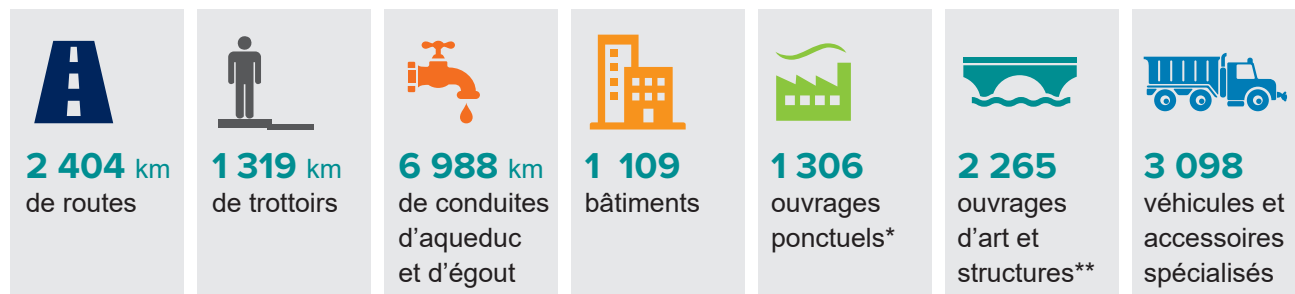
Bâtiments



**16 177,3 M\$ / 80,5 %**

Infrastructures

## Portrait sommaire des actifs



\* Usines, réservoirs, chambres de vannes, postes de pompage

\*\* Ponts, ponceaux, passerelles, murs, aires de stationnement



# MESSAGE ÉCONOMIQUE



## LA CROISSANCE SE POURSUIT MALGRÉ UN RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

En 2023, l'économie mondiale connaîtra un ralentissement généralisé. Les banques centrales hausseront les taux d'intérêt, afin d'amener la croissance des prix à un niveau plus soutenable à long terme. Les conséquences économiques de ces actions seront une diminution de la consommation des ménages et une baisse de l'investissement des entreprises. Le Canada et le Québec ne seront pas épargnés, puisqu'une part importante de leurs activités économiques dépend des exportations internationales. L'économie de la région de Québec ralentira également, mais dans une moindre mesure en raison des particularités de sa structure économique.

Au Québec, la croissance du PIB devrait se situer entre 0,1 % et 0,7 % en 2023 après une croissance attendue de 3,2 % en 2022. En ce qui concerne la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, le ralentissement économique attendu pour 2023 devrait être légèrement moins important que dans le reste du Québec. L'inflation sera moins élevée pour s'établir à 3,6 % pour l'ensemble de l'année, comparativement à 6,5 % pour 2022. Le taux de chômage sera en légère hausse à 3,3 %, mais demeurera le plus bas parmi les grandes régions métropolitaines du pays. L'investissement résidentiel sera en baisse, tout en se maintenant à un niveau historiquement élevé. L'investissement non résidentiel continuera d'être supporté par les nombreux projets publics, notamment le nouveau centre hospitalier du CHU de Québec et le tramway de Québec.

L'année 2023 devrait être moins difficile pour les ménages et entreprises de la région de Québec en raison de la forte présence sur son territoire d'entreprises de secteurs qui sont moins sensibles aux fluctuations économiques, notamment ceux de l'assurance et des services des administrations publiques. De plus, la présence de secteurs de pointe en forte croissance dans les technologies de l'information et les sciences de la vie vont continuer de soutenir l'activité économique de la ville. Finalement, la faible dépendance de la ville aux exportations internationales de biens réduit son exposition aux fluctuations de la demande mondiale. La ville est donc en bonne posture pour faire face au ralentissement économique.







# Profil de Québec

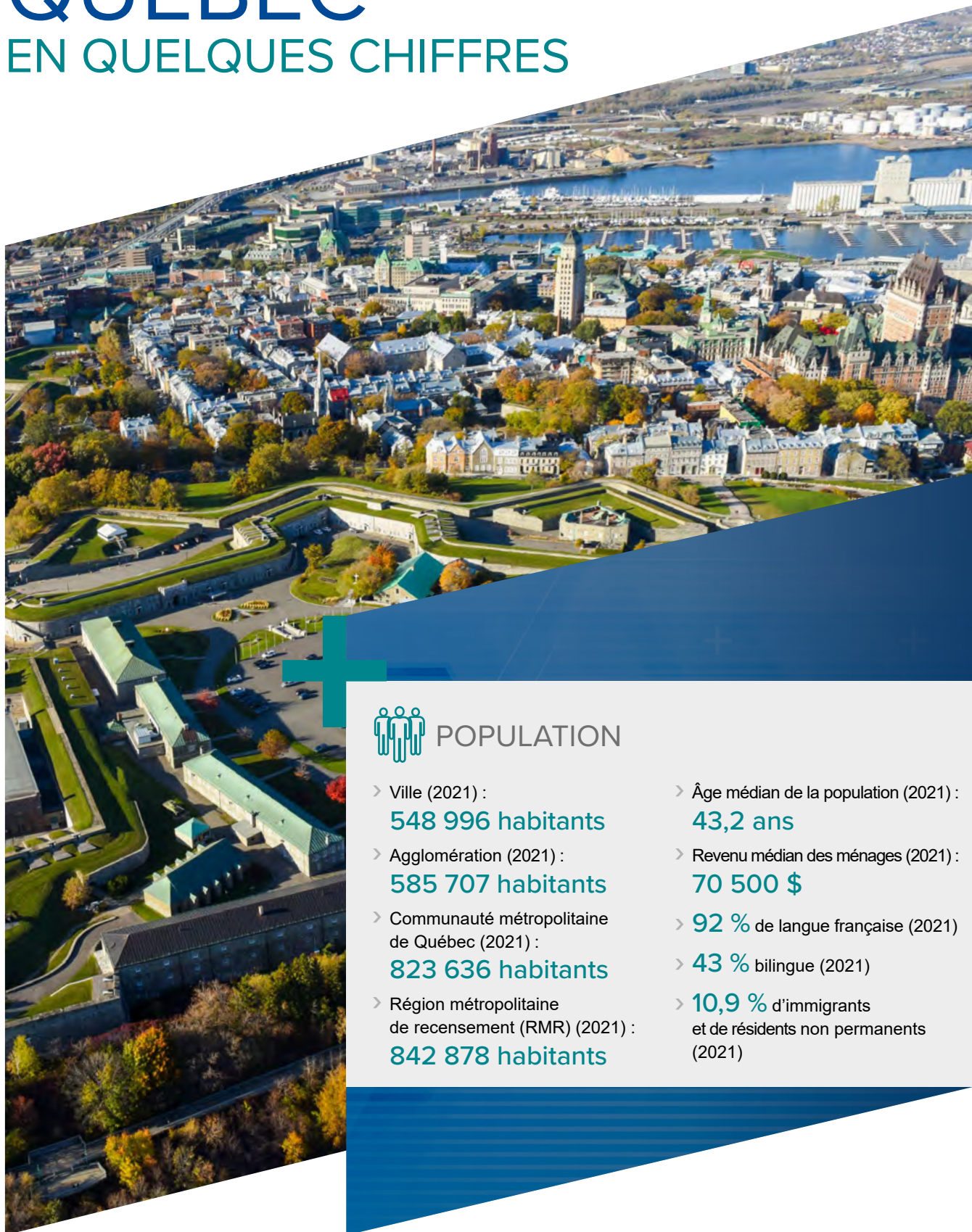






# QUÉBEC

## EN QUELQUES CHIFFRES



### POPULATION

- > Ville (2021) :  
**548 996 habitants**
- > Agglomération (2021) :  
**585 707 habitants**
- > Communauté métropolitaine de Québec (2021) :  
**823 636 habitants**
- > Région métropolitaine de recensement (RMR) (2021) :  
**842 878 habitants**
- > Âge médian de la population (2021) :  
**43,2 ans**
- > Revenu médian des ménages (2021) :  
**70 500 \$**
- > **92 %** de langue française (2021)
- > **43 %** bilingue (2021)
- > **10,9 %** d'immigrants et de résidents non permanents (2021)



## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET PIÉTONNIÈRES



SUPERFICIE

**455 km<sup>2</sup>**



Bilan des infrastructures pour l'année 2022 :

- > **2 404,0 km** de routes
- > **1 318,8 km** de trottoirs
- > **392,4 km** de réseau cyclable
- > **126,9 km** de sentiers en milieu naturel
- > **113 000** arbres d'alignements
- > **2 ponts et 1 traversier** donnent accès à la capitale
- > Accès direct à tout le nord-est américain
- > **2 265 ouvrages d'art et structures**



## INFRASTRUCTURES D'EAU

- > 4 usines de production d'eau potable
- > Plus de **90 millions de m<sup>3</sup>** d'eau potable produite par an
- > 2 stations d'épuration des eaux usées
- > **140 millions de m<sup>3</sup>** d'eaux usées traitées par an
- > **6 988 km** de conduites d'aqueduc et d'égout







## RÉSEAU DE TRANSPORT

- > **4 419** arrêts
- > **874 km de réseau**, dont 66 km de voies réservées



## ENVIRONNEMENT

- > **5 écocentres permanents et 8 écocentres mobiles**
- > **536 parcs et espaces verts**



## ÉDUCATION

- > **Université Laval**, 1<sup>re</sup> université francophone en Amérique en 1852 (Séminaire de Québec en 1663)
- > École nationale d'administration publique, Institut national de recherche scientifique, Université TELUQ, Université de Montréal (campus Québec), Université du Québec à Trois-Rivières (Centre universitaire de Québec)
- > **10 collèges et cégeps**



## SPORTS



- > **16 grands événements sportifs**, dont neuf à caractère international



- > **1 équipe de football universitaire**, le Rouge et Or



- > **1 équipe de hockey junior majeur**, les Remparts de Québec



- > **1 équipe de baseball professionnelle**, les Capitales



## TOURISME



Photo : Jeff Frenette

- > **1<sup>er</sup> rang des meilleures destinations touristiques au Canada en 2022** et ce pour une septième année consécutive (magazine *Travel + Leisure*)
- > La ville de Québec se classe au **2<sup>e</sup> rang** juste derrière Helsinki en Finlande, Classement Movinga des **10 meilleures villes au monde où vivre en famille**
- > **6,1 millions de visiteurs**  
2,5 millions de touristes et 3,5 millions d'excursionnistes d'un jour (ministère du Tourisme, 2021)
- > **0,8 G\$ en dépenses touristiques** et **1,1 G\$ en dépenses pour l'ensemble des visiteurs** (touristes + excursionnistes)
- > **52 congrès et réunions corporatives** et quelques **79 500 participants** en 2020-2021
- > **Plus de 1 236 établissements d'hébergement et de restauration** (Ville de Québec)
- > **24 800 emplois** en tourisme (région touristique de Québec)



## SANTÉ

- > **8 centres hospitaliers**
- > **1 centre intégré universitaire de santé et services sociaux**
- > **4 centres de réadaptation**
- > **29 centres d'hébergement et de soin de longue durée (CHSLD) publics (17) et privés (12)**
- > **1 centre jeunesse**

## CULTURE

- > **125 festivals et événements** (2022)
- > **26 établissements** formant le Réseau des **bibliothèques** de la Ville de Québec
- > **10 musées**
- > **18 lieux d'interprétation**
- > **32 théâtres et salles de spectacle**
- > Environ **331 jours de tournage**, **110 projets** (2021)
- > **172 organismes culturels et artistiques professionnels**
- > **120 organismes culturels amateurs**



Photo : Jeff Frenette

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- > **3 % du PIB investi en R & D**
- > **400 laboratoires et centres de recherche** de classe mondiale
- > **5 500 chercheurs** et associés en R & D

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC) (données régionales 2016)

- > **Chiffre d'affaires global de 2,0 G\$**
- > **412 entreprises**
- > **15 060 emplois** dans les TIC

## FINANCES ET ASSURANCES (données régionales 2016)

- > **17,9 % du PIB régional**
- > Plus de **400 entreprises**, dont 10 sièges sociaux
- > **57 444 emplois** en finances et assurances



Membre de  
**11 ORGANISATIONS INTERNATIONALES**





## SCIENCES DE LA VIE

(données régionales 2016)

- > Chiffre d'affaires de 1,3 G\$
- > 121 entreprises
- > 9 200 emplois



## TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

(données régionales 2021)

- > Chiffre d'affaires de 2,3 G\$
- > 165 entreprises
- > 7 000 emplois



## CENTRES COMMERCIAUX (2021)

- > 17,9 G\$ de ventes au détail
- > 82 centres commerciaux regroupant près de 2 300 places d'affaires



## ADMINISTRATION PUBLIQUE (FÉDÉRALE, PROVINCIALE ET MUNICIPALE)

- > 49 700 emplois en services gouvernementaux représentant 11,5 % du total de l'emploi régional



## AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE



- > 2<sup>e</sup> en importance au Québec et 11<sup>e</sup> au Canada
- > 353 203 passagers en 2021

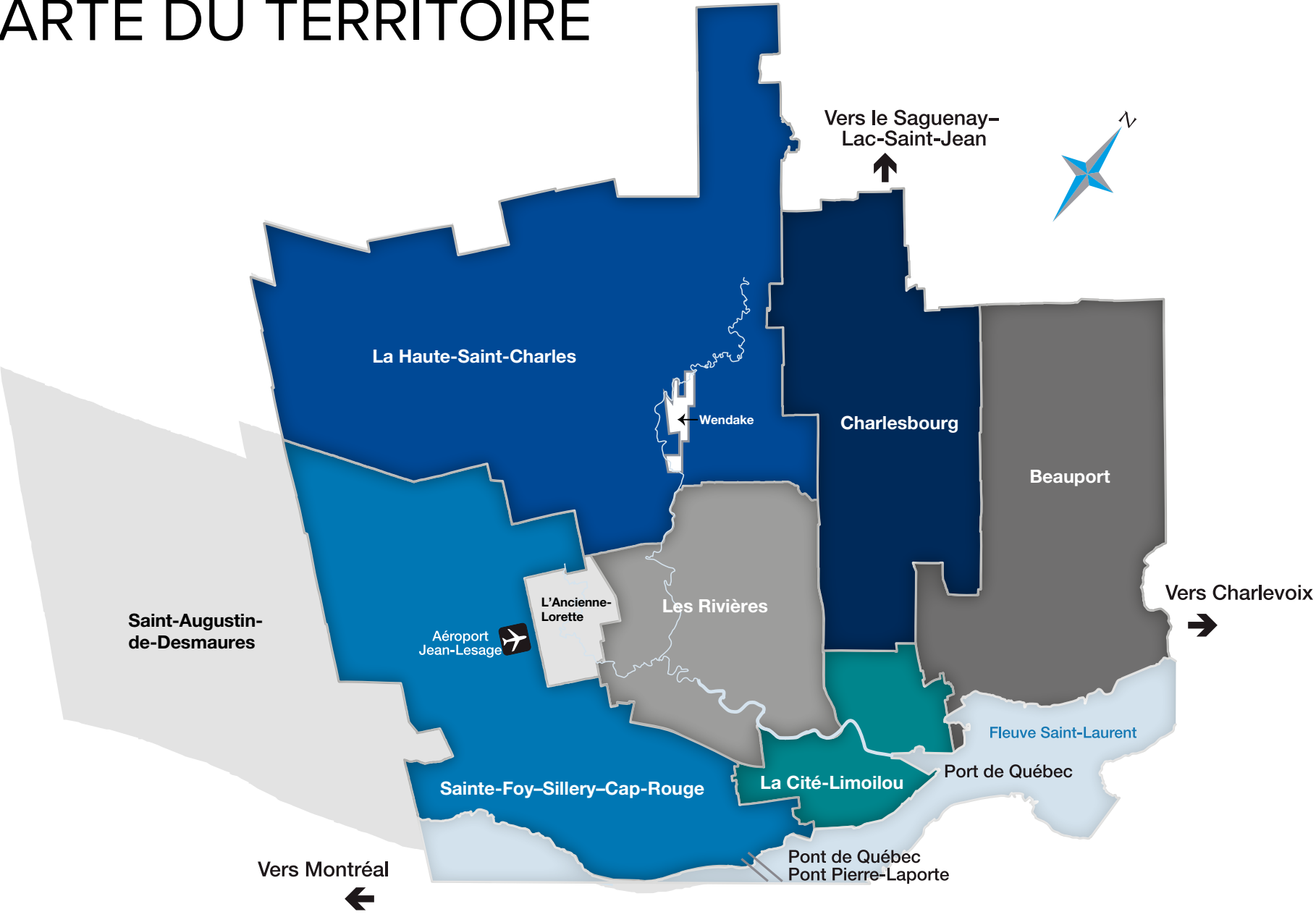


## PORT DE QUÉBEC ET SON TERMINAL DE CROISIÈRES



- > 150 escales de navires (2019)
- > 236 700 croisiéristes et membres d'équipage en visite (2019)
- > 28,3 millions de tonnes de marchandises (2021)

# CARTE DU TERRITOIRE



# CONSEIL MUNICIPAL



**Bruno Marchand**  
Maire

## Arrondissement de La Cité-Limoilou



**Claude Villeneuve**  
Maizerets-Lairet  
**Chef de l'opposition officielle**



**Catherine Vallières-Roland**  
Montcalm–Saint-Sacrement  
**Présidente d'arrondissement**



**Pierre-Luc Lachance**  
Saint-Roch - Saint-Sauveur



**Mélissa Coulombe-Leduc**  
Cap-aux-Diamants



**Jackie Smith**  
Limoilou

## Arrondissement des Rivières



**Véronique Dallaire**  
Des Saules–Les Méandres



**Patricia Boudreault-Bruyère**  
Neufchâtel-Lebourgneuf



**Alicia Despins**  
Vanier-Duburger  
**Présidente d'arrondissement**

## Arrondissement de Charlesbourg



**Claude Lavoie**  
Saint-Rodrigue  
**Président d'arrondissement**



**Marie-Pierre Boucher**  
Louis-XIV



**Eric Ralph Mercier**  
Des Monts

## Arrondissement de Sainte-Foy– Sillery–Cap-Rouge



**David Weiser**  
Du Plateau



**Anne Corriveau**  
Pointe-de-Sainte-Foy  
**Présidente d'arrondissement**



**Louis Martin**  
Cap-Rouge—Laurentien



**Maude Mercier Larouche**  
Saint-Louis–Sillery

## Arrondissement de Beauport



**Stevens MELANÇON**  
Chute-Montmorency–Seigneurial  
**Président d'arrondissement**



**Isabelle Roy**  
Robert-Giffard



**Jean-François GOSSELIN**  
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

## Arrondissement de La Haute-Saint-Charles



**Marie-Josée Asselin**  
Loretteville-Les Châtelés



**Bianca Dussault**  
Val-Bélair  
**Présidente d'arrondissement**



**Steve Verret**  
Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

## COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

**Bruno Marchand**  
Maire  
Président

**Pierre-Luc Lachance**  
Vice-président

**Marie-Josée Asselin**  
Vice-présidente

**Mélissa Coulombe-Leduc**  
Membre

**Maude Mercier Larouche**  
Membre

**Marie-Pierre Boucher**  
Membre

**Catherine Vallières-Roland**  
Membre

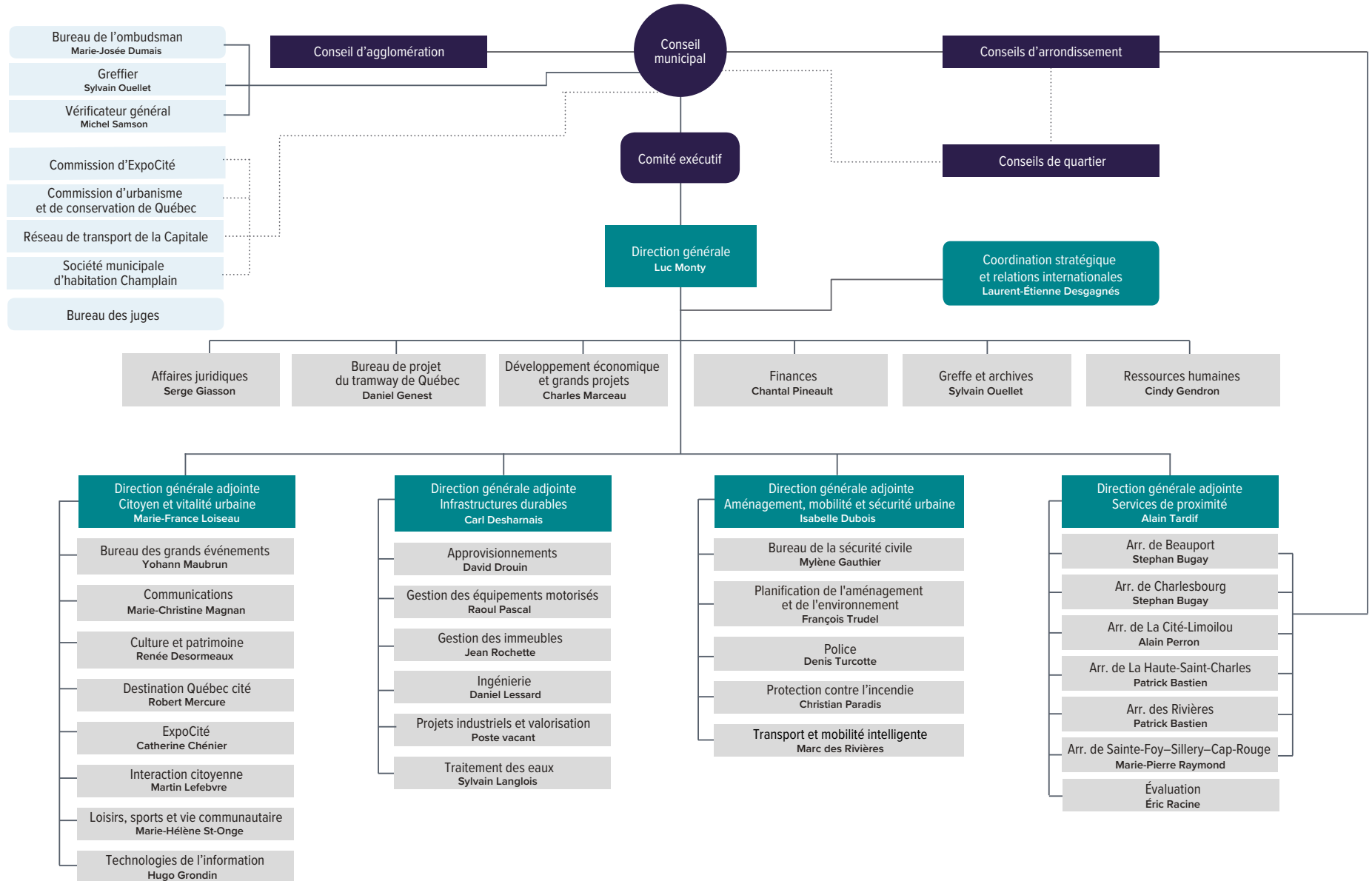
**Steve Verret**  
Membre

**David Weiser**  
Membre

**Claude Lavoie**  
Membre

**Jean-François Gosselin**  
Membre associé

# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL







# Perspectives économiques





# Perspectives économiques 2023

À l'exception de la période pandémique, la Ville de Québec est en croissance continue depuis plus de vingt ans. Cette constance découle de son économie diversifiée, de la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, d'infrastructures qui répondent aux besoins des entreprises, ainsi que de nombreux centres de recherches qui soutiennent les entreprises.

Au Québec, la croissance du PIB devrait se situer entre 0,1 % et 0,7 % en 2023 après une croissance attendue de 3,2 % en 2022. En ce qui concerne la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, le ralentissement économique attendu pour 2023, devrait être légèrement moins important que dans le reste du Québec. Ceci s'explique notamment par la forte présence de certains secteurs de l'économie de la région moins sensibles aux fluctuations économiques, notamment le secteur de l'assurance et les services des administrations publiques.

Les facteurs mondiaux sont à l'origine du ralentissement observé dans la région. La hausse des taux d'intérêt par les banques centrales visant à lutter contre l'inflation généralisée freine la consommation, augmente le coût des investissements pour les entreprises et diminue l'abordabilité du logement pour les ménages. En outre, la guerre en Ukraine hausse les prix de l'énergie et des produits alimentaires. Les difficultés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales contribuent également aux pressions inflationnistes.

La croissance des prix devrait être moins forte en 2023, pour s'établir à 3,6 % par rapport à 6,5 % en 2022, soit un taux plus élevé que le niveau auquel les ménages et entreprises de la région étaient habitués depuis plusieurs années.





## CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

En 2023, un important ralentissement économique est attendu en raison du resserrement des conditions monétaires nécessaires pour combattre une inflation plus persistante que prévu initialement, notamment en raison des hausses des prix de l'énergie. Le PIB mondial progressera de 3,0 % en 2022 et devrait ralentir à 2,2 % en 2023. L'Europe sera la région la plus touchée en raison des difficultés d'approvisionnement en énergie. L'économie chinoise connaît aussi son lot de difficultés en raison de la résurgence de la COVID-19. L'économie américaine connaîtra aussi un ralentissement significatif alors que la Réserve fédérale américaine (FED) montre beaucoup de détermination à ralentir rapidement l'inflation. L'inflation devrait amorcer une baisse à la fin de 2022, laquelle se poursuivra en 2023. Elle devrait ralentir à près de 6,6 % en 2023 comparativement à 8,2 % en 2022.

### EUROPE

Principale partenaire commerciale du Québec après les États-Unis, l'Europe a été touchée de plein fouet par la guerre entre la Russie et l'Ukraine et par les sécheresses majeures en 2022. Une des conséquences économiques de la guerre a été la réduction notable des livraisons de gaz naturel russe vers les pays européens. Ces pays ont dû se tourner vers des énergies alternatives pour faire fonctionner l'économie, notamment le charbon et l'électricité. Les prix de toutes les formes d'énergie ont très fortement augmenté, le gaz naturel y est quatre fois plus cher qu'en 2021.

Les fortes sécheresses de l'été, les plus importantes depuis une vingtaine d'années, ont aussi eu un impact important. D'une part, elles ont affecté la production d'hydroélectricité et d'électricité d'origine nucléaire puisque les niveaux d'eau étaient trop faibles pour maintenir les installations à pleine production. D'autre part, les faibles niveaux d'eau ont ralenti le transport fluvial. Les marchandises ont dû être transportées par voies terrestres à des coûts plus élevés.

En conséquence, les entreprises et ménages européens font face à une inflation importante. Particulièrement pour l'énergie et les produits alimentaires, mais aussi dans les autres catégories de biens et services. Afin d'éviter l'emballement de l'inflation, actuellement prévu pour l'Europe à 8,1 %<sup>3</sup> en 2022, la Banque centrale européenne (BCE) s'est engagée dans un processus de hausses des taux d'intérêt contribuant ainsi à ralentir l'économie.

La situation géopolitique étant toujours aussi incertaine, les Européens doivent s'attendre à une année 2023 difficile alors que le PIB ne devrait augmenter que de 0,3 % accompagné d'une inflation prévue à 6,2 %<sup>3</sup>.

### ÉTATS-UNIS

Principaux partenaires commerciaux du Québec, les États-Unis ont connu un ralentissement économique lors des deux premiers trimestres de 2022, ce qui limitera la croissance du PIB à 1,5 %<sup>3</sup>. La détermination de la Réserve fédérale américaine (FED) à juguler l'inflation en haussant les taux d'intérêt commence à avoir un impact sur l'économie. L'inflation devrait atteindre 6,2 %<sup>3</sup> en 2022.

Le marché de l'habitation est le premier à réagir alors que les reventes de maisons et les ventes de constructions neuves ont fortement baissé dans les six premiers mois de 2022. L'investissement des entreprises en machine et matériel affiche aussi un ralentissement.

---

<sup>3</sup> Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (2022), Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, septembre 2022 : Payer le prix de la guerre, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4c89c61-fr>

Jusqu'à maintenant, la croissance économique américaine provient principalement de l'augmentation des dépenses des ménages. Ces derniers avaient accumulé de l'épargne excédentaire durant la pandémie, ce qui leur permet de maintenir leurs habitudes de consommation même si leur pouvoir d'achat s'effrite graduellement dans le contexte inflationniste. Ce coussin d'épargne se résorbera et les dépenses des ménages devraient ralentir considérablement en 2023.

Les prévisions de croissance économique pour les États-Unis en 2023 sont de 0,5 %<sup>4</sup>. L'inflation devrait diminuer en 2023 pour s'établir à 3,4 %.

## AUTRES RÉGIONS DU MONDE

La Chine est le troisième partenaire commercial du Québec, après les États-Unis et l'Europe. En 2022, l'économie chinoise a été touchée par une recrudescence de la pandémie. Les dernières prévisions pour 2022 affichent une croissance de 3,2 %<sup>4</sup>. Cette croissance limitée s'explique par un engagement strict des autorités chinoises à l'égard de la politique « zéro COVID », ce qui réduit les ventes intérieures et les exportations. Pour 2023, l'important soutien en investissements par les pouvoirs publics devrait ramener la croissance du PIB à 4,7 %.

Le Mexique, pays membre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) est aussi un partenaire commercial important dont l'économie ralentit. Ce pays a, tout comme le Canada, un important secteur pétrolier. Son secteur touristique occupe une place significative de l'activité économique. Une croissance économique de 2,1 % est attendue en 2022. En 2023, la croissance devrait être de 1,5 %<sup>4</sup>.

## CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

### CANADA

Au Canada, l'année 2022 a été marquée par plusieurs événements à l'échelle mondiale. Les effets de la pandémie et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont exacerbé le problème des chaînes d'approvisionnements. En début d'année, la forte reprise de la demande en biens et services a exercé une pression à la hausse sur les prix des matières premières. Tous ces facteurs se sont traduits par une inflation plus persistante qu'anticipée. La Banque du Canada a procédé à des hausses du taux directeur visant à freiner l'inflation, le faisant passer de 0,5 % en mars à 3,75 % en octobre. L'institution procédera aux ajustements nécessaires, afin de ramener l'inflation vers son taux neutre de 2,0 %.

Les hausses de taux d'intérêt ont affecté de grands pans de l'économie. Le marché immobilier résidentiel, qui était en surchauffe dans certaines régions du pays à la suite de la pandémie, tend à se stabiliser. Le nombre de transactions immobilières a diminué presque partout. Les prix, surtout dans les grands centres urbains, ont commencé à reculer et le nombre de mises en chantier est en diminution. Du côté de la consommation des ménages, la hausse des taux d'intérêt aura un impact à la baisse sur les achats de biens durables et sur les dépenses discrétionnaires. Du côté des entreprises, la diminution importante de la demande mondiale pèsera sur l'investissement, d'autant plus que le dollar canadien perd de la force par rapport à la devise américaine, ce qui entraîne une hausse du coût des intrants.

Pour 2022, les prévisionnistes de Desjardins<sup>5</sup> et de la Banque Nationale<sup>6</sup> s'attendent à une croissance du PIB de 3,2 % et à une croissance de l'inflation de 6,8 %. Pour 2023, les prévisions pointent toutes dans la

<sup>4</sup> Organisation de coopération et de développement économique (OCDE (2022), Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, septembre 2022 : Payer le prix de la guerre, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4c89c61-fr>

<sup>5</sup> Desjardins, études économiques (2022), Prévisions économiques et financières, La lutte contre l'inflation qui s'intensifie pourrait orchestrer une récession mondiale, 22 septembre 2022

<sup>6</sup> Banque Nationale du Canada (2022), Le mensuel économique septembre 2022

même direction, soit un ralentissement économique assez important par rapport à 2022. La croissance du PIB pour 2023 varie entre 0,0 % selon Desjardins et 0,7 % pour la Banque Nationale. Pour les deux institutions, le rythme de croissance de l'inflation sera moins élevé en 2023. Il devrait être de 3,4 % pour Desjardins et de 2,5 % selon la Banque Nationale.

## QUÉBEC

Au Québec, la forte reprise qui a été observée en 2021 s'est poursuivie au premier trimestre de 2022. Pour les mêmes raisons qu'au Canada, l'économie a nettement ralenti au second trimestre. L'inflation persistante et la hausse des taux d'intérêt ont dégonflé le vent d'optimisme de la fin 2021 et du début 2022. La confiance des consommateurs est revenue à un niveau comparable à celui observé durant la pandémie. Le taux de chômage ayant atteint un creux historique de 3,9 % en avril 2022, est remonté à 4,1 % en octobre. Desjardins et la Banque Nationale prévoient actuellement que l'inflation de 2022 s'établira entre 6,5 % et 6,6 % et que la croissance du PIB se situera entre 3,2 % et 3,4 %.

Les secteurs de l'économie qui sont plus touchés par les taux d'intérêt devraient poursuivre leur ralentissement en 2023. En raison de l'affaiblissement de l'économie mondiale, le secteur de l'exportation internationale, qui compte pour 27,2 % du PIB du Québec, sera également affecté.

Desjardins et la Banque Nationale prévoient une croissance de l'économie de 0,1 % et de 0,7 % respectivement. En ce qui a trait à l'inflation, ils la situent entre 2,7 % et 3,2 % en 2023.

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR LA VILLE DE QUÉBEC ET SA RÉGION

Une part importante de l'économie de la ville de Québec a comme assise des industries moins vulnérables aux fluctuations économiques, notamment l'administration publique et le secteur de l'assurance. Elle compte aussi des secteurs en forte croissance dans les technologies de l'information et les sciences de la vie, qui soutiennent l'économie. Par ailleurs, les entreprises et salariés liés aux secteurs du tourisme, de la restauration et de la culture seront de nouveau affectés par le ralentissement mondial prévu en 2023.

## CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET INFLATION

En hausse ininterrompue depuis 1996, la croissance réelle du PIB, qui a été particulièrement forte entre 2017 et 2019, avec une moyenne de 2,3 %, a connu une baisse significative de 5,4 % en 2020. L'économie a rebondi de 4,7 % en 2021 alors que la croissance prévue par le Conference Board du Canada<sup>7</sup> pour 2022 est de 2,5 %.

En ce qui concerne la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, le ralentissement économique attendu pour 2023, devrait être légèrement moins important que dans le reste du Québec. Au Québec, la croissance du PIB devrait se situer en 2023 entre 0,1 % selon Desjardins et 0,7 % selon la Banque Nationale.

Le ralentissement de 2023 de l'économie de la RMR pourrait être limité par les facteurs suivants :

- 53,6 % → part élevée de l'économie liée à des industries moins vulnérables<sup>8</sup> aux cycles économiques
- 10,6 % → part moins élevée de l'économie liée aux exportations de biens que le reste du Québec, se situant à 21,8 %

<sup>7</sup> Conference Board du Canada, données métropolitaines au 1<sup>er</sup> septembre 2022

<sup>8</sup> Secteur finances, assurances et services de support ; administrations publiques ; soins de santé et assistance sociale ; services d'enseignement

**Tableau 1 – Principaux indicateurs économiques de la région métropolitaine de recensement de Québec**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022p	2023p	
<b>Économie</b>											
PIB réel, var. en %	(1)	1,0	0,5	1,2	2,3	2,5	2,0	-5,4	4,7	2,5	1,6
PIB réel, en milliards de dollars enchaînés de 2012	(2)	37,8	38,0	38,5	39,4	40,4	41,2	38,9	40,8	41,8	42,5
PIB nominal, en milliards de dollars	(3)	39,6	40,6	41,8	43,4	45,6	47,2	46,6	49,6	51,8	53,6
PIB nominal, var. en %	(3)	3,7	2,5	3,1	3,8	5,0	3,5	-1,3	6,5	4,4	3,4
PIB réel par habitant, var. en %	(2)	0,4	-0,1	0,5	1,6	1,7	1,0	-6,2	4,1	1,4	0,6
<b>Emploi et prix</b>											
Inflation, var. en %	(4)	1,3	1,0	0,6	1,1	1,4	1,5	0,8	3,5	6,5	4,1
Taux de chômage en %	(4)	5,4	4,8	4,6	4,2	3,8	3,1	6,7	4,2	3,0	3,3
Emploi, en milliers	(4)	427,5	436,4	431,0	434,6	446,4	455,5	420,3	432,8	439,4	440,9
Var. de l'emploi, en milliers d'emploi	(4)	2,6	8,9	-5,4	3,6	11,9	9,0	-35,2	12,6	6,6	1,5

**Sources :**

1. Conference Board du Canada
2. Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec
3. Institut de la Statistique du Québec, projection Ville de Québec
4. Statistique Canada, projection Conference Board du Canada

**Tableau 2 – Différentes prévisions de la croissance du PIB réel**

	Croissance du PIB réel			Croissance de l'inflation					
	2021	2022p	2023p	2021	2022	2023	2024		
<b>Canada</b>									
<b>Ministère des Finances du Canada</b>									
Budget de 2022 (mars 2022)	(1)	4,6	3,9	3,1	(1)	4,5	3,9	2,4	2,2
Énoncé économique, automne 2022	(1)	4,6	3,2	0,7	(1)	4,5	6,8	3,5	2,1
Scénario pessimiste (automne 2022)	(1)	4,6	3,1	-0,9	(1)	4,5	6,8	5,3	2,5
<b>Conference Board du Canada</b>									
Données métropolitaines (septembre 2022)	(2)	4,9	3,8	2,6	(2)	4,9	6,6	3,3	2,0
<b>Institutions financières</b>									
Mouvement Desjardins (octobre 2022)	(3)	4,5	3,2	0,0	(3)	3,4	6,9	3,4	2,0
Banque Nationale (octobre 2022)	(4)	4,5	3,2	0,7	(4)	3,4	6,6	2,5	
<b>Québec</b>									
<b>Ministère des Finances du Québec</b>									
Budget de 2022 (mars 2022)	(5)	6,3	2,7	2,0					
Rapport préélectoral (août 2022)	(6)	5,6	3,4	1,7					
<b>Conference Board du Canada</b>									
Données métropolitaines (septembre 2022)	(2)	5,6	2,9	1,2	(2)	3,8	7,0	4,1	2,3
<b>Institutions financières</b>									
Mouvement Desjardins (octobre 2022)	(3)	5,6	3,2	0,1	(3)	3,8	6,6	3,2	2,0
Banque Nationale (octobre 2022)	(4)	5,6	3,4	0,7	(4)	3,8	6,5	2,7	
<b>Région métropolitaine (RMR) de Québec</b>									
<b>Conference Board du Canada</b>									
Données métropolitaines (septembre 2022)	(2)	4,7	2,5	1,6	(2)	3,5	6,5	4,1	2,3

**Sources :**

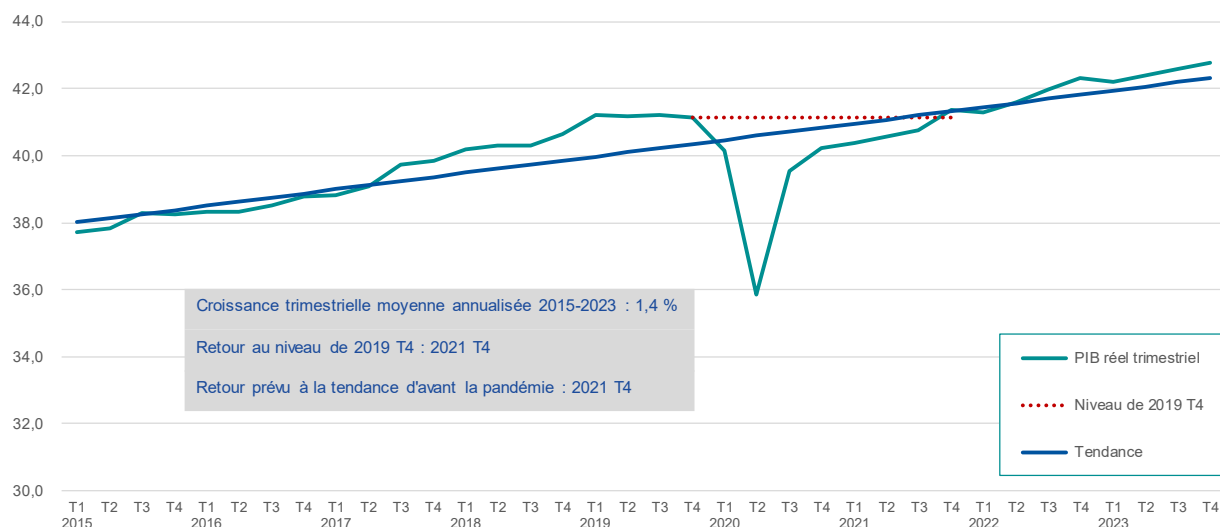
1. Ministère des Finances du Canada; Énoncé économique de l'automne 2022, novembre 2022
2. Conference Board du Canada; Données métropolitaines publiées de 2 septembre 2022. La banque de données comprend de l'information économique sur huit régions métropolitaines du Canada ainsi que l'information économique sur les provinces et le Canada
3. Desjardins, Études économiques; Prévisions économiques et financières, octobre 2022
4. Banque Nationale du Canada; Le mensuel économique, octobre 2022
5. Ministère des Finances du Québec; Budget 2022-2023, mars 2022
6. Ministère des Finances du Québec; Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec, août 2022

## ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les estimations du Conference Board indiquent que c'est au quatrième trimestre de 2021 que le niveau d'activité observé juste avant la pandémie, soit au quatrième trimestre de 2019, a été retrouvé. C'est aussi à partir de ce moment que l'économie de Québec a retrouvé son rythme de croissance tendanciel. Le graphique illustre bien l'impact important qu'a eu la pandémie.



**Graphique 1 – Évolution trimestrielle du PIB réel de la RMR de Québec de 2015 à 2023 (en G\$)**

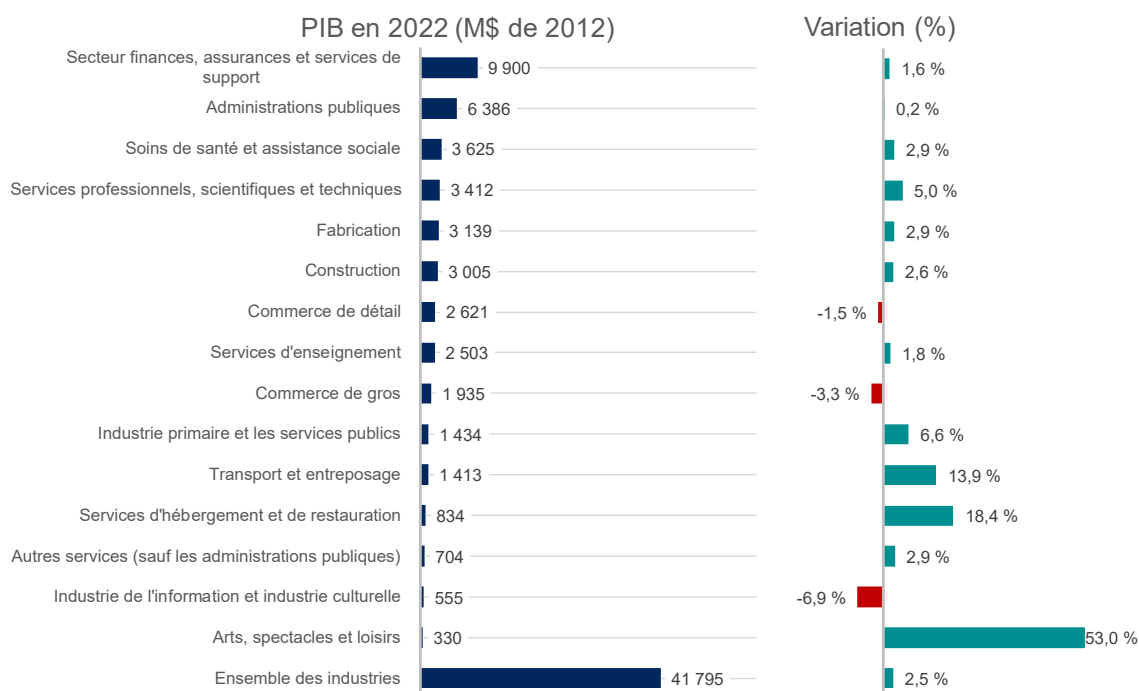


Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

## LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE SECTORIELLE EN 2022

En 2022, la croissance moyenne des secteurs d'activités s'est établie à 2,5 %. 12 de ces 15 secteurs ont été en progression par rapport à 2021. Le secteur des *arts, spectacles et loisirs* et le secteur des *services d'hébergement et de restauration*, qui avait été durement touchés par les mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la pandémie ont affiché les plus fortes croissances de 2022. Trois secteurs ont connu des décroissances, ceux du *commerce de détail et de gros* et celui de *l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle*.

**Graphique 2 – Progression du PIB par secteurs d'activités en 2022**



## MARCHÉ DU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, la région de Québec affiche le plus bas taux de chômage parmi les régions métropolitaines de recensement au pays. Les années 2022 et 2023 devraient aussi se terminer avec des taux de chômage très faibles. En 2022, celui-ci devrait être de 3,0 % alors qu'il remontera légèrement en 2023 pour atteindre 3,3 % selon le Conference Board du Canada.

En 2022, le Conference Board s'attend à ce que 6 600 personnes de plus qu'en 2021 soient au travail pour atteindre 439 400 emplois. Le nombre de chômeurs aura diminué de 5 300 personnes pour atteindre 13 500 personnes. Pour 2023, quelque 1 500 personnes de plus seront à l'emploi. Toutefois, il y aura aussi 1 600 personnes de plus au chômage.

Le bassin de main-d'œuvre disponible demeure restreint. Québec International<sup>9</sup> fait état de 27 675 postes vacants dans la région de la Capitale-Nationale. En 2019, le taux d'activité de la population, c'est-à-dire la part de population active sur la population de 15 ans et plus, avait atteint un niveau record de 69,0 %. Durant la pandémie, plusieurs personnes ont quitté le marché du travail. Depuis la fin de la pandémie, la situation s'améliore graduellement. On prévoit que le taux d'activité s'établira à 65,2 % en 2022.

## IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

L'activité immobilière est influencée par des facteurs conjoncturels, comme l'état du marché du travail, et par des facteurs plus fondamentaux, comme la formation de nouveaux ménages. Ces dernières années, les conditions hypothécaires favorables, la création d'emplois et la hausse des salaires ont influencé positivement le marché immobilier. En 2020 et 2021, la pandémie a aussi stimulé la recherche d'un lieu de vie adapté à la « nouvelle réalité du travail à distance ». En 2022 et 2023, les pressions inflationnistes, suivies des hausses des taux hypothécaires, auront pour effet de ralentir l'activité immobilière.

## MISES EN CHANTIER

La construction de logements neufs a atteint un sommet en 2021 alors que 6 065 logements ont été mis en chantier. Malgré les hausses de taux d'intérêt en cours d'année 2022, on s'attend à la construction de près de 4 800 logements, ce qui représente une baisse de 19,8 % par rapport à 2021. Cela demeure un niveau historiquement élevé. Pour 2023, on prévoit la construction de 3 900 unités de logement, en baisse de 20,0 % par rapport à 2022.

Les mises en chantier peuvent être segmentées selon qu'elles sont destinées à des locataires, des propriétaires ou des copropriétaires, et chaque segment fluctue selon sa propre tendance. Comme lors des dernières années, ce sont les projets de logements locatifs, incluant les résidences pour personnes âgées, qui sont en plein essor en 2022 et qui le demeureront en 2023. Ce segment du marché compte pour un peu plus de 85 % du total des mises en chantier. C'est aussi ce segment qui sera le moins affecté par les hausses de taux d'intérêt. Par ailleurs, on s'attend à une baisse d'activité de 30,0 % pour le secteur des maisons individuelles en 2023.

L'importante demande pour les logements locatifs serait stimulée par l'effet combiné des baby-boomers qui choisissent de vivre dans un logement locatif après le départ des enfants, du nombre croissant de nouveaux immigrants et de résidents temporaires, notamment étudiants, dans la ville de Québec et des jeunes millénariaux qui retardent l'achat de leur première maison en raison des coûts élevés d'accession à la propriété. Le taux d'inoccupation des logements est historiquement bas, soit autour de 2,6 %, et devrait se maintenir en 2023.

---

<sup>9</sup> Québec International (2022), Nouvelle économique, Les postes vacants toujours en hausse : 41 225 postes pour la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches. 22 septembre 2022

## MARCHÉ DE LA REVENTE

Le marché de la revente résidentielle a été très actif en 2020 et 2021. Le contexte des bas taux d'intérêt, combiné aux mesures sanitaires liées à la pandémie qui limitaient les dépenses discrétionnaires des ménages et leurs besoins en transports, ont mis le lieu d'habitation au centre des préoccupations. Environ 6 700 ventes immobilières ont eu lieu pour chacune de ces deux années, soit nettement plus que pour les vingt années précédentes. Dans un contexte de forte demande, des hausses des prix ont été constatées, s'établissant à 3,8 % en 2020, et 14,8 % en 2021. En 2021, le prix de vente médian d'une propriété unifamiliale dans la ville de Québec s'établissait à 310 000 \$.

Les conditions de marché ont radicalement changé en 2022 alors que les taux hypothécaires ont commencé à augmenter. À court terme, le marché de la ville de Québec a été moins affecté que les marchés des grandes métropoles canadiennes puisque les hausses de prix y avaient été moins importantes et que les habitations y sont nettement plus abordables. Le plein effet du resserrement des conditions hypothécaires se fera davantage sentir en 2023 dans la ville de Québec.

Pour 2022 et 2023, le niveau des ventes devrait reculer de 12,0 % par année retrouvant ainsi le niveau prépandémique. Pour ce qui est de l'évolution des prix, ils devraient être en hausse de 8,9 % pour 2022 et rester stables en 2023<sup>10</sup>.

## PROJETS MAJEURS

Un nombre important de constructions sont en cours dans la ville de Québec, autant du côté résidentiel que non résidentiel. En 2022, la valeur des permis délivrés par la Ville devrait atteindre un niveau record d'environ 2,0 milliards de dollars, surpassant le fort niveau de l'année 2021.

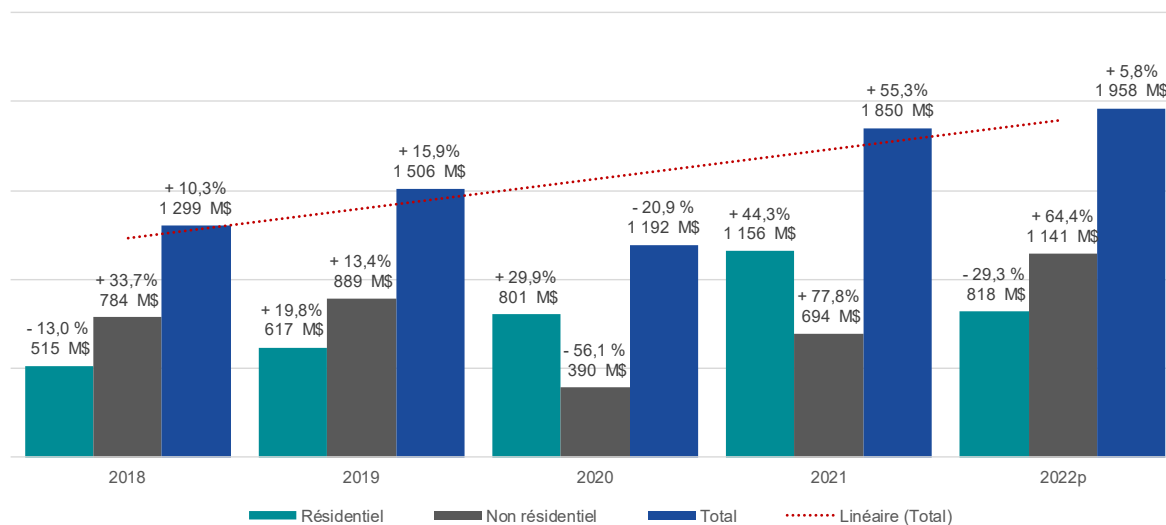
Le secteur non résidentiel, qui affichait une croissance de en 2021, continuera sur sa lancée en 2022 avec une nouvelle hausse de 64,4 %. Les 1 141 M\$ de permis qui devraient être délivrés dans ce segment comprennent une portion de près de 500 M\$ de travaux à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Même en excluant ces travaux, la valeur attendue des permis pour le secteur non résidentiel en 2022 sera aussi élevée qu'en 2021.

En 2022, les demandes de permis pour la construction résidentielle devraient atteindre un peu plus de 800 M\$, soit une baisse de 29,3 % par rapport à 2021, mais un niveau supérieur aux années 2018 à 2020.

---

<sup>10</sup> Desjardins études économiques (2022), Zoom sur l'habitation, Les conditions de marché ont changé rapidement : la baisse des prix se poursuivra au Québec et en Ontario. 18 août 2022

**Graphique 3 – Valeur et variation des permis de construction délivrés par la Ville de Québec**  
(en millions de dollars et variation en %)



Des projets non résidentiels publics importants se poursuivront en 2023, notamment :

- le tramway de Québec (3,965 G\$ entre 2019 et 2026)
- la construction du nouveau centre hospitalier du CHU de Québec (2 G\$ entre 2017 et 2025)
- l'élargissement de l'autoroute Henri-IV (500 M\$)
- l'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain (193 M\$)
- la réfection de la Citadelle de Québec (160 M\$)
- la construction et agrandissements d'écoles (130 M\$)
- la centrale de police de la Ville de Québec (98 M\$)
- la réfection du pont de Québec (95 M\$)
- la construction du terminal maritime d'exportation de grains et céréales (90 M\$)
- la modernisation de la bibliothèque Gabrielle-Roy (56 M\$)
- la réfection du pont Pierre-Laporte (plus de 50 M\$)

Du côté des projets non résidentiels privés, on retrouve notamment :

- le complexe Médicago (245 M\$)
- le centre d'affaires Henri IV (27 M\$)
- le réaménagement de Place Fleur-de-Lys (15 M\$)



De grands projets résidentiels s'entameront ou se poursuivront un peu partout sur le territoire de la ville en 2023. En voici quelques exemples :

- Le Solstice – 198 unités – 50 M\$
- Le SWL – 145 unités – 50 M\$
- Vert-Mezzanine locatif – 258 unités – 42,5 M\$
- Le Zéphyr, phase 2 – 176 unités – 42 M\$
- Résidence étudiante PANGEA – 501 unités – 42 M\$
- RPA St-Cœur-de-Marie – 150 unités – 37,5 M\$
- Quartier Louis XIV, phases C et D – 210 unités – 35 M\$
- L'Aventura, phases 9 et 10 – 210 unités - 32 M\$
- Galiléo, phases 2 et 3 – 191 unités – 30 M\$
- Condos LB9, phase 2 – 218 unités – 27 M\$
- Villa Benmore, phase 2 – 86 unités – 25,1 M\$
- Le Natur – 130 unités – 25 M\$
- Le Philippe phase 1 – 121 unités – 25 M\$
- Le CLIF – 152 unités – 22,8 M\$
- Le KOZI, phases 1 et 2 – 105 unités – 20 M\$
- Îlot Charlevoix – 22 unités – 20 M\$
- Cartier Rive Gauche – 60 unités – 16 M\$
- Le Charlie – 90 unités – 16 M\$
- Condos CIRCA – 42 unités – 14,8 M\$

## FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs d'incertitude relativement aux perspectives économiques sont nombreux en 2023.

- L'inflation pourrait s'avérer plus persistante que prévue malgré les actions des banques centrales. Celles-ci seraient amenées à hausser davantage les taux d'intérêt;
- Un ralentissement économique mondial plus élevé signifierait une baisse plus importante d'activité pour l'économie canadienne et québécoise en raison de leur exposition au marché international;
- Les effets de la guerre en Ukraine sont incertains et affectent la situation mondiale;
- Les fluctuations des prix de l'énergie, de certaines matières premières et des aliments pourraient se poursuivre.

# Planification stratégique et financière à long terme





# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

## MISSION

La Ville de Québec est une organisation au service des citoyens, elle est « Résolument citoyen ». La planification stratégique de son Administration vise à ce que l'ensemble des employés réalisent la mission de la Ville :

**« FOURNIR, DANS LE CADRE D'UNE GESTION RESPONSABLE, LES MEILLEURS SERVICES À L'ENSEMBLE DE SES CITOYENS ».**

À cet effet, la Ville de Québec assure un développement durable et cohérent de son territoire, favorise la vitalité de sa collectivité, fournit des services municipaux de qualité et assume une gestion responsable des ressources humaines et financières dont elle dispose.

## VALEURS

Depuis sa constitution, la Ville de Québec est animée par des valeurs fondamentales à la base des décisions, des actions et des comportements des personnes qui la dirigent, incluant tous ses employés. Ces valeurs se reflètent dans sa culture, ses pratiques et soutiennent les orientations stratégiques visant à fournir des services de la plus haute qualité au meilleur coût possible.

**LA RESPONSABILITÉ** Pour contribuer à la mission de la Ville et préserver la confiance du citoyen, nous nous engageons à faire preuve de prévoyance et de détermination dans nos décisions, à persévérer dans nos actions et à assumer nos choix.

**LE COURAGE** En considérant l'intérêt public au premier rang, nous recherchons les meilleures solutions en allant au-delà de la facilité par le courage managérial.

**LE RESPECT** Dans nos relations, nous dépassons notre première impression, nos opinions et nos convictions personnelles par une ouverture à la différence de l'autre.

## ALIGNEMENT STRATÉGIQUE 2020-2025

Par sa planification stratégique, la Ville de Québec établit un processus en continu permettant à l'organisation d'aligner les efforts collectifs de ses employés vers une vision commune. D'ici 2025, la direction de la Ville souhaite que l'organisation soit « **Une Ville performante tournée vers le citoyen** ». Une organisation tournée vers le citoyen signifie l'adoption de pratiques qui leur apportent le maximum de bénéfices.

Pour assurer l'atteinte de cet objectif, l'Administration a regroupé les activités de la Ville en huit grandes catégories de services rendus tournées vers le citoyen, soit :

1. Stimuler l'essor de la ville
2. Bien aménager la ville
3. Assurer la sécurité urbaine
4. Animer et soutenir le milieu
5. Procurer un environnement écoresponsable et sain
6. Assurer les déplacements des personnes et des biens
7. Gérer l'eau
8. Bien administrer la Ville



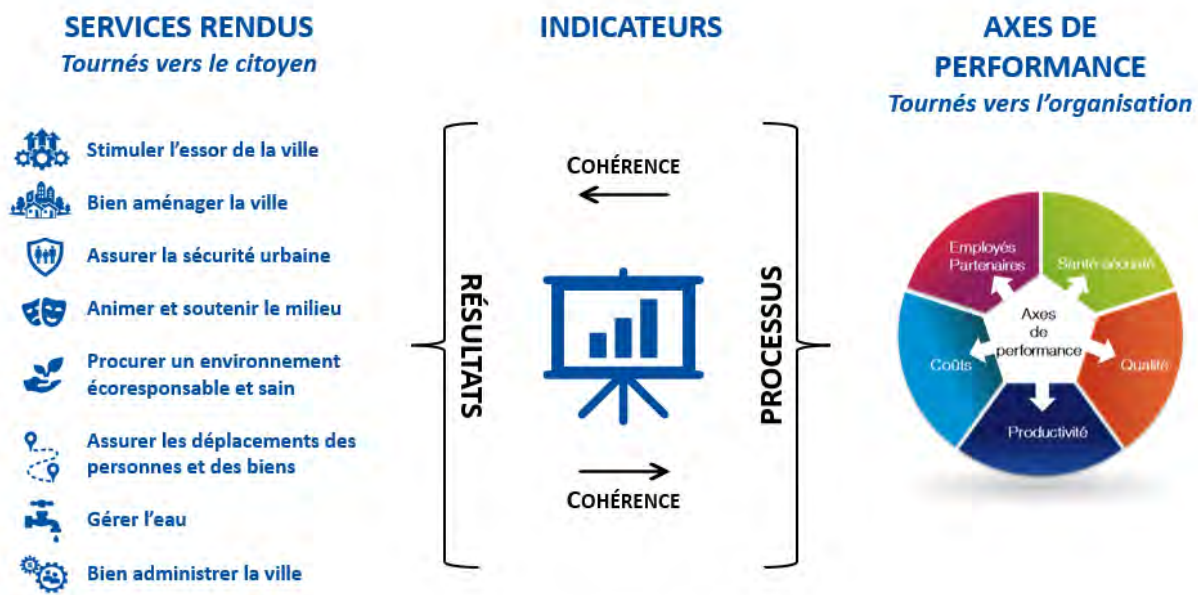
Aux fins d'améliorer les services rendus, l'Administration, dans le cadre de son alignement stratégique, agit sur cinq axes de performance comprenant les éléments suivants :

1. Santé-sécurité
2. Qualité
3. Productivité
4. Coûts
5. Employés-partenaires

En agissant de manière continue pour améliorer la performance de son organisation, la Ville de Québec tend à bonifier les services rendus aux citoyens.

Des indicateurs de performance ont été retenus pour illustrer le niveau des services rendus ainsi que la performance organisationnelle.

**Figure 1 – Alignement stratégique 2020-2025**



Pour chacun des services rendus et des axes de performance, des visions spécifiques ont été définies. Ces visions 2025, ainsi que ces indicateurs, orienteront les gestionnaires et l'ensemble du personnel sur les objectifs à atteindre. Le tout se transmet à tous les niveaux de gestion de l'organisation qui doivent à leur tour définir leur propre contribution à l'atteinte des objectifs établis.



## Services rendus – Visions

Le tableau suivant définit les services rendus et la vision associée à chacun d'eux.




Services rendus	Définitions	Visions
 <p><b>Stimuler l'essor de la ville</b> <i>Vivre dans une ville en plein essor</i></p>	<p>Activités stimulant l'attractivité et le dynamisme socio-économique de la ville, pour une croissance durable.</p>	<p>Être une capitale plus innovante, créative et responsable, qui attire davantage de main-d'œuvre, d'entrepreneurs et de visiteurs.</p>
 <p><b>Bien aménager la ville</b> <i>Vivre dans une ville bien aménagée</i></p>	<p>Démarches de planification collaboratives et inclusives permettant de faire de la ville un endroit sachant répondre aux enjeux de qualité de vie urbaine.</p>	<p>Être reconnue comme un milieu de vie attractif, sécuritaire, accueillant, prospère et durable.</p>
 <p><b>Assurer la sécurité urbaine</b> <i>Se sentir en sécurité dans le milieu urbain</i></p>	<p>Actions assurant la sécurité et le sentiment de sécurité, tant pour les citoyens que pour les visiteurs.</p>	<p>Engager la collectivité de la ville de Québec dans un projet de société priorisant la santé durable et le bien-être des citoyens.</p>
 <p><b>Animer et soutenir le milieu</b> <i>Habiter dans un milieu dynamique et inclusif</i></p>	<p>Moyens pour soutenir et renforcer, le développement social, sportif, culturel, artistique et touristique, au niveau local.</p>	<p>Être une référence de qualité de vie, par son attractivité, son inclusion et son dynamisme dans l'animation et le soutien du milieu.</p>
 <p><b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b> <i>Vivre dans un environnement écoresponsable</i></p>	<p>Activités de coordination et de mise en œuvre procurant un environnement propre, vert et pérenne.</p>	<p>Former une communauté saine et résiliente face aux changements climatiques, sociaux et économiques.</p>
 <p><b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b> <i>Bien se déplacer</i></p>	<p>Services assurant la réalisation, le bon fonctionnement, l'entretien et l'efficacité des réseaux de mobilité.</p>	<p>Bénéficier d'un réseau de mobilité accessible, sécuritaire, efficace et pérenne.</p>
 <p><b>Gérer l'eau</b> <i>Utiliser l'eau de façon responsable et durable</i></p>	<p>Activités de protection de la ressource, de la captation, du traitement, de la distribution, de la collecte, de l'assainissement et du contrôle des eaux assurant une eau de qualité pour les citoyens et l'environnement.</p>	<p>En harmonie avec la nature, bénéficier en tout temps d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante tout en étant assurée de la pérennité de la ressource.</p>
 <p><b>Bien administrer la Ville</b> <i>Gouvernance</i> <i>Soutien aux services rendus</i> <i>Vivre dans une ville bien administrée</i></p>	<p>Pratiques assurant la saine gestion des ressources et l'engagement des citoyens et des partenaires dans la vie démocratique.</p>	<p>Être reconnue par ses citoyens pour une gestion responsable, transparente et efficace des ressources.</p>

## Services rendus aux citoyens – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la performance des services rendus aux citoyens.

Indicateur des services rendus	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul <sup>11</sup>
 <b>Stimuler l'essor de la ville</b>				
<b>1 Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant</b>	46 888 \$ (\$ de 2012)	2021	↑	PIB de la région de Québec par rapport à la population de la région
<b>2 Indice de recommandation client</b>	29	08-2022	↑	Différence entre les promoteurs et les détracteurs – Enquête de satisfaction
 <b>Bien aménager la ville</b>				
<b>3 Plantation d'arbres</b>	11 154	2021	↑	Nombre total d'arbres plantés ou fournis par la Ville
<b>4 Indice de « marchabilité »</b>	45	12-2021	↑	Indice de mesure du potentiel piétonnier basé sur la distance entre une adresse et les lieux à proximité, Walk Score® : <a href="https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec">https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec</a>
 <b>Assurer la sécurité urbaine</b>				
<b>5 Indice de perception du sentiment de sécurité</b>	8,2	08-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>6 Nombre de collisions mortelles et graves</b>	45	2021	↓	Nombre de collisions mortelles et graves sur le territoire de la ville de Québec
<b>7 Score de résilience globale</b>	68	03-2021	↑	Rapport sur la résilience organisationnelle, <i>Resilient Organizations</i>
 <b>Animer et soutenir le milieu</b>				
<b>8 Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques</b>	8,3	08-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>9 Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs</b>	7,7	08-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>10 Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs</b>	7,8	08-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
 <b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b>				






<sup>11</sup> Voir annexe pour la source des indicateurs

Indicateur des services rendus	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul <sup>11</sup>
<b>11 Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants</b>	7,9	08-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>12 Taux de valorisation résidentiel</b>	48,5 %	2021	↑	Matières résiduelles résidentielles récupérées et détournées de l'élimination (résidus verts, matières recyclables, matières récupérées dans les écocentres, encombrants) par rapport à l'ensemble des matières résidentielles générées sur le territoire de l'agglomération de Québec
 <b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b>				
<b>13 Nombre de déplacements annuel en transport en commun</b>	16,9 M	2021	↑	Somme des montées payantes effectuées par le Réseau de transport de la Capitale
<b>14 Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule</b>	5,0	08-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>15 Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, abribus)</b>	6,2	04-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>16 Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière</b>	6,5	08-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
 <b>Gérer l'eau</b>				
<b>17 Quantité d'eau distribuée par personne par jour</b>	396 l/p/j	2021	↓	Débit total annuel d'eau par rapport à la population
<b>18 Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable</b>	8,2	08-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
 <b>Bien administrer la Ville</b>				
<b>19 Mesure de rendement de l'effectif (productivité)</b>	304 857 \$	2021	↑	Dépenses totales par rapport au nombre d'employés
<b>20 Dette nette consolidée par rapport aux recettes de fonctionnement consolidées</b>	95,8 %	2021	↓	Dette nette consolidée par rapport aux recettes de fonctionnement consolidées








## Axes de performance organisationnelle – Visions

Le tableau suivant définit les axes de performance organisationnelle, visant l'administration municipale, et la vision associée à chacun d'eux.

Performance organisationnelle	Définitions	Visions
 <b>Santé-sécurité</b>	Définit le mieux-être physique et psychologique des employés de la Ville	La valeur santé-sécurité au travail est intégrée à tous les niveaux de l'organisation
 <b>Qualité</b>	Définit l'excellence des services offerts aux citoyens tant par la Ville que par ses partenaires, et ce, tout au long du processus	La Ville de Québec est un modèle de qualité de service qui fait la fierté de l'ensemble des employés
 <b>Productivité</b>	Définit l'efficience de l'organisation à livrer les services attendus en termes de délais, de qualité et de coûts	Une Ville efficiente dans la prestation des services aux citoyens
 <b>Coûts</b>	Définit la gestion optimale des ressources financières et de la rentabilité organisationnelle	Le maintien d'une culture de gestion financière rigoureuse dans les décisions et dans les opérations
 <b>Employés Partenaires</b>	Définit les saines pratiques de gestion du capital humain par l'attractivité, la fidélisation et l'engagement	La Ville de Québec est un employeur qui se démarque pour ses pratiques de gestion favorisant l'attraction, la fidélisation et l'engagement de ses employés

## Axes de performance organisationnelle – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la gestion efficace des axes de performance organisationnelle.

Indicateur de performance	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul
 Santé-sécurité				
1 Taux d'absence en accident du travail	0,53 %	2021	↓	Nombre d'heures en accident du travail multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
2 Taux d'absence en maladie	4,08 %	2021	↓	Nombre d'heures d'absence en maladie multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
 Qualité				
3 Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services	7,2	08-2022	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
4 Taux de plaintes	4,2 %	2021	↓	Nombre de plaintes par rapport au nombre de demandes
 Productivité				
5 Pourcentage de rémunération globale	37,3 %	2021	↓	Rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement
 Coûts				
6 Variation annuelle des dépenses de fonctionnement	5,8 %	2023	≤ aux prévisions	Variation des dépenses de fonctionnement budgétées par rapport à celles de l'année précédente
7 Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives	98,0 %	2021	≤ 100 %	Dépenses des unités administratives par rapport au budget adopté
 Employés-Partenaires				
8 Taux de mobilisation	Non disponible <sup>12</sup>	Non disponible	↑	Mobilisation des employés évaluée par un sondage interne
9 Taux de roulement du personnel	5,81 %	2021	↓	Nombre de départs d'employés réguliers par rapport à l'effectif du personnel régulier

<sup>12</sup> Le sondage est en cours de révision, il sera disponible en 2023

## Développement durable

La Ville s'est engagée dans une démarche stratégique pour endosser davantage les principes de développement durable dans ses actions et ses projets. Pour ce faire, elle s'est inspirée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Deux plans distincts permettront de mettre en œuvre les cinq défis identifiés dans la Stratégie de développement durable pour lesquels quatre orientations ont été définies.

## PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE

### Décarbonisation

- Prévoir des infrastructures et des incitatifs favorisant la mobilité active
- Accroître l'attractivité du transport collectif et faciliter l'intermodalité
- Profiter d'une énergie sobre, efficace et renouvelable pour alimenter les infrastructures et les véhicules
- Mettre en œuvre des mesures de captation et de séquestration du carbone atmosphérique

### Résilience

- Aménager le territoire afin de prévenir et minimiser les risques croissants liés aux aléas climatiques
- Préserver la ressource en eau et assurer l'accès pour tous à une eau potable de qualité
- Assurer la vitalité de la biodiversité et l'interconnectivité des écosystèmes naturels
- Créer des milieux de vie denses, inclusifs et attrayants

### Transition

- Informer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la collectivité aux enjeux de développement durable
- Développer une culture de l'innovation et de l'expérimentation
- Mettre en œuvre un modèle économique qui équilibre équité, environnement et prospérité
- Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable

## PLAN D'ACTION SOLIDAIRE

### Cohésion sociale

- Reconnaître la diversité des populations et promouvoir sa contribution à la richesse de la vie sociale de la ville
- Renforcer les réseaux communautaires par le partenariat et l'intersectorialité
- Contribuer au maintien de la sécurité et du sentiment de sécurité de la population
- Prévenir les inégalités sociales et réduire la pauvreté et l'exclusion, ainsi que leurs effets

### Santé globale

- Fournir un accès équitable et durable aux services essentiels, à la richesse collective et à la connaissance
- Assurer l'accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et événementielles favorables au bien-être physique et psychologique
- Mettre en place un système alimentaire local, responsable et de qualité
- Offrir des parcs, équipements de plein air et espaces publics accessibles et conviviaux

## Transition

- Informer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la collectivité aux enjeux de développement durable
- Développer une culture de l'innovation et de l'expérimentation
- Mettre en œuvre un modèle économique qui équilibre équité, environnement et prospérité
- Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable





## PLANIFICATION FINANCIÈRE

L'économie de la Ville en 2023 demeure en croissance malgré le ralentissement mondial attendu en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les perspectives économiques restent favorables à moyen et long terme en raison du dynamisme de plusieurs secteurs économiques de la Ville. En outre, plusieurs projets d'investissement sont en cours de réalisation.

La planification financière de la Ville sur plusieurs exercices financiers permet une meilleure planification des projets d'investissement ainsi que des nouveaux besoins à prévoir au budget de fonctionnement. Elle est révisée annuellement. Bien qu'un exercice de projections financières à long terme ne puisse être parfait par sa nature, il permet d'anticiper les défis financiers auxquels la Ville devra faire face.

Les finances de la Ville peuvent être soumises à plusieurs pressions. Celles-ci peuvent provenir des fluctuations externes, notamment de l'inflation, des taux d'intérêt et du prix des ressources naturelles. Elles peuvent provenir aussi des besoins en nouveaux services, en infrastructures ainsi que des orientations des gouvernements ayant des répercussions pour la Ville.

Aux fins du processus de planification budgétaire à moyen terme, soit sur cinq ans, la Ville prévoit une augmentation annuelle moyenne des revenus de 4,5 % soit un rythme légèrement inférieur à celui des dépenses projetées. À cette fin, l'écart budgétaire sera résorbé annuellement à compter de 2024 pour assurer l'équilibre des revenus et des dépenses.

**Tableau 3 – Perspectives budgétaires quinquennales**  
(en millions de dollars)

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES	Budget		Projections			
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>REVENUS</b>						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 305,7	1 361,5	1 449,3	1 536,7	1 600,1	1 662,7
Autres revenus	350,1	410,7	397,6	399,2	426,5	400,7
<b>Total revenus</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>	<b>1 846,9</b>	<b>1 935,9</b>	<b>2 026,6</b>	<b>2 063,4</b>
<b>DÉPENSES</b>						
Dépenses des unités administratives	999,2	1 077,9	1 126,9	1 184,6	1 221,4	1 259,6
Autres dépenses	199,9	211,2	229,2	249,9	267,9	279,8
Service de la dette brute	299,0	310,4	321,7	318,6	346,0	316,4
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	0,0	15,0	30,0	45,0	60,0	75,0
<b>Total dépenses</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>	<b>1 865,5</b>	<b>1 955,8</b>	<b>2 053,0</b>	<b>2 088,5</b>
<b>Écart à résorber des dépenses sur les revenus</b>	-	-	<b>18,6</b>	<b>19,9</b>	<b>26,4</b>	<b>25,1</b>
<b>Équilibre budgétaire</b>	-	-	-	-	-	-

## PRINCIPALES HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES

À la suite de l'étude des tendances passées et de l'évaluation des projections d'avenir, les perspectives budgétaires ont été établies sur les bases d'indexation des revenus et dépenses comprises dans le tableau suivant. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

**Tableau 4 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses**

VARIATIONS ANNUELLES PROJETÉES	2023	2024	2025	2026	2027
Ajouts au rôle	25,1 M\$	18,5 M\$	23,2 M\$	22,8 M\$	31,4 M\$
Taxes résidentielles ↑ à l'inflation	2,5 %	Inflation observée			
Taxes non résidentielles ↑ à l'inflation	2,5 %	Inflation observée			
Transport en commun	5,0 %	Selon pro forma du RTC			
Taux d'intérêt sur le financement à long terme	5,25 %	5,00 %	4,50 %	3,75 %	3,25 %
Réserve financière pour le paiement de la dette	Maximum atteint				
Paiement comptant d'immobilisations	Maximum atteint				
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,0 M\$	30,0 M\$	45,0 M\$	60,0 M\$	75,0 M\$
Rémunération	2,0 %	Selon les conventions collectives			
Biens et services	9,4 %*	4,8 %**			
Énergie	1,0 %	1,0 %/an**			

\* Indexation et ajout de services

\*\* Indexation seulement

### Facteurs globaux à court terme pouvant affecter les décisions

Bien que les hypothèses sous-jacentes aux prévisions budgétaires soient soigneusement étudiées, il n'en demeure pas moins que certains événements, hors du contrôle de la Ville, peuvent modifier les données, entre autres :

- l'augmentation des taux d'intérêt supérieure à ce qui est prévu actuellement.
- la croissance des ajouts au rôle d'évaluation (nouvelles constructions).
- l'augmentation du prix des ressources.
- les écarts liés à l'inflation.
- la vigueur économique.



# Structure financière, politique et processus







## NORMES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La Ville de Québec présente son budget de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions).

## STRUCTURE FINANCIÈRE

Les données financières de fonctionnement sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale. En ce qui concerne les données financières d'investissement, elles sont consolidées avec les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP), selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). À cet effet, il regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du RTC et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

## FONDS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La Ville consigne et surveille ses obligations financières par le biais des fonds de fonctionnement et d'investissement.

### FONDS DE FONCTIONNEMENT (BUDGET DE FONCTIONNEMENT)

Le fonds de fonctionnement comprend les revenus et les dépenses annuels associés à la prestation de services municipaux. Une des principales sources de financement de ce fonds provient des taxes municipales.

Les dépenses de fonctionnement sont présentées de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions). Ces dépenses comprennent généralement la rémunération, les avantages sociaux, les services professionnels et techniques, la formation, la location et la réparation d'immeubles, de machinerie, de véhicules et d'équipements, les dépenses en énergie et fournitures diverses, des contributions et subventions afférentes à différents programmes, les télécommunications, les dépenses courantes relatives au financement des immobilisations.

En présence de surplus, ils sont d'abord transférés dans l'excédent de fonctionnement non affecté. Le conseil municipal décide ensuite de l'affectation de cet excédent. Le cas échéant, un déficit pourrait être couvert à l'aide de cet excédent.

## FONDS D'INVESTISSEMENT (BUDGET D'INVESTISSEMENT)

Le fonds d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

Ces dépenses ont un effet profitable pendant plus d'un an et mènent à l'acquisition, à l'agrandissement ou à l'amélioration de la durée de vie utile normale d'une immobilisation. De nombreux projets d'immobilisations s'étendent sur plusieurs années.

Tous les projets, de même que leur mode de financement, figurent au programme des immobilisations adopté annuellement par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. La portion courante du financement de ces immobilisations figure dans les dépenses de financement du fonds de fonctionnement.

Par ailleurs, le fonds d'investissement comprend également les prêts aux organismes, les placements à long terme et les propriétés destinées à la revente.

# CADRE FINANCIER, PLAN DE GESTION DE LA DETTE ET POLITIQUES FINANCIÈRES



Afin d'assurer une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre financier par l'application de politiques financières rigoureuses. Le budget 2023 incorpore de nouvelles cibles au cadre financier.



## Les principaux objectifs du cadre financier sont :

- Faire face aux défis financiers croissants, notamment par le biais d'une planification budgétaire (fonctionnement et investissements) à long terme tout en visant le respect des budgets alloués et en créant des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues
- Diminuer la pression sur la dette, entre autres par le paiement comptant d'immobilisations et la fermeture appropriée de règlements d'emprunt, afin de permettre à la Ville de poursuivre la réalisation de ses projets
- Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés et éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus
- Encadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville
- Assurer un développement harmonieux de la Ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population
- S'assurer d'une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations
- Protéger et faire fructifier les liquidités de la Ville
- Financer adéquatement les régimes de retraite tout en respectant l'équité intergénérationnelle

Les politiques encadrent les pratiques de gestion financière et servent de guide à la prise de décision.

Elles sont résumées dans le cadre financier. Elles touchent :

- La gestion de la dette
- L'investissement
- La gestion des excédents de fonctionnement
- La fermeture des règlements d'emprunt
- La capitalisation des dépenses en immobilisations
- Le placement de l'encaisse
- Le financement des régimes de retraite

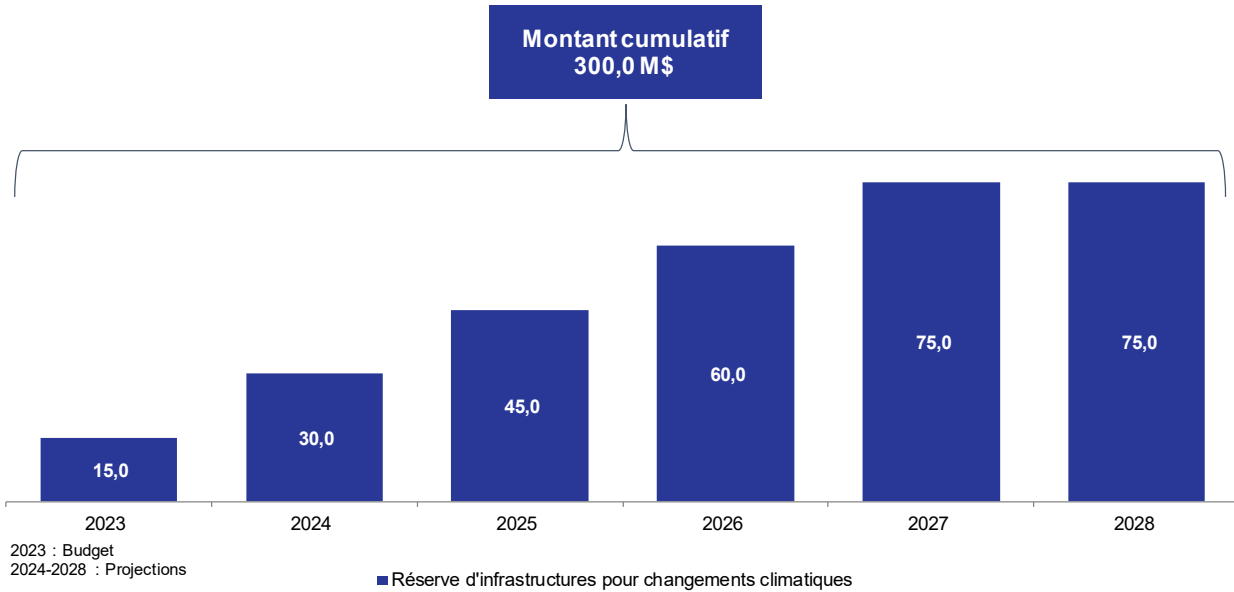


## INSTAURATION D'UNE RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le budget prévoit l'instauration d'une nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques qui vise à établir et à maintenir une réserve qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville. En 2023, la dotation de cette réserve est de 15,0 M\$.

Cette réserve atteindra 300,0 M\$ d'ici 2028.

### Réserve d'infrastructures pour changements climatiques (en millions de dollars)



## CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Les balises actuelles sont renforcées par les cibles suivantes :

- dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés à 70,0 % d'ici 2032;
- service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement à 10,0 % d'ici 2032;
- création d'une nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques pouvant atteindre 300,0 M\$.

Tableau 5 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
$\frac{\text{DETTE NETTE CONSOLIDÉE}}{\text{REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS}}$	Solde de la dette nette consolidée <sup>13</sup> par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés <sup>13</sup>	Limiter l'endettement	≤ 70,0 % en 2032
$\frac{\text{SERVICE DE LA DETTE NETTE}}{\text{REVENUS DE FONCTIONNEMENT}}$	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux revenus de fonctionnement	Mesurer l'ampleur des remboursements annuels de la Ville Un ratio inférieur à la limite autorisée dégage de la latitude pour la réalisation de nouveaux services aux citoyens	≤ 10,0 % en 2032
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Réserver les sommes suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mode de financement employé qui vise à établir et à maintenir une réserve pour infrastructures qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ Cible : 300 M\$
PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette en payant comptant des immobilisations	⇒ Maintien du niveau ⇒ 157,7 M\$/an récurrent
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	⇒ Maintien du niveau ⇒ 50,0 M\$/an récurrent
$\frac{\text{DETTE NETTE}}{\text{POTENTIEL FISCAL}}$	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	≤ 3,5 %

## PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur dix ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation de la réserve financière pour les infrastructures ainsi que celle pour le paiement de la dette, des autres réserves et excédents et de la maximisation de l'utilisation du financement externe.

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement, afin que le Programme décennal d'immobilisations et le budget de fonctionnement respectent ses engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

<sup>13</sup> Soit ceux de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

## EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉS ET AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Les fonds sont gérés en fonction de lois établies ou de règles municipales et sont intégrés au budget de la Ville. Ils sont composés :

- des excédents de fonctionnement affectés
- des réserves financières
- des fonds réservés
- de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté

Les excédents de fonctionnement affectés sont gérés en fonction des règles municipales et de la politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés (ex. : excédents de fonctionnement affectés aux opérations de déneigement, à l'autoassurance et à la prévoyance). Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant les fins de la création de ces excédents affectés.

**Tableau 6 – Excédents de fonctionnement affectés**  
(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2021	Dotation annuelle prévue 2023
<b>Excédents de fonctionnement affectés</b>		
Anciennes villes	0,5	-
Nouvelle Ville		
Déneigement	20,0	-
Autoassurance	8,7	-
Prévoyance	19,5	-
Équilibre budgétaire 2022	20,4	-
Budget d'investissement 2022	18,5	-
Programme Rénovation Québec (PRQ)	10,6	-
Contribution Académie St-Louis	1,8	-
Cession autres actifs	1,6	-
Autres (projets en cours, fermeture fonds de roulement)	<u>0,3</u>	-
Total nouvelle Ville	101,4	-
<b>Total excédents de fonctionnement affectés</b>	<b>101,9</b>	<b>-</b>

Les réserves financières sont constituées dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement (ex : réserve financière pour le déficit actuariel de l'ex-Québec, appui au développement économique, ACCORD Capitale-Nationale, etc.). Une réserve est créée par règlement du conseil. À compter de 2023, une nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques sera mise en place. Celle-ci vise à constituer une réserve de fonds pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

**Tableau 7 – Réserves financières**  
(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2021	Dotation annuelle prévue 2023
<b>Réserves financières</b>		
Déficit actuariel ex-Québec	252,5	9,0
Appui au développement économique	1,8	-
ACCORD Capitale-Nationale	0,2	-
Élections	0,3	1,3
Entrepreneuriat	2,4	-
Paieement de la dette	0,0	50,0
Grands événements	4,1	3,6
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements	3,0	1,5
<b>Total réserves financières</b>	<b>264,3</b>	<b>65,4</b>

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est dûment prévue dans des dispositions législatives (ex. : fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux, etc.).

**Tableau 8 – Fonds réservés**  
(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2021	Dotation annuelle prévue 2023
<b>Fonds réservés</b>		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	2,4	-
Cession d'immeubles industriels	2,9	-
Fonds local d'investissement	9,6	-
Fonds local de solidarité	0,3	-
Fonds stationnement	0,2	-
Fonds de parcs et de terrains de jeux	2,2	-
<b>Total fonds réservés</b>	<b>17,6</b>	<b>-</b>

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affecté à des fins spécifiques.

### Tableau 9 – Excédent de fonctionnement non affecté

(en millions de dollars)

<b>Excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2021</b>	<b>139,7</b>
<b>Décisions d'affectation prises au cours de l'année 2022</b>	
Renflouement de l'excédent affecté du fonds de prévoyance	(0,5)
Affectation pour les activités de déneigement d'agglomération	(1,1)
<b>CRÉATION DE SURPLUS AFFECTÉS : INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS</b>	
Infrastructures au Plan d'investissement	(35,0)
Viabilité hivernale	(5,0)
Protection de la canopée	(5,0)
Reprise et acquisition de terrains	(5,0)
<b>CRÉATION DE SURPLUS AFFECTÉS : PROGRAMMES</b>	
Plan d'action solidaire de la Stratégie de développement durable	(10,0)
Programme accès famille	(2,0)
Appropriation pour des acquisitions d'immeubles	(2,4)
Musée national des Beaux-arts de Québec - Subvention pour l'Espace Riopelle	(2,5)
Excédent de fonctionnement projeté pour 2022*	2,4
Affectation à l'équilibre budgétaire 2023	(28,3)
<b>Total des décisions d'affectations 2022</b>	<b>(94,4)</b>
<b>Excédent de fonctionnement accumulé non affecté projeté pour 2022</b>	<b>45,3</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022, incluant le renflouement de l'affectation pour les activités de déneigement de proximité de 7,9 M\$



# PROCESSUS DE PLANIFICATION ANNUELLE DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

## PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le processus budgétaire est destiné à assurer l'exercice d'un contrôle, l'obligation de rendre des comptes et la planification en matière de budget. La préparation du budget annuel, soumis à l'approbation du conseil municipal et du conseil d'agglomération, permet le contrôle démocratique des dépenses.

À la suite de son adoption, le budget peut être modifié par l'administration municipale par le biais de virements de fonds ou de crédits déjà votés. Par ailleurs, le conseil municipal peut modifier le budget global de la Ville, après son adoption, pour tenir compte de revenus supplémentaires (dons ou subventions) dont le versement est assuré. Il peut aussi préparer un budget supplémentaire pour combler un déficit. Une résolution par laquelle le conseil modifie le budget doit être transmise au MAMH selon les règles prescrites à cet effet. Également, le conseil doit adopter, avec un budget supplémentaire, un règlement imposant une taxe spéciale.

Le budget comprend les revenus et les dépenses prévus pour l'année à venir. En tant qu'outil de planification, le budget permet à la Ville d'analyser les conséquences de ses programmes, de ses politiques et de ses plans d'action en termes de revenus et de dépenses ainsi que les liens existants entre eux.

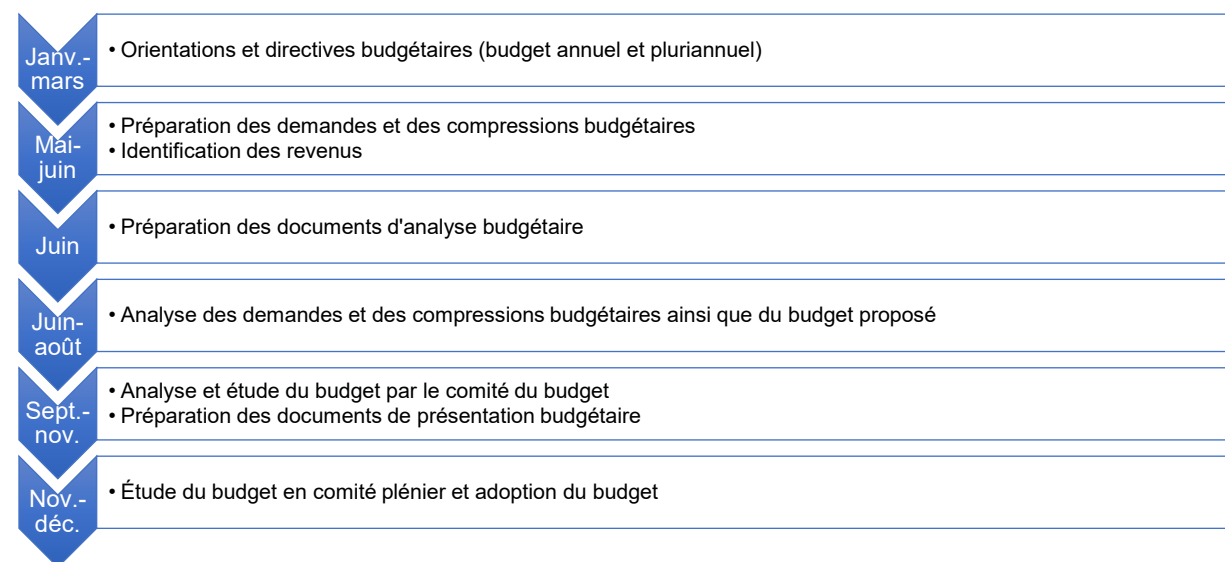
**Figure 2 – Planification budgétaire stratégique**



### Planification opérationnelle du budget

De manière séquentielle, le processus budgétaire de la Ville se déroule entre janvier et décembre.

**Figure 3 – Calendrier du budget**



## PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS<sup>14</sup>

L'élaboration du programme d'immobilisations passe, dans un premier temps, par l'évaluation de l'état des immobilisations de la Ville soit, leur désuétude et la récupération du retard en regard du maintien de leur pérennité. À cet effet, chacune des unités administratives évalue d'abord l'investissement nécessaire afin d'assurer le maintien des infrastructures de la Ville en bon état.

Par la suite, le programme d'immobilisations inclut les nouvelles infrastructures nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins. Les enveloppes des projets d'investissement déjà présentés, mais non réalisés sont réévaluées annuellement et intégrées au programme d'immobilisations lorsque requis.

Enfin, des orientations de travail sont transmises aux unités administratives, incluant les enveloppes budgétaires prévisionnelles, afin de leur permettre d'élaborer leurs projets d'investissement.

Une analyse exhaustive de l'ensemble des projets d'investissement est effectuée, dans le respect des enveloppes budgétaires accordées et de la capacité de réalisation des travaux d'investissement.

Ce processus d'évaluation et de planification est rigoureux. Il vise à répondre aux besoins et à éviter un sous-investissement dans les infrastructures.

### PRÉSENTATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Afin d'assurer un suivi optimal de la réalisation des travaux d'investissement, les projets du programme d'immobilisations sont sous la responsabilité de l'unité administrative qui évalue le besoin d'investissement.

### PRIORITÉS

Un des premiers objectifs de la Ville est d'assurer le renouvellement de ses infrastructures. Elle souhaite également améliorer la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'investissement.

**Figure 4 – Priorités du Programme décennal d'immobilisations**



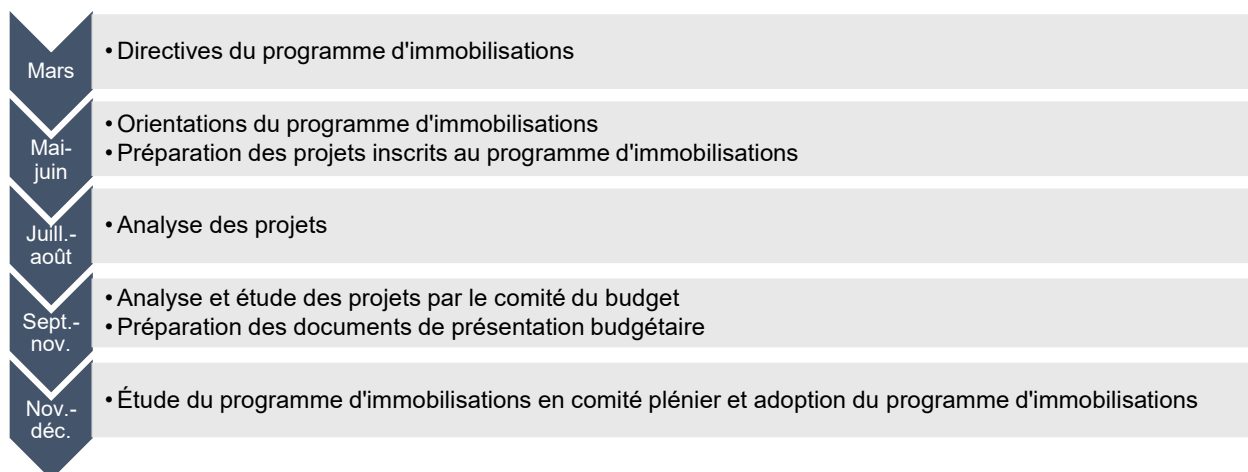
Conséquemment à ces objectifs, les critères de sélection des projets inscrits au programme d'immobilisations sont :

- La mise à l'étude, le niveau de préparation et d'analyse du projet;
- L'impact des projets sur le maintien de la pérennité des infrastructures. La séquence des travaux à effectuer est établie selon des analyses, notamment basées sur l'indice de vétusté des infrastructures;
- L'achèvement des projets déjà amorcés;
- Les répercussions des projets sur les services à la population et sa sécurité;
- La disponibilité de financement externe;
- Les nouveaux projets qui s'inscrivent dans un plan d'action adopté par le conseil municipal notamment la stratégie de développement durable et les nouveaux investissements requis pour les changements climatiques.

<sup>14</sup> Excluant les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

## PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT

Figure 5 – Calendrier du Programme décennal d'immobilisations



## IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits au programme d'immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

### Mode de financement influençant le budget de fonctionnement :

#### ➤ Emprunts à long terme

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement; c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

#### ➤ Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques

Le paiement comptant d'immobilisations est un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. Une nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques sera mise en place. Celle-ci vise à constituer une réserve de fonds pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

### Réserve financière pour le paiement de la dette

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

### Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement

#### ➤ Frais d'exploitation

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.



# Budget selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public







# PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES SELON LES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC

Cette section présente, en premier lieu, le rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire avec les revenus et les dépenses non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Par la suite, les prévisions budgétaires sont présentées sur une base consolidée, conformément aux NCSP, selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Elles regroupent les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Les ajustements requis afin de se conformer aux NCSP sont les suivants :

- l'ajout des apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues;
- l'ajout des revenus et des frais de gestion de placements de portefeuille;
- l'ajout de la charge d'amortissement des immobilisations des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville;
- l'ajout des charges autofinancées.

Au moment de la consolidation des budgets, les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats sont éliminées.

**Tableau 10 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP**  
(en millions de dollars)

		Budget de l'Administration municipale <sup>1</sup>				
		2019	2020	2021	2022	2023
<b>Revenus sur base budgétaire</b>	(2)	1 502,0	1 551,0	1 581,6	1 655,8	1 772,2
<b>Éléments de conciliation</b>						
Affectations fiscales		(64,8)	(64,3)	(105,7)	(78,5)	(91,0)
Revenus relatifs aux charges autofinancées		8,1	15,9	18,1	21,6	21,0
Revenus de placements de portefeuille		9,5	6,8	7,3	11,0	10,8
Apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues		20,1	23,0	22,8	33,6	12,1
Revenus d'investissement de sources externes		151,2	311,3	338,5	431,8	556,8
Paiements de transfert relatifs au service de dette à la charge de tiers		-	-	-	-	-
<b>Revenus conformément aux NCSP</b>	(3)	1 626,1	1 843,7	1 862,7	2 075,3	2 281,8
<b>Dépenses de fonctionnement sur base budgétaire</b>	(2)	1 502,0	1 551,0	1 581,6	1 655,8	1 772,2
<b>Éléments de conciliation</b>						
Affectations fiscales		(388,7)	(398,4)	(409,9)	(419,3)	(443,1)
Charges autofinancées		22,7	26,7	30,8	24,8	25,0
Frais de gestion de placements de portefeuille		0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
Amortissement des immobilisations		261,9	237,3	241,9	268,4	260,0
Dépenses de fonctionnement attribuables aux investissements		14,2	14,7	71,4	81,1	158,2
<b>Charges conformément aux NCSP</b>	(4)	1 412,9	1 432,1	1 516,7	1 611,6	1 773,1
<b>Excédent (déficit) sur base budgétaire</b>		-	-	-	-	-
<b>Excédent (déficit) conformément aux NCSP</b>		213,3	411,7	346,0	463,7	508,7

1. L'Administration municipale comprend les compétences d'agglomération et de nature locale

2. Revenus et dépenses tels que présentés dans le budget de la Ville voté au Conseil de Ville et au Conseil d'agglomération

3. Revenus de l'Administration municipale au rapport financier (Page S12, Ligne 22)

4. Charges de l'Administration municipale au rapport financier (Page S12, Ligne 34). Les charges comprennent l'amortissement des immobilisations

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023 (en millions de dollars)**

*Non audité*

		Budget					
		Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	Ajustements NCSP <sup>2</sup> consolidé	Budget NCSP <sup>2</sup> consolidé
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	3,2	1 231,8		1 233,6		1 233,6
Compensations tenant lieu de taxes	2		126,6		124,6		124,6
Quotes-parts	3	778,0		143,0	44,7		44,7
Transferts	4	85,2	81,1	53,1	221,3	14,0	235,3
Services rendus	5	54,7	30,0	88,1	172,8	6,6	179,4
Imposition de droits	6	0,1	51,9		52,0	0,1	52,1
Amendes et pénalités	7	8,9	12,6		21,5		21,5
Revenus de placements de portefeuille	8					10,8	10,8
Autres revenus d'intérêts	9	12,9	17,1	0,1	30,1		30,1
Autres revenus	10	2,2	0,2	3,7	4,2	0,3	4,5
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	945,2	1 551,3	288,0	1 904,8	31,8	1 936,6
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	192,7	34,1	55,1	523,4		523,4
Imposition de droits	16	0,7	1,4		2,1		2,1
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17					12,1	12,1
Autres	18	242,8	3,8		5,1		5,1
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	436,2	39,3	55,1	530,6	12,1	542,7
	22	1 381,4	1 590,6	343,1	2 435,4	43,9	2 479,3
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	78,6	163,1	34,9	159,6	15,2	174,8
Sécurité publique	24	248,5	225,7	0,0	256,8	16,4	273,2
Transport	25	182,8	323,0	227,0	460,5	138,8	599,3
Hygiène du milieu	26	148,0	257,5	0,0	272,4	89,9	362,3
Santé et bien-être	27	62,0	57,4	5,2	70,3	3,4	73,7
Aménagement, urbanisme et développement	28	48,2	125,3		119,1	19,7	138,8
Loisirs et culture	29	32,1	196,1		197,0	51,3	248,3
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	17,3	55,8	7,2	80,3		80,3
Effet net des opérations de restructuration	32						
	34	817,5	1 403,9	274,3	1 616,0	334,7	1 950,7
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	563,9	186,7	68,8	819,4	(290,8)	528,6

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023 (en millions de dollars)**

*Non audité*

		Budget					
		Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	Ajustements NCSP <sup>2</sup> consolidé	Budget NCSP <sup>2</sup> consolidé
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	563,9	186,7	68,8	819,4	(290,8)	528,6
Moins: revenus d'investissement	2	( 436,2 )	( 39,3 )	( 55,1 )	( 530,6 )	( 12,1 )	( 542,7 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	127,7	147,4	13,7	288,8	(302,9)	(14,1)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Amortissements	4					308,8	308,8
Produit de cession	5		8,5	0,0	8,5		8,5
(Gain) perte sur cession	6						
Réduction de valeur / Reclassement	7						
	8	-	8,5	0,0	8,5	308,8	317,3
<b>Propriétés destinées à la vente</b>							
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11	-	-	-	-	-	-
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>							
Remboursement ou produit de cession	12						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
	15	-	-	-	-	-	-
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	28,0	45,7	0,3	74,0		74,0
Remboursement de la dette à long terme	17	( 76,4 )	( 121,3 )	( 10,7 )	( 208,4 )		( 208,4 )
	18	(48,4)	(75,6)	(10,4)	(134,4)		(134,4)
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	( 59,3 )	( 98,2 )	( 0,5 )	( 158,0 )		( 158,0 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20						
Excédent de fonctionnement affecté	21	0,3	34,0		34,3	0,6	34,9
Réserves financières et fonds réservés	22	(9,4)	(13,7)	(2,4)	(25,5)	(6,5)	(32,0)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(10,9)	(2,4)	(0,4)	(13,7)		(13,7)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	(79,3)	(80,3)	(3,3)	(162,9)	(5,9)	(168,8)
	26	(127,7)	(147,4)	(13,7)	(288,8)	302,9	14,1
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	-	-	-	-	-	-

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public



# Budget de fonctionnement 2023



# Budget annuel de fonctionnement

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes. Il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population tels que le déneigement, la collecte des matières résiduelles, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement de ces services provient des taxes municipales et des compensations tenant lieu de taxes.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la Ville prévoit au budget 2023 des revenus au moins égaux aux dépenses.

Le budget 2023 totalise 1 772,2 M\$, soit une hausse de 116,4 M\$ (7,0 %) par rapport au précédent budget.

# SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES

**Tableau 11 – Sommaire des prévisions budgétaires**  
(en millions de dollars)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022**	2023	2023-2022
<b>REVENUS</b>							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 235,3	1 245,6	1 306,8	1 305,7	1 361,5	55,8	4,3 %
Quotes-parts	42,6	44,7	41,1	41,1	43,8	2,7	6,6 %
Transferts	118,6	74,4	89,5	80,3	87,1	6,8	8,5 %
Services rendus	48,2	58,7	69,9	71,8	84,8	13,0	18,1 %
Imposition de droits	52,6	66,5	63,8	44,0	52,0	8,0	18,2 %
Amendes et pénalités	16,3	17,1	18,4	21,4	21,6	0,2	0,9 %
Intérêts	14,1	9,9	27,9	12,4	30,0	17,6	141,9 %
Autres revenus	15,5	10,8	7,1	7,1	8,9	1,8	25,4 %
Affectations	66,6	88,3	92,1	72,0	82,5	10,5	14,6 %
<b>Total revenus</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 616,0</b>	<b>1 716,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>	<b>116,4</b>	<b>7,0 %</b>
<b>DÉPENSES</b>							
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	71,2	74,9	85,6	83,2	88,5	5,3	6,3 %
Citoyen et vitalité urbaine	138,7	162,7	198,3	196,7	215,5	18,8	9,6 %
Services de proximité	244,3	250,5	295,4	265,8	292,9	27,1	10,2 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	212,1	224,4	241,6	231,2	241,7	10,5	4,5 %
Infrastructures durables	<u>194,2</u>	<u>195,5</u>	<u>232,7</u>	<u>222,3</u>	<u>239,3</u>	<u>17,0</u>	7,7 %
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>860,4</b>	<b>908,1</b>	<b>1 053,6</b>	<b>999,2</b>	<b>1 077,9</b>	<b>78,7</b>	<b>7,9 %</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	37,8	36,4	27,4	26,3	24,5	-1,8	-6,9 %
Contributions aux organismes	132,6	138,3	144,6	144,7	151,7	7,0	4,8 %
Autres frais	<u>24,4</u>	<u>38,5</u>	<u>24,9</u>	<u>28,9</u>	<u>35,0</u>	<u>6,1</u>	21,3 %
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>194,8</b>	<b>213,2</b>	<b>196,9</b>	<b>199,9</b>	<b>211,2</b>	<b>11,3</b>	<b>5,6 %</b>
<b>Dépenses de financement</b>							
Service de la dette	289,0	282,4	298,1	299,0	310,4	11,4	3,8 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	-	-	-	15,0	15,0	-
Paieement comptant d'immobilisations (PCI)	<u>144,0</u>	<u>156,3</u>	<u>157,7</u>	<u>157,7</u>	<u>157,7</u>	-	-
<b>Total dépenses de financement</b>	<b>433,0</b>	<b>438,7</b>	<b>455,8</b>	<b>456,7</b>	<b>483,1</b>	<b>26,4</b>	<b>5,8 %</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 706,3</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>	<b>116,4</b>	<b>7,0 %</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>							
	<b>121,6</b>	<b>56,0</b>	<b>10,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>							
Revenus	29,6	32,5	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	<u>29,3</u>	<u>32,0</u>	<u>n/d</u>	<u>n/d</u>	<u>n/d</u>		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>121,9</b>	<b>56,5</b>	<b>10,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives





# Revenus





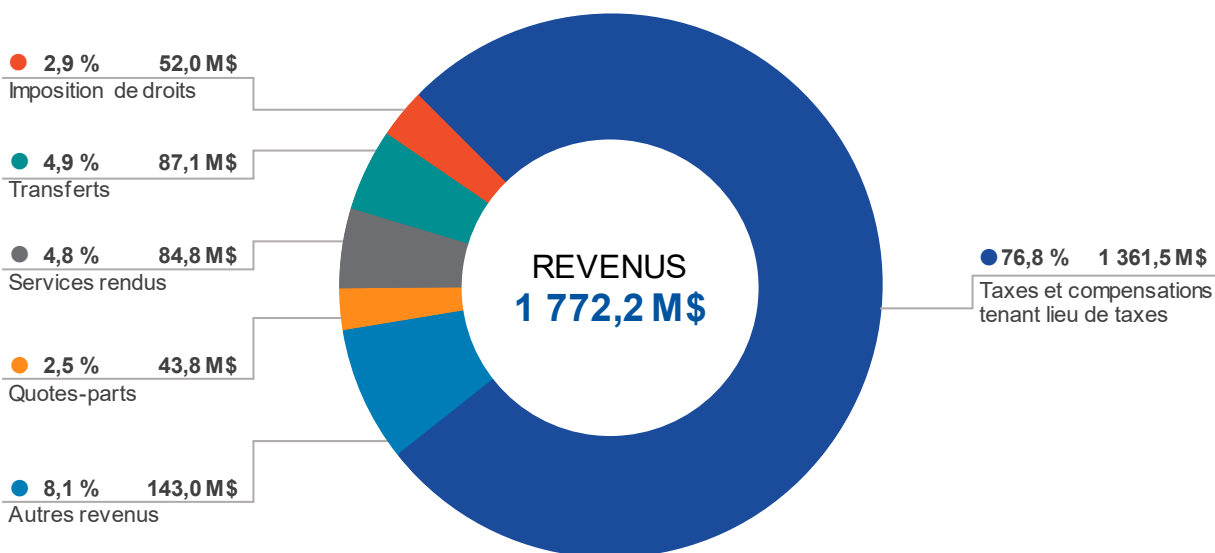


## SOMMAIRE DES REVENUS

Les revenus prévus en 2023 s'élèvent à 1 772,2 M\$, en hausse de 116,4 M\$ (7,0 %) par rapport au précédent budget.

### Graphique 4 – Provenance des revenus

(en millions de dollars)



Les revenus prévus par la Ville émanent des taxes et des compensations associées aux immeubles dans une proportion de 76,8 %. Les transferts provenant des autres paliers de gouvernement comptent pour 4,9 % des recettes alors que 4,8 % des revenus découlent des services rendus aux citoyens. Les revenus provenant des autres villes formant l'agglomération de Québec à titre de contribution aux dépenses d'agglomération comptent pour 2,5 %. Les autres revenus, qui représentent 11,0 % des recettes, sont constitués de l'émission de permis et des droits sur mutations immobilières, des amendes et pénalités, des revenus d'intérêts, de la cession d'actifs municipaux et des affectations de réserves et de fonds.

L'ajout de nouvelles constructions et les modifications aux immeubles existants expliquent des revenus de taxes supplémentaires de 25,1 M\$. L'indexation des taux de taxes représente quant à elle une augmentation de ces revenus de 30,8 M\$. Celle-ci a été limitée à 2,5 %, bien que l'inflation observée, calculée en fonction de la variation moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada pour la région métropolitaine de Québec du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août 2022, s'établit à 5,6 %.

Les revenus d'imposition de droits présentent une hausse de 8,0 M\$ par rapport au budget précédent. Cela s'explique principalement par l'ajout de paliers à la base d'imposition des droits sur mutations immobilières excédant 500 000 \$. On constate une hausse des revenus de transferts des gouvernements et des organismes de 6,8 M\$. Celle-ci est principalement attribuable à l'augmentation de la taxe sur l'hébergement découlant de la reprise du secteur touristique et à la majoration du partage de la croissance d'un point de la TVQ. Les revenus découlant des services rendus augmentent quant à eux de 13,0 M\$, notamment au niveau des revenus provenant des stationnements, des revenus d'ExpoCité, des revenus du centre de tri ainsi que ceux du nouveau centre de biométhanisation. Les revenus d'intérêts, d'amendes et de pénalités et les autres revenus, principalement constitués des ventes d'actifs municipaux, sont également en hausse de 19,6 M\$. Les revenus de quotes-parts sont en hausse de 2,7 M\$. Enfin, la hausse de 10,5 M\$ des

revenus d'affectations s'explique principalement par une diminution du niveau requis pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

**Tableau 12 – Revenus**  
(en millions de dollars)

REVENUS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022	2023	2023-2022
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 235,3	1 245,6	1 306,8	1 305,7	1 361,5	55,8	4,3 %
Quotes-parts	42,6 <sup>(1)</sup>	44,7	41,1	41,1	43,8	2,7	6,6 %
Transferts	118,6	74,4	89,5	80,3	87,1	6,8	8,5 %
Services rendus	48,2	58,7	69,9	71,8	84,8	13,0	18,1 %
Imposition de droits	52,6	66,5	63,8	44,0	52,0	8,0	18,2 %
Amendes et pénalités	16,3	17,1	18,4	21,4	21,6	0,2	0,9 %
Intérêts	14,1	9,9	27,9	12,4	30,0	17,6	141,9 %
Autres revenus	15,5 <sup>(2)</sup>	10,8	7,1	7,1	8,9	1,8	25,4 %
Affectations	66,6 <sup>(2)</sup>	88,3	92,1	72,0	82,5	10,5	14,6 %
<b>Total revenus</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 616,0</b>	<b>1 716,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>	<b>116,4</b>	<b>7,0 %</b>

\*Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

(1) Les revenus de quotes-parts, pour l'année 2020, ne tiennent pas compte de la décision de la Cour d'appel du Québec du 14 septembre 2021 et sont non redressés. Le rapport financier de l'exercice 2021, quant à lui, présente les revenus de quotes-parts comparatifs de l'année 2020 redressés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public

## PARTENARIAT ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES MUNICIPALITÉS

À l'automne 2019, les municipalités et le gouvernement du Québec ont conclu le *Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. Avec la mise à jour des données, il est prévu que l'entente apportera à la Ville de Québec 405,5 M\$ de 2020 à 2024. Une des composantes de l'accord porte sur le partage de la croissance d'un point de TVQ. En 2023, le partenariat se traduira par 78,0 M\$ à la Ville, dont 8,7 M\$ en lien avec le partage de la croissance d'un point de TVQ.

**Tableau 13 – Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024 : Ville de Québec**  
(en millions de dollars)

Partenariat Québec-Municipalités	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
Dotation spéciale de fonctionnement 2020	-	4,5	-	-	-	-	<b>4,5</b>
Partage associé à la croissance d'un point de TVQ*	-	-	4,3	7,0	8,7	28,2	<b>48,2</b>
Reconduction de mesures fiscales et quasi fiscales	35,7	42,6	44,3	34,4	39,8	47,3	<b>208,4</b>
Reconduction de la subvention à la Capitale-Nationale	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	<b>39,0</b>
Reconduction de mesures du Fonds régions et ruralité et prolongation du Fonds de la région Capitale-Nationale	16,7	18,6	21,7	21,7	21,7	21,7	<b>105,4</b>
<b>Total</b>	<b>60,2</b>	<b>73,5</b>	<b>78,1</b>	<b>70,9</b>	<b>78,0</b>	<b>105,0</b>	<b>405,5</b>

\* Estimation de la Ville de Québec basée sur les données projetées par l'UMQ en avril 2022

## TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les taxes municipales provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

### BUDGET

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes prévus en 2023 atteignent 1 361,5 M\$, soit une variation de 55,8 M\$ (4,3 %) par rapport au budget 2022. Ces revenus sont essentiellement liés à la valeur foncière des immeubles. Ils représentent 76,8 % du total des revenus, soit une proportion équivalente à celle du budget 2022.

**Tableau 14 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes**  
(en millions de dollars)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	2020	2021	Projeté* 2022	Budget		Écart	
				2022	2023	2023-2022	
<b>Taxes et tarifications</b>							
Taxes foncières générales	933,5	943,5	994,4	990,8	1 036,1	45,3	4,6 %
Gestion eau potable et eaux usées	112,0	111,7	117,0	117,0	121,8	4,8	4,1 %
Gestion des matières résiduelles	66,9	67,3	70,4	70,4	73,0	2,6	3,7 %
<b>Compensations tenant lieu de taxes</b>							
Gouv. du Québec et ses entreprises	35,3	33,8	31,1	31,1	31,9	0,8	2,6 %
Réseaux de la santé et de l'éducation	55,6	58,8	62,7	62,7	66,2	3,5	5,6 %
Gouv. du Canada et ses entreprises	24,1	22,0	22,9	25,4	23,7	-1,7	-6,7 %
<b>Autres sources de revenus</b>							
Centres d'urgence 911	3,0	3,4	3,2	3,2	3,2	0,0	0,0 %
Autres revenus	4,9	5,1	5,1	5,1	5,6	0,5	9,8 %
<b>Total taxes et compensations tenant lieu de taxes</b>	<b>1 235,3</b>	<b>1 245,6</b>	<b>1 306,8</b>	<b>1 305,7</b>	<b>1 361,5</b>	<b>55,8</b>	<b>4,3 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 30,8	<b>Hausse générale des taxes limitée à 2,5 %</b>
↑ 68,9	Majoration de 5,6 % des taux de taxation applicables aux immeubles résidentiels et non résidentiels, calculée en fonction de la variation moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec du 1er septembre au 31 août 2022
↓ -38,1	Limitation de la hausse générale des taxes à 2,5 % afin de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation. Cela représente un allègement fiscal de 38,1 M\$
↑ 25,1	<b>Ajouts au rôle</b>
	Nouvelles constructions et transformations des immeubles existants
↓ -0,1	<b>Ajustement des taxes foncières relatives aux dettes des anciennes villes</b>
	Diminution des montants de taxes requis pour financer le remboursement des dépenses relatives aux dettes contractées par chacune des anciennes municipalités
↑ 55,8	<b>Taxes et compensations tenant lieu de taxes</b>





## SOURCES DE VARIATION DES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les taux de taxation et de compensations sont ajustés annuellement, afin de tenir compte de deux facteurs.

### Hausse des taxes résidentielles et non résidentielles en fonction de l'inflation

Depuis 2019, le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août précédent l'exercice visé. Exceptionnellement cette année, le taux de taxation imposé aux propriétaires d'immeubles résidentiels et non résidentiels est limité à 2,5 %.

*L'IPC observé au 31 août 2022 est de 5,6 %. Par ailleurs, le taux d'indexation des taxes résidentielles et non résidentielles appliqué en 2023 est limité à 2,5 % afin de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation*

IPC (1 <sup>er</sup> septembre au 31 août)	2020-2021	2021-2022	Variation annuelle (taux d'inflation)
Québec-RMR (indice)*	134,2	141,8	5,6 %

\* Indice mensuel, Statistique Canada  
Calcul arrondi au dixième près, Ville de Québec

Cette méthode comporte les avantages suivants :

- basée sur la hausse réelle du coût de la vie, elle évite tout écart entre les prévisions d'inflation et la réalité, elle est donc prévisible pour les citoyens et les entreprises;
- utilise l'indice qui porte sur le territoire de Québec (RMR) qui correspond à celui assumé par les citoyens de la ville;
- permet d'intégrer tous les événements récents qui peuvent avoir un impact sur l'indice des prix à la consommation, soit jusqu'au 31 août 2022.

### Variation de la contribution pour le remboursement des dettes des anciennes villes

La *Loi sur les fusions municipales* de 2002 prévoit que les dettes contractées par chacune des anciennes municipalités doivent demeurer à la charge des propriétaires d'immeubles situés dans chacun des anciens territoires. La Ville ajuste donc annuellement le taux de la taxe foncière de chaque secteur en fonction de la variation des dépenses relatives à ces dettes.

En 2023, huit des onze municipalités ayant fait l'objet du regroupement de 2002 ont entièrement remboursé les dettes qu'elles avaient contractées avant les fusions décrétées par le gouvernement du Québec.

## VARIATION DU COMPTE DE TAXES SELON CHACUNE DES ANCIENNES VILLES

Tableau 15 – Variation de la facture de taxes en 2023 de la résidence unifamiliale moyenne<sup>15</sup> de 293 000 \$<sup>16</sup>

Selon l'évaluation moyenne : 293 000 \$												
	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne
Facture de taxes 2022												
Taxe foncière générale	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$
Taxe pour les dettes ex-villes					15 \$	126 \$		1 \$		8 \$		41 \$
Tarifications	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$
<b>Facture de taxes totale 2022</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>3 000 \$</b>	<b>3 111 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 986 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 993 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>3 026 \$</b>
Facture de taxes 2023												
Taxe foncière générale	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$	2 581 \$
Taxe pour les dettes ex-villes						124 \$		1 \$		8 \$		40 \$
Tarifications	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$	479 \$
<b>Facture de taxes totale 2023</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 184 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 061 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 068 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>3 100 \$</b>
<b>Variation totale de la facture de taxes en 2023</b>	<b>75 \$</b> 2,5 %	<b>75 \$</b> 2,5 %	<b>75 \$</b> 2,5 %	<b>75 \$</b> 2,5 %	<b>60 \$</b> 2,0 %	<b>73 \$</b> 2,3 %	<b>75 \$</b> 2,5 %	<b>75 \$</b> 2,5 %	<b>75 \$</b> 2,5 %	<b>75 \$</b> 2,5 %	<b>75 \$</b> 2,5 %	<b>74 \$</b> 2,4 %

- La facture de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne de 293 000 \$ est de 3 100 \$, en hausse de 74 \$ (2,4 %) par rapport à 2022. Cette augmentation correspond à la combinaison de l'indexation de 2,5 % et de la diminution des taxes destinées au remboursement des dettes des anciennes municipalités de -0,1 %.

<sup>15</sup> Incluant condominiums

<sup>16</sup> Valeur au dépôt du rôle d'évaluation foncière 2022-2024

## QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération. Ces dépenses assurent la prestation de services essentiels destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération.

### BUDGET

Les revenus de quotes-parts prévus en 2023 atteignent 43,8 M\$, soit une variation de 2,7 M\$ (6,6 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 16 – Quotes-parts**  
(en millions de dollars)

QUOTES-PARTS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022	2023	2023-2022
L'Ancienne-Lorette	15,7 <sup>(1)</sup>	16,4	15,0	15,0	15,9	0,9	6,0 %
Saint-Augustin-de-Desmaures	26,9 <sup>(1)</sup>	28,3	26,1	26,1	27,9	1,8	6,9 %
<b>Total quotes-parts</b>	<b>42,6</b>	<b>44,7</b>	<b>41,1</b>	<b>41,1</b>	<b>43,8</b>	<b>2,7</b>	<b>6,6 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

(1) Les revenus de quotes-parts, pour l'année 2020, ne tiennent pas compte de la décision de la Cour d'appel du Québec du 14 septembre 2021 et sont non redressés. Le rapport financier de l'exercice 2021, quant à lui, présente les revenus de quotes-parts comparatifs de l'année 2020 redressés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 2,7 Quotes-parts</b>	
↑ 2,6	Variation des dépenses nettes d'agglomération incluant les ajustements découlant de la décision de la Cour d'appel
↑ 0,8	Ajustements découlant de la décision de la Cour d'appel sur la contribution aux dépenses mixtes
↓ -0,7	Variation du potentiel fiscal
<b>↑ 2,7 Quotes-parts</b>	

**Tableau 17 – Synthèse des quotes-parts d'agglomération au budget 2023**

	2023	2023	
	Budget d'agglomération	Quotes-parts d'agglomération des villes reconstituées	% attribuable aux villes reconstituées
<b>Quotes-parts d'agglomération selon le potentiel fiscal <sup>(1) (2)</sup></b>	<b>777 990 406</b>	<b>51 528 638</b>	<b>6,6 %</b>
Quotes-parts des dépenses nettes à 100 % d'agglomération selon le potentiel fiscal	579 366 408	38 373 175	
<b>Partage des dépenses mixtes nettes</b>			
Quotes-parts sur les dépenses mixtes nettes selon le potentiel fiscal	198 623 998	13 155 463	
<b>Financement des quotes-parts</b>			
Montant équivalent à la contribution financière du gouvernement du Québec pour accompagner la Ville dans son rôle de capitale nationale		(7 000 000)	
Limitation de la quote-part par la Ville de Québec pour 2023 <sup>(3)</sup>		(1 568 463)	
Contribution plafonnée des villes reconstituées aux dépenses mixtes nettes		4 587 000	
<b>Quotes-parts subventionnées avant contribution spéciale pour T.E.C.Q.</b>	<b>777 990 406</b>	<b>42 960 175</b>	<b>5,5 %</b>
Contribution spéciale pour T.E.C.Q. - Ville de L'Ancienne-Lorette		336 922	
Contribution spéciale pour T.E.C.Q. - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures		511 348	
<b>Quotes-parts subventionnées incluant la contribution spéciale pour T.E.C.Q.</b>		<b>43 808 445</b>	
<b>Quotes-parts 2023 subventionnées (16,6 %)</b>		<b>(8 568 463)</b>	
<b>Répartition des quotes-parts</b>			
Quote-part Ville de Québec		734 181 961	
Quotes-parts des villes reconstituées		43 808 445	
<b>Total des quotes-parts d'agglomération au budget 2023</b>		<b>777 990 406</b>	

(1) Montant établi conformément aux principes énoncés par la Cour d'appel

(2) Budget des dépenses d'agglomération net des revenus d'agglomération

(3) Montant auquel s'ajoutent 3,1 M\$ provenant du transfert des dépenses d'équipements d'intérêt collectif et des voies de circulation d'agglomération à la suite du rapport Mireault

**Tableau 18 – Variation des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées**

Quotes-parts subventionnées 2022	14 958 436	26 188 181	41 146 617
Quotes-parts subventionnées 2023	15 949 900	27 858 545	43 808 445
<b>Variation en \$ pour 2023 des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées</b>	<b>991 464</b>	<b>1 670 364</b>	<b>2 661 828</b>
<b>Variation en % pour 2023 des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées</b>	<b>6,6 %</b>	<b>6,4 %</b>	<b>6,5 %</b>

## TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement. Ils sont généralement destinés à des fins précises, à l'exception des transferts de droits sur les divertissements.

### BUDGET

Les revenus de transferts prévus en 2023 atteignent 87,1 M\$, soit une variation de 6,8 M\$ (8,5 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 19 – Transferts**

(en millions de dollars)

TRANSFERTS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022	2023	2023-2022
Contribution au service de la dette	13,0	13,5	12,9	13,4	14,5	1,1	8,2 %
Subvention à titre de capitale nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	16,2	0,0	0,0 %
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	0,0	0,0 %
Gestion des matières résiduelles	15,5	18,4	15,1	19,6	18,0	-1,6	-8,2 %
Destination Québec cité	7,5	14,3	32,1	17,9	23,5	5,6	31,3 %
Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024	4,5	4,3	7,0	7,1	8,7	1,6	22,5 %
Aide financière en lien avec la pandémie	55,7	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 %
Autres	1,4	2,2	1,4	1,3	1,4	0,1	7,7 %
<b>Total transferts</b>	<b>118,6</b>	<b>74,4</b>	<b>89,5</b>	<b>80,3</b>	<b>87,1</b>	<b>6,8</b>	<b>8,5 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 1,1 Contribution au service de la dette</b>	
↑ 1,1	Hausse des taux d'intérêt applicables aux subventions versées à l'égard du service de la dette
<b>↓ -1,6 Gestion des matières résiduelles</b>	
↓ -1,6	Diminution des compensations provenant de Recyc-Québec pour la collecte sélective des matières recyclables, compte tenu de l'augmentation des revenus de l'année de référence, soit 2022, pour le volet tri et conditionnement
<b>↑ 5,6 Destination Québec cité</b>	
↑ 5,6	Augmentation provenant essentiellement de la taxe sur l'hébergement à la suite de la reprise des activités touristiques
<b>↑ 1,6 Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024</b>	
↑ 1,6	Augmentation du montant versé, en 2023, pour le partage associé à la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec prévu à l'entente de partenariat entre les municipalités et le gouvernement du Québec 2020-2024
<b>↑ 0,1 Autres</b>	
↑ 0,1	Divers éléments
<b>↑ 6,8 Transferts</b>	



## SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec).

## BUDGET

Les revenus de services rendus prévus en 2023 atteignent 84,8 M\$, soit une variation de 13,0 M\$ (18,1 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 20 – Services rendus**

(en millions de dollars)

SERVICES RENDUS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022	2023	2023-2022
Organismes municipaux	3,8	4,0	4,1	4,1	4,5	0,4	9,8 %
Destination Québec cité	1,1	1,2	0,8	1,9	2,1	0,2	10,5 %
Stationnements	8,2	8,6	10,4	13,2	15,3	2,1	15,9 %
Vente de vapeur	3,9	4,3	4,4	4,4	4,6	0,2	4,5 %
ExpoCité	2,6	2,5	3,5	5,5	7,0	1,5	27,3 %
Gestion du Centre Vidéotron	2,9	2,9	4,4	4,4	4,9	0,5	11,4 %
Loisirs et culture	2,3	3,1	5,8	5,8	6,2	0,4	6,9 %
Loyers	2,0	1,9	1,8	1,8	2,3	0,5	27,8 %
Centre de tri	5,5	11,6	11,6	6,3	9,4	3,1	49,2 %
Centre de biométhanisation	0,0	0,0	0,0	1,2	4,1	2,9	241,7 %
Autres	15,9	18,6	23,1	23,2	24,4	1,2	5,2 %
<b>Total services rendus</b>	<b>48,2</b>	<b>58,7</b>	<b>69,9</b>	<b>71,8</b>	<b>84,8</b>	<b>13,0</b>	<b>18,1 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022



## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 0,4 Organismes municipaux</b>	
↑ 0,2	Frais payés par les utilisateurs du système de radiocommunication de la Ville
↑ 0,2	Divers éléments
<b>↑ 0,2 Destination Québec cité</b>	
↑ 0,2	Divers éléments
<b>↑ 2,1 Stationnements</b>	
↑ 2,1	Ajustements tarifaires aux services de stationnement offerts par la ville
<b>↑ 0,2 Vente de vapeur</b>	
↑ 0,2	Indexation des revenus selon les contrats
<b>↑ 1,5 ExpoCité</b>	
↑ 1,3	Reprise de la tenue d'événements
↑ 0,2	Nouveau mandant d'exploitation de l'Espace 400 <sup>e</sup>
<b>↑ 0,5 Gestion du Centre Vidéotron</b>	
↑ 0,5	Augmentation des revenus provenant des redevances sur les billets de spectacle et des autres revenus connexes à la suite de la reprise de la tenue d'événements
<b>↑ 0,4 Loisirs et culture</b>	
↑ 0,4	Reprise des activités de loisirs et indexation des tarifs
<b>↑ 0,5 Loyers</b>	
↑ 0,5	Nouveaux baux et réduction de l'allègement accordé pour la location de terrasses
<b>↑ 3,1 Centre de tri</b>	
↑ 3,1	Hausse du volume traité et amélioration du prix en raison de la qualité des matières produites
<b>↑ 2,9 Centre de biométhanisation</b>	
↑ 2,9	Revenus provenant de la vente de biogaz à la suite du démarrage des opérations du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
<b>↑ 1,2 Autres</b>	
↑ 0,9	Hausse des compensations provenant du ministère de la Sécurité publique pour les services spécialisés du SPVQ en soutien à la population
↑ 0,3	Divers éléments
<b>↑ 13,0 Services rendus</b>	

## IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

### BUDGET

Les revenus provenant de droits devraient atteindre 52,0 M\$ en 2023, soit une variation de 8,0 M\$ (18,2 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 21 – Imposition de droits**  
(en millions de dollars)

IMPOSITION DE DROITS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021	2022	2022	2023	2023-2022	
Droits sur mutations immobilières	44,4	57,1	55,0	35,3	43,3	8,0	22,7 %
Licences et permis	8,2	9,4	8,8	8,7	8,7	0,0	0,0 %
<b>Total imposition de droits</b>	<b>52,6</b>	<b>66,5</b>	<b>63,8</b>	<b>44,0</b>	<b>52,0</b>	<b>8,0</b>	<b>18,2 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

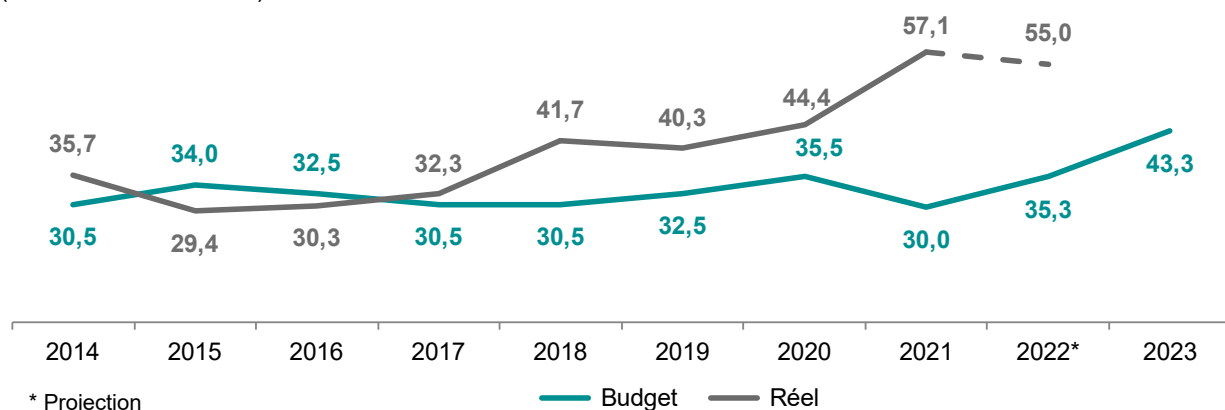
Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 8,0	<b>Droits sur mutations immobilières</b>
↑ 8,0	Ajout de paliers supplémentaires à la base d'imposition des droits sur mutations immobilières pour les transactions excédant 500 000 \$
↑ 8,0	<b>Imposition de droits</b>

### DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières prévus en 2023 atteignent 43,3 M\$, soit une variation de 8,0 M\$ (22,7 %) par rapport au précédent budget.

**Graphique 5 – Droits sur mutations immobilières**  
(en millions de dollars)



## AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



### BUDGET

Les revenus d'amendes et de pénalités prévus en 2023 atteignent 21,6 M\$, soit une variation de 0,2 M\$ (0,9 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 22 – Amendes et pénalités**

(en millions de dollars)

AMENDES ET PÉNALITÉS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022	2023	2023-2022
Amendes et pénalités	16,3	17,1	18,4	21,4	21,6	0,2	0,9 %

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

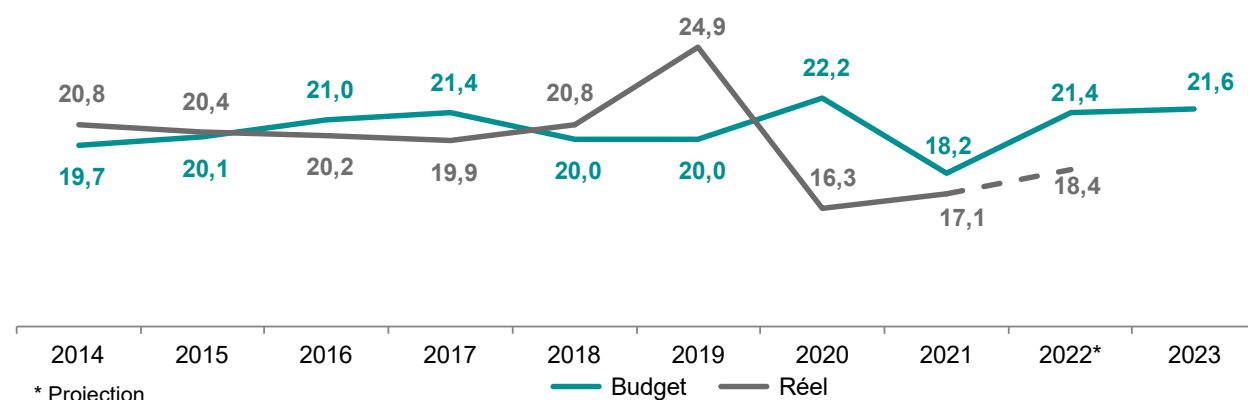
### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 0,2 Amendes et pénalités	
↑ 0,2	Hausse des constats d'infractions émis en raison du rétablissement graduel des déplacements sur le territoire de la ville
↑ 0,2 Amendes et pénalités	

**Graphique 6 – Amendes et pénalités**

(en millions de dollars)



## INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

### BUDGET

Les revenus d'intérêts prévus en 2023 atteignent 30,0 M\$, soit une variation de 17,6 M\$ (141,9 %) par rapport au précédent budget.

#### Tableau 23 – Intérêts

(en millions de dollars)

INTÉRÊTS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022	2023	2023-2022
Intérêts sur placements	11,7	8,3	23,0	7,5	25,0	17,5	233,3 %
Intérêts sur débiteurs	2,4	1,6	4,9	4,9	5,0	0,1	2,0 %
<b>Total intérêts</b>	<b>14,1</b>	<b>9,9</b>	<b>27,9</b>	<b>12,4</b>	<b>30,0</b>	<b>17,6</b>	<b>141,9 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 17,5 Intérêts sur placements</b>	
↑ 17,5	Hausse des taux d'intérêt sur les placements
<b>↑ 0,1 Intérêts sur débiteurs</b>	
↑ 0,1	Augmentation des revenus d'intérêts sur les sommes dues à la Ville découlant de l'indexation des montants facturés
<b>↑ 17,6 Intérêts</b>	



## AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



### BUDGET

Les autres revenus prévus en 2023 atteignent 8,9 M\$, soit une variation de 1,8 M\$ (25,4 %) par rapport au précédent budget.

#### Tableau 24 – Autres revenus

(en millions de dollars)

AUTRES REVENUS	2020	2021	Projeté* 2022	Budget		Écart	
				2022	2023	2023-2022	
Ventes d'actifs municipaux	12,8	8,5	6,0	6,0	8,0	2,0	33,3 %
Autres revenus	2,7 <sup>(1)</sup>	2,3	1,1	1,1	0,9	-0,2	-18,2 %
<b>Total autres revenus</b>	<b>15,5</b>	<b>10,8</b>	<b>7,1</b>	<b>7,1</b>	<b>8,9</b>	<b>1,8</b>	<b>25,4 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

(1) Résultats redressés en 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 2,0 <b>Ventes d'actifs municipaux</b>	
↑ 2,0	Efforts additionnels de mise en marché pour contribuer à l'équilibre budgétaire
↓ -0,2 <b>Autres revenus</b>	
↓ -0,2	Ajustements au réel
↑ 1,8 <b>Autres revenus</b>	

## AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

### BUDGET

Les revenus d'affectation prévus en 2023 atteignent 82,5 M\$, soit une variation de 10,5 M\$ (14,6 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 25 – Affectations**

(en millions de dollars)

AFFECTATIONS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022	2023	2023-2022
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	4,3	35,7	20,4	20,4	28,3	7,9	38,7 %
Réserve neige	-	-	9,0	-	-	-	-
Fonds de prévoyance	6,0	-	11,0	-	-	-	-
Réserve financière pour le paiement de la dette	49,9	50,3	49,9	49,8	46,6	-3,2	-6,4 %
Réserve financière pour les grands événements	-	-	-	-	3,6	3,6	-
Plan d'action solidaire	-	-	-	-	1,5	1,5	-
Politique de viabilité hivernale	-	-	-	-	0,7	0,7	-
Autres affectations	6,4 <sup>(1)</sup>	2,3	1,8	1,8	1,8	-	-
<b>Total affectations</b>	<b>66,6</b>	<b>88,3</b>	<b>92,1</b>	<b>72,0</b>	<b>82,5</b>	<b>10,5</b>	<b>14,6 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

(1) Résultats redressés en 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 7,9</b>	<b>Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté</b>
↑ 7,9	Utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté requis pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire
<b>↓ -3,2</b>	<b>Réserve financière pour le paiement de la dette</b>
↓ -3,2	Diminution de l'utilisation de la réserve financière destinée aux remboursements d'emprunts lors des refinancements
<b>↑ 3,6</b>	<b>Réserve financière pour les grands événements</b>
↑ 3,6	Utilisation du solde de la réserve financière des grands événements
<b>↑ 1,5</b>	<b>Plan d'action solidaire</b>
↑ 1,5	Affectation pour des actions visées par le Plan d'action solidaire
<b>↑ 0,7</b>	<b>Politique de viabilité hivernale</b>
↑ 0,7	Affectation pour le déploiement d'un système de télémétrie pour les opérations de déneigement
<b>↑ 10,5</b>	<b>Affectations</b>

# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX REVENUS

## COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

### TAXES RÉSIDENTIELLES

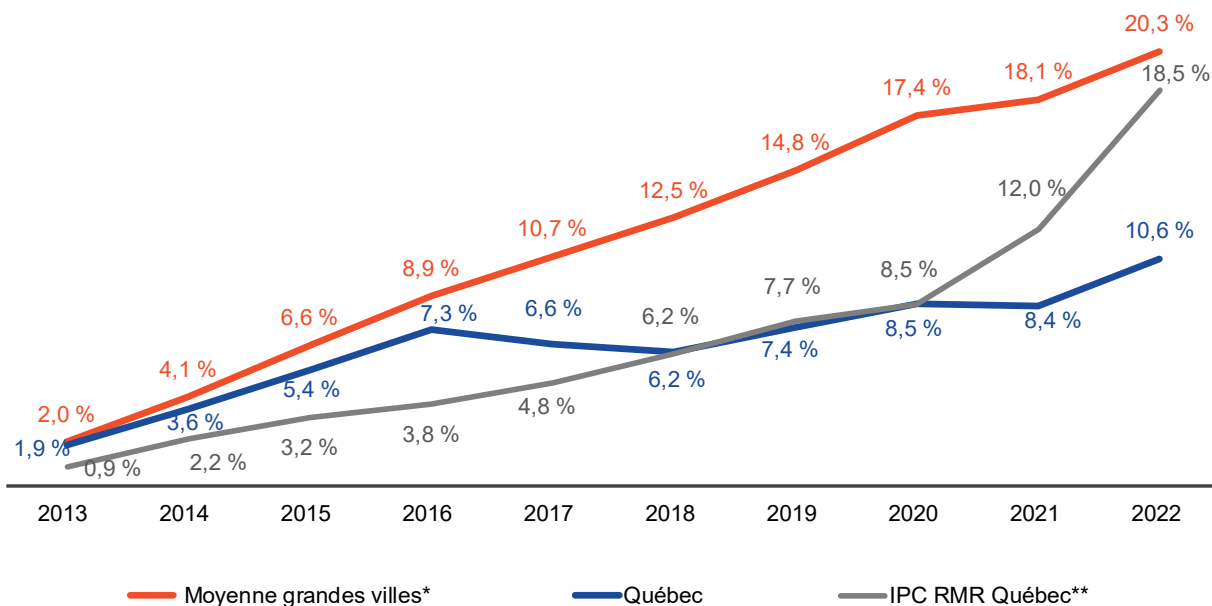
La Ville augmente les taux de taxation résidentielle en utilisant comme base de référence le taux d'inflation.

Entre 2013 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation projetée comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti, afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation observée. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité. Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens.

Pour 2023, l'indexation des taux de taxes aurait été fixée à 5,6 % en fonction de l'inflation observée. Afin de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation, l'indexation est limitée à 2,5 %.

De 2013 à 2022, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 10,6 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 20,3 %, soit près du double de celle de la Ville.

**Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\* de la province de Québec**



\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

\*\* Statistique Canada

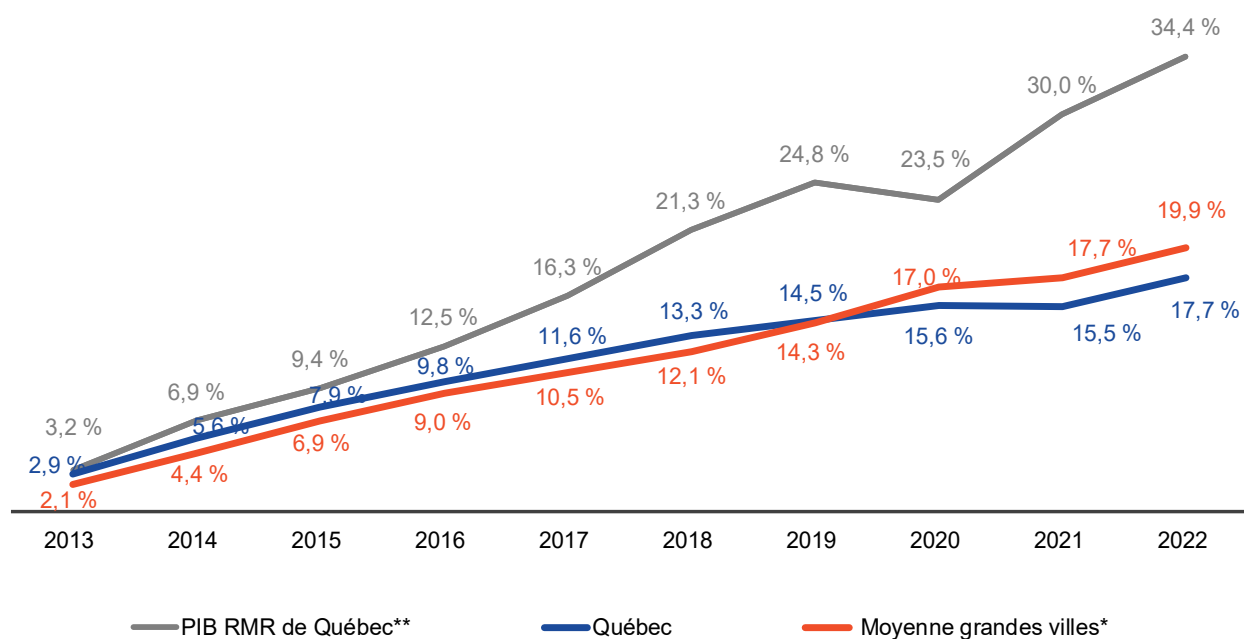
## TAXES NON RÉSIDENTIELLES

Entre 2013 et 2016, la Ville a augmenté le niveau de taxation des immeubles non résidentiels à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée, afin d'éviter d'accentuer l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens.

Pour 2023, l'indexation des taux de taxes aurait été fixée à 5,6 % en fonction de l'inflation observée. Afin de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation, l'indexation est limitée à 2,5 %.

De 2013 à 2022, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 17,7 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 19,9 %, soit 12,5 % supérieure à celle de la Ville.

**Graphique 8 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\* de la province de Québec**



\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

\*\* Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

## COMPARAISON DE L'ÉCART ENTRE LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS DES GRANDES VILLES QUÉBÉCOISES

La comparaison de ratios entre les taux résidentiels et non résidentiels de chaque municipalité peut s'avérer utile dans l'analyse des charges fiscales résidentielles et non résidentielles. Ces taux représentent l'ensemble des revenus de taxation, incluant ceux relatifs aux tarifications fiscales, par rapport aux valeurs imposables, par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Sur la base des budgets adoptés en 2022, la Ville de Québec imposait une charge fiscale 3,13 fois plus élevée aux propriétaires d'immeubles non résidentiels qu'à ceux qui possèdent des immeubles résidentiels pour le même montant d'évaluation, soit sous la moyenne des taux imposés par les cinq plus grandes villes du Québec. Depuis 2019, afin d'éviter d'augmenter l'écart du fardeau fiscal entre les propriétaires des deux catégories d'immeubles, la Ville limite la hausse des taxes pour les immeubles non résidentiels à l'inflation observée, comme pour la catégorie résidentielle.

**Tableau 26 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2022**  
(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Municipalité	Résidentiel	Non résidentiel	Ratio NR/R**
Gatineau	1,2273	2,8563	2,33
<b>Québec</b>	1,1473	3,5873	3,13
Laval	0,7969	2,6624	3,34
Longueuil	0,8259	2,7652	3,35
Montréal	0,7831	3,6356	4,64
<b>Moyenne*</b>	0,9561	3,1014	3,24

\* Les moyennes résidentielles et non résidentielles sont non pondérées

\*\* Ratio = taux non résidentiel / taux résidentiel

Sources : MAMH, Rapports financiers prévisionnels et Évaluation foncière





# Dépenses



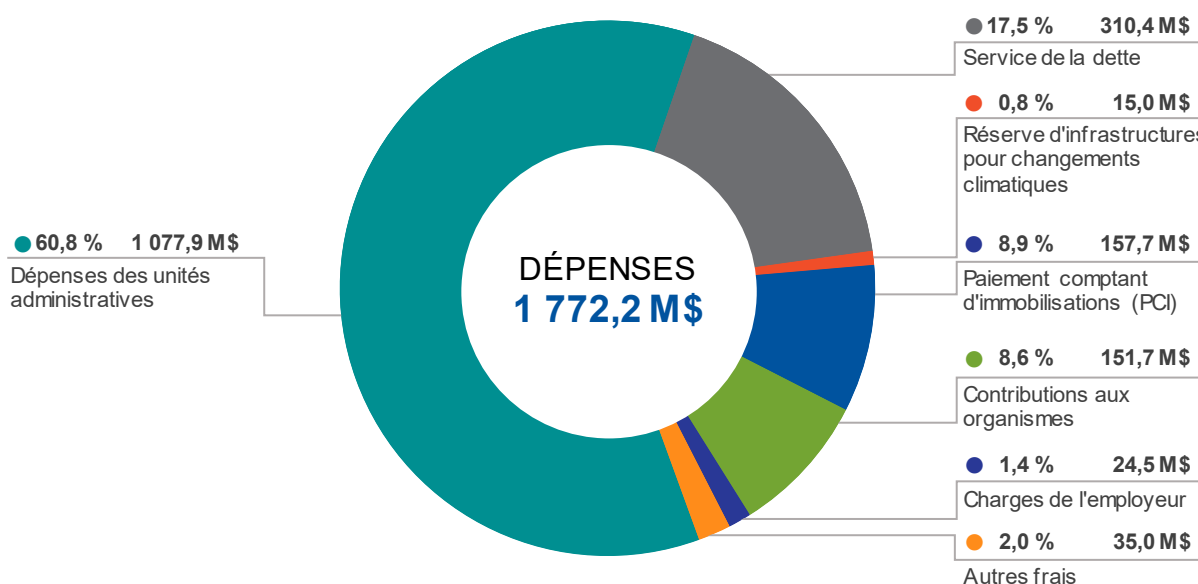


## SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2023 totalisent 1 772,2 M\$, en hausse de 116,4 M\$ (7,0 %) par rapport au précédent budget.

Pour lui permettre d'offrir des services à la population de la ville de Québec, 60,8 % des dépenses, soit 1 077,9 M\$, sont dédiées aux unités administratives. Ces dépenses sont en hausse de 78,7 M\$ (7,9 %) par rapport au précédent budget. Cette hausse s'explique d'une part par les nouvelles initiatives et les ajouts de services aux citoyens pour 45,8 M\$ (4,6 %) et d'autre part par l'indexation résultant de l'inflation et les ajustements des dépenses récurrentes qui représentent 32,9 M\$ (3,3 %). Ces ajouts sont attribuables à des initiatives en matière de développement durable et de nouveaux services de proximité. Ils incluent notamment des services en matière de sécurité, de déneigement, d'appui aux organismes ainsi que pour le fonctionnement de l'usine de biométhanisation de l'agglomération de Québec.

**Graphique 9 – Répartition des dépenses**  
(en millions de dollars)



Les dépenses de financement, incluant le service de la dette, le paiement comptant d'immobilisations et la réserve d'infrastructures pour changements climatiques, comptent pour 27,2 % des dépenses, soit 483,1 M\$ dont 310,4 M\$ pour le service de la dette, 157,7 M\$ pour le paiement comptant d'immobilisations et 15,0 M\$ pour la réserve d'infrastructures pour changements climatiques. Ces dépenses sont en hausse de 26,4 M\$ par rapport au budget précédent. Cette augmentation s'explique notamment par la création de la réserve financière pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville d'un montant de 15,0 M\$.

Les contributions aux organismes représentent 8,6 % des dépenses, soit 151,7 M\$. Ces dépenses sont en hausse de 7,0 M\$ par rapport au budget précédent principalement en raison de l'augmentation de la contribution au Réseau de transport de la Capitale.

Enfin, les charges de l'employeur, non incluses dans les dépenses des unités administratives, et divers autres frais complètent le portrait des dépenses pour 3,4 % de ces dernières, soit 59,5 M\$.

**Tableau 27 – Dépenses**  
(en millions de dollars)

DÉPENSES	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022**	2023	2023-2022	
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	71,2	74,9	85,6	83,2	88,5	5,3	6,3 %
Citoyen et vitalité urbaine	138,7	162,7	198,3	196,7	215,5	18,8	9,6 %
Services de proximité	244,3	250,5	295,4	265,8	292,9	27,1	10,2 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	212,1	224,4	241,6	231,2	241,7	10,5	4,5 %
Infrastructures durables	<u>194,2</u>	<u>195,5</u>	<u>232,7</u>	<u>222,3</u>	<u>239,3</u>	<u>17,0</u>	7,7 %
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>860,4</b>	<b>908,1</b>	<b>1 053,6</b>	<b>999,2</b>	<b>1 077,9</b>	<b>78,7</b>	<b>7,9 %</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	37,8	36,4	27,4	26,3	24,5	-1,8	-6,9 %
Contributions aux organismes	132,6	138,3	144,6	144,7	151,7	7,0	4,8 %
Autres frais	<u>24,4</u>	<u>38,5</u>	<u>24,9</u>	<u>28,9</u>	<u>35,0</u>	<u>6,1</u>	21,3 %
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>194,8</b>	<b>213,2</b>	<b>196,9</b>	<b>199,9</b>	<b>211,2</b>	<b>11,3</b>	<b>5,6 %</b>
<b>Dépenses de financement</b>							
Service de la dette	289,0	282,4	298,1	299,0	310,4	11,4	3,8 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	-	-	-	15,0	15,0	-
Paielement comptant d'immobilisations (PCI)	<u>144,0</u>	<u>156,3</u>	<u>157,7</u>	<u>157,7</u>	<u>157,7</u>	-	-
<b>Total dépenses de financement</b>	<b>433,0</b>	<b>438,7</b>	<b>455,8</b>	<b>456,7</b>	<b>483,1</b>	<b>26,4</b>	<b>5,8 %</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 706,3</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>	<b>116,4</b>	<b>7,0 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022





\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives





Le tableau suivant présente le budget total des dépenses des unités administratives de 1 077,9 M\$ selon les huit catégories de services rendus.

**Tableau 28 – Budget des unités administratives par services rendus**  
(en millions de dollars)

	Budget 2022	Budget 2023
<b>Stimuler l'essor de la ville</b> 		
Coordination stratégique et relations internationales	-	2,1
Culture et patrimoine	1,1	-
Bureau des grands événements	19,6	17,2
Développement économique et grands projets	5,5	5,5
Destination Québec cité	24,1	29,9
Planification de l'aménagement et de l'environnement	0,8	0,8
ExpoCité	10,0	11,0
<b>Total stimuler l'essor de la ville</b>	<b>61,0</b>	<b>66,5</b>
<b>Bien aménager la ville</b> 		
Affaires juridiques	0,8	0,8
Culture et patrimoine	1,3	1,4
Planification de l'aménagement et de l'environnement	10,4	11,3
Ingénierie	13,8	14,6
Gestion du territoire	13,9	15,0
<b>Total bien aménager la ville</b>	<b>40,1</b>	<b>43,0</b>
<b>Assurer la sécurité urbaine</b> 		
Affaires juridiques	1,6	1,6
Technologies de l'information	1,5	1,7
Protection contre l'incendie	68,7	70,6
Police	141,8	148,7
Bureau de la sécurité civile	1,8	2,2
Prévention et qualité du milieu	3,6	3,8
<b>Total assurer la sécurité urbaine</b>	<b>218,9</b>	<b>228,5</b>
<b>Animer et soutenir le milieu</b> 		
Culture et patrimoine	28,6	29,2
Loisirs, sports et vie communautaire	38,8	49,0
Arrondissement de La Cité-Limoilou	7,7	6,0
Arrondissement des Rivières	3,8	2,3
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	2,6	1,6
Arrondissement de Charlesbourg	3,4	1,8
Arrondissement de Beauport	2,3	1,5
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	3,4	2,6
Prévention et qualité du milieu	0,1	0,1
<b>Total animer et soutenir le milieu</b>	<b>90,8</b>	<b>94,2</b>

**Procurer un environnement écoresponsable et sain**

Loisirs, sports et vie communautaire	7,4	8,4
Traitement des eaux	12,8	13,3
Projets industriels et valorisation	39,8	45,6
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,5	0,4
Arrondissement des Rivières	0,4	0,3
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,3	0,2
Arrondissement de Charlesbourg	0,4	0,5
Arrondissement de Beauport	0,3	0,3
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,1	0,0
Gestion des matières résiduelles	47,9	59,1
Prévention et qualité du milieu	18,3	19,7
<b>Total procurer un environnement écoresponsable et sain</b>	<b>128,0</b>	<b>148,0</b>

**Assurer les déplacements des personnes et des biens**

Transport et mobilité intelligente	7,7	7,9
Gestion des immeubles	10,7	10,8
Entretien des voies de circulation	107,6	124,4
<b>Total assurer les déplacements des personnes et des biens</b>	<b>125,9</b>	<b>143,1</b>

**Gérer l'eau**

Traitement des eaux	30,7	32,2
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	34,8	38,7
<b>Total gérer l'eau</b>	<b>65,6</b>	<b>70,9</b>

**Bien administrer la Ville****Gouvernance**





Conseil municipal	6,3	6,5
Direction générale	6,6	3,0
Coordination stratégique et relations internationales	-	1,2
Vérificateur général	2,1	2,2
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,4
Finances	9,5	9,8
Affaires juridiques	6,4	6,9
Communications	1,1	1,1
Évaluation	10,0	9,9
Grefe et archives	3,2	3,5
Approvisionnement	1,1	1,3
Police	0,1	0,2
Interaction citoyenne	8,3	9,2
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,8	0,8
Arrondissement des Rivières	0,7	0,7
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,8	0,8
Arrondissement de Charlesbourg	0,2	0,2
Arrondissement de Beauport	0,9	1,1
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,1	0,1
<b>Sous-total gouvernance</b>	<b>58,6</b>	<b>58,9</b>




	Budget 2022	Budget 2023
<b>Soutien aux services rendus</b>		
Coordination stratégique et relations internationales	-	2,3
Ressources humaines	17,4	18,4
Finances	1,9	2,1
Affaires juridiques	9,6	10,0
Communications	6,7	6,8
Technologies de l'information	48,1	50,5
Grefe et archives	1,6	1,5
Approvisionnements	7,6	8,1
Développement économique et grands projets	10,4	10,7
Gestion des immeubles	71,0	75,0
Gestion des équipements motorisés	34,7	38,4
Arrondissement de La Cité-Limoilou	-	-
Arrondissement des Rivières	0,3	0,2
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,6	0,6
Arrondissement de Charlesbourg	-	-
Arrondissement de Beauport	0,2	-
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,1	0,1
<b>Sous-total soutien aux services rendus</b>	<b>210,3</b>	<b>224,8</b>
<b>Total Bien administrer la Ville</b>	<b>268,9</b>	<b>283,7</b>
<b>Total des dépenses des unités administratives par services rendus</b>	<b>999,2</b>	<b>1 077,9</b>




Les augmentations prévues se traduisent par plusieurs initiatives qui amélioreront la qualité des services rendus aux citoyens.

**Tableau 29 – Principales initiatives et ajouts de services des unités administratives en 2023**

	Hausse 2023	Développement durable
<b>Stimuler l'essor de la ville</b> 		
Tarification sociale de transport en commun pour les personnes à faible revenu	750 000	750 000
Animation estivale à la place Jean-Béliveau	50 000	50 000
Exploitation de l'Espace 400 <sup>e</sup>	355 060	-
<b>Total Stimuler l'essor de la ville</b>	<b>1 155 060</b>	<b>800 000</b>
<b>Bien aménager la ville</b> 		
Corridors Vélo cité	214 839	214 839
Aide financière pour un projet de construction de logement social	150 000	150 000
Stratégie d'intervention en inspection des bâtiments vétustes	93 950	-
Gestion du processus en lien avec les démolitions	99 193	-
<b>Total Bien aménager la ville</b>	<b>557 982</b>	<b>364 839</b>
<b>Assurer la sécurité urbaine</b> 		
Ajout d'effectifs pour les dossiers de violence conjugale, agressions sexuelles et exploitation des mineurs	1 030 619	1 030 619
Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme, le crime organisé et le trafic d'armes	483 300	483 300
Programme de lutte contre la contrebande de cannabis (Accès-Cannabis)	278 000	-
Continuité du programme « À la rencontre des aînés » pour l'accessibilité universelle	146 679	146 679
Support additionnel pour le service de radiocommunication	530 124	-
Programme de soutien à la cour municipale (IMPAC)	75 500	-
<b>Total Assurer la sécurité urbaine</b>	<b>2 544 222</b>	<b>1 660 598</b>
<b>Animer et soutenir le milieu</b> 		
Plan d'action en matière d'accessibilité universelle	110 000	110 000
Ajout d'activités libres lors des congés fériés	50 000	50 000
Ajout de patinage libre	50 000	50 000
Ajouts de services liés aux bibliothèques, notamment la Bibliomobile	60 000	60 000
Damage des sentiers pédestres	70 000	70 000
Subventions aux organismes en itinérance	50 000	50 000
Bonification de l'entente avec le YMCA Québec	140 000	140 000
Programme de soutien pour les corporations de loisirs	300 000	300 000
Programme Liaison jeunesse	125 796	60 000
Amélioration du système transactionnel pour les inscriptions aux activités de loisirs	225 000	-
Plan d'action du Vieux-Québec	151 345	151 345
Ajouts de services au Centre de glaces Intact Assurance	133 129	-
<b>Total Animer et soutenir le milieu</b>	<b>1 465 270</b>	<b>1 041 345</b>

	Hausse 2023	Développement durable
<b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b> 		
Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec :		
- Démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec	5 802 962	5 802 962
- Distribution de sacs pour le déploiement de la collecte des résidus alimentaires	4 900 000	4 900 000
Complexe valorisation énergétique de la Ville de Québec	3 781 537	3 781 537
Mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles	1 500 000	1 500 000
Modernisation et exploitation de l'écocentre Jean-Talon	1 500 000	1 500 000
Suivi de la qualité de l'air	512 062	512 062
Études pour la valorisation des cendres, du digestat et de la vapeur	400 000	400 000
Entretien de la Promenade Samuel-De Champlain	306 063	306 063
Parc naturel du Mont-Bélair	160 000	-
Suivi de la qualité du service de la gestion des matières résiduelles	175 644	-
Collecte des nouvelles corbeilles de rue des arrondissements Beauport et des Rivières	113 110	113 110
Nouvelle réglementation sur les pesticides	71 416	71 416
<b>Total Procurer un environnement écoresponsable et sain</b>	<b>19 222 794</b>	<b>18 887 150</b>
<b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b> 		
Déploiement de la Politique de viabilité hivernale pour le déneigement	10 000 000	-
Ajouts de travaux de planage et de pavage des chaussées	4 000 000	-
Déploiement d'un système de télémétrie pour les opérations de déneigement	736 536	-
Réfections de sections de trottoirs et traverses en béton	213 015	-
Ajouts d'équipements de sécurité sur le réseau de transport de la Ville	217 002	217 002
Ajouts d'entretien de différents secteurs de la Ville	220 000	100 000
Nouvelles règles de signalisation des travaux routiers	100 000	-
Gestionnaire artériel	114 091	-
Cohorte de formation pour emplois spécialisés	200 000	-
<b>Total Assurer les déplacements des personnes et des biens</b>	<b>15 800 645</b>	<b>317 002</b>
<b>Gérer l'eau</b> 		
Étude sur la vulnérabilité des prises d'eau potable et de l'eau souterraine	350 000	350 000
Cohorte de formation pour emplois spécialisés	500 499	-
<b>Total Gérer l'eau</b>	<b>850 499</b>	<b>350 000</b>



	Hausse 2023	Développement durable
<b>Bien administrer la Ville</b> 		
<b>Gouvernance</b>		
Activités de consultation en mode hybride	405 952	405 952
Déploiement du plan d'action en lien avec la mobilité	151 345	151 345
Projet RÉNO commercial, industriel, institutionnel et multirésidentiel	352 279	-
<b>Sous-total Gouvernance</b>	<b>909 576</b>	<b>557 297</b>
<b>Soutien aux services rendus</b>		
Normalisation des devis d'entretien sanitaire de 22 organismes de loisirs	1 072 787	1 072 787
Coûts d'entretien pour les nouveaux bâtiments	590 000	-
Développement de la marque employeur et hausse du volume de recrutement	537 216	-
Stratégie de développement durable	381 500	381 500
Entretien des infrastructures	323 191	-
Volet immigration au Bureau des relations internationales	112 923	-
Déploiement du plan d'action en lien avec la cohésion sociale	166 750	166 750
Mesures afin d'accroître l'achat local	100 000	100 000
<b>Sous-total Soutien aux services rendus</b>	<b>3 284 367</b>	<b>1 721 037</b>
<b>Total Bien administrer la Ville</b>	<b>4 193 943</b>	<b>2 278 334</b>
<b>Total des initiatives et ajouts de services aux citoyens</b>	<b>45 790 415</b>	<b>25 699 268</b>
<b>Indexations</b>		
Ententes contractuelles	4 011 225	1 549 771
Coût du carburant	3 500 000	-
Contrats à la Gestion des matières résiduelles dont les collectes et les écocentres	3 300 000	-
Centre de tri	1 925 000	1 925 000
Pièces et équipements	1 900 000	-
Autres	5 134 132	-
<b>Total Indexation</b>	<b>19 770 358</b>	<b>3 474 771</b>
Autres éléments de dépenses	<b>13 083 726</b>	<b>1 057 167</b>
<b>Variation totale des dépenses des unités administratives</b>	<b>78 644 498</b>	<b>30 231 206</b>

## DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les unités administratives assument l'ensemble des services dispensés par la Ville à la population de Québec et à l'agglomération.

Les données ont été réorganisées suivant les différentes restructurations administratives qui ont pris effet au cours de 2022. Les impacts de ces réorganisations sont limités à ce jour à des mouvements entre divisions au sein d'une même unité administrative. Un nouveau service a été créé en 2022, soit le Service de la coordination stratégique et des relations internationales. La révision du partage des responsabilités au sein de la Direction générale de la Ville qui est composée d'une direction générale et de quatre directions générales adjointes (DGA) est aussi reflétée dans les données budgétaires présentées.

Les dépenses prévues en 2023 pour les unités administratives s'élèvent à 1 077,9 M\$, en hausse de 78,7 M\$ (7,9 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 30 – Dépenses des unités administratives**  
(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022**	2023	2023-2022
<b>Direction générale</b>							
Conseil municipal	4,6	4,6	6,3	6,3	6,5	0,2	3,2 %
Direction générale	6,2	6,2	4,3	6,6	3,0	-3,6	-53,6 %
Coordination stratégique et relations internationales	-	-	2,9	-	5,7	5,7	-
Vérificateur général	1,7	1,6	2,1	2,1	2,2	0,1	5,8 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,1	27,1 %
Ressources humaines	15,5	15,8	18,4	17,4	18,4	1,0	5,9 %
Finances	9,8	10,4	11,5	11,5	11,9	0,5	3,9 %
Affaires juridiques	16,3	17,3	19,4	18,4	19,2	0,7	4,0 %
Greffe et archives	4,4	5,3	4,9	4,9	5,0	0,1	2,9 %
Développement économique et grands projets	12,3	13,5	15,5	15,8	16,2	0,3	2,1 %
<b>Total Direction générale</b>	<b>71,2</b>	<b>74,9</b>	<b>85,6</b>	<b>83,2</b>	<b>88,5</b>	<b>5,3</b>	<b>6,3 %</b>
<b>Citoyen et vitalité urbaine</b>							
Communications	7,2	7,4	8,3	7,8	7,9	0,1	1,2 %
Technologies de l'information	35,9	40,7	45,8	49,6	52,2	2,6	5,3 %
Culture et patrimoine	24,6	29,8	30,7	31,0	30,7	-0,3	-1,0 %
Loisirs, sports et vie communautaire	35,5	39,8	42,0	46,2	57,5	11,3	24,4 %
Bureau des grands événements	7,5	9,7	16,6	19,6	17,2	-2,4	-12,2 %
Destination Québec cité	12,5	19,1	36,9	24,1	29,9	5,8	24,3 %
Interaction citoyenne	7,3	7,8	8,3	8,3	9,2	0,9	10,3 %
ExpoCité	8,2	8,4	9,6	10,0	10,9	0,9	8,5 %
<b>Total Citoyen et vitalité urbaine</b>	<b>138,7</b>	<b>162,7</b>	<b>198,3</b>	<b>196,7</b>	<b>215,5</b>	<b>18,9</b>	<b>9,6 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	2020	2021	Projeté* 2022	Budget		Écart	
				2022**	2023	2023-2022	
<b>Services de proximité</b>							
Évaluation	9,1	9,7	9,8	10,0	9,9	-0,1	-0,6 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	9,1	9,3	10,7	8,9	7,3	-1,6	-18,0 %
Arrondissement des Rivières	5,2	5,4	5,5	5,1	3,5	-1,6	-31,4 %
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,1	3,8	4,8	4,3	3,2	-1,1	-25,3 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,8	4,1	4,6	4,0	2,6	-1,5	-36,3 %
Arrondissement de Beauport	3,3	3,3	3,7	3,6	2,9	-0,8	-21,5 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,6	4,4	4,9	3,6	2,8	-0,8	-21,4 %
Entretien des voies de circulation	103,0	102,1	125,0	107,6	124,4	16,8	15,6 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	31,9	34,9	40,8	34,8	38,7	3,8	11,0 %
Gestion des matières résiduelles	37,5	40,6	49,4	47,9	59,1	11,2	23,4 %
Gestion du territoire	12,7	13,1	14,4	13,9	15,0	1,0	7,5 %
Prévention et qualité du milieu	18,9	20,0	21,8	22,0	23,5	1,5	7,0 %
<b>Total Services de proximité</b>	<b>244,3</b>	<b>250,5</b>	<b>295,4</b>	<b>265,8</b>	<b>292,9</b>	<b>27,1</b>	<b>10,2 %</b>
<b>Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>							
Protection contre l'incendie	66,0	69,3	73,6	68,7	70,6	1,9	2,7 %
Police	130,0	136,7	146,8	141,9	148,9	7,0	4,9 %
Bureau de la sécurité civile	1,8	1,7	2,0	1,8	2,2	0,4	23,8 %
Transport et mobilité intelligente	5,1	6,5	7,7	7,7	7,9	0,2	3,0 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	9,2	10,2	11,5	11,2	12,1	0,9	8,1 %
<b>Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>	<b>212,1</b>	<b>224,4</b>	<b>241,6</b>	<b>231,2</b>	<b>241,7</b>	<b>10,5</b>	<b>4,5 %</b>
<b>Infrastructures durables</b>							
Approvisionnements	7,5	8,1	8,9	8,7	9,4	0,6	7,0 %
Traitement des eaux	27,6	30,1	42,8	43,6	45,5	2,0	4,5 %
Ingénierie	15,2	12,3	13,5	13,8	14,6	0,8	5,9 %
Gestion des immeubles	73,8	72,5	81,1	81,7	85,8	4,2	5,1 %
Gestion des équipements motorisés	31,0	33,8	41,0	34,7	38,4	3,7	10,5 %
Projets industriels et valorisation	39,2	38,8	45,3	39,8	45,6	5,8	14,6 %
<b>Total Infrastructures durables</b>	<b>194,2</b>	<b>195,5</b>	<b>232,7</b>	<b>222,3</b>	<b>239,3</b>	<b>17,0</b>	<b>7,7 %</b>
<b>Total des dépenses des unités administratives</b>	<b>860,4</b>	<b>908,1</b>	<b>1 053,6</b>	<b>999,2</b>	<b>1 077,9</b>	<b>78,7</b>	<b>7,9 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

## PARTAGE DES RESPONSABILITÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VILLE DE QUÉBEC

En 2022, afin de toujours mieux répondre aux défis qui se posent pour faire de Québec une ville où il fait bon vivre, travailler, résider et se déplacer, une réorganisation de la structure administrative de la Ville a été adoptée par les autorités. Celle-ci révisé le partage des responsabilités au sein de la Direction générale de la Ville qui est composée d'une direction générale (DG) et de quatre directions générales adjointes (DGA).

Ces ajustements visent les objectifs suivants :

- assurer la cohérence de la structure administrative de la Ville avec une planification basée sur les huit catégories de services rendus tournés vers le citoyen<sup>17</sup>
- soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable
- appuyer l'alignement stratégique de la Direction générale visant à ce que Québec soit « Une ville performante tournée vers le citoyen »

### DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure l'administration générale de la Ville.

La saine gestion des ressources financières et humaines de la Ville est essentielle pour la pérennité et la réputation de la Ville sur les marchés financiers et auprès de la collectivité.

Également, la vitalité économique de la ville passe par sa performance de développement et sa place sur la scène internationale. Pour ce faire, elle doit faire face aux enjeux d'attractivité économique et sociale du territoire et se rendre encore plus compétitive à l'échelle internationale, et ce, avec l'ensemble des partenaires.

### DGA CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE

La DGA citoyen et vitalité urbaine soutient des milieux de vie animés, accessibles et inclusifs pour tous les citoyens de Québec. Elle rassemble les unités administratives permettant de créer un effet de levier important en regard de la participation citoyenne.

### DGA SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville. La DGA services de proximité rassemble les unités administratives permettant de créer une synergie en regard des services directs aux citoyens tout en plaçant le développement durable au cœur de ses actions quotidiennes.

### DGA AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE

La DGA aménagement, mobilité et sécurité urbaine crée et assure des espaces urbains durables, organisés, harmonieux et sécuritaires pour tous les citoyens de Québec. Elle rassemble les unités administratives qui permettront d'imaginer et de créer la ville de demain. Elle développe une vision de la mobilité globale.

---

<sup>17</sup> Selon l'alignement stratégique 2020-2025 présenté dans la planification stratégique et financière à long terme



## DGA INFRASTRUCTURES DURABLES

La DGA infrastructures durables regroupe les experts veillant à l'entretien, à la pérennisation et au développement durable des infrastructures municipales. Elle regroupe les unités administratives permettant d'assurer la fonctionnalité des infrastructures dans un souci d'une saine gestion durable des actifs.





# Direction générale





## DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure l'administration générale de la Ville.

La saine gestion des ressources financières et humaines de la Ville est essentielle pour la pérennité et la réputation de la Ville sur les marchés financiers et auprès de la collectivité.

Également, la vitalité économique de la ville passe par sa performance de développement et sa place sur la scène internationale. Pour ce faire, elle doit faire face aux enjeux d'attractivité économique et sociale du territoire et se rendre encore plus compétitive à l'échelle internationale, et ce, avec l'ensemble des partenaires.

### CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du vérificateur général et du Bureau de l'ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service de la coordination stratégique et relations internationales, le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau de projet du tramway de Québec.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou des autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

### COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service assure au sein de la Ville le développement d'une vision stratégique intégrée basée sur le développement durable tout en recherchant des solutions innovantes, dans le but d'améliorer la qualité de vie urbaine.

Il appuie également le comité de gestion de la Direction générale dans sa gestion courante tout en lui offrant du soutien et des conseils stratégiques.

Il coordonne les relations internationales pour le développement et le rayonnement de la Ville.

Enfin, il accompagne les services de la Ville dans le déploiement d'une culture d'amélioration continue, afin d'offrir aux citoyens des services efficaces.

## VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La structure administrative prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procédera, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

## BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'Administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

## RESSOURCES HUMAINES

Le service assure par sa contribution active auprès des personnes intervenant de près ou de loin avec les citoyens, la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

## FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles sont transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

## AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire à ses activités et représente ses intérêts devant toutes les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matières civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient les activités de la cour municipale pour tous les dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure la perception des amendes et veille à l'exécution des jugements rendus. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité.

Le service coordonne également les programmes de justice adaptée auprès des clientèles vulnérables de la cour municipale.

## GREFFE ET ARCHIVES

Le service assume le secrétariat général des instances décisionnelles et la responsabilité de la gestion et de la conservation des documents de la Ville. À l'exception du Service de police, il traite les demandes d'accès aux documents et il veille à la protection des renseignements personnels. En outre, le service est responsable de la tenue des élections et des référendums municipaux.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le service déploie une offre de services favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec dans un contexte de développement durable. Il est responsable de l'acquisition et de la vente de propriétés et de droits immobiliers, joue un rôle-conseil en acquisition auprès des autres services de la Ville et gère les baux de la Ville. Il a aussi la charge du développement des espaces d'innovation et de l'essor commercial, notamment par le développement de nouveaux espaces, l'appui aux regroupements de gens d'affaires et aux initiatives d'animation et de promotion, ainsi que par l'accompagnement des promoteurs et des entreprises désirant investir sur le territoire de l'agglomération. Il a finalement le mandat de dynamiser et d'accompagner l'entrepreneuriat en coordonnant plusieurs réseaux d'organismes, et a la responsabilité des fonds dédiés au développement économique et au financement des entreprises, dont la gestion lui est déléguée par le gouvernement du Québec.

## BUREAU DE PROJET DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Le bureau de projet a pour mandat d'encadrer la planification, la conception et la réalisation du projet de tramway de la ville de Québec. Ceci implique notamment de contribuer au processus d'évaluation



environnementale, d'élaborer un dossier d'affaires et de sélectionner des consortiums privés qui réaliseront la conception définitive, la construction des infrastructures, la fourniture du matériel roulant et leur entretien.

Le bureau de projet est la plaque tournante coordonnant les efforts de tous les acteurs de la Ville, du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et des diverses parties prenantes.

Sous la supervision du directeur de projet, plusieurs équipes travaillent de concert : conception et intégration du système de transport, construction, affaires commerciales, communications et contrôle de projet. Trois consultants maîtres de classe mondiale, regroupant des experts en tramway, des architectes, des ingénieurs et des avocats, appuient le bureau de projet.

## BUDGET

Le budget 2023 de la Direction générale est de 88,5 M\$, soit une variation de 5,3 M\$ (6,3 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 31 – Direction générale**  
(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022**	2023	2023-2022
Conseil municipal	4,6	4,6	6,3	6,3	6,5	0,2	3,2 %
Direction générale	6,2	6,2	4,3	6,6	3,0	-3,5	-53,6 %
Coordination stratégique et relations internationales	-	-	2,9	-	5,7	5,7	-
Vérificateur général	1,7	1,6	2,1	2,1	2,2	0,1	5,8 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,1	27,1 %
Ressources humaines	15,5	15,8	18,4	17,4	18,4	1,0	5,9 %
Finances	9,8	10,4	11,5	11,5	11,9	0,5	3,9 %
Affaires juridiques	16,3	17,3	19,4	18,4	19,2	0,7	4,0 %
Greffes et archives	4,4	5,3	4,9	4,9	5,0	0,1	2,9 %
Développement économique et grands projets	12,3	13,5	15,5	15,8	16,2	0,3	2,1 %
<b>Total Direction générale</b>	<b>71,2</b>	<b>74,9</b>	<b>85,6</b>	<b>83,2</b>	<b>88,5</b>	<b>5,3</b>	<b>6,3 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

**Tableau 32 – Dépenses par objet de la Direction générale**  
(en millions de dollars)

BUDGET DIRECTION GÉNÉRALE	2022	2023	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	60,0	64,8	4,8	7,9 %
Biens et services	21,9	22,4	0,5	2,3 %
Affectations de dépenses	1,3	1,3	-	-
<b>Total Direction générale</b>	<b>83,2</b>	<b>88,5</b>	<b>5,3</b>	<b>6,3 %</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>4,8</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	2,3	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,8	Conseil municipal	↑ Reclassement de montants de biens et services en masse salariale
↓	-3,4	Direction générale	↓ Création du Service de la coordination stratégique et des relations internationales ↑ Ajout d'un directeur de projet à la mobilité
↑	4,6	Coordination stratégique et relations internationales	↑ Création du Service de la coordination stratégique et des relations internationales ↑ Création de postes pour des mandats spéciaux
↑	0,5	Ressources humaines	↑ Ajout de postes pour faire face à l'augmentation du volume d'embauche dans un contexte où la concurrence est accrue ↑ Majoration des heures de travail des conseillers en ressources humaines dans le cadre du renouvellement des conventions collectives venant à échéance en décembre 2023
↑	<b>0,5</b>	<b>Biens et services</b>	
↓	-0,3	Ensemble des unités administratives	↓ Efforts additionnels - réduction des honoraires professionnels (-0,3 M\$)
↓	-0,8	Conseil municipal	↓ Reclassement de montants de biens et services en masse salariale
↑	1,1	Coordination stratégique et relations internationales	↑ Création du Service de la coordination stratégique et des relations internationales ↑ Activités de coordination avec les intervenants pour la Stratégie de développement durable
↑	0,2	Développement économique et grands projets	↑ Ajustement des baux
↑	0,3	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>5,3</b>	<b>Direction générale</b>	

Direction générale adjointe  
**Citoyen et  
vitalité urbaine**







## CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE

La direction générale adjointe s'assure de la cohérence et de la coordination de l'ensemble des activités de communication de la Ville. Elle est responsable du Centre de relation avec les citoyens (311), de la gestion, du développement et de l'optimisation des guichets de services aux citoyens ainsi que des mécanismes de participation publique.

Elle propose une programmation complète d'activités de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire.

Elle coordonne l'ensemble des activités reliées à la culture, au tourisme et à la réalisation des grands événements. Elle possède aussi l'expertise en accueil d'événements de marque.

Enfin, elle assume le leadership et l'essor des technologies de l'information.

## COMMUNICATIONS

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les campagnes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville en plus d'en assurer le rayonnement sur les plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des systèmes informatiques, de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il accompagne les services client dans la transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les aide à en assurer l'exploitation sécuritaire.

## CULTURE ET PATRIMOINE

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la programmation culturelle, du patrimoine, de l'archéologie, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie et de la commémoration.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives dans ces domaines. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels tant professionnels qu'amateurs. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture.

Il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les services dans la planification de leurs interventions ayant un impact sur le patrimoine bâti ou archéologique.

Également, le service est responsable de la coordination du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

## LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service élabore et met en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action en matière de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il développe des plans d'intervention spécifiques dans ces domaines, en assure le déploiement, le contrôle et leur évaluation. Il est responsable de l'offre de services à la population en matière d'activités de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il assure la gestion et l'entretien des parcs ainsi que des équipements récréatifs du territoire. Enfin, il offre le soutien technique et financier ainsi que l'encadrement nécessaire à la réalisation et à l'accès à ces services et équipements.

## BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue également au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

## DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

## INTERACTION CITOYENNE

En collaboration avec l'ensemble des unités administratives de la Ville, le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens (les six comptoirs des arrondissements) et la prestation numérique de services aux citoyens. Il optimise les processus de gestion des demandes des citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens, notamment en développant des approches innovantes de gestion des relations communautaires pour les grands chantiers de la Ville.

## EXPOCITÉ

ExpoCité contribue, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la Ville de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.

## BUDGET

Le budget 2023 de la Direction générale adjointe au citoyen et à la vitalité urbaine est de 215,5 M\$, soit une variation de 18,9 M\$ (9,6 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 33 – Citoyen et vitalité urbaine**  
(en millions de dollars)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022**	2023	2023-2022
Communications	7,2	7,4	8,3	7,8	7,9	0,1	1,2 %
Technologies de l'information	35,9	40,7	45,8	49,6	52,2	2,6	5,3 %
Culture et patrimoine	24,6	29,8	30,7	31,0	30,7	-0,3	-1,0 %
Loisirs, sports et vie communautaire	35,5	39,8	42,0	46,2	57,5	11,3	24,4 %
Bureau des grands événements	7,5	9,7	16,6	19,6	17,2	-2,4	-12,2 %
Destination Québec cité	12,5	19,1	36,9	24,1	29,9	5,8	24,3 %
Interaction citoyenne	7,3	7,8	8,3	8,3	9,2	0,9	10,3 %
ExpoCité	8,2	8,4	9,6	10,0	10,9	0,9	8,5 %
<b>Total Citoyen et vitalité urbaine</b>	<b>138,7</b>	<b>162,7</b>	<b>198,3</b>	<b>196,7</b>	<b>215,5</b>	<b>18,9</b>	<b>9,6 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

**Tableau 34 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine**  
(en millions de dollars)

BUDGET CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	2022	2023	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	89,5	93,8	4,4	4,9 %
Biens et services	107,2	121,7	14,5	13,5 %
<b>Total Citoyen et vitalité urbaine</b>	<b>196,7</b>	<b>215,5</b>	<b>18,9</b>	<b>9,6 %</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>4,4</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	3,2	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,4	Technologies de l'information	↑ Ajout de postes pour le service de radiocommunication et pour l'augmentation du volume des activités ↓ Efforts additionnels en opérations (-0,3 M\$)
↓	-0,4	Culture et patrimoine	↓ Abolition de postes laissés vacants, notamment à la suite de départs à la retraite
↑	0,6	Loisirs, sports et vie communautaire	↑ Ajout de personnel manuel à la suite de la première année d'opération du Centre de glaces Intact Assurance ↑ Ajustement requis pour les employés occasionnels basé sur les heures d'ouverture prévues des piscines et les conditions de la nouvelle convention ↑ Création de postes pour le soutien et l'affectation des employés occasionnels
↑	0,5	Interaction citoyenne	↑ Accompagnement nécessaire à la tenue de consultation en mode hybride (présentiel et virtuel) ↑ Création d'un poste pour les activités de cohésion sociale
↑	0,1	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>14,5</b>	<b>Biens et services</b>	
↑	1,3	Technologies de l'information	↑ Ajustements pour l'indexation de contrats à l'inflation ↑ Poursuite du passage à l'infonuagique avec Microsoft Azure
↑	9,5	Loisirs, sports et vie communautaire	↑ Reclassement au service des loisirs du budget du Programme Vacances-Été provenant des arrondissements ↑ Ajustement pour l'augmentation du salaire minimum et de l'indice de prix à la consommation dans les ententes de service
↓	-2,4	Bureau des grands événements	↓ Baisse résultant de la bonification temporaire effectuée en 2022 pour soutenir la relance après la pandémie
↑	5,9	Destination Québec cité	↑ Hausse du budget autofinancé résultant de la reprise des activités touristiques
↑	0,5	ExpoCité	↑ Ajout pour l'exploitation de l'Espace 400 <sup>e</sup> ↑ Ajustement pour le contrat de déneigement
↓	-0,1	Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↑	<b>18,9</b>	<b>Citoyen et vitalité urbaine</b>	

Direction générale adjointe  
**Services  
de proximité**







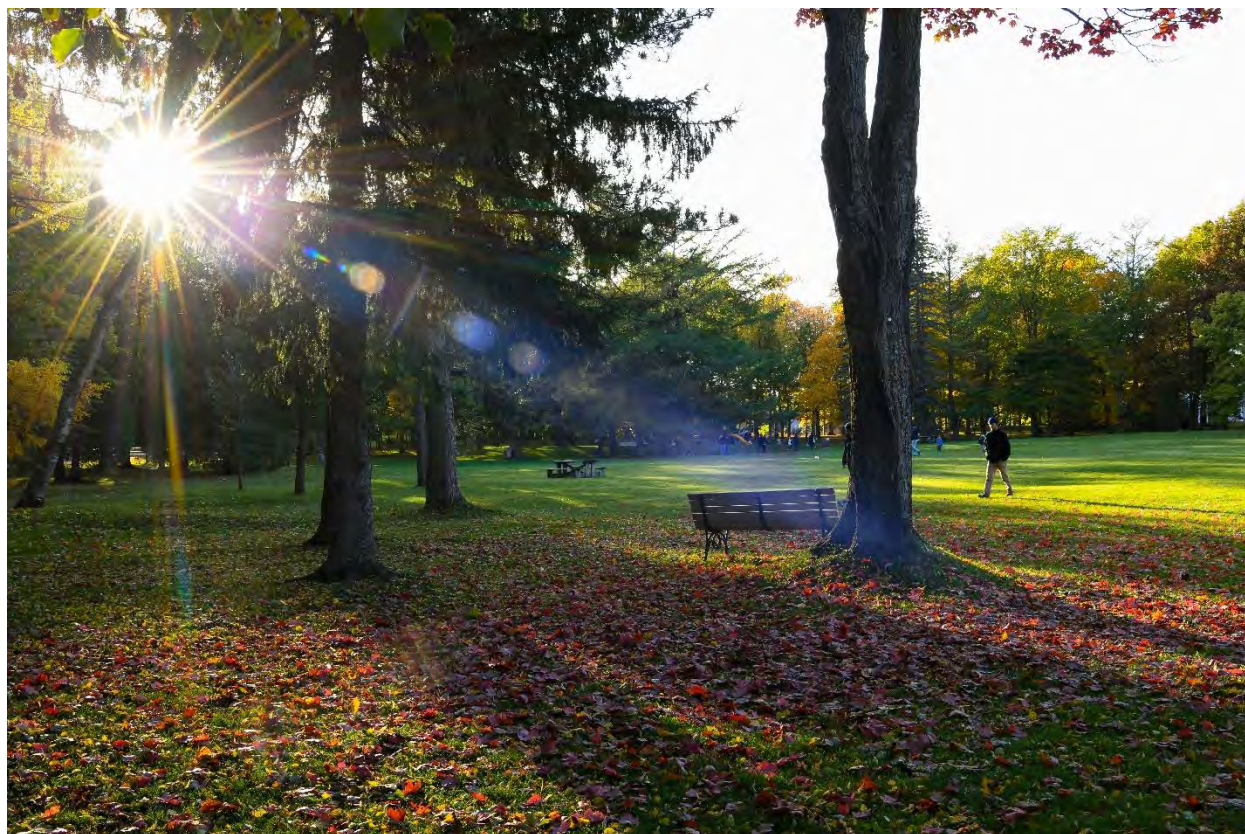
## SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville.

Les arrondissements offrent un éventail de services directs à la population. La DGA aux services de proximité assure la pérennité des infrastructures routières, d'aqueduc et d'égouts. Elle est également responsable de l'entretien des différentes voies de circulation, de la collecte et de la valorisation des matières résiduelles. Elle exerce par ailleurs au niveau de la gestion du territoire les compétences dans le domaine de l'urbanisme, de la délivrance des permis et certificats ainsi que l'inspection du territoire. Elle a la responsabilité de la prévention et de la qualité du milieu, notamment en ce qui a trait à la foresterie urbaine et à la prévention et au contrôle environnemental. Enfin, elle est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.

### ÉVALUATION

Le service de l'évaluation est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Il a pour mandat de confectionner et mettre à jour les rôles d'évaluation, traiter les demandes de révision, administrer les recours devant les tribunaux et offrir aux citoyens l'information pertinente à sa compréhension du processus d'évaluation foncière.



## ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

**LA CITÉ-LIMOLOU**

**DES RIVIÈRES**

**SAINTE-FOY –SILLERY –CAP-ROUGE**

**CHARLESBOURG**

**BEAUPORT**

**LA HAUTE-SAINT-CHARLES**

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population.



Les arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

### Déneigement et entretien des voies de circulation



La direction de l'arrondissement de **Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la ville (entretien des chaussées et des trottoirs, déneigement et le nettoyage des voies de circulation).



### Déneigement

Le réseau à déneiger couvre 2 404 km de rues municipales, 60 km de pistes cyclables et 1 319 km de trottoirs sur tout le territoire de la ville. Le déneigement est effectué à 55 % en régie et à 45 % à contrat. Le relief et la configuration propre à Québec constituent des défis particuliers pour le déneigement : rues étroites, nombreuses côtes, quartiers historiques, patrimoine à protéger, bassins versants, centres-villes et quartiers résidentiels denses et moins denses.

La quantité de neige reçue influence le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué ainsi que le type de précipitations reçues et les températures ont également un impact sur les coûts de déneigement.

Également, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20,0 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

## Politique de viabilité hivernale

La Politique de viabilité hivernale de la Ville de Québec a été adoptée en novembre 2020. Cette politique vise à revoir les pratiques de déneigement pour les adapter à la réalité des quartiers. Le service a été bonifié à plusieurs égards, notamment le déneigement des trottoirs et des pistes cyclables ainsi que le ramassage de la neige à chaque précipitation de 7,5 cm plutôt que de 10 cm dans les secteurs commerciaux.

## Matières résiduelles



La direction de l'arrondissement de **Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles pour toute la ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries;
- le traitement de certaines matières résiduelles;
- l'opération des écocentres;
- la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.



## Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des arrondissements **des Rivières** et de **La Haute-Saint-Charles** est responsable de la coordination des manipulations sur les réseaux d'aqueduc pour garantir aux citoyens une alimentation continue en eau potable durant la réalisation des projets techniques de pérennité sur nos infrastructures de même que de tout le volet de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la ville, soit :

- l'entretien préventif;
- l'entretien des réseaux principaux et locaux.

## Gestion du territoire

La direction de l'arrondissement de **La Cité-Limoilou** est responsable de la gestion du territoire pour toute la ville, soit :

- l'émission des permis et certificats ainsi que l'application de la tarification;
- l'urbanisme;
- les inspections liées à la délivrance des permis, le suivi des requêtes citoyennes, l'application du règlement sur l'entretien et la salubrité des bâtiments ainsi que le règlement sur les nuisances.



## Prévention et qualité du milieu

La direction des arrondissements de **Charlesbourg** et de **Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la ville, soit :

- la gestion de la brigade scolaire
- la prévention et le contrôle environnemental :
  - la gestion des sites contaminés
  - le suivi et contrôle environnemental des équipements et des activités municipales
  - l'application de la réglementation relative aux nuisances sonores, installations septiques, cours d'eau et milieux humides, matières dangereuses et aux rejets dans les réseaux d'égouts
- la foresterie urbaine et l'horticulture :
  - la plantation et l'entretien des arbres et des aménagements floraux
  - la lutte aux ravageurs forestiers et aux plantes exotiques envahissantes
  - l'aménagement et l'entretien de divers milieux naturels
- la gestion animalière :
  - l'application de la réglementation sur les animaux domestiques et l'offre de refuge animalier
  - la planification des espaces canins
  - l'encadrement des chiens potentiellement dangereux



**Tableau 35 – Portrait des arrondissements**

ARRONDISSEMENTS	La Cité-Limoilou	Des Rivières	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute-Saint-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) <sup>1</sup>	106 357	78 145	107 856	84 010	83 869	88 759	548 996
Superficie (km <sup>2</sup> ) <sup>1</sup>	22,2	48,6	95,0	66,8	74,3	148,4	455,3
Parcs et espaces verts (nb.) <sup>2</sup>	120	68	143	48	73	84	536
Emplois (nb.) <sup>3</sup>	93 210	71 810	78 800	20 490	23 330	13 550	301 190
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) <sup>4</sup>	367 016	312 683	406 238	287 816	281 014	273 886	314 642
Valeur moyenne d'un logement en condominium (\$) <sup>4</sup>	298 410	214 621	264 311	182 854	187 954	193 171	240 778

<sup>1</sup> Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2022

<sup>2</sup> Ville de Québec, mai 2022

<sup>3</sup> Statistique Canada - Recensement 2016

<sup>4</sup> Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2022



## BUDGET

Le budget 2023 de la Direction générale adjointe aux services de proximité est de 292,9 M\$, soit une variation de 27,1 M\$ (10,2 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 36 – Services de proximité**  
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021	2022	2022**	2023	2023-2022	
Évaluation	9,1	9,7	9,8	10,0	9,9	-0,1	-0,6 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	9,1	9,3	10,7	8,9	7,3	-1,6	-18,0 %
Arrondissement des Rivières	5,2	5,4	5,5	5,1	3,5	-1,6	-31,4 %
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,1	3,8	4,8	4,3	3,2	-1,1	-25,3 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,8	4,1	4,6	4,0	2,6	-1,5	-36,3 %
Arrondissement de Beauport	3,3	3,3	3,7	3,6	2,9	-0,8	-21,5 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,6	4,4	4,9	3,6	2,8	-0,8	-21,4 %
Entretien des voies de circulation	103,0	102,1	125,0	107,6	124,4	16,8	15,6 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	31,9	34,9	40,8	34,8	38,7	3,8	11,0 %
Gestion des matières résiduelles	37,5	40,6	49,4	47,9	59,1	11,2	23,4 %
Gestion du territoire	12,7	13,1	14,4	13,9	15,0	1,0	7,5 %
Prévention et qualité du milieu	18,9	20,0	21,8	22,0	23,5	1,5	7,0 %
<b>Total Services de proximité</b>	<b>244,3</b>	<b>250,5</b>	<b>295,4</b>	<b>265,8</b>	<b>292,9</b>	<b>27,1</b>	<b>10,2 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

**Tableau 37 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité**  
(en millions de dollars)

BUDGET SERVICES DE PROXIMITÉ	2022	2023	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	104,8	111,5	6,6	6,3 %
Biens et services	160,9	181,4	20,5	12,7 %
<b>Total Services de proximité</b>	<b>265,8</b>	<b>292,9</b>	<b>27,1</b>	<b>10,2 %</b>

**Tableau 38 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation**  
(en millions de dollars)

<b>BUDGET ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Écart</b>	
Déneigement	67,1	78,3	11,2	16,7 %
Entretien des voies de circulation	25,9	30,8	4,9	19,0 %
Autres activités de déneigement et d'entretien des voies de circulation	13,9	14,7	0,8	6,0 %
<b>Total Déneigement et entretien des voies de circulation</b>	<b>106,9</b>	<b>123,8</b>	<b>16,9</b>	<b>15,8 %</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

<b>Variations (en M\$)</b>		<b>Justifications</b>	
<b>↑</b>	<b>6,6</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	3,6	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↓	-0,3	Évaluation	↓ Ajustement au niveau requis du budget du projet RÉNO commercial, industriel, institutionnel et multirésidentiel
↑	1,2	Entretien des voies de circulation	↑ Ajustement de la charge de travail en lien avec la Politique de viabilité hivernale ↑ Développement d'un système de télémétrie pour les opérations de déneigement ↑ Création d'une cohorte de formation pour emplois spécialisés (cimentiers)
↑	0,6	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	↑ Création d'une cohorte de formation pour emplois spécialisés (tuyauteurs)
↑	0,7	Gestion des matières résiduelles	↑ Collecte en régie de porte en porte de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles à partir d'octobre 2023 ↑ Création de postes d'inspecteurs pour assurer la qualité du service
↑	0,4	Gestion du territoire	↑ Ajout de ressources reliées à la délivrance des permis de construction et certificat d'autorisation
↑	0,3	Prévention et qualité du milieu	↑ Mise en œuvre des activités de surveillance de la qualité de l'air ambiant sur le territoire de la ville de Québec
↑	0,1	Autres unités administratives	↑ Autres éléments

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>20,5</b>	<b>Biens et services</b>	
↓	-7,4	Ensemble des arrondissements	↓ Reclassement au service des loisirs du budget du Programme Vacances-Été provenant des arrondissements
↑	14,7	Entretien des voies de circulation	↑ Indexation des contrats de déneigement et ajustement des quantités ↑ Ajouts de travaux de planage et de pavage des chaussées ↑ Déploiement d'un système de télémétrie pour les opérations de déneigement
↑	2,2	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	↑ Ajustement du contrat d'acquisition de pièces découlant de la hausse du coût des matières premières
↑	10,3	Gestion des matières résiduelles	↑ Achat et distribution de sacs pour les résidus alimentaires des secteurs résidentiels, industriels, commerciaux et institutionnels ↑ Indexation du coût des contrats pour les collectes des matières résiduelles, les écocentres et la location de camions ↑ Entente pour la modernisation, l'entretien et l'exploitation de l'écocentre Jean-Talon ↑ Collecte en régie de porte en porte de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles à partir d'octobre 2023 ↓ Efforts additionnels en biens et services (-0,2 MS)
↑	0,7	Prévention et qualité du milieu	↑ Mise en œuvre des activités de surveillance de la qualité de l'air ambiant sur le territoire de la ville de Québec ↑ Entente avec la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'entretien de la promenade-Samuel-De Champlain ↑ Nouvelle entente pour la surveillance et l'entretien du parc naturel du Mont-Bélair
↑	<b>27,1</b>	<b>Services de proximité</b>	



Direction générale adjointe  
**Aménagement,  
mobilité et sécurité  
urbaine**







## AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE

La Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et le développement de la mobilité globale.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Elle regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

### PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par toute autre cause. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Le service incorpore le commissariat aux incendies. Celui-ci détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies. S'il y a lieu, il présente toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies sur tout le territoire desservi par la Ville.

### POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens des citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L. Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

### BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le bureau voit à ce que la population de Québec et les services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produit une situation d'exception, c'est à lui qu'incombe la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Il assure également la liaison avec ses partenaires en matière de sécurité civile. Enfin, le bureau veille à l'élaboration et à la réalisation du Plan de sécurité civile, lequel est prévu dans la *Loi sur la sécurité civile*.

### TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

### PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision d'aménagement du territoire, d'environnement, d'habitation et de mobilité durable du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues et de logement social, ainsi que les projets de développement durable et les projets

d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.



## BUDGET

Le budget 2023 de la Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine est de 241,7 M\$, soit une variation de 10,5 M\$ (4,5 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 39 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine**  
(en millions de dollars)

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021	2022	2022**	2023	2023-2022	
Protection contre l'incendie	66,0	69,3	73,6	68,7	70,6	1,9	2,7 %
Police	130,0	136,7	146,8	141,9	148,9	7,0	4,9 %
Bureau de la sécurité civile	1,8	1,7	2,0	1,8	2,2	0,4	23,8 %
Transport et mobilité intelligente	5,1	6,5	7,7	7,7	7,9	0,2	3,0 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	9,2	10,2	11,5	11,2	12,1	0,9	8,1 %
<b>Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>	<b>212,1</b>	<b>224,4</b>	<b>241,6</b>	<b>231,2</b>	<b>241,7</b>	<b>10,5</b>	<b>4,5 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

**Tableau 40 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine**  
(en millions de dollars)

BUDGET AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	2022	2023	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	216,1	226,1	10,0	4,6 %
Biens et services	15,1	15,6	0,5	3,6 %
<b>Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>	<b>231,2</b>	<b>241,7</b>	<b>10,5</b>	<b>4,5 %</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>10,0</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	7,7	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↓	-0,4	Protection contre l'incendie	↓ Variations budgétaires liées aux mouvements de personnel, principalement à la suite de départs pour la retraite ↑ Ajout de postes pour le soutien du nouveau service de radiocommunication
↑	2,0	Police	↑ Indexation des primes et du temps supplémentaire ↑ Ajout de ressources requises notamment pour les dossiers de violence conjugale, agressions sexuelles et exploitation des mineurs ↑ Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme, la contrebande de cannabis, le crime organisé et le trafic d'armes ↓ Variations budgétaires liées aux mouvements de personnel, principalement à la suite de départs pour la retraite
↑	0,3	Bureau de la sécurité civile	↑ Création de postes pour le Programme de gestion des risques et le Programme de continuité des services municipaux
↑	0,4	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>0,5</b>	<b>Biens et services</b>	
↑	0,4	Planification de l'aménagement et de l'environnement	↑ Tarification sociale de transport en commun pour les personnes à faible revenu ↓ Efforts additionnels en biens et services (-0,2 M\$)
↑	0,1	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>10,5</b>	<b>Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>	



Direction générale adjointe  
**Infrastructures  
durables**





## INFRASTRUCTURES DURABLES

Les experts en ingénierie, génie et architecture, en équipements motorisés et en approvisionnement assurent l'opération des infrastructures et la mise en œuvre des investissements qui contribuent au maintien et au développement des services municipaux.

La DGA aux infrastructures durables est notamment responsable des opérations et de la pérennité des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés.

Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement, de l'opération et de l'entretien de l'incinérateur ainsi que du développement de pratiques de valorisation.

Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et au développement de ses actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.

## APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. De plus, il assure la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution.

## TRAITEMENT DES EAUX

Le service gère le fonctionnement et la maintenance des quatre usines de traitement d'eau potable, de deux stations d'épuration des eaux usées et du centre de biométhanisation des matières organiques. Il est également responsable de l'opération d'environ 1170 ouvrages d'envergure du réseau de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées de l'agglomération de la Ville de Québec.

Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales et en adhérant aux programmes d'excellence en gestion des eaux.

Il effectue également le contrôle de la qualité de l'eau et de l'utilisation de l'eau potable et offre un service d'analyse physicochimique et microbiologique, en plus de l'analyse d'échantillons de nature environnementale dont les sols et l'air.

## INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques en matière d'ingénierie et le support à l'exploitation des infrastructures. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

## GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains et structures de jeux, les monuments, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage de rue. Il accomplit une gestion rigoureuse des actifs, afin de maintenir un indice de vétusté des installations, de bon à excellent.

Le service planifie et réalise également les projets de construction, de rénovation et de réfection relatifs aux bâtiments, places publiques et parcs. Il assure l'élaboration des bonnes pratiques en développement

durable et en modélisation des données du bâtiment (BIM) pour obtenir des installations de qualité et performantes.

Il a aussi mis en place une politique de gestion des espaces qui permet une transformation graduelle et optimisée des espaces à bureaux et un aménagement selon les principes du LEAN-Management des ateliers et des garages dans le but d'augmenter la productivité des employés.

## **GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS**

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement.

Il est également responsable de la formation des opérateurs sur les différents véhicules motorisés.

## **PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION**

Le service gère le fonctionnement et l'entretien du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec (CVÉ) comprenant l'incinérateur et le centre de récupération des matières organiques. Il est également responsable du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement où sont acheminés les résidus ultimes.

Il gère le contrat d'exploitation du centre de tri des matières résiduelles et les ententes sur la gestion des matières résiduelles avec les municipalités de la communauté métropolitaine. Il assure la valorisation de l'énergie et des résidus des procédés de traitement des matières résiduelles.

Il planifie et réalise des projets d'ingénierie industrielle pour les infrastructures municipales sous sa responsabilité et assure l'opération du réseau linéaire de vapeur fournissant de l'énergie aux entreprises et institutions du secteur de Limoilou.

## BUDGET

Le budget 2023 de la Direction générale adjointe aux infrastructures durables est de 239,3 M\$, soit une variation de 17,0 M\$ (7,7 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 41 – Infrastructures durables**  
(en millions de dollars)

INFRASTRUCTURES DURABLES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021	2022	2022**	2023	2023-2022	
Approvisionnements	7,5	8,1	8,9	8,7	9,4	0,6	7,0 %
Traitement des eaux	27,6	30,1	42,8	43,6	45,5	2,0	4,5 %
Ingénierie	15,2	12,3	13,5	13,8	14,6	0,8	5,9 %
Gestion des immeubles	73,8	72,5	81,1	81,7	85,8	4,2	5,1 %
Gestion des équipements motorisés	31,0	33,8	41,0	34,7	38,4	3,7	10,5 %
Projets industriels et valorisation	39,2	38,8	45,3	39,8	45,6	5,8	14,6 %
<b>Total Infrastructures durables</b>	<b>194,2</b>	<b>195,5</b>	<b>232,7</b>	<b>222,3</b>	<b>239,3</b>	<b>17,0</b>	<b>7,7 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

**Tableau 42 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables**  
(en millions de dollars)

BUDGET INFRASTRUCTURES DURABLES	2022	2023	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	94,3	99,2	4,9	5,2 %
Énergie	41,3	42,9	1,6	3,8 %
Biens et services	86,7	97,3	10,6	12,2 %
<b>Total Infrastructures durables</b>	<b>222,3</b>	<b>239,3</b>	<b>17,0</b>	<b>7,7 %</b>

### Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



**Tableau 43 – Énergie**  
(en millions de dollars)

BUDGET ÉNERGIE	2022	2023	Écart	
Carburant*	8,1	11,7	3,6	44,5 %
Électricité	28,7	26,7	-2,0	-7,0 %
Gaz	4,5	4,5	0,0	0,0 %
<b>Total énergie</b>	<b>41,3</b>	<b>42,9</b>	<b>1,6</b>	<b>3,8 %</b>

\*Incluant les dépenses provenant du Processus d'entretien des voies de circulation



## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>4,9</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	3,2	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,4	Ingénierie	↑ Ajout de postes, notamment pour assurer la gestion des risques et des opérations ↓ Abolition de postes laissés vacants, notamment à la suite de départs à la retraite
↑	1,2	Projets industriels et valorisation	↑ Plan de main-d'oeuvre pour l'exploitation du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec ↑ Ajout de 2 conseillers en développement organisationnel pour poursuivre la formation et l'amélioration continue ainsi que pour le support aux opérations
↑	0,1	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>1,6</b>	<b>Énergie</b>	
↑	3,6	Carburant	↑ Augmentation budgétée du coût du carburant en raison du prix du marché
↓	-2,0	Électricité	↓ Ajustement au réel de l'énergie ↑ Démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec ↓ Ajout de nouvelles mesures d'économie d'énergie afin de réduire les coûts

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>10,6</b>	<b>Biens et services</b>	
↑	1,2	Traitement des eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>↑ Augmentation du coût des produits chimiques attribuable principalement à la hausse du prix des matières premières</li> <li>↑ Démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec et fermeture progressive de la station de traitement des boues</li> </ul>
↑	5,3	Gestion des immeubles	<ul style="list-style-type: none"> <li>↑ Normalisation des devis d'entretien sanitaire de 22 organismes de loisirs pris en charge par le Service de la gestion des immeubles</li> <li>↑ Indexations des contrats en entretien sanitaire</li> <li>↑ Ajustement pour les coûts d'entretien des bâtiments de la Ville</li> </ul>
↑	4,4	Projets industriels et valorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>↑ Ajustement des coûts pour l'exploitation du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec, notamment pour la hausse des redevances à l'élimination et pour la valorisation des cendres de grilles</li> <li>↑ Hausse des coûts de transport, d'entretien et de main-d'œuvre reliés au centre de tri. Une augmentation de revenus est prévue en contrepartie</li> <li>↑ Achat de biens et services pour le démarrage du centre de récupération des matières organiques</li> <li>↑ Études pour la valorisation des cendres et du digestat et de la vapeur</li> <li>↓ Diminution de la quantité de traitements des boues à la suite de la mise en service du centre de récupération des matières organiques</li> </ul>
↓	-0,3	Autres unités administratives	<ul style="list-style-type: none"> <li>↓ Efforts additionnels en biens et services (-0,2 M\$)</li> <li>↓ Autres éléments</li> </ul>
↑	<b>17,0</b>	<b>Infrastructures durables</b>	

# LE CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



## Un choix logique et responsable pour l'environnement

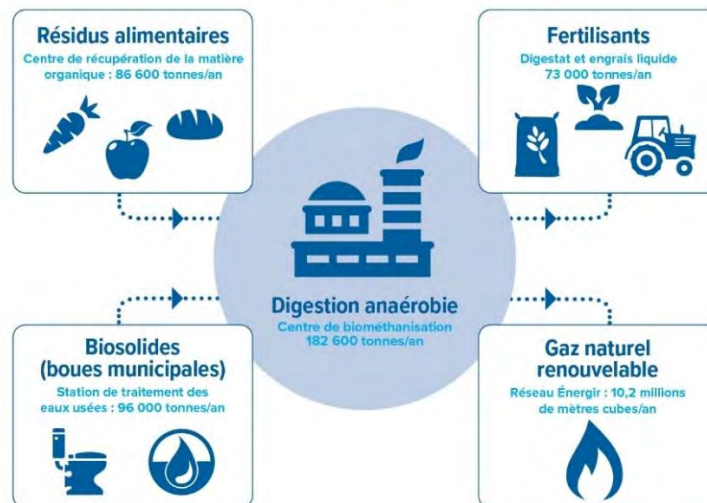
Le centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) a débuté ses opérations à la fin de 2022. Près de 182 000 tonnes de boues municipales et de résidus alimentaires y seront transformées et valorisées. Ce projet d'envergure est composé de deux bâtiments distincts : le centre de récupération de la matière organique (CRMO) situé au complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec et le CBMO construit à proximité de la station de traitement des eaux usées.

Acheminés en sacs de couleur au CRMO avec les ordures, les résidus alimentaires sont séparés des déchets puis traités, afin de les transformer en pulpe. Cette pulpe est ensuite envoyée par une conduite souterraine au centre de biométhanisation où elle est transformée et valorisée. Cet équipement novateur produira ainsi chaque année à partir des matières organiques :

- 10,2 millions de mètres cubes de gaz naturel renouvelable (GNR) qui seront injectés dans le réseau d'Énergie.
- 73 000 tonnes de digestat et de sulfate d'ammonium, des fertilisants agricoles.

Ces équipements municipaux d'envergure permettront à la Ville de valoriser, entre autres, les résidus alimentaires de tous les citoyens de l'agglomération de Québec sur son propre territoire : un choix logique et responsable pour l'environnement.

## Comment fonctionne la biométhanisation?



## Aspects novateurs du projet

### • Le mode de collecte des résidus alimentaires en sacs de couleur

- Simplifie la vie des citoyens et permet de capturer jusqu'à 100 % des résidus alimentaires;
- Sépare les sacs de résidus alimentaires des sacs d'ordures par un tri optique à la fine pointe de la technologie.

### • L'optimisation des infrastructures existantes

- Créer une synergie entre le complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec, la station de traitement des eaux usées et le centre de biométhanisation.

### • La maîtrise d'ouvrage par la Ville

- La création d'un bureau de projet municipal a permis d'assurer la gérance de la construction et d'assumer une partie du risque pour réduire les coûts.

## Bénéfices

### Sur l'environnement

- Production d'énergie verte et réduction des GES équivalente à 100 % de la consommation de gaz naturel des bâtiments de la Ville de Québec et à trois fois la consommation de diesel des véhicules de collecte;
- Réduction de l'enfouissement;
- Recyclage agricole des matières organiques;
- Valorisation de la vapeur.

### Sur la qualité de vie des citoyens

- Simplification de la collecte des résidus alimentaires en adoptant des sacs de couleur à même le bac d'ordures;
- Réduire le nombre de camions de collecte comparativement à une 3<sup>e</sup> voie de collecte avec un bac brun.

## Le CBAQ, un investissement qui rapporte

Le projet s'élève à 210 M\$, incluant la participation financière de la Ville ainsi que celle des gouvernements du Québec et du Canada :

- 21 % (43,6 M\$) financés par le gouvernement du Québec;
- 8 % (16,6 M\$) financés par le gouvernement du Canada;
- 71 % (149,8 M\$) financés par la Ville de Québec.

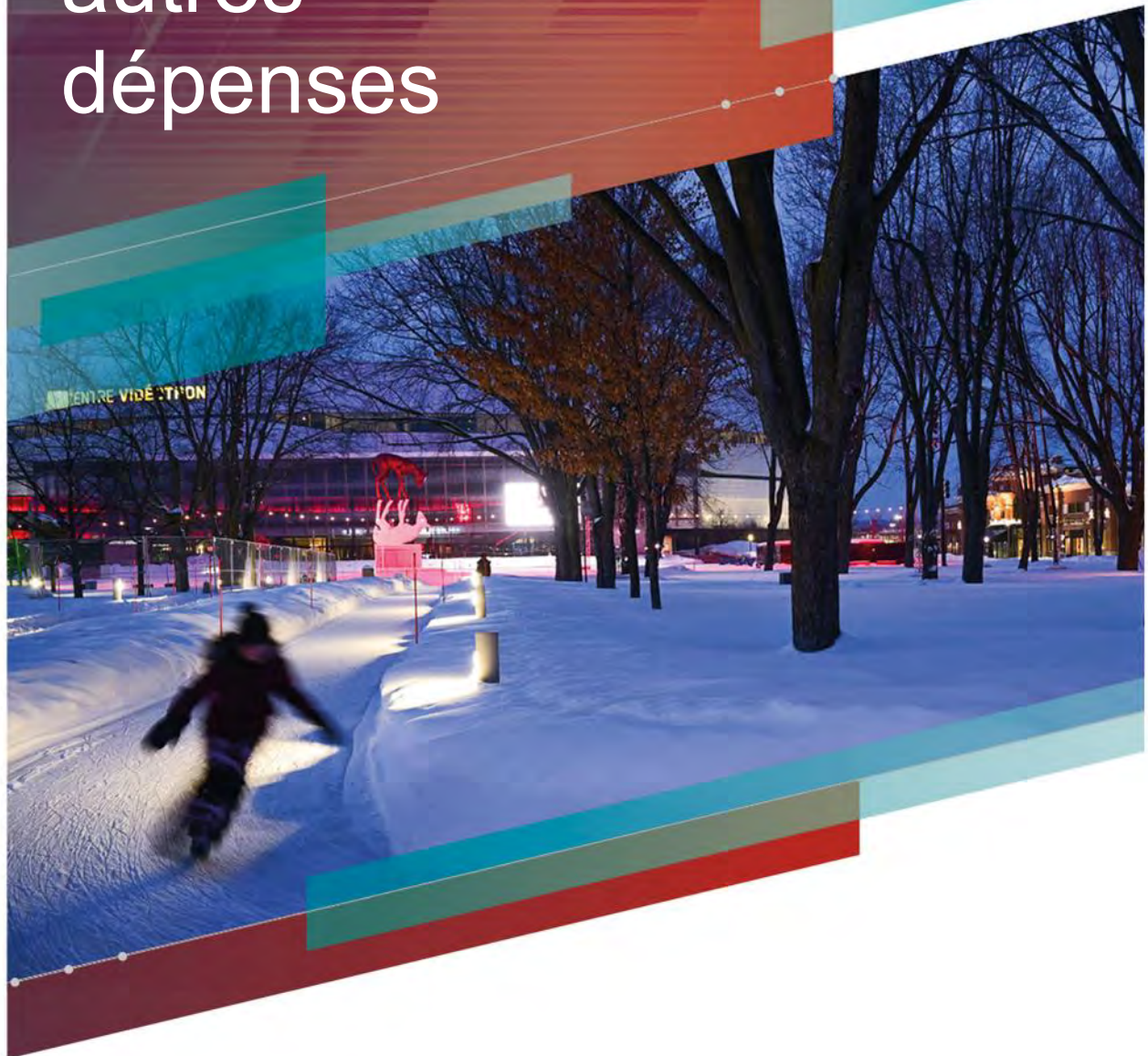
Un contrat de 100 M\$ sur 20 ans a été conclu entre la Ville et Énergir pour la vente de gaz naturel renouvelable.







# Dépenses de financement et autres dépenses





# DÉPENSES DE FINANCEMENT

## SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

## BUDGET

Le budget 2023 du service de la dette est de 310,4 M\$, soit une variation de 11,4 M\$ (3,8 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 44 – Service de la dette**  
(en millions de dollars)

SERVICE DE LA DETTE NETTE	Réel			Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021	2022		2022	2023	2023-2022	
Remboursement de capital	184,1	179,6	194,9	196,1	197,7	1,6	0,8 %	
Frais de financement	54,9	52,8	53,2	52,9	62,7	9,8	18,5 %	
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	-	0,0 %	
<b>Service de la dette avant revenus associés</b>	<b>289,0</b>	<b>282,4</b>	<b>298,1</b>	<b>299,0</b>	<b>310,4</b>	<b>11,4</b>	<b>3,8 %</b>	
Moins : Revenus associés au service de la dette**	69,3	66,2	64,7	65,0	62,9	-2,1	-3,2 %	
<b>Service de la dette nette</b>	<b>219,7</b>	<b>216,2</b>	<b>233,4</b>	<b>234,0</b>	<b>247,5</b>	<b>13,5</b>	<b>5,8 %</b>	

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

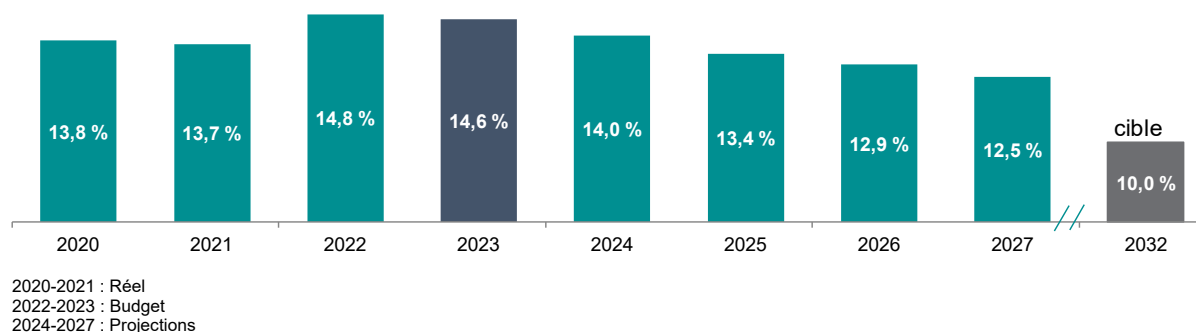
Variations (en M\$)	Justifications
↑ 1,6 Remboursement de capital	↑ Diminution des remboursements de capital à la charge de tiers
↑ 9,8 Frais de financement	↑ Taux d'intérêt sur nos emprunts à long terme de 2022 supérieurs à ceux budgétés ainsi qu'une augmentation des taux d'intérêt sur les emprunts projetés pour 2023
↓ -2,1 Revenus associés au service de la dette	↓ Diminution de l'utilisation de la réserve financière destinée aux remboursements d'emprunts lors des refinancements ↑ Revenus d'intérêts associés à des remboursements en provenance des gouvernements
↑ 13,5 Service de la dette nette	

## SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT

En 2023, il est prévu que le ratio du service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement soit de 14,6 %.

La cible visée est de ramener le service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement à 10,0 % d'ici 2032. Cette réduction vise à dégager des sommes à être utilisées pour le financement des services rendus aux citoyens plutôt qu'au remboursement de la dette.

### Graphique 10 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement



## RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes serviront au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement. La réserve est incluse dans le service de la dette et la dotation 2023 est de 50,0 M\$.

## PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. La réserve d'infrastructures pour changements climatiques est une réserve financière qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Pour la gestion de la dette, la Ville prévoit le recours au paiement comptant d'immobilisations et instaure une réserve d'infrastructures pour changements climatiques. Ces mesures visent à réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette.

### BUDGET

Le budget 2023 comprend des paiements comptant d'immobilisations de 157,7 M\$ ainsi que 15,0 M\$ affectés à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques, soit un total de 172,7 M\$. Cela représente une variation de 15,0 M\$ (9,5 %) par rapport au précédent budget.

**Tableau 45 – Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques**

(en millions de dollars)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Réal			Projeté*		Budget		Écart	
	2020	2021	2022	2022	2023	2022-2023	2023-2022		
Paiement comptant d'immobilisations	144,0	156,3	157,7	157,7	157,7	-	0,0 %		
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	-	-	-	15,0	15,0	-		
<b>Total paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques</b>	<b>144,0</b>	<b>156,3</b>	<b>157,7</b>	<b>157,7</b>	<b>172,7</b>	<b>15,0</b>	<b>9,5 %</b>		

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 15,0	<b>Réserve d'infrastructures pour changements climatiques</b>
↑	Création d'une réserve financière pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville
↑ 15,0	<b>Paiement comptant d'immobilisations et réserves d'infrastructures pour changements climatiques</b>



## PCI ET RÉSERVES FINANCIÈRES

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve d'infrastructures pour changements climatiques) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement et totalisent 172,7 M\$ au budget 2023.

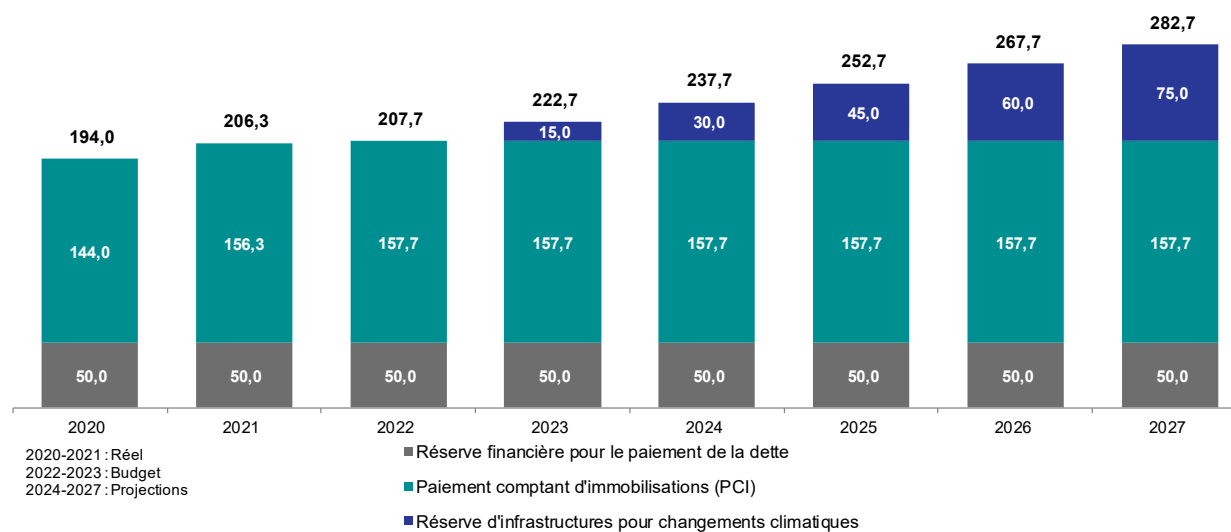
*Les paiements comptant d'immobilisations, combinés à la réserve financière pour le paiement de la dette et à la nouvelle réserve financière d'infrastructures pour changements climatiques représentent 222,7 M\$, soit 12,6 % du budget des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt.*

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en 2022, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour son contrôle des risques.

Le budget prévoit une dotation additionnelle annuelle de 15,0 M\$ à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques. Cela permettra, d'ici cinq ans, d'accumuler un montant total de 225,0 M\$ qui pourra être utilisé pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

### Graphique 11 – PCI et réserves financières

(en millions de dollars)



## AUTRES DÉPENSES

### CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

### BUDGET

Le budget 2023 des charges de l'employeur qui sont présentées sous la rubrique « Autres dépenses » est de 24,5 M\$, soit une variation de -1,8 M\$ (-6,9 %) par rapport au précédent budget.

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

### CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

### BUDGET

Le budget 2023 des contributions aux organismes est de 151,7 M\$, soit une variation de 7,0 M\$ (4,8 %) par rapport au précédent budget.

#### Tableau 46 – Contributions aux organismes

(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022	2023	2023-2022
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	124,4	129,8	135,3	135,3	142,1	6,8	5,0 %
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,2	3,2	3,3	3,3	3,5	0,2	6,7 %
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	4,4	5,0	5,7	5,8	5,8	0,0	0,2 %
Autres organismes	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	-11,8 %
<b>Total contributions aux organismes</b>	<b>132,6</b>	<b>138,3</b>	<b>144,6</b>	<b>144,7</b>	<b>151,7</b>	<b>7,0</b>	<b>4,8 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 6,8 Réseau de transport de la Capitale (RTC)	
↑	Augmentation de la contribution de la Ville au RTC selon les prévisions budgétaires de l'organisme
↑ 0,2 Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	
↑	Augmentation de la contribution de la Ville à la CMQ selon les prévisions budgétaires de l'organisme
↑ 7,0 Contributions aux organismes	

## AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer et l'équité salariale. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes, invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et réserve « cycle de vie »).

## BUDGET

Le budget 2023 des autres frais est de 35,0 M\$, soit une variation de 6,1 M\$ (21,3 %) par rapport au précédent budget.

### Tableau 47 – Autres frais

(en millions de dollars)

AUTRES FRAIS	Réal			Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021	2022		2022	2023	2023-2022	
Contingent	2,0	0,4	1,7		5,0	5,0	-	0,0 %
Mauvaises créances	-0,6	0,6	0,6		0,6	0,6	-	0,0 %
Divers autres frais	22,9	37,5	22,6		23,3	29,4	6,1	26,4 %
<b>Total autres frais</b>	<b>24,4</b>	<b>38,5</b>	<b>24,9</b>		<b>28,9</b>	<b>35,0</b>	<b>6,1</b>	<b>21,3 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 6,1 Divers autres frais	
↑	Ajustement de provisions, notamment pour les sites d'enfouissements
↓	Autres éléments
↑ 6,1 Autres frais	

# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX DÉPENSES

## DÉPENSES PAR OBJET



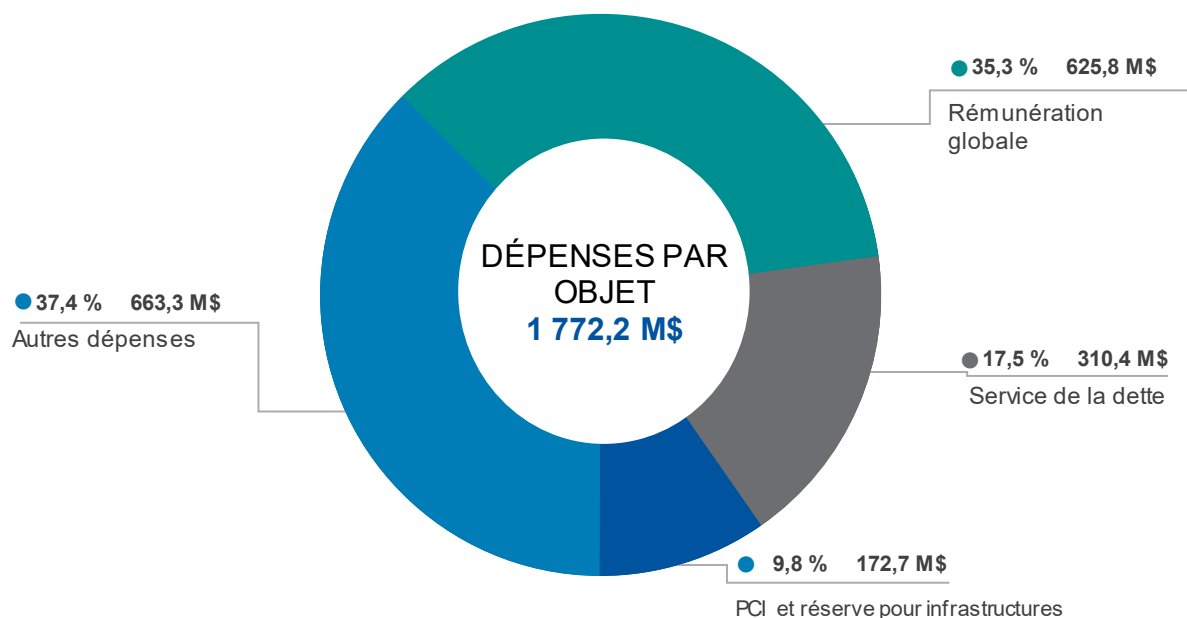
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

**Tableau 48 – Dépenses par objet**  
(en millions de dollars)

DÉPENSES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021		2022	2022	2023	2023-2022
Rémunération globale	559,5	581,3	603,3	596,3	625,8	29,5	4,9 %
Dépenses de financement							
Service de la dette	289,0	282,4	298,1	299,0	310,4	11,4	3,8 %
PCI et réserves d'infrastructures pour changements climatiques	144,0	156,3	157,7	157,7	172,7	15,0	9,5 %
Autres dépenses	495,7	540,0	647,2	602,8	663,3	60,5	10,0 %
<b>Total dépenses avant éléments extrabudgétaires</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 706,3</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>	<b>116,4</b>	<b>7,0 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

**Graphique 12 – Dépenses par objet**  
(en millions de dollars)



## RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.



La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 35,3 % des dépenses de fonctionnement.

### BUDGET

Le budget 2023 de la rémunération globale est de 625,8 M\$, soit une variation de 29,5 M\$ (4,9 %) par rapport au précédent budget.

*La proportion des dépenses de la rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement est de **35,3 %**, en baisse de 0,7 % par rapport au précédent budget.*

**Tableau 49 – Rémunération globale**

(en millions de dollars)

RÉMUNÉRATION GLOBALE	Réal			Projeté*		Budget		Écart	
	2020	2021	2022	2022	2023	2022-2022	2023-2022		
<b>RÉMUNÉRATION</b>									
Rémunération régulière	346,0	355,6	387,2	398,7	419,0	20,3	5,1 %		
Rémunération occasionnelle	<u>40,1</u>	<u>46,9</u>	<u>37,2</u>	<u>28,7</u>	<u>29,7</u>	1,0	3,5 %		
<b>Total rémunération rég. et occasionnelle</b>	<b>386,1</b>	<b>402,5</b>	<b>424,4</b>	<b>427,4</b>	<b>448,7</b>	<b>21,3</b>	<b>5,0 %</b>		
Autres rémunérations	40,8	42,4	48,2	35,0	37,6	2,6	7,4 %		
<b>Total rémunération</b>	<b>426,9</b>	<b>444,9</b>	<b>472,6</b>	<b>462,4</b>	<b>486,3</b>	<b>23,9</b>	<b>5,2 %</b>		
<b>CHARGES DE L'EMPLOYEUR</b>									
Charges sociales et autres cotisations	67,8	71,8	72,5	75,2	78,0	2,8	3,7 %		
<b>Régimes de retraite</b>									
Charges des services courants	36,5	38,2	40,6	40,0	42,8	2,8	7,0 %		
Charge d'équilibre	<u>28,3</u>	<u>26,4</u>	<u>17,6</u>	<u>18,7</u>	<u>18,7</u>	<u>0,0</u>	0,0 %		
<b>Total régimes de retraite</b>	<b>64,9</b>	<b>64,6</b>	<b>58,2</b>	<b>58,7</b>	<b>61,5</b>	<b>2,8</b>	<b>4,7 %</b>		
<b>Total charges de l'employeur</b>	<b>132,7</b>	<b>136,4</b>	<b>130,7</b>	<b>133,9</b>	<b>139,5</b>	<b>5,6</b>	<b>4,2 %</b>		
<b>Total rémunération globale</b>	<b>559,5</b>	<b>581,3</b>	<b>603,3</b>	<b>596,3</b>	<b>625,8</b>	<b>29,5</b>	<b>4,9 %</b>		

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022



## RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

## BUDGET

Le budget 2023 de la rémunération est de 486,3 M\$, soit une variation de 23,9 M\$ (5,2 %) par rapport au précédent budget.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 23,9 RÉMUNÉRATION</b>	
<b>↑ 21,3 Rémunération régulière et occasionnelle</b>	
↑ 14,6	Indexation des salaires, avancements d'échelons et transferts de postes
↑ 4,8	Créations et abolitions de postes
↓ -1,3	Variations budgétaires liées aux mouvements de personnel, principalement à la suite de départs pour la retraite
↑ 0,7	Ajout de ressources pour l'exploitation du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec
↑ 0,7	Ajout de ressources requises notamment pour les dossiers de violence conjugale, agressions sexuelles et exploitation des mineurs
↑ 0,6	Ressources pour les programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme, le traitement des crimes à caractère sexuel et le commerce illégal du cannabis
↑ 0,5	Création d'une cohorte de formation pour emplois spécialisés (cimentiers et tuyauteurs)
↑ 0,4	Collecte en régie de porte en porte de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles à partir d'octobre 2023
↑ 0,3	Ajustement de la charge de travail en lien avec la Politique de viabilité hivernale
<b>↑ 2,6 Autres rémunérations</b>	
↑ 1,5	Indexation des primes et du temps supplémentaire du Service de police
↑ 1,0	Provision pour allocation de transition et de départ des élus
↑ 0,1	Autres éléments
<b>↑ 23,9 Rémunération</b>	

## CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

## BUDGET

Le budget 2023 des charges de l'employeur est de 139,5 M\$, soit une variation de 5,6 M\$ (4,2 %) par rapport au précédent budget.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 5,6	<b>CHARGES DE L'EMPLOYEUR</b>
↑ 2,8	<b>Charges sociales et autres cotisations</b>
↑ 5,4	Indexation des salaires, avancements d'échelons et créations de postes
↓ -2,6	Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire
↑ 2,8	<b>Régimes de retraite</b>
↑ 2,8	<b>Charges des services courants</b>
↑ 2,8	Augmentation prévue des charges de l'employeur pour les cotisations de services courants et celles de stabilisation en lien avec les indexations salariales et divers éléments
↓ 0,0	<b>Charge d'équilibre</b>
↓ -0,5	Charge d'intérêt nette inférieure pour 2023 à la suite de l'augmentation du rendement réel des actifs par rapport au rendement espéré et autres éléments
↑ 0,8	Impact de l'amortissement des gains et pertes actuariels
↓ -0,3	Autres éléments
↑ 5,6	<b>Charges de l'employeur</b>

## RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

L'adoption de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (Loi 15)<sup>18</sup>, en 2014, a eu un impact positif pour la Ville.

**Tableau 50 – Régimes de retraite**

(en millions de dollars)

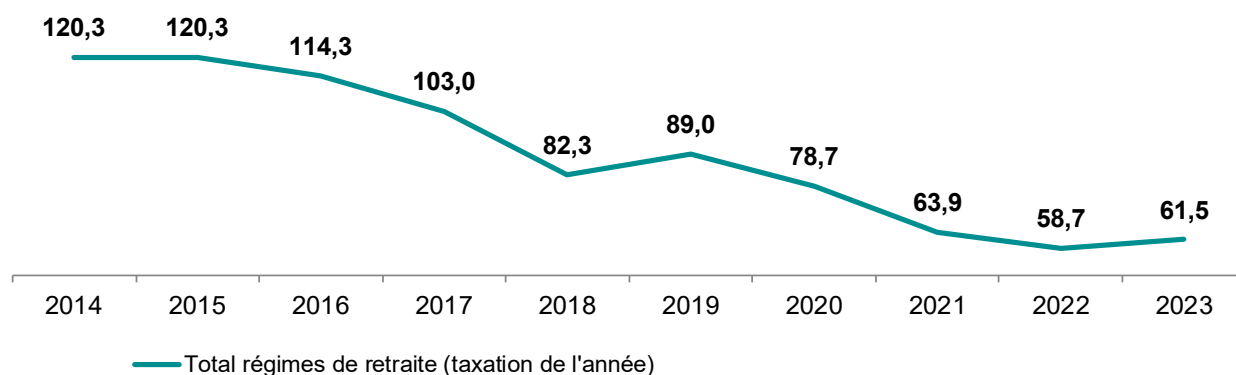
RÉGIMES DE RETRAITE	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2020	2021	2022	2022	2023	2023-2022	
<b>Charges des services courants</b>	<b>36,5</b>	<b>38,2</b>	<b>40,6</b>	<b>40,0</b>	<b>42,8</b>	<b>2,8</b>	<b>7,0 %</b>
<b>Charge d'équilibre</b>							
Amortissement	7,1	6,4	2,1	2,8	4,7	1,9	69,0 %
Dépense d'intérêt	10,6	10,2	6,5	6,9	5,9	-1,0	-15,2 %
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	<u>10,6</u>	<u>9,8</u>	<u>9,0</u>	<u>9,0</u>	<u>8,1</u>	<u>-0,9</u>	-10,0 %
<b>Total charge d'équilibre</b>	<b>28,3</b>	<b>26,4</b>	<b>17,6</b>	<b>18,7</b>	<b>18,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1 %</b>
<b>Total régimes de retraite (taxation de l'année)</b>	<b>64,9</b>	<b>64,6</b>	<b>58,2</b>	<b>58,7</b>	<b>61,5</b>	<b>2,8</b>	<b>4,7 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

Il est prévu que les dépenses liées aux régimes de retraite vont atteindre 61,5 M\$ en 2023, soit une variation de 2,8 M\$ (4,7 %) par rapport au précédent budget.

**Graphique 13 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés**

(en millions de dollars)



Par ailleurs, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette loi. Le 9 juillet 2020, la Cour supérieure

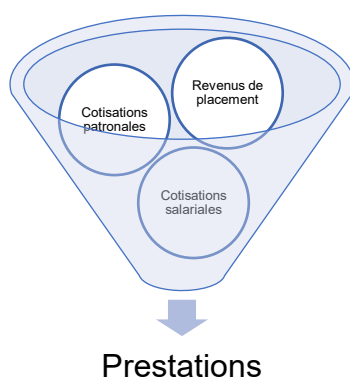
<sup>18</sup> La loi a été sanctionnée par le gouvernement du Québec le 5 décembre 2014 et elle vise la restructuration des régimes de retraite

rendait son jugement, invalidant certaines dispositions de la Loi 15, notamment la suspension de l'indexation de la rente des retraités. Le procureur général du Québec a déjà fait appel de ce jugement. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de cet appel n'ont pas été prises en compte dans l'élaboration du budget 2023.

## Fonctionnement des régimes de retraite

Les régimes de retraite de la Ville reposent sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

**Figure 6 – Fonctionnement des régimes de retraite**



## État d'un régime de retraite

Un régime est en équilibre lorsque son actif est égal à la valeur de toutes les prestations acquises par les participants compte tenu de leurs années de service. Il est en surplus si son actif excède cette valeur et il est en déficit si l'actif est inférieur à cette valeur.

**Tableau 51 – État d'un régime de retraite**

ÉQUILIBRE	SURPLUS	DÉFICIT
Actif = Valeur des prestations	Actif > Valeur des prestations	Actif < Valeur des prestations

## Déficit

On dit qu'un régime de retraite est en déficit lorsque l'actif du régime est inférieur à la valeur des prestations acquises par les participants, ce qui est le cas pour les régimes de la Ville. Cette insuffisance est décelée et quantifiée par l'actuaire lors de son évaluation actuarielle périodique, minimalement aux trois ans.

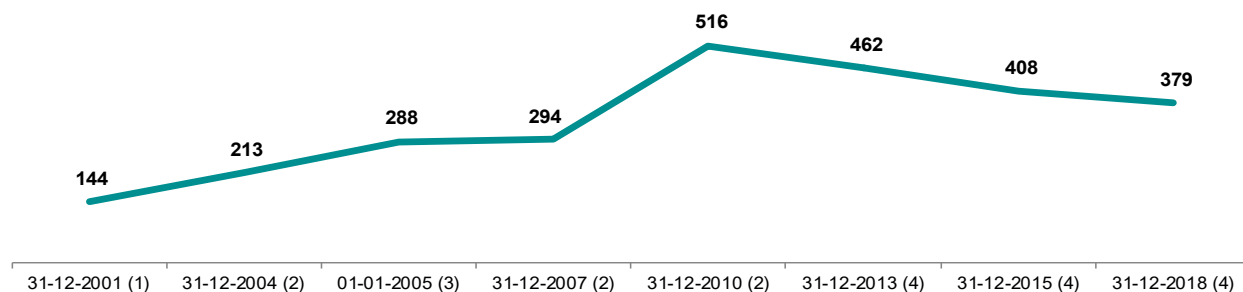
Depuis 2007, la Ville doit, à chaque exercice financier, comptabiliser les coûts de ses régimes de retraite. Une estimation budgétaire de ceux-ci est également effectuée dans le cadre des prévisions budgétaires. Celle-ci s'effectue par l'actuaire de la Ville, à partir des dernières évaluations actuarielles et des plus récents états financiers des régimes de retraite. Elle tient également compte du rendement obtenu depuis les dernières évaluations actuarielles.

Les évaluations actuarielles, qui déterminent les cotisations salariales et patronales à verser dans les régimes, sont basées sur différentes hypothèses (âge de la retraite, table de mortalité, rendements espérés, etc.). Une fois le passif établi, c'est-à-dire la valeur des prestations acquises, il est comparé à

l'actif et il en découle un surplus ou un déficit actuariel. Un déficit actuariel doit être amorti sur 15 ans et détermine la cotisation d'équilibre devant être versée annuellement.

Au 31 décembre 2018, le déficit actuariel total sur le compte général est estimé à 379 M\$. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues en date du 31 décembre 2021 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2023.

**Graphique 14 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général**  
(en millions de dollars)



(1) Évaluation actuarielle, dont 141 M\$ pour l'ancienne Ville de Québec

(2) Évaluation actuarielle

(3) Estimation actuarielle; mise en place des six nouveaux régimes

(4) Évaluation post restructuration des cadres, policiers, pompiers, professionnels et fonctionnaires; pour le régime des manuels, l'évaluation actuarielle avant restructuration est considérée



## EFFECTIF

L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. Il est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées budgétées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



## BUDGET

L'effectif total prévu en 2023 atteint 5 468 p.a. L'effectif varie de 148 p.a. (2,8 %) par rapport au précédent budget.

*L'instauration des mesures de gestion de l'effectif afin de mieux contrôler la masse salariale permettra une diminution projetée de l'effectif de 40 p.a pour atteindre 5 428 p.a. soit une hausse de 143.*

**Graphique 15 – Effectif selon les budgets adoptés**  
(en personnes/année)



\* Incluant l'instauration de mesure de gestion de l'effectif pour 2023

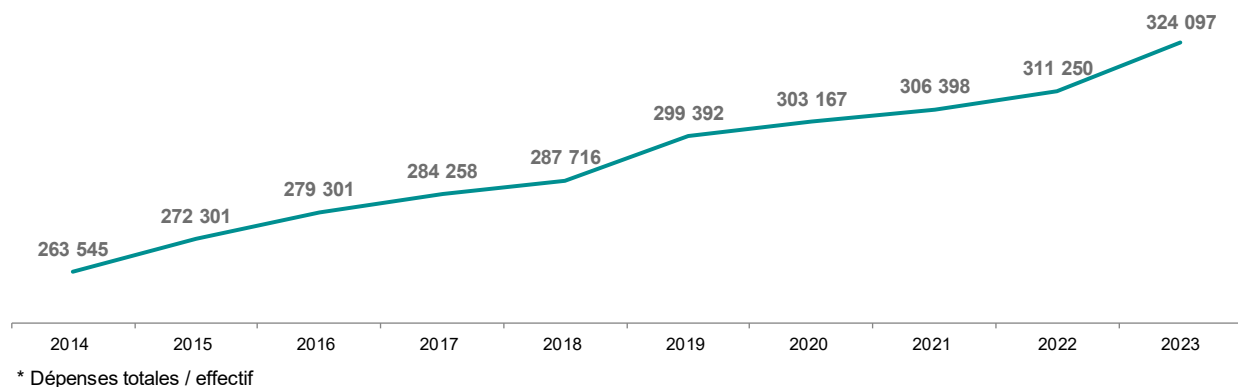
**Tableau 52 – Évolution de l'effectif - budget 2023**  
(en personnes/année)

<b>Effectif (ETC) - Budget 2022</b>	<b>5 320</b>
<b>Initiatives au budget 2023</b>	
<b>Nouveaux services aux citoyens</b>	
Ajout de ressources au Service de la police, notamment pour les dossiers de violence conjugale, agressions sexuelles et exploitation des mineurs ainsi que pour les programmes de la Sécurité publique	15
Plan de main-d'œuvre pour l'exploitation du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec	10
Cohorte de formation pour emplois spécialisés (cimentiers et tuyauteurs)	8
Déploiement de la Politique de viabilité hivernale pour le déneigement	6
Collecte en régie de porte en porte de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles à partir d'octobre 2023	6
Support additionnel pour le service de radiocommunication	6
Ajout de ressources liées à la délivrance des permis de construction et certificat d'autorisation	4
Projet RÉNO commercial, industriel, institutionnel et multirésidentiel	4
Développement d'un système de télémétrie pour les opérations de déneigement	3
Tenue des activités de consultation en mode hybride	3
Opération du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec	2
Surveillance de la qualité de l'air ambiant sur le territoire de la ville de Québec	2
Création de postes d'inspecteurs pour assurer la qualité du Service de la gestion des matières résiduelles	2
Ajustement requis pour les employés occasionnels basé sur les heures d'ouverture prévues des piscines et les conditions de la nouvelle convention	2
Entretien du Centre de glaces Intact Assurance à la suite de l'ouverture	2
Planification des corridors Vélo cité	2
Déploiement du plan d'action en lien avec la cohésion sociale	2
Ajout de ressources au Service des projets industriels et valorisation pour poursuivre l'amélioration continue ainsi que pour le support aux opérations	2
Réseau de transport de la ville	1
Nouvelle réglementation sur les pesticides	1
Collecte des nouvelles corbeilles de rue (duo recyclage & déchets) des arrondissements de Beauport et des Rivières	1
Entretien des infrastructures (murets, structures et passerelles)	1
Inspection des bâtiments vétustes	1
Entretien du centre-ville à la suite d'activités	1
Production et coordination du plan d'action du Vieux-Québec	1
Gestionnaire artériel	1
Volet immigration au Bureau des relations internationales	1
Soutien de la Stratégie de développement durable	1
Exploitation de l'Espace 400 <sup>e</sup>	1
Entretien de la promenade-Samuel-De Champlain	1
Sensibilisation des propriétaires d'animaux domestiques quant à leur responsabilité et leurs obligations	1
<b>Sous-total nouveaux services aux citoyens</b>	<b>93</b>
<b>Autres initiatives</b>	
Hausse des volumes d'activités - détail au tableau de l'effectif	50
Reclassement d'effectif provenant du budget d'investissement	5
<b>Sous-total des autres initiatives</b>	<b>55</b>
<b>Total - Initiatives au budget 2023</b>	<b>148</b>
<b>Total Effectif (ETC) - Budget 2023</b>	<b>5 468</b>
Mesure de gestion de l'effectif	-40
<b>Total Effectif (ETC) - Budget 2023 après effort de gestion</b>	<b>5 428</b>

## MESURE DE RENDEMENT DE L'EFFECTIF

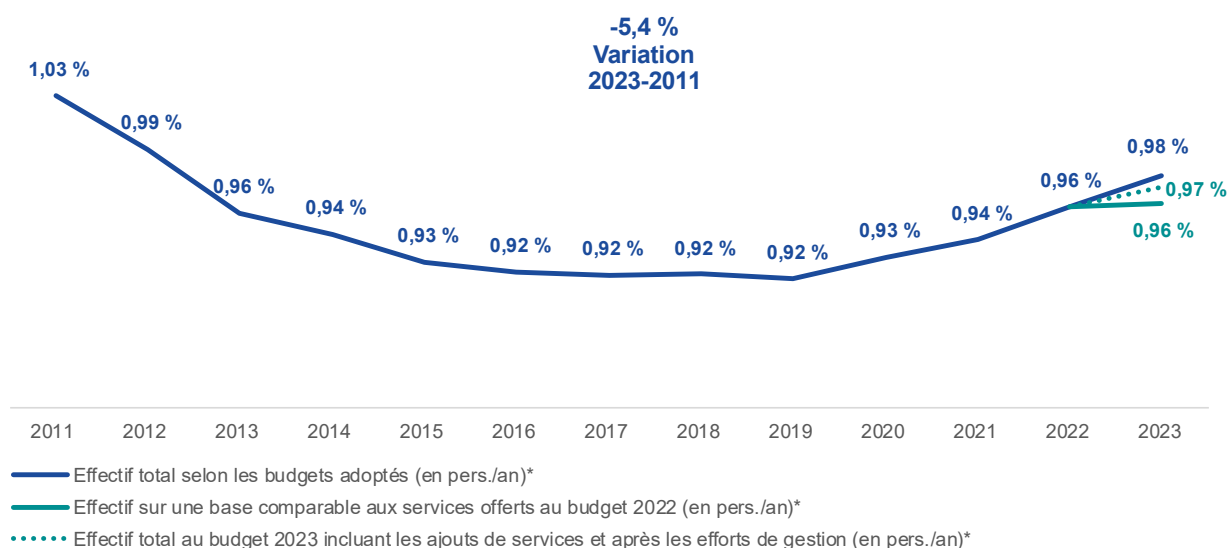
En 2014, la Ville comptait un employé par tranche de 263 545 \$ de dépenses (selon les budgets adoptés), alors qu'en 2023, il est prévu qu'elle compte un employé par tranche de 324 097 \$, soit une augmentation de la productivité de 23,0 %.

**Graphique 16 – Mesure de rendement de l'effectif\* (productivité) selon les budgets adoptés**  
(en dollars)



L'effectif de la Ville par habitant se maintient à un niveau inférieur à celui de 2011. En 2023, 97 employés municipaux sont requis pour offrir les services de la Ville à 10 000 citoyens comparativement à 103 employés qui étaient requis en 2011 et ce, même en considérant les ajouts de services offerts à la population.

**Graphique 17 – Effectif Ville de Québec par rapport à la population de la ville de Québec**  
(en pourcentage)



\* Effectif Ville par rapport à la population de la ville de Québec établie selon le décret de la population du MAMH

**Tableau 53 – Effectif**  
(en personnes/année)

EFFECTIF	Budget		Écart
	2022	2023	
<b>Direction générale</b>			
Conseil municipal	15	23	8
Direction générale	38	13	-25
Coordination stratégique et relations internationales	-	37	37
Vérificateur général	10	10	-
Bureau de l'ombudsman	2	3	1
Ressources humaines	118	124	6
Finances	93	94	1
Affaires juridiques	134	137	3
Greffe et archives	35	33	-2
Développement économique et grands projets	44	45	1
<b>Total Direction générale</b>	<b>489</b>	<b>519</b>	<b>30</b>
<b>Citoyen et vitalité urbaine</b>			
Communications	53	54	1
Technologies de l'information	235	242	7
Culture et patrimoine	67	62	-5
Loisirs, sports et vie communautaire	410	420	10
Bureau des grands événements	12	12	-
Destination Québec cité	59	58	-1
Interaction citoyenne	81	86	5
ExpoCité	57	56	-1
<b>Total Citoyen et vitalité urbaine</b>	<b>974</b>	<b>990</b>	<b>16</b>

EFFECTIF	Budget		Écart
	2022	2023	
<b>Services de proximité</b>			
Évaluation	94	95	1
Arrondissement de La Cité-Limoilou	4	5	1
Arrondissement des Rivières	7	6	-1
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	11	11	-
Arrondissement de Charlesbourg	1	1	-
Arrondissement de Beauport	10	10	-
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	2	2	-
Entretien des voies de circulation	401	417	16
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	284	296	12
Gestion des matières résiduelles	58	67	9
Gestion du territoire	136	143	7
Prévention et qualité du milieu	132	137	5
<b>Total Services de proximité</b>	<b>1 140</b>	<b>1 190</b>	<b>50</b>
<b>Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>			
Protection contre l'incendie	547	551	4
Police	1 062	1 074	12
Bureau de la sécurité civile	12	15	3
Commissariat aux incendies	8	8	-
Transport et mobilité intelligente	60	63	3
Planification de l'aménagement et de l'environnement	83	85	2
<b>Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>	<b>1 772</b>	<b>1 797</b>	<b>25</b>
<b>Infrastructures durables</b>			
Approvisionnements	77	83	6
Traitement des eaux	230	232	2
Ingénierie	129	133	4
Gestion des immeubles	251	254	3
Gestion des équipements motorisés	161	161	-
Projets industriels et valorisation	97	109	12
<b>Total Infrastructures durables</b>	<b>945</b>	<b>972</b>	<b>27</b>
<b>Total effectif</b>	<b>5 320</b>	<b>5 468</b>	<b>148</b>
Mesure de gestion de l'effectif	-35	-40	-5
<b>Total après mesure de gestion de l'effectif</b>	<b>5 285</b>	<b>5 428</b>	<b>143</b>



## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2023 et 2022 sont :

Variations (en p.a.)	
↑	<b>30 Direction générale</b>
↑	Création du Service de coordination stratégique et des relations internationales
↑	Embauche de personnel politique aux cabinets
↑	Augmentation du volume d'embauche aux Ressources humaines dans un contexte où la concurrence est accrue
↑	Création de postes d'avocats au Service des affaires juridiques
↑	<b>16 Citoyen et vitalité urbaine</b>
↑	Ajout de ressources en loisirs, notamment pour le Centre de glaces Intact Assurance, le secteur aquatique et le soutien aux employés occasionnels
↑	Ajout de ressources au Service de l'interaction citoyenne notamment pour la tenue des activités de consultation en mode hybride
↑	Création de postes de conseillers au Service des technologies de l'information
↑	Création de postes pour le service de radiocommunication
↓	Transfert de postes vers le nouveau Service de la coordination stratégique et des relations internationales
↑	<b>50 Services de proximité</b>
↑	Cohorte de formation pour emplois spécialisés (cimentiers et tuyauteurs)
↑	Ajustement de la charge de travail en lien avec la Politique de viabilité hivernale
↑	Collecte en régie de porte en porte de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles
↑	Création de postes de techniciens, agent de bureau et préposés à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts
↑	Création de postes de conseillers, technicien et agent de secrétariat à la Gestion du territoire
↑	Création de postes de directeur, cimentier et technicien à l'entretien des voies de circulation
↑	Déploiement d'un système de télémétrie pour les opérations de déneigement
↑	Création de postes en lien avec le suivi de la qualité de l'air et la prise en charge de la nouvelle réglementation sur les pesticides
↑	Création de postes d'inspecteurs pour assurer la qualité du Service de gestion des matières résiduelles
↑	<b>25 Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>
↑	Ajout de ressources au Service de la police, notamment pour les dossiers de violence conjugale, agressions sexuelles et exploitation des mineurs ainsi que pour les programmes de la Sécurité publique
↑	Création de postes pour le service de radiocommunication
↑	Création de postes de professionnels au Service de transport et mobilité intelligente
↑	Création de postes de conseillers au Bureau de la sécurité civile
↑	Embauche de ressources pour la planification des corridors Vélo cité
↑	<b>27 Infrastructures durables</b>
↑	Plan de main-d'oeuvre pour le complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec
↑	Création de postes de commis aux pièces, conseillers et acheteur au Service des approvisionnements
↑	Création de postes de techniciens, ingénieur et conseiller au Service de l'ingénierie
↑	Opération du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
↑	Création de postes de conseillers en développement organisationnel au Service de projets industriels et valorisation
↑	<b>148</b>

## IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses découlant de l'augmentation de services par l'ajout d'immobilisations se reflètent dans les dépenses de fonctionnement et se traduisent en biens et services (pour l'entretien et l'exploitation des équipements), en énergie et en rémunération des employés.

Les années 2022 et 2023 se caractérisent par la finalisation de plusieurs projets d'envergures et l'amorce de nouveaux projets d'investissement. Le tout se traduit par un impact sur le budget de fonctionnement 2023 de 11,7 M\$. Il peut s'agir de dépenses d'entretien, d'énergie et de main-d'œuvre, notamment pour les nouveaux pavillons, le service de radiocommunication, le passage à l'infonuagique, la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles et le démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.

## PARTAGE DE COMPÉTENCES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de certaines compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Les compétences du conseil d'agglomération l'amènent à prendre des décisions dans les domaines suivants :

- l'évaluation foncière;
- le transport collectif des personnes;
- l'entretien et le déneigement des voies de circulation constituant le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération;
- l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux;
- l'élimination et la valorisation des matières résiduelles;
- les cours d'eau et lacs municipaux;
- les éléments du développement économique;
- le logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri;
- la prévention de la toxicomanie et de la prostitution et la lutte contre celles-ci;
- les éléments de sécurité publique, soit les services de police, de sécurité incendie, de sécurité civile et de premiers répondants, ainsi que le centre d'urgence 911;
- la cour municipale.

Le conseil municipal et les conseils d'arrondissement voient à :

- l'adoption et la mise en œuvre des plans d'urbanisme, à l'adoption de la réglementation et au traitement des demandes de dérogations mineures;
- la délivrance des permis de construction et de rénovation;
- la construction et l'entretien des conduites locales d'aqueduc et d'égout;
- l'enlèvement et au transport des matières résiduelles;
- l'entretien et au déneigement des rues locales;
- la construction, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et culturels, des bibliothèques et des parcs (excluant les infrastructures et les équipements d'intérêts collectifs).

La dépense d'agglomération est de 914,6 M\$ sur un budget total de 1 772,2 M\$, soit 51,6 %.

**Tableau 54 – Partage de compétences**  
(en millions de dollars)

<b>PARTAGE DES COMPÉTENCES</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Budget 2023</b>
<b>DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES</b>			
<b>Direction générale</b>			
Conseil municipal	-	6,5	6,5
Direction générale	1,3	1,7	3,0
Coordination stratégique et relations internationales	2,9	2,8	5,7
Vérificateur général	1,1	1,1	2,2
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,2	0,4
Ressources humaines	9,4	9,0	18,4
Finances	5,3	6,6	11,9
Affaires juridiques	13,6	5,6	19,2
Greffe et archives	1,9	3,1	5,0
Développement économique et grands projets	8,4	7,8	16,2
<b>Total Direction générale</b>	<b>44,2</b>	<b>44,3</b>	<b>88,5</b>
<b>Citoyen et vitalité urbaine</b>			
Communications	4,0	3,9	7,9
Technologies de l'information	27,1	25,1	52,2
Culture et patrimoine	4,4	26,3	30,7
Loisirs, sports et vie communautaire	6,4	51,1	57,5
Bureau des grands événements	3,9	13,3	17,2
Destination Québec cité	29,9	0,0	29,9
Interaction citoyenne	3,7	5,5	9,2
ExpoCité	9,8	1,2	11,0
<b>Total Citoyen et vitalité urbaine</b>	<b>89,1</b>	<b>126,4</b>	<b>215,5</b>
<b>Services de proximité</b>			
Évaluation	9,9	-	9,9
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,4	6,9	7,3
Arrondissement des Rivières	0,4	3,1	3,5
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	0,7	2,6	3,2
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	2,5	2,6
Arrondissement de Beauport	0,5	2,4	2,9
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,1	2,7	2,8
Entretien des voies de circulation	13,4	111,0	124,4
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	4,7	34,0	38,7
Gestion des matières résiduelles	14,5	44,6	59,1
Gestion du territoire	0,0	14,9	15,0
Prévention et qualité du milieu	6,2	17,3	23,5
<b>Total Services de proximité</b>	<b>50,8</b>	<b>242,1</b>	<b>292,9</b>

<b>PARTAGE DES COMPÉTENCES</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Budget 2023</b>
<b>Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>			
Protection contre l'incendie	70,6	-	70,6
Police	148,7	0,2	148,9
Bureau de la sécurité civile	2,2	-	2,2
Transport et mobilité intelligente	4,8	3,1	7,9
Planification de l'aménagement et de l'environnement	3,8	8,3	12,1
<b>Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>	<b>230,1</b>	<b>11,6</b>	<b>241,7</b>
<b>Infrastructures durables</b>			
Approvisionnements	4,8	4,6	9,4
Traitement des eaux	45,4	0,1	45,5
Ingénierie	5,0	9,5	14,6
Gestion des immeubles	39,8	46,1	85,8
Gestion des équipements motorisés	11,7	26,7	38,4
Projets industriels et valorisation	45,5	0,1	45,6
<b>Total Infrastructures durables</b>	<b>152,2</b>	<b>87,1</b>	<b>239,3</b>
<b>Total des dépenses des unités administratives</b>	<b>566,4</b>	<b>511,4</b>	<b>1 077,9</b>
<b>Dépenses de financement</b>			
Service de la dette	111,4	199,0	310,4
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,0	0,0	15,0
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	59,4	98,3	157,7
<b>Total dépenses de financement</b>	<b>185,8</b>	<b>297,3</b>	<b>483,1</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges de l'employeur	0,5	24,0	24,5
Contributions aux organismes	147,9	3,8	151,7
Autres frais	13,9	21,1	35,0
<b>Total autres dépenses</b>	<b>162,3</b>	<b>48,9</b>	<b>211,2</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>914,6</b>	<b>857,6</b>	<b>1 772,2</b>





# Investissements et dette



# Investissements et dette

En 2023, la Ville a fait le choix de présenter une planification des investissements sur une période de dix ans. Cette décision permet une meilleure planification des besoins de pérennité des infrastructures et des grands projets de développement de la Ville dans le respect de la politique de gestion de la dette.

Le Programme décennal d'immobilisations regroupe les projets que la Ville prévoit effectuer sur son territoire pour réaliser la réfection de ses infrastructures, améliorer la qualité de vie des citoyens notamment par un meilleur aménagement urbain, incluant le projet de tramway, et par la réalisation d'infrastructures culturelles et sportives.

Le Programme décennal d'immobilisations de la Ville, incluant le RTC, totalise 10 114,6 M\$ pour la période 2023-2032.

L'évolution de la dette nette est conforme à la planification du cadre financier. La dette nette prévue pour 2023 est de 1 539,1 M\$, en baisse de 4,7 M\$ par rapport aux projections de l'année 2022.

Le respect du cadre financier est un élément important pour l'établissement de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2022, comme chaque année depuis 2011.

# INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS



## PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032

La Ville prévoit investir 10 114,6 M\$ (incluant le RTC) dans ses immobilisations entre 2023 et 2032, et ce, sans augmenter sa dette.

L'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Le financement par le biais d'emprunts représente 28,7 % des investissements 2023-2032, soit une proportion de financement par emprunt plus basse que celle de l'an dernier.

Les investissements annuels prévus, pour les années 2023 à 2027, sont de :

- 1 242,9 M\$ en 2023, financés à 28,6 % par le biais d'emprunts;
- 1 671,4 M\$ en 2024, financés à 26,0 % par le biais d'emprunts;
- 1 656,9 M\$ en 2025, financés à 21,7 % par le biais d'emprunts;
- 1 622,0 M\$ en 2026, financés à 17,9 % par le biais d'emprunts;
- 1 065,1 M\$ en 2027, financés à 22,8 % par le biais d'emprunts.

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir notamment pour de grands projets, tels que le tramway de Québec, le Plan de transition et d'action climatique et la sécurité routière, et de profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

**Tableau 55 – Programme décennal d'immobilisations sommaire (Ville et RTC)**  
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028- 2032	TOTAL 2023-2032	
<b>INVESTISSEMENTS</b>									
Ville de Québec	1 155,9	1 369,6	1 431,5	1 391,2	872,8	6 221,0	2 315,8	8 536,8	84,4 %
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	87,0	301,8	225,4	230,8	192,3	1 037,3	540,5	1 577,8	15,6 %
<b>Investissements totaux</b>	<b>1 242,9</b>	<b>1 671,4</b>	<b>1 656,9</b>	<b>1 622,0</b>	<b>1 065,1</b>	<b>7 258,3</b>	<b>2 856,3</b>	<b>10 114,6</b>	<b>100,0 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>									
Financement externe	607,1	1 002,1	1 057,2	1 086,0	620,7	4 373,1	806,0	5 179,1	51,2 %
Emprunts par obligations	355,7	434,1	359,4	290,4	243,3	1 682,9	1 223,9	2 906,8	28,7 %
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	15,6 %
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	122,4	77,5	82,6	87,9	43,4	413,8	37,9	451,7	4,5 %
<b>Financement total</b>	<b>1 242,9</b>	<b>1 671,4</b>	<b>1 656,9</b>	<b>1 622,0</b>	<b>1 065,1</b>	<b>7 258,3</b>	<b>2 856,3</b>	<b>10 114,6</b>	<b>100,0 %</b>

**Tableau 56 – Programme décennal d'immobilisations sommaire de la Ville de Québec (excluant le RTC)**  
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028- 2032	TOTAL 2023-2032	
<b>INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC</b>									
	<b>1 155,9</b>	<b>1 369,6</b>	<b>1 431,5</b>	<b>1 391,2</b>	<b>872,8</b>	<b>6 221,0</b>	<b>2 315,8</b>	<b>8 536,8</b>	<b>100,0 %</b>
<b>FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC</b>									
Financement externe	551,7	803,1	895,5	916,2	475,4	3 641,9	400,6	4 042,5	47,4 %
Emprunts par obligations	324,1	331,3	295,7	229,4	196,3	1 376,8	1 088,8	2 465,6	28,9 %
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	18,5 %
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	122,4	77,5	82,6	87,9	43,4	413,8	37,9	451,7	5,2 %
<b>Financement total</b>	<b>1 155,9</b>	<b>1 369,6</b>	<b>1 431,5</b>	<b>1 391,2</b>	<b>872,8</b>	<b>6 221,0</b>	<b>2 315,8</b>	<b>8 536,8</b>	<b>100,0 %</b>

**Tableau 57 – Programme décennal d'immobilisations sommaire de la Ville de Québec (excluant le tramway de Québec et le RTC)**  
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028- 2032	TOTAL 2023-2032	
<b>Investissements totaux</b>	<b>716,7</b>	<b>683,7</b>	<b>561,9</b>	<b>461,2</b>	<b>425,3</b>	<b>2 848,8</b>	<b>2 196,0</b>	<b>5 044,8</b>	<b>100,0 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>									
Financement externe	151,7	178,3	103,4	69,1	67,8	570,3	300,7	871,0	17,3 %
Emprunts par obligations	324,1	331,3	295,7	229,4	196,3	1 376,8	1 088,8	2 465,6	48,9 %
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	31,3 %
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	83,2	16,4	5,1	5,0	3,5	113,2	18,0	131,2	2,6 %
<b>Financement total</b>	<b>716,7</b>	<b>683,7</b>	<b>561,9</b>	<b>461,2</b>	<b>425,3</b>	<b>2 848,8</b>	<b>2 196,0</b>	<b>5 044,8</b>	<b>100,0 %</b>

**Tableau 58 – Tramway de Québec inclus au Programme décennal d'immobilisations de la Ville de Québec**  
(en millions de dollars)

TRAMWAY DE QUÉBEC	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028- 2032	TOTAL 2023-2032	
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>439,2</b>	<b>685,9</b>	<b>869,6</b>	<b>930,0</b>	<b>447,5</b>	<b>3 372,2</b>	<b>119,8</b>	<b>3 492,0 *</b>	<b>100,0 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>									
Financement externe	400,0	624,8	792,1	847,1	407,6	3 071,6	99,9	3 171,5	90,8 %
Financement à la charge de la Ville	39,2	61,1	77,5	82,9	39,9	300,6	19,9	320,5	9,2 %
<b>Financement total</b>	<b>439,2</b>	<b>685,9</b>	<b>869,6</b>	<b>930,0</b>	<b>447,5</b>	<b>3 372,2</b>	<b>119,8</b>	<b>3 492,0</b>	<b>100,0 %</b>


\* Le coût estimé du projet est de 3 965,0 M\$

## PROJETS D'INVESTISSEMENT ANNUELS

### GRANDS PROJETS DU PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032

Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire. Intimement liés à la planification de l'aménagement et du développement urbain, ils reflètent les orientations et les priorités mises de l'avant et expriment la vision d'une ville. Qu'il s'agisse de bâtiments, d'aménagement de places publiques ou de rues, ces projets contribuent au dynamisme et à la qualité de vie des citoyens de la ville de Québec. Les grands projets en cours de réalisation ou planifiés pour les dix prochaines années sont présentés au tableau suivant :

GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT Montants prévus pour 2023-2032		
3 492,0 M\$		TRAMWAY de Québec
1 151,6 M\$		Projets d'INGÉNIERIE notamment la réhabilitation et réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
738,8 M\$		Projets de maintien du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
609,6 M\$		Projets d'électrification du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
232,5 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
229,4 M\$		Projets de développement du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
203,3 M\$		Projets de réfection des postes D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (96,6 M\$), augmentation de la réserve de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec (20,0 M\$), réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (19,2 M\$) et protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles (4,5 M\$)
187,1 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC (47,0 M\$), Programme ACCÈS FAMILLE (25,0 M\$), développement de LOGEMENTS SOCIAUX (101,9 M\$) et d'habitations abordables (13,2 M\$)
170,1 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE 2023-2027
104,7 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
99,0 M\$		PLAN DE TRANSITION et D'ACTION CLIMATIQUE
98,0 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec afin d'assurer sa pérennité et sa performance
81,5 M\$		Plantation d'ARBRES et autres végétaux

78,5 M\$		Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment les aires de planches à roulettes (18,1 M\$), les terrains de tennis et de pickleball (12,6 M\$), les surfaces multisports (11,6 M\$), les terrains de baseball (6,7 M\$) et de basketball (6,1M\$)
69,6 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES (35,6 M\$) et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (34,0 M\$)
54,6 M\$		Plan directeur AQUATIQUE
54,4 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE
46,7 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS (Charles-Auguste-Savard 16,7 M\$ , Pointe-de-Sainte-Foy 9,2 M\$)
44,5 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies (42,6 M\$) et véhicules de déneigement (1,9 M\$)
41,9 M\$		Valorisation de l'énergie produite au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec
37,1 M\$		Mise en œuvre de la vision 2018-2028 pour une saine gestion des MATIÈRES RÉSIDUELLES
33,1 M\$		Réfection du pont d'ÉTAGEMENT de la 18 <sup>e</sup> Rue
29,9 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
29,7 M\$		Réfection du STATIONNEMENT souterrain place Jacques-Cartier (1,6 M\$) et de celui de l'Hôtel-de-Ville (17,8 M\$), réalisation de stationnements rue Prince-Édouard (6,3 M\$) et rue Carillon (4,0 M\$)
28,9 M\$		Construction ou agrandissement de CASERNES
27,9 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS (19,0 M\$), AIRES DE JEUX (5,9 M\$) et PARCS-ÉCOLES (3,0 M\$)
27,7 M\$		Développement du projet de la ZONE D'INNOVATION Innovitam
23,1 M\$		Acquisition de VÉHICULES ÉLECTRIQUES et installation de BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES
19,9 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres
18,0 M\$		Mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES
15,7 M\$		Réfection de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy



15,1 M\$		Prolongement de la rue MENDEL
13,1 M\$		Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil à la base de plein air LA DÉCOUVERTE
12,6 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de LOGEMENTS SOCIAUX
11,8 M\$		Réfection du STADE CANAC
9,2 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X. Drolet)
8,5 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES de soccer (4,4 M\$) et de baseball (4,1 M\$)
7,5 M\$		Programme de remplacement des lignes de SERVICE EN PLOMB
6,4 M\$		Programme de COMPENSATION aux entreprises
5,0 M\$		Construction d'un MUR ANTIBRUIT entre le dépôt à neige de Beauport et le boul. Louis-XIV
3,5 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
3,4 M\$		Aménagement de la place de la CAPITALE-NATIONALE
1 939,6 M\$		Autres projets prévus au Programme décennal d'immobilisations
<b>10 114,6 M\$</b>	<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2023-2032</b>	

# INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

## DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS

Le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 prévoit des investissements de 8 536,8 M\$ (excluant le RTC), dont 6 221,0 M\$ pour les années 2023-2027 et 2 315,8 M\$ pour les années 2028-2032.



Ce programme décennal prévoit 3 492,0 M\$ pour le tramway de Québec, soit 40,9 % des investissements de la Ville. Ce montant est établi sur un coût total du projet de 3 965,0 M\$.

**Tableau 59 – Sommaire des investissements par unité administrative**  
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028- 2032	Total 2023- 2032	en %
Technologies de l'information	27,3	31,0	29,0	23,2	26,2	136,7	124,9	261,6	3,1 %
Culture et patrimoine	47,3	38,3	30,5	28,6	28,6	173,3	142,1	315,5	3,7 %
Loisirs, sports et vie communautaire	32,2	34,3	33,1	24,0	20,6	144,1	91,3	235,4	2,8 %
Développement économique et grands projets	33,4	28,1	7,4	7,4	7,4	83,5	36,8	120,3	1,4 %
Transport et mobilité intelligente	42,4	42,1	36,9	24,1	20,9	166,4	97,0	263,4	3,1 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	166,3	172,9	115,3	78,4	71,7	604,5	237,7	842,2	9,9 %
Traitement des eaux	40,6	32,8	24,1	17,2	14,2	128,9	81,0	209,9	2,5 %
Ingénierie	122,7	114,9	105,1	107,9	100,0	550,6	635,0	1 185,6	13,9 %
Gestion des immeubles	104,2	86,3	77,3	77,3	65,8	410,8	291,9	702,7	8,2 %
Gestion des équipements motorisés	28,2	25,6	24,1	22,2	29,2	129,2	76,7	205,9	2,4 %
Projets industriels et valorisation	31,1	34,9	29,3	10,5	10,5	116,2	52,5	168,7	2,0 %
Entretien des voies de circulation	4,9	5,9	8,1	2,5	1,1	22,4	7,5	29,9	0,4 %
Entretien réseaux d'aqueduc et d'égout	10,0	8,0	6,7	6,7	6,7	38,1	33,5	71,6	0,8 %
Gestion des matières résiduelles	11,1	10,5	10,3	8,2	6,2	46,3	11,9	58,2	0,7 %
Prévention et qualité du milieu	12,6	16,8	23,1	21,5	16,0	90,0	61,3	151,3	1,8 %
Direction générale	2,3	1,5	1,8	1,6	0,3	7,5	0,0	7,5	0,1 %
Projets à définir après 2027	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	215,0	215,0	2,5 %
Tramway de Québec	439,2	685,9	869,6	930,0	447,5	3 372,2	119,8	3 492,0	40,9 %
<b>Total</b>	<b>1 155,9</b>	<b>1 369,6</b>	<b>1 431,5</b>	<b>1 391,2</b>	<b>872,8</b>	<b>6 221,0</b>	<b>2 315,8</b>	<b>8 536,8</b>	<b>100,0 %</b>

Le détail des projets d'investissement est présenté dans le document complémentaire « Cahier 2 : Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 ».

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Québec prévoit investir 1 155,9 M\$ pour la réalisation de son plan d'investissement en 2023. Parmi ces investissements, les projets qui contribueront à l'action climatique sont évalués à 898,8 M\$ alors que ceux qui se qualifient à titre d'action solidaire représentent 185,3 M\$ portant ainsi le total des projets ayant un impact sur le développement durable à 1 084,1 M\$, soit 93,8 % des projets prévus en 2023. Les projets se détaillent ainsi :

**Tableau 60 – Sommaire des investissements liés au Plan de transition et d'action climatique**  
(en millions de dollars)

Investissements	Plan d'action climatique	Plan d'action solidaire	Total
Tramway de Québec	439,2	-	<b>439,2</b>
Pérennité et développement d'infrastructures en ingénierie	109,9	-	<b>109,9</b>
Fonds de développement du logement social de Québec	50,4	-	<b>50,4</b>
Maintien de la pérennité - bâtiments et équipements urbains	39,2	-	<b>39,2</b>
Centrale de police	-	35,2	<b>35,2</b>
Projets de pérennité et de développement en technologies de l'information	-	27,3	<b>27,3</b>
Plan de transition et d'action climatique	27,0	-	<b>27,0</b>
Entente de développement culturel Ville/MCC	-	26,9	<b>26,9</b>
Augmentation de la réserve d'eau potable UTE de Québec	16,0	-	<b>16,0</b>
Acquisition de terrains - projets de logements sociaux	12,6	-	<b>12,6</b>
Sécurité routière	-	12,4	<b>12,4</b>
Gestion des immeubles - services professionnels et techniques généraux	12,2	-	<b>12,2</b>
Valorisation de l'énergie produite au complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec	12,0	-	<b>12,0</b>
Développement de la zone d'innovation Innovitam	12,0	-	<b>12,0</b>
Bibliothèque Gabrielle-Roy	-	12,0	<b>12,0</b>
Reprise et acquisition de terrains	10,7	-	<b>10,7</b>
Écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres	10,7	-	<b>10,7</b>
Aménagement et réaménagement urbains	10,5	-	<b>10,5</b>
Rivière Lorette - travaux correctifs	8,8	-	<b>8,8</b>
Vision de la mobilité active et de l'intermodalité	8,8	-	<b>8,8</b>
Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy	-	8,7	<b>8,7</b>
Travaux au complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec pour assurer sa pérennité	8,0	-	<b>8,0</b>
Cour municipale	-	7,7	<b>7,7</b>
Équipements récréatifs, sportifs et de plein air	-	7,5	<b>7,5</b>
Réfection des postes d'eau potable et d'eaux usées	7,0	-	<b>7,0</b>
Réfection des ouvrages et équipements du traitement de l'eau	7,0	-	<b>7,0</b>
Réfection du pont d'étagement ferroviaire	7,0	-	<b>7,0</b>

Investissements	Plan d'action climatique	Plan d'action solidaire	Total
Plantation d'arbres et autres végétaux	6,9	-	<b>6,9</b>
Réaménagement du réseau routier	-	6,2	<b>6,2</b>
Mise en œuvre des planifications sectorielles	5,7	-	<b>5,7</b>
Projets dans les parcs et aires de jeux	-	5,6	<b>5,6</b>
Programme de remplacement des lignes de service en plomb	4,8	-	<b>4,8</b>
Réfection des berges du fleuve Saint-Laurent	4,1	-	<b>4,1</b>
Bornes de recharge électrique	4,0	-	<b>4,0</b>
Aménagements urbains accompagnant la réfection majeure de rues	4,0	-	<b>4,0</b>
Mur antibruit / Beauport	-	4,0	<b>4,0</b>
Réfection de l'usine de traitement d'eau potable de Sainte-Foy	3,6	-	<b>3,6</b>
Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec	3,5	-	<b>3,5</b>
Programme d'habitations abordables Québec	3,2	-	<b>3,2</b>
Maintien de la pérennité des bassins aquatiques	-	3,2	<b>3,2</b>
Plan des rivières	2,7	-	<b>2,7</b>
Terrain de baseball synthétique	-	2,7	<b>2,7</b>
Projets liés aux bâtiments récréatifs	-	2,6	<b>2,6</b>
Plan directeur aquatique	-	2,6	<b>2,6</b>
Programme Accès Famille	2,5	-	<b>2,5</b>
Plan de protection du lac Saint-Charles	2,5	-	<b>2,5</b>
Bibliothèques municipales (acquisition de biens)	-	2,5	<b>2,5</b>
Planification du territoire et de l'environnement	2,4	-	<b>2,4</b>
Études et acquisitions pour divers services	-	2,3	<b>2,3</b>
Maintien de la pérennité - éclairage public et signalisation	-	2,3	<b>2,3</b>
Programme d'assainissement / élimination des sources de gaspillages d'eau potable	2,0	-	<b>2,0</b>
Gestion des sols d'excavation	2,0	-	<b>2,0</b>
Acquisition de terrains sur le boulevard Hochelaga	2,0	-	<b>2,0</b>
Actions environnementales et développement durable	2,0	-	<b>2,0</b>
Nouveaux espaces industriels et technologiques	2,0	-	<b>2,0</b>
Nouvelle norme pancanadienne 2030 pour les eaux usées	2,0	-	<b>2,0</b>
Mise en œuvre de la Vision de l'habitation	2,0	-	<b>2,0</b>
Visions culturelles	-	1,8	<b>1,8</b>
Programme des casernes	-	1,6	<b>1,6</b>
Développement - nouvelles constructions, agrandissements	1,6	-	<b>1,6</b>
Systèmes de transport intelligents	1,5	-	<b>1,5</b>
Gestionnaire artériel / Déploiement	1,5	-	<b>1,5</b>
Accessibilité universelle	-	1,5	<b>1,5</b>
Gestion des milieux humides et hydriques	1,5	-	<b>1,5</b>
Caractérisation et réhabilitation de terrains contaminés	1,4	-	<b>1,4</b>
Équipements culturels et patrimoniaux	-	1,4	<b>1,4</b>
Ententes relatives à des travaux municipaux	1,2	-	<b>1,2</b>
Écoquartier D'Estimauville	1,0	-	<b>1,0</b>
Inventaire patrimonial - Loi 69	-	1,0	<b>1,0</b>
Mise aux normes et ajout de bornes d'incendie	-	1,0	<b>1,0</b>

Investissements	Plan d'action climatique	Plan d'action solidaire	Total
Interv. ponct. pérennité sur réseaux d'aqueduc et égouts	1,0	-	1,0
Agriculture urbaine	1,0	-	1,0
Autres	14,2	5,7	19,9
<b>Sous-total</b>	898,8	185,3	<b>1 084,1</b>
Autres projets			71,8
<b>Total</b>	<b>898,8</b>	<b>185,3</b>	<b>1 155,9</b>

\* Coût total à la charge de la Ville excluant les financements externes

## MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS

Le maintien de la pérennité des actifs de la Ville est une des priorités du Programme décennal d'immobilisations. En effet, les projets présentés sont d'abord évalués par rapport à l'impact qu'ils ont sur la pérennité des actifs de la Ville.

Plus spécifiquement, le maintien de la pérennité des actifs se définit comme étant l'action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

---

*Si on exclut le projet du tramway de Québec, la Ville investira 2 716,5 M\$ (53,8 %) en maintien d'actifs et 2 328,3 M\$ (46,2 %) en projets de développement pour des investissements totaux de 5 044,8 M\$*

---

Le tableau suivant détaille la proportion d'investissement, par unité administrative, consacrée au maintien de la pérennité des actifs. Du montant de 2 716,5 M\$ en pérennité, près de 57,6 % des sommes consacrées à cet effet se situent aux services de l'Ingénierie (982,8 M\$, soit 36,2 %) et de la Gestion des immeubles (581,2 M\$, soit 21,4 %). Ces services sont responsables d'identifier, de définir et de réaliser les projets de consolidation et de réhabilitation relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation, à l'éclairage des rues et au maintien des biens immobiliers de la Ville.



**Tableau 61 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative**  
(en millions de dollars)

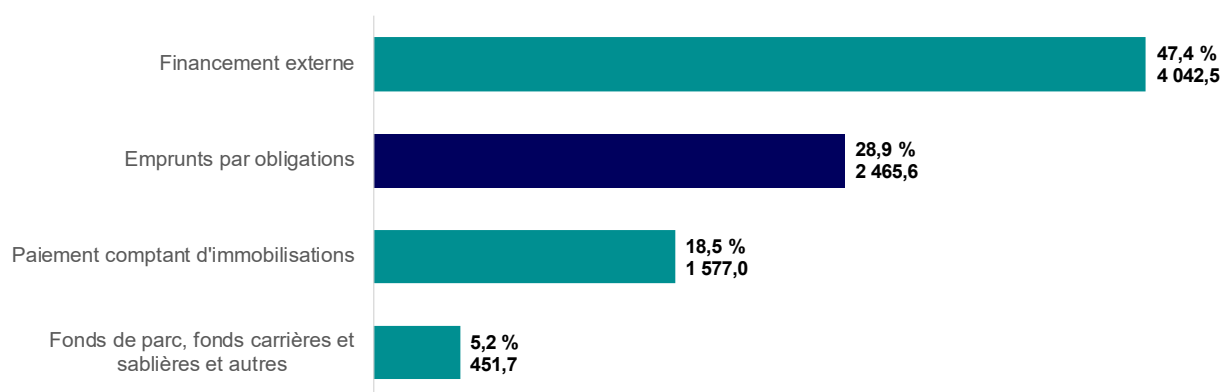
Maintien de la pérennité des actifs	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023- 2027	2028- 2032	Total 2023-2032	
Technologies de l'information	18,5	21,4	20,3	16,5	20,5	97,1	85,8	182,9	6,7 %
Culture et patrimoine	20,1	15,1	12,5	12,4	12,4	72,5	60,5	132,9	4,9 %
Loisirs, sports et vie communautaire	20,3	20,8	12,4	8,6	12,1	74,2	67,8	142,0	5,2 %
Développement économique et grands projets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 %
Transport et mobilité intelligente	12,0	14,0	14,0	0,9	0,9	41,7	4,5	46,3	1,7 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	2,2	1,2	1,2	0,2	0,2	4,8	0,8	5,5	0,2 %
Traitement des eaux	22,6	26,8	24,1	17,2	14,2	104,9	81,0	185,9	6,8 %
Ingénierie	84,4	73,8	78,5	88,9	87,0	412,6	570,2	982,8	36,2 %
Gestion des immeubles	85,1	70,8	59,7	53,1	51,3	320,0	261,2	581,2	21,4 %
Gestion des équipements motorisés	18,5	23,8	22,4	22,2	28,6	115,4	76,7	192,1	7,1 %
Projets industriels et valorisation	8,4	10,4	10,4	10,0	10,0	49,1	50,0	99,1	3,6 %
Entretien des voies de circulation	0,6	2,9	0,5	0,5	0,5	5,0	2,5	7,5	0,3 %
Entretien réseaux d'aqueduc et d'égout	9,5	7,5	6,2	6,2	6,2	35,6	31,0	66,6	2,5 %
Gestion des matières résiduelles	2,5	0,5	0,5	0,5	0,5	4,4	0,6	5,0	0,2 %
Prévention et qualité du milieu	7,3	8,3	9,7	9,7	11,6	46,5	40,3	86,8	3,2 %
Direction générale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 %
Tramway de Québec	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 %
<b>Total du maintien de la pérennité des actifs</b>	<b>311,9</b>	<b>297,0</b>	<b>272,2</b>	<b>246,7</b>	<b>255,9</b>	<b>1 383,8</b>	<b>1 332,7</b>	<b>2 716,5</b>	<b>100,0 %</b>
<i>Proportion maintien de la pérennité des actifs</i>	<i>43,5 %</i>	<i>43,4 %</i>	<i>48,5 %</i>	<i>53,5 %</i>	<i>60,2 %</i>	<i>48,6 %</i>	<i>60,7 %</i>	<i>53,8 %</i>	
<b>Projets de développement</b>									
Projets de développement	404,8	386,6	289,6	214,5	169,4	1 465,0	863,3	2 328,3	
<b>Total du maintien de la pérennité et des projets de développement</b>	<b>716,7</b>	<b>683,7</b>	<b>561,9</b>	<b>461,2</b>	<b>425,3</b>	<b>2 848,8</b>	<b>2 196,0</b>	<b>5 044,8</b>	
<b>Tramway de Québec</b>	<b>439,2</b>	<b>685,9</b>	<b>869,6</b>	<b>930,0</b>	<b>447,5</b>	<b>3 372,2</b>	<b>119,8</b>	<b>3 492,0</b>	
<b>Investissements annuels excluant le RTC</b>	<b>1 155,9</b>	<b>1 369,6</b>	<b>1 431,5</b>	<b>1 391,2</b>	<b>872,8</b>	<b>6 221,0</b>	<b>2 315,8</b>	<b>8 536,8</b>	

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le Programme décennal d'immobilisations regroupe les projets d'investissement que la Ville souhaite réaliser. À cet effet, l'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Près de 47,8 % des investissements prévus en 2023 seront financés par du financement externe.

*Les investissements prévus au Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 (excluant RTC) totalisent 8 536,8 M\$, dont 28,9 % (2 465,6 M\$) seront financés par des emprunts à la charge de la Ville.*

**Graphique 18 – Financement des investissements 2023-2032 (excluant RTC)**  
(en millions de dollars)



## MODE DE FINANCEMENT

Le financement se rapportant aux activités d'investissement comprend le financement :

### ➤ À LA CHARGE DE LA VILLE

Il s'agit des emprunts par obligations, du financement puisé à même le budget de fonctionnement, soit les paiements comptant d'immobilisations (PCI), les réserves financières et les fonds de parc, carrières et sablières et autres.

Les investissements financés par des emprunts se chiffrent à 324,1 M\$ (28,0 %) en 2023 et à 2 465,6 M\$ (28,9 %) pour la période du Programme décennal d'immobilisations.

Les PCI représentent 157,7 M\$ (13,6 %) en 2023 et 1 577,0 M\$ (18,5 %) pour la durée du Programme décennal d'immobilisations, ceci dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Le fonds de parc est issu de sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont accumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville. Le fonds carrières et sablières recueille les sommes en vertu des dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*. Il est constitué pour répondre aux dispositions obligatoires de perception par les instances municipales de droits auprès des exploitants de carrières et de sablières pour compenser les travaux d'entretien et de réfection des voies publiques en proportion des dommages causés par leur utilisation. Les autres fonds correspondent majoritairement aux surplus affectés, non affectés et aux

réserves financières. Ces modes de financement sont utilisés pour 122,4 M\$ (10,6 %) en 2023 et 451,7 M\$ (5,2 %) pour la durée du Programme décennal d'immobilisations.

#### ➤ FINANCEMENT EXTERNE

Le financement externe représente la participation des partenaires financiers de la Ville à des projets d'infrastructure. En 2023, ce financement représente 551,7 M\$ (47,8 %) et 4 042,5 M\$ (47,4 %) pour la durée du Programme décennal d'immobilisations.

Le tableau suivant présente le financement qui se rapporte aux activités d'investissement. Celui-ci comprend les investissements dont les fonds ont déjà été autorisés et les nouvelles demandes de fonds.

**Tableau 62 – Sources de financement des investissements\***

(en millions de dollars)

Sources de financement prévues - Ville de Québec	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028-2032	Total 2023-2032
Emprunts par obligations	324,1	331,3	295,7	229,4	196,3	1 376,8	1 088,8	2 465,6
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	122,4	77,5	82,6	87,9	43,4	413,8	37,9	451,7
Paieement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0
<b>Financement à la charge de la Ville</b>	<b>604,2</b>	<b>566,5</b>	<b>536,0</b>	<b>475,0</b>	<b>397,4</b>	<b>2 579,1</b>	<b>1 915,2</b>	<b>4 494,3</b>
Financement externe	551,7	803,1	895,5	916,2	475,4	3 641,9	400,6	4 042,5
<b>Financement total</b>	<b>1 155,9</b>	<b>1 369,6</b>	<b>1 431,5</b>	<b>1 391,2</b>	<b>872,8</b>	<b>6 221,0</b>	<b>2 315,8</b>	<b>8 536,8</b>

\* Données provenant des budgets d'investissement

## INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT EN COMMUN

La Ville soutient financièrement les investissements en transport en commun par le biais du Réseau de transport de la Capitale et du tramway de Québec. Les tableaux suivants présentent les investissements prévus.

### TRAMWAY DE QUÉBEC



#### En route vers la modernité

La Ville de Québec met en œuvre le plus important projet d'investissement de son histoire : le tramway de Québec. Ce tramway moderne et 100 % électrique constituera la colonne vertébrale d'un réseau de transport en commun bonifié sur tout le territoire de la ville. Fréquent, confortable et à horaire fixe, il reliera les secteurs les plus denses, les lieux d'emplois, d'enseignement et de divertissement, les hôpitaux et les artères commerciales qui génèrent le plus de déplacements. Le tramway offrira une alternative de transport attrayante pour limiter l'aggravation des conditions routières, réduire l'impact sur l'environnement et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Son intégration urbaine exemplaire contribuera à l'embellissement et la convivialité des quartiers traversés avec un meilleur partage de l'espace public, davantage d'espaces sécuritaires pour les piétons et les cyclistes, des infrastructures d'accueil de qualité, du mobilier urbain renouvelé, de nouveaux espaces publics, une végétation bonifiée et la remise à neuf des infrastructures de surface et souterraines. Digne d'une capitale du 21<sup>e</sup> siècle, le tramway positionnera Québec comme l'une des villes les plus attrayantes au pays.

Dans une perspective régionale, le projet de réseau structurant de transport en commun est dorénavant intégré au Réseau express de la Capitale du gouvernement du Québec. Ce réseau comprend notamment :

- Le tramway, dont la Ville de Québec est maître d'œuvre, parcourt 19,3 km, de Cap-Rouge à D'Estimauville, et comprend une insertion en tunnel de 1,8 km entre l'avenue Turnbull et le jardin Jean-Paul-L'Allier. Des infrastructures seront implantées le long du tracé : cinq pôles d'échanges – Le Gendre, Sainte-Foy, Université Laval, Saint-Roch et D'Estimauville – jusqu'à 29 stations de surfaces dont deux stations souterraines, des stationnements incitatifs, des vélostations ainsi que le centre d'exploitation et d'entretien;
- De nouvelles voies réservées établies par le ministère des Transports du Québec, avec la collaboration du Réseau de transport de la Capitale et de la Ville de Québec, seront déployées sur le réseau autoroutier de la Communauté métropolitaine de Québec ainsi que sur le réseau municipal. Plusieurs circuits d'autobus du Réseau de transport de la Capitale utilisant ces voies réservées seront liés aux stations et aux pôles d'échanges.

Le réseau permettra de capter l'achalandage en provenance des quatre MRC limitrophes et de la Rive-Sud, notamment par l'ajout de nouveaux Parc-O-Bus régionaux, tissant ainsi une véritable toile régionale pour le transport en commun.

### Le tramway de Québec est le projet d'investissement le plus important jamais réalisé à Québec.

De 2023 à 2032, 40,9 % des investissements du Programme décennal d'immobilisations de la Ville seront consacrés au tramway.

Sanctionné le 19 juin 2019, le projet de loi n° 26, soit la *Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec* donne la compétence exclusive à la Ville pour la réalisation du tramway de Québec.

Le projet se chiffre à 3 965,0 M\$, incluant la participation financière de la Ville ainsi que celle des gouvernements du Québec et du Canada. Les montants prévus pour le tramway de Québec, au Programme décennal d'immobilisations 2023-2032, font l'objet de discussions avec le gouvernement du Québec. Les ajustements nécessaires seront apportés lorsque ces discussions seront finalisées. Le financement prévu au Programme décennal d'immobilisations est de :

- 55,4 % (2 197,5 M\$) financés par le gouvernement du Québec;
- 35,7 % (1 414,0 M\$) financés par le gouvernement du Canada;
- 8,9 % (353,5 M\$) financés par la Ville de Québec.

**Tableau 63 – Tramway de Québec**  
(en millions de dollars)

Tramway de Québec	Avant 2023	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028-2032	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>473,0</b>	<b>439,2</b>	<b>685,9</b>	<b>869,6</b>	<b>930,0</b>	<b>447,5</b>	<b>3 372,2</b>	<b>119,8</b>	<b>3 965,0</b>	<b>100,0 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>										
Gouvernement du Québec	287,9	243,4	380,2	482,0	515,4	248,0	1 869,0	40,6	2 197,5	55,4 %
Gouvernement du Canada	152,1	156,6	244,6	310,1	331,7	159,6	1 202,6	59,3	1 414,0	35,7 %
Ville de Québec	33,0	39,2	61,1	77,5	82,9	39,9	300,6	19,9	353,5	8,9 %
<b>Financement total</b>	<b>473,0</b>	<b>439,2</b>	<b>685,9</b>	<b>869,6</b>	<b>930,0</b>	<b>447,5</b>	<b>3 372,2</b>	<b>119,8</b>	<b>3 965,0</b>	<b>100,0 %</b>
Investissements 2023-2032							<b>3 492,0</b>			

## RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE



Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a pour mission d'assurer la mobilité des personnes sur son territoire par un transport collectif de qualité, au meilleur coût pour la collectivité. Ce faisant, le RTC contribue à un environnement sain et à un aménagement urbain de qualité, tout en soutenant le développement économique, social et culturel de la région. Cet organisme fait partie du périmètre comptable de la Ville depuis 2008 et possède son propre conseil d'administration. Des informations complémentaires sont disponibles au <http://www.rtcquebec.ca/>.

Le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 du RTC totalise 1 577,8 M\$, dont 72,0 % des investissements sont subventionnés par les programmes du ministère des Transports du Québec. Le programme d'immobilisations s'inscrit dans la continuité de maintenir et de développer un réseau de transport durable. De ce montant, 738,8 M\$ (46,8 %) sont consacrés au maintien des actifs, alors que 839,0 M\$ (53,2 %) sont attribués aux projets de développement et d'électrification du transport en commun dans la ville de Québec.

**Tableau 64 – Sommaire des investissements en transport en commun**  
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	2028-2032	TOTAL	
Projets de maintien du RTC	70,7	172,3	49,1	59,8	71,9	423,8	315,1	738,8	46,8 %
Projets de développement du RTC	7,5	25,9	43,1	34,3	20,3	131,0	98,4	229,4	14,5 %
Projets d'électrification du RTC	8,9	103,7	133,2	136,8	100,2	482,6	127,0	609,6	38,6 %
<b>Investissements totaux RTC</b>	<b>87,0</b>	<b>301,8</b>	<b>225,4</b>	<b>230,8</b>	<b>192,3</b>	<b>1 037,4</b>	<b>540,5</b>	<b>1 577,8</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Financement RTC</b>									
Emprunts par obligations	31,6	102,8	63,7	61,0	47,0	306,2	135,1	441,2	28,0 %
Financement externe	55,4	199,0	161,7	169,8	145,3	731,2	405,4	1 136,6	72,0 %
<b>Financement total RTC</b>	<b>87,0</b>	<b>301,8</b>	<b>225,4</b>	<b>230,8</b>	<b>192,3</b>	<b>1 037,4</b>	<b>540,5</b>	<b>1 577,8</b>	<b>100,0 %</b>



## EFFECTIF

**Tableau 65 – Effectif au budget d'investissement**  
(en personnes/année)

EFFECTIF	Budget	
	2022	2023
<b>Direction générale</b>		
Affaires juridiques	7	7
Développement économique et grands projets	7	8
Bureau de projet du tramway de Québec	38	48
<b>Total Direction générale</b>	<b>52</b>	<b>63</b>
<b>Citoyen et vitalité urbaine</b>		
Technologies de l'information	29	27
<b>Total Citoyen et vitalité urbaine</b>	<b>29</b>	<b>27</b>
<b>Services de proximité</b>		
Entretien des voies de circulation	-	1
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	22	32
Gestion des matières résiduelles	1	1
Prévention et qualité du milieu	4	4
<b>Total Services de proximité</b>	<b>27</b>	<b>38</b>
<b>Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>		
Planification de l'aménagement et de l'environnement	2	2
<b>Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Infrastructures durables</b>		
Traitement des eaux	-	3
Ingénierie	63	64
Gestion des immeubles	58	58
Projets industriels et valorisation	12	11
<b>Total Infrastructures durables</b>	<b>133</b>	<b>136</b>
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>243</b>	<b>266</b>

\* Exclut le personnel temporaire et occasionnel

## DETTE ET PLANIFICATION FINANCIÈRE

Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits au programme d'immobilisations.

### DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC<sup>19</sup> et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à l'état de la situation financière de la Ville.



La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales) et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement.

### NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a permis l'obtention de la notation de crédit Aa2 avec une perspective stable de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote de haute qualité que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2022, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2022, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance de la Ville et l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette. La firme mentionne également que la perspective stable associée à la notation repose sur l'excellente gouvernance et la solide équipe de direction dont la bonne gestion financière devrait permettre à la Ville de faire face aux pressions macroéconomiques émergentes telles que l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt. De plus, la firme Moody's évalue l'exposition de la Ville aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À cet égard, la Ville obtient la note d'impact de crédit CIS-2, reflétant ainsi la faible exposition aux risques environnementaux et sociaux et les solides pratiques de gouvernance.

---

*Bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser près de 19,0 M\$ en intérêts sur le service de la dette.*

---

En 2022, la Ville a procédé à quatre émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 285 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 4,2 %.

### PLAN DE GESTION DE LA DETTE

Le cadre financier de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation de réserves financières et de la maximisation des financements à la charge de tiers. L'un des principaux objectifs vise à diminuer le poids de la dette. Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement, afin que le Programme

---

<sup>19</sup> Société municipale d'habitation Champlain

décennal d'immobilisations et le budget de fonctionnement respectent ces engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

## BUDGET

Le budget 2023 prévoit une dette nette de 1 539,1 M\$, soit une diminution de -4,7 M\$ (-0,3 %) par rapport aux projections 2022.

*En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette est en baisse depuis 2016 pour un montant total de -131,4 M\$.*

**Tableau 66 – Dette**  
(en millions de dollars)

DETTE NETTE	Réal			Projeté* 2022	Budget 2023	Écart	
	2019	2020	2021			2023-2022	2023-2022
Dette brute	1 965,8	2 027,8	2 059,5	2 076,1	2 081,8	5,7	0,3 %
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette**	392,9	464,1	508,2	532,3	542,7	-10,4	-1,9 %
<b>Dette nette</b>	<b>1 572,9</b>	<b>1 563,7</b>	<b>1 551,3</b>	<b>1 543,8</b>	<b>1 539,1</b>	<b>-4,7</b>	<b>-0,3 %</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 17 octobre 2022

\*\* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

## VARIATIONS DE LA DETTE

Les principales variations de la dette pour le budget 2023 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 5,7 Dette brute</b>	
↑ 232,6	Financements requis pour la réalisation des projets prévus au plan d'investissement (financements par emprunt à la charge de la Ville et des tiers)
↓ -225,6	Remboursements de capital (incluant ceux à la charge de tiers) et paiement comptant de la dette
↓ -1,3	Remboursements de capital pour la société VIA
<b>↓ -10,4 Sommes affectées au remboursement de la dette (revenus)**</b>	
↓ -38,0	Ajout de financements externes (subventions) pour de nouveaux projets financés par le biais de programmes tels que TECQ, MCC, PIQM, FCCQ, FIMEAU et MELS ***
↑ 30,7	Remboursements de capital à la charge de tiers
↓ -3,4	Variation du solde de la réserve financière pour le paiement de la dette
↓ -1,5	Dotation annuelle du fonds d'amortissement pour le déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec
↑ 0,8	Affectation annuelle des surplus accumulés
↑ 0,7	Affectation annuelle des surplus affectés des parcs industriels
↑ 0,3	Affectation annuelle des soldes disponibles sur les règlements d'emprunts
<b>↓ -4,7 Dette nette</b>	

\*\* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

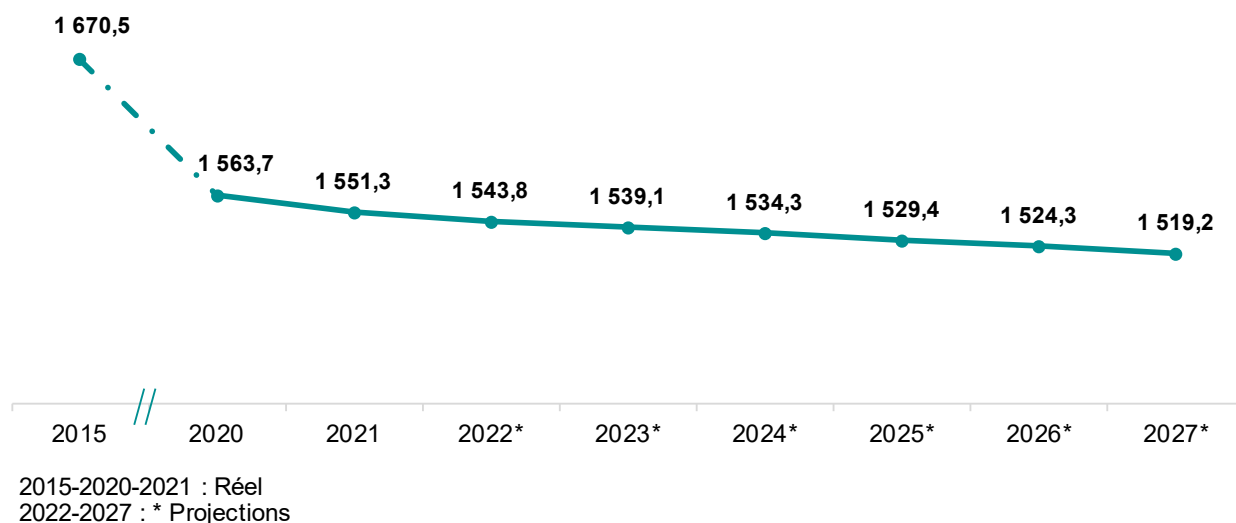
\*\*\* Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ), Entente de développement culturel (MCC), Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ), Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS)

## PROJECTIONS

Entre 2022 et 2032, la diminution projetée de la dette nette est de -50,1 M\$ la faisant passer de 1 543,8 M\$ à 1 493,7 M\$, tout en investissant 8 536,8 M\$ dans les infrastructures de la Ville excluant le RTC.

### Graphique 19 – Dette nette

(en millions de dollars)



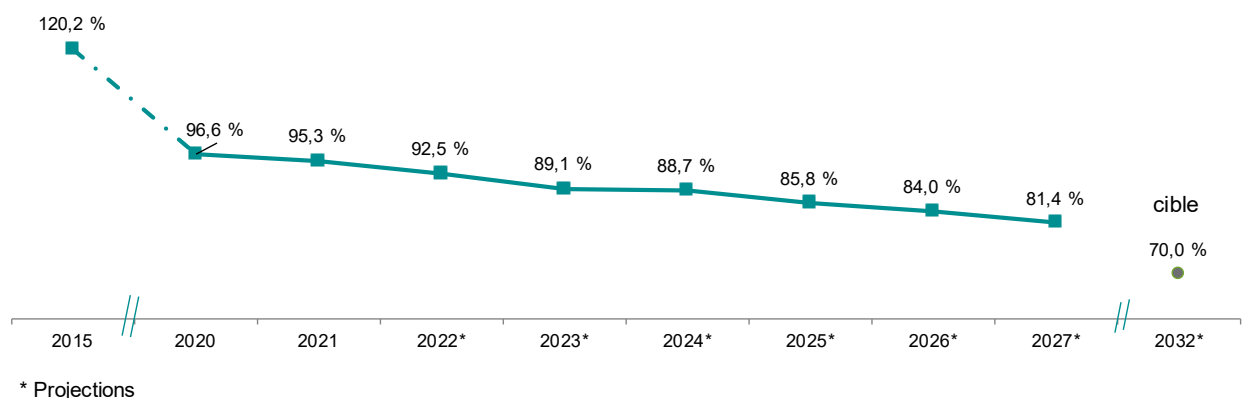
## POIDS DE LA DETTE

### DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS

En 2023, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit de 89,1 %.

Dans un souci de réduire le poids de la dette, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit réduit graduellement pour se situer à 70,0 % d'ici 2032.

### Graphique 20 – Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés

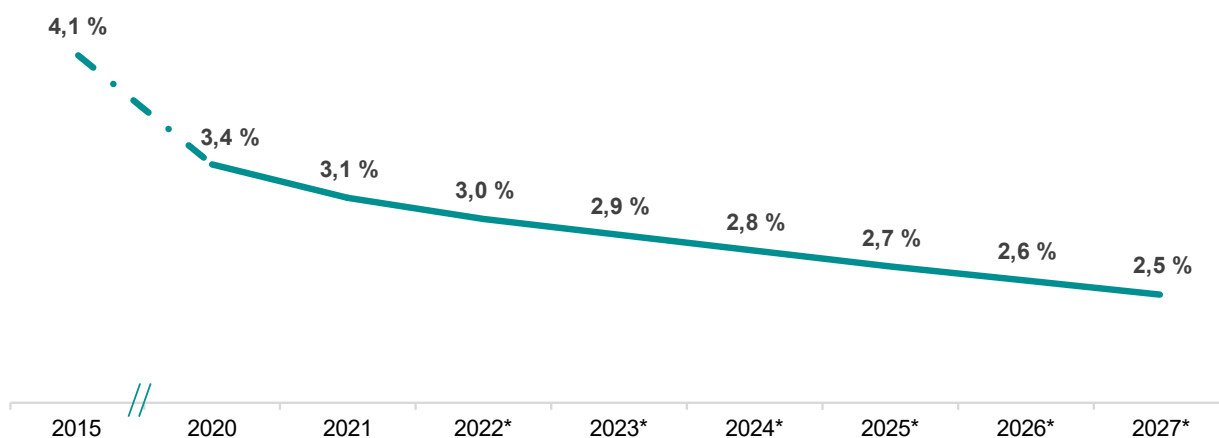


## DETTE NETTE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

Ce ratio est en diminution marquée depuis 2016. Il devrait se situer à 2,9 % en 2023, soit son niveau le plus bas depuis 2008, tout en investissant de façon importante. Ce ratio devrait se situer à 2,0 % en 2032.

### Graphique 21 – Dette nette par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec



2015-2020-2021 : Réel

2022-2027 : \* Projections

Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

## DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5 %. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

En 2023, il est prévu que ce ratio atteigne 1,3 %. Les projections pour les prochaines années indiquent que le ratio se maintiendra en deçà de 3,5 %.

## HYPOTHÈSES D'EMPRUNT

Le tableau suivant présente les hypothèses d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions de la dette. Ces dernières sont révisées annuellement. Les financements ne peuvent être comparés aux projets du Programme décennal d'immobilisations puisqu'il y a un décalage dans le temps entre l'adoption des projets et le financement de ces derniers.

**Tableau 67 – Hypothèses d'emprunt**  
(en millions de dollars)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>NOUVELLE DETTE</b> (nouveaux projets issus de différents plans d'investissement)						
Financement à la charge de la Ville	184,5	194,6	192,2	185,0	179,4	179,7
Financement externe (subventions)	53,6	38,0	38,3	32,5	18,7	19,8
<b>Total financement de nouveaux travaux</b>	<b>238,1</b>	<b>232,6</b>	<b>230,5</b>	<b>217,5</b>	<b>198,1</b>	<b>199,5</b>
<b>DETTE EXISTANTE</b>						
Refinancement de la dette actuelle	45,9	128,4	145,5	199,5	70,9	44,5
<b>TOTAL FINANCEMENT PAR EMPRUNT</b>	<b>284,0</b>	<b>361,0</b>	<b>376,0</b>	<b>417,0</b>	<b>269,0</b>	<b>244,0</b>
<b>TAUX DE FINANCEMENT</b>	<b>2,75 %</b>	<b>5,25 %</b>	<b>5,00 %</b>	<b>4,50 %</b>	<b>3,75 %</b>	<b>3,25 %</b>



# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS ET À LA DETTE

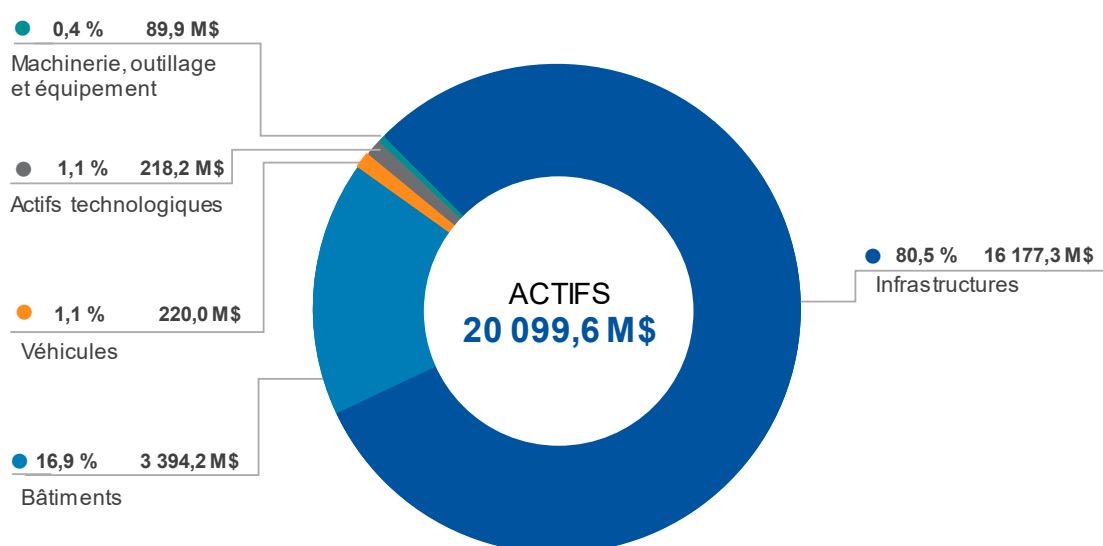
## ACTIFS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Les unités administratives responsables des différents actifs de la Ville actualisent annuellement les données concernant la valeur des immobilisations<sup>20</sup>.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 20 099,6 M\$<sup>21</sup> au 31 décembre 2022, soit une hausse de 14,5 % par rapport à l'année précédente. Cette variation provient entre autres de l'augmentation de la valeur de certains actifs, d'ajout de nouveaux actifs ainsi que d'ajout à des actifs existants.

**Graphique 22 – Valeur des actifs**

(en millions de dollars)



**Tableau 68 – Portrait sommaire des actifs**

	<b>2 404 km</b>	de routes
	<b>1 319 km</b>	de trottoirs
	<b>6 988 km</b>	de conduites d'aqueduc et d'égout
	<b>1 109</b>	bâtiments
	<b>1 306</b>	ouvrages ponctuels*
	<b>2 265</b>	ouvrages d'art et structures**
	<b>3 098</b>	véhicules et accessoires spécialisés

\* Usines, réservoirs, chambres de vannes, postes de pompage

\*\* Ponts, ponceaux, passerelles, murs, aires de stationnement

<sup>20</sup> Estimées à la valeur de remplacement

<sup>21</sup> Excluant le transport collectif

## INVENTAIRE DES ACTIFS

Afin de s'assurer d'un développement harmonieux de la Ville, de maintenir et de préserver les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures et de répondre aux besoins actuels et futurs de la population, le niveau de vétusté des actifs de la Ville est inventorié et mis à jour annuellement afin que les autorités jugent des interventions nécessaires et orientent les décisions favorables à leur réfection. Les différents responsables établissent des paramètres quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'apprécier et de justifier les interventions et les investissements requis pour les 10 prochaines années. Les projets d'investissement peuvent ainsi être ordonnés et classifiés. Également, le renouvellement de certains équipements majeurs peut faire fluctuer le niveau d'investissement d'une année à l'autre. Pour cette raison, les besoins d'investissement identifiés ne peuvent être nivelés annuellement.

Le tableau qui suit détaille l'inventaire des actifs par catégorie.

**Tableau 69 – Inventaire des actifs par catégorie**  
(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>INFRASTRUCTURES</b>		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>		
Installations d'approvisionnement et de production	361,8	33,5
Réservoirs d'eau potable	251,7	26,4
Postes de suppression et de régulation de pression	115,7	38,1
Autres équipements majeurs (eau potable)	282,1	144,4
Installation de traitement	868,1	28,4
Réservoirs et bassins de rétention	222,4	22,1
Postes de pompage (eaux usées)	252,1	141,6
Autres équipements majeurs (eaux usées)	75,0	29,6
Réseau d'égout - conduites	5 170,0	339,0
Réseau d'aqueduc - conduites	3 060,0	427,0
Sites d'enfouissement	24,3	6,4
Complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec	438,3	98,0
Terminal Envac	8,1	3,0
Écocentre	9,9	7,7
Collecte sélective - tri	30,6	1,1
Amélioration des cours d'eau (barrages)	266,8	123,0
<b>TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU</b>	<b>11 436,8</b>	<b>1 469,2</b>
<b>TRANSPORT</b>		
Chemins, rues, trottoirs et pistes cyclables	3 655,0	831,7
Système d'éclairage des rues et signaux lumineux	338,0	27,5
Autres ouvrages d'art (dont ponts, tunnels et viaducs)	492,3	83,4
<b>TOTAL TRANSPORT</b>	<b>4 485,3</b>	<b>942,6</b>
<b>PARCS PUBLICS ET TERRAINS DE STATIONNEMENT</b>		
Dépôts à neige	22,2	4,5
Stationnements	184,0	58,5
Parcs et terrains de jeux	49,0	3,7
<b>TOTAL PARCS PUBLICS ET TERRAINS DE STATIONNEMENT</b>	<b>255,2</b>	<b>66,7</b>
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES</b>	<b>16 177,3</b>	<b>2 478,5</b>

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>BÂTIMENTS</b>		
Édifices administratifs	333,7	89,4
Édifices communautaires	969,2	135,5
Édifices communautaires - arénas	859,4	19,5
Édifices communautaires - bibliothèques	184,9	30,5
Édifices communautaires - piscines et plages	121,4	21,4
Ateliers, garages et entrepôts	443,3	79,5
Autres bâtiments	482,3	91,7
<b>TOTAL BÂTIMENTS</b>	<b>3 394,2</b>	<b>467,4</b>
<b>VÉHICULES</b>		
Autos, camionnettes et autres	22,7	48,5
Patrouille et police	17,6	37,6
Camions outils incendie	62,8	134,2
Véhicules lourds	73,4	156,8
Camions fourgons	36,3	77,5
Unités mobiles	5,1	11,0
Autres véhicules motorisés	2,1	4,5
<b>TOTAL VÉHICULES</b>	<b>220,0</b>	<b>469,9</b>
<b>ACTIFS TECHNOLOGIQUES</b>		
Actifs logiciels	148,0	48,1
Actifs matériels	70,2	129,6
<b>TOTAL ACTIFS TECHNOLOGIQUES</b>	<b>218,2</b>	<b>177,7</b>
<b>MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT</b>		
Machinerie lourde (dont chargeuse-pelleteuse et niveleuse)	58,3	124,5
Outillage et équipement	1,4	3,5
Unités mobiles	9,6	20,6
Autres	20,5	43,8
<b>TOTAL MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT</b>	<b>89,9</b>	<b>192,4</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>20 099,6</b>	<b>3 785,9</b>

## PROCESSUS DE GESTION DES ACTIFS

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

**Tableau 70 – Inventaire des actifs (Technologies de l'information)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION</b>		
Actifs logiciels	148,0	48,1
Actifs matériels	70,2	129,6
<b>Total</b>	<b>218,2</b>	<b>177,7</b>

#### Inventaire des actifs

Inventaire complet et exhaustif de l'ensemble des actifs logiciels et matériels :

- 600 actifs logiciels d'une valeur de 148,0 M\$;
- des actifs matériels d'une valeur de 70,2 M\$.

#### Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée en fonction du coût de remplacement, soit ce qu'il en coûterait en date d'aujourd'hui pour remplacer la solution ou le matériel.

#### Besoin d'entretien et niveau de désuétude

La méthode développée et utilisée pour évaluer les besoins d'entretien repose sur les meilleures pratiques en matière de gestion des actifs TI (Gartner, Forrester). Cette méthode repose sur 16 critères de valeur et de vulnérabilité permettant d'établir ce qu'on appelle « l'état de santé » de l'actif. Chaque actif a été évalué individuellement sous chacun des critères permettant de mesurer l'indice de vétusté des actifs. Une mise à jour annuelle de l'information est effectuée.

**Tableau 71 – Critères de valeur et de vulnérabilité**

Impacts sur les services aux citoyens (incluant la sécurité des biens et des personnes)
Impacts sur la continuité des affaires
Satisfaction de la clientèle
Couverture des besoins d'affaires
Impact sur les revenus ou les entrées de fonds
Alignement avec les orientations et les principes directeurs de la Ville
Concurrence présente dans le marché
Augmentation des coûts (licences, entretien, amélioration et support)
Obligations contractuelles
Prise en charge/désuétude technologique
Fiabilité de l'actif
Capacité à supporter et entretenir l'actif
Conformité par rapport aux exigences de sécurité/légalité
Capacité de reprise des activités en cas de sinistre ou de panne
Conception selon les normes ou standards de développement
Fréquence des correctifs ou améliorations apportées

## Critères de priorisation des travaux et vision long terme

- Privilégier les investissements jugés essentiels pour la pérennité et la continuité des affaires, et ainsi avoir des projets au plan d'investissement pour redresser les actifs qui sont les plus à risque;
- Favoriser également les projets qui permettent à la Ville de faire face à ses obligations (normes, conformité réglementaire, audits, sécurité) et qui permettent d'atténuer des risques importants;
- Rationaliser le parc d'actifs, en misant sur le délestage de systèmes moins utiles et en maximisant la réutilisation de solutions communes.

## PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Tableau 72 – Inventaire des actifs (Projets industriels et valorisation et Gestion des matières résiduelles)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION</b>		
Complexe de valorisation énergétique	435,2	98,0
Terminal Envac à la Cité Verte	8,1	3,0
Centre de tri	30,6	1,1
Lieux d'enfouissement	23,2	6,0
<b>Total</b>	<b>497,1</b>	<b>108,0</b>

**Tableau 73 – Inventaire des actifs**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>		
Écocentres	9,9	7,7
Site de traitement et balayures de rues (Jonquière et Jean-Talon)	1,1	0,4
<b>Total</b>	<b>11,0</b>	<b>8,1</b>

### Inventaire des actifs

La liste des actifs a été déterminée à partir des bases de données de la Ville.

### Valeur des actifs

Pour certains actifs plus récents, notamment les écocentres, la valeur de remplacement correspond au coût de construction connu de ces actifs, lesquels ont été indexés depuis leur année de construction.

En ce qui a trait au complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec, pour une capacité de traitement de 312 000 tonnes par année, il est estimé une valeur de remplacement de 401,7 M\$.

## Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à assurer leur pérennité et une utilisation sécuritaire des actifs par les citoyens et les employés, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

**Tableau 74 – Critères de priorisation des travaux**

<b>Complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec</b>	Santé-sécurité, performance environnementale, maintien du service et pérennité des actifs
<b>Centre de tri</b>	Santé-sécurité et performance opérationnelle (réduction du taux de rejet)
<b>Lieux d'enfouissement</b>	Performance environnementale et planification des cellules d'enfouissement

## TRAITEMENT DES EAUX

**Tableau 75 – Inventaire des actifs (Traitement des eaux)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>TRAITEMENT DES EAUX</b>		
Station de traitement des boues	3,1	0,0
Installations d'approvisionnement et de production	361,8	33,5
Réservoirs d'eau potable	82,7	9,5
Installation de traitement	868,1	28,4
Réservoirs et bassins de rétention	17,4	1,6
Postes de pompage (eaux usées)	164,9	109,2
Autres équipements majeurs (eaux usées)	3,1	1,6
<b>Total</b>	<b>1 501,0</b>	<b>183,6</b>

## Inventaire des actifs

Le Service du traitement des eaux effectue, depuis plusieurs années, des audits détaillés sur les ouvrages dont la responsabilité leur appartient (usines de traitement d'eau potable, stations de traitement des eaux usées, postes de pompage des eaux usées, postes de pompage d'eau potable et des eaux brutes). Ces audits permettent de cibler les composantes précises qui ont besoin de maintien ou celles qui nécessitent un rattrapage.

La connaissance accrue et dynamique des infrastructures et des procédés permet de mieux cibler les besoins réels d'investissement et d'effectuer de la prévention en ciblant l'entretien correctif, préventif et prédictif. Le calcul de pérennité des ouvrages est basé sur la fonctionnalité, l'état et la durée de vie utile des équipements.



## INGÉNIERIE

**Tableau 76 – Inventaire des actifs (Ingénierie)**  
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>INGÉNIERIE</b>		
Réseau d'égout - conduites	5 170,0	339,0
Réseau d'aqueduc - conduites	3 060,0	427,0
Stationnements de surface	86,0	32,0
Chemins, rues, trottoirs et pistes cyclables	3 655,0	831,7
Système d'éclairage des rues et signaux lumineux	338,0	27,5
Amélioration des cours d'eau (barrages)	266,8	123,0
Autres ouvrages d'art (dont ponts, tunnels et viaducs)	492,3	83,4
Réservoirs d'eau potable	169,0	16,9
Postes de suppression et de régulation de pression	115,7	38,1
Autres équipements majeurs (eau potable)	282,1	144,4
Réservoirs et bassins de rétention	205,0	20,5
Postes de pompage (eaux usées et pluviales)	87,2	32,4
Autres équipements majeurs (eaux usées)	71,9	28,1
<b>Total</b>	<b>13 999,0</b>	<b>2 144,0</b>

### Inventaire des actifs

La Ville a complété, en 2022, un troisième bilan de l'état de l'ensemble de ses infrastructures de voirie, d'eau potable, d'égout, d'éclairage de rue, et de signaux lumineux, de même que les ouvrages d'art et les ouvrages ponctuels. Ces infrastructures sont le principal groupe d'actifs de la Ville.

Depuis 2018, l'actualisation des pratiques de la Ville en matière de gestion des actifs permet de dresser un inventaire complet, incluant l'estimation des investissements nécessaires pour assurer le rattrapage du déficit de renouvellement et le maintien de la pérennité des actifs. Les investissements visant à assurer la pérennité des actifs sont obtenus grâce à des outils de planification financière développés au sein même du Service de l'ingénierie. Ces outils, qui s'alimentent de la connaissance de l'état des infrastructures, permettent la projection des besoins sur des périodes pouvant aller jusqu'à 50 ans.

La méthodologie utilisée pour planifier les travaux a été développée par le Service de l'ingénierie au cours des 15 dernières années et s'inspire des travaux du « Project Management Institute ». La nouvelle norme ISO 55000 sur la gestion des actifs est également à la base des processus mis en place au sein de la Ville.

Une excellente connaissance de l'état des actifs et une analyse intégrée des données, en s'associant à l'ensemble des partenaires concernés, permettent à la Ville de cibler de façon précise les interventions à effectuer.

**Tableau 77 – Infrastructures linéaires**

<b>Voirie</b>	Longueur et superficie de pavage selon le type d'artère (collectrice ou locale), par type de pavage, valeur
<b>Aqueduc</b>	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction, durée de vie, valeur
<b>Égout sanitaire et pluvial</b>	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction, durée de vie, valeur
<b>Lampadaires et signaux lumineux</b>	Nombre et type de lampadaires et de signaux lumineux par type de matériaux
<b>Ouvrages ponctuels</b>	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie selon le bilan en eau exigé par le MAMH (dont réservoir et poste)
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie (dont pont, tunnel, mur et barrage)

**Valeur des actifs****Tableau 78 – Valeur de remplacement selon les actifs**

<b>Linéaires</b>	Évaluation du coût de reconstruction en fonction des coûts moyens des travaux des trois dernières années
<b>Ouvrages ponctuels</b>	La valeur de remplacement a été établie à partir des coûts réels provenant de l'analyse de plus de 70 projets réalisés au cours des dernières années. Lorsque des valeurs comparables n'étaient pas disponibles, un outil d'estimation, fourni par le MAMH, a été utilisé
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Données 2008 actualisées et indexées

**Besoin d'entretien****Tableau 79 – Besoin de renouvellement annuel selon les actifs**

<b>Linéaires</b>	Évaluation des besoins annuels de renouvellement basés sur une analyse intégrée des données d'état de l'ensemble des infrastructures d'un tronçon intégré
<b>Ouvrages ponctuels</b>	Les critères utilisés sont ceux provenant du rapport sur les coûts et les sources de revenus des services d'eau élaboré par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et par le MAMH. Le tout tel que présenté dans le formulaire de l'usage de l'eau potable (bilan en eau) ainsi que le formulaire des immobilisations ponctuelles (PRADIM). Les besoins annuels d'investissement sont établis en fonction de l'état des actifs projeté sur des courbes de dégradation dans le temps
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Évaluation de l'état des actifs basée sur le résultat de l'inspection systématique, soit annuelle ou générale, de l'ensemble des ouvrages Système d'évaluation de l'état basé sur la méthodologie proposée par le MTQ Évaluation des besoins annuels d'entretien basée sur le coût de reconstruction et la durée de vie utile

## Niveau de désuétude

Tableau 80 – Détermination d'une cote de vétusté par type d'actifs : mesure des paramètres

<b>Voirie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de fissuration</li><li>• Orniérage</li><li>• Capacité structurale</li><li>• Confort au roulement</li></ul>
<b>Aqueduc</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Âge des conduites versus durée de vie utile par type de matériaux</li><li>• Taux de bris</li><li>• Nombre de bris</li><li>• Problématique de qualité</li><li>• Problématique de pression</li><li>• Problématique de protection incendie</li><li>• Problématique de gel</li></ul>
<b>Égout sanitaire et pluvial</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Âge des conduites versus la durée de vie utile par type de matériaux</li><li>• Mesure des paramètres suivants selon un protocole normalisé :<ul style="list-style-type: none"><li>– État structural de la conduite (fissuration, affaissement, etc.)</li><li>– État fonctionnel de la conduite ou potentiel de blocage (présence de débris dans la conduite)</li></ul></li><li>• Problématique de refoulement</li><li>• Problématique de nettoyage récurrent</li><li>• Problématique de capacité</li></ul>
<b>Lampadaires et signaux lumineux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluation systématique des 50 000 lampadaires de la Ville :<ul style="list-style-type: none"><li>– Paroi des poteaux (rouille, fissuration, présence de bosses, etc.)</li><li>– Verticalité des poteaux</li><li>– Base de béton (dont armatures dégagées, effritement du béton et état des boulons)</li><li>– Potence (dont rouille, fissuration et alignement)</li><li>– Luminaire (dont rouille et état des lentilles)</li><li>– Entrées électriques (aspect général)</li></ul></li></ul>
<b>Ouvrages ponctuels, d'art et de structure</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inspection systématique de l'ensemble du parc d'actifs</li><li>• Évaluation de l'état de l'ensemble des infrastructures selon un système de cotation qui s'apparente à la méthode développée par le MAMH pour le renouvellement des conduites et des chaussées</li><li>• Audits et inspections réglementaires</li><li>• Âge de l'ouvrage versus durée de vie utile par type d'ouvrage ou d'élément</li></ul>

### Évaluation du déficit de renouvellement (investissement et rattrapage)

Évaluation du coût de reconstruction de tous les actifs pour lesquels la durée de vie utile est atteinte ou dont l'état est évalué mauvais ou très mauvais.

### Besoins annuels sur 10 ans (investissements de maintien)

En fonction des niveaux de désuétude mesurés (déficit de renouvellement), de l'âge des actifs et de leur durée de vie utile, détermination, sur un horizon de 10 ans, des besoins d'investissement annuels requis pour réduire le déficit de renouvellement et maintenir le niveau de service.

## Critères de priorisation des travaux

Tableau 81 – Critères de priorisation des travaux

<b>Linéaires</b>	Les principaux critères qui guident la priorisation des travaux sont la désuétude technique (structurelle et fonctionnelle), la qualification des projets aux exigences du plan d'intervention et l'éligibilité du projet aux programmes de subventions disponibles
<b>Ouvrages ponctuels</b>	Les priorités et les éléments critiques sont identifiés en comparant la durée de vie restante avec la durée de vie théorique de chaque ouvrage. Des inspections visuelles et des audits sont effectués pour les éléments jugés les plus critiques de manière à préciser les travaux qui doivent être accomplis et les montants qui y sont associés
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Priorisation des projets en fonction du niveau de risque, des obligations réglementaires et des opportunités d'amélioration

## ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Tableau 82 – Inventaire des actifs (Entretien des voies de circulation)

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION</b>		
Dépôt à neige - aménagement	22,5	4,5
<b>Total</b>	<b>22,5</b>	<b>4,5</b>

### Inventaire des actifs

La liste des actifs est déterminée à partir de la base de données corporative de la Ville. Sur les dix dépôts à neige possédant un certificat d'autorisation, neuf sites sont utilisés comme lieu d'élimination de la neige usée.

### Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée en fonction de l'évaluation municipale (terrain et bâtiment).

### Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à optimiser le volume global de stockage de neige usée dans l'ensemble des dépôts, à assurer la pérennité des installations et à favoriser une utilisation sécuritaire des actifs, le tout, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

## GESTION DES IMMEUBLES

**Tableau 83 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>IMMEUBLES</b>		
Stationnements	98,0	26,5
Parcs et terrains de jeux	49,0	3,7
Édifices administratifs	333,7	89,4
Édifices communautaires	969,2	135,5
Édifices communautaires - arénas	859,4	19,5
Édifices communautaires - bibliothèques	184,9	30,5
Édifices communautaires - piscines et plages	121,4	21,4
Ateliers, garages et entrepôts	443,3	79,5
Autres bâtiments	482,3	91,7
<b>Total</b>	<b>3 541,2</b>	<b>497,6</b>

### Inventaire des actifs

**Tableau 84 – Actifs sous la responsabilité du service**

Bâtiments et équipements urbains (partagé avec les services du traitement des eaux, de l'ingénierie et des loisirs)
Éclairage des parcs et sentiers

L'inventaire des actifs s'effectue comme suit :

- Les actifs sont répertoriés dans le logiciel de gestion des actifs (Tririga);
- La mise à jour de l'inventaire est effectuée en fonction de l'ajout ou de la disposition des actifs (construction neuve, démolition, vente et acquisition).

### Valeur des actifs

**Tableau 85 – Valeur de remplacement**

<b>Bâtiments</b>	Établie par le Service de la gestion des immeubles et des firmes externes
<b>Éclairage des parcs et sentiers</b>	Selon le coût unitaire de remplacement

## Niveau de désuétude

**Tableau 86 – Détermination de l'indice de vétusté 0-5 ans**

Interrogation des banques d'État pour connaître les opportunités d'investissements colligées lors des audits sur un horizon de cinq ans et ajustement en fonction des projets du PDI
Ajout des opportunités liées à des interventions règlementaires ou spécialisées
Indice : $\frac{\text{Coût des opportunités identifiées}}{\text{Valeur actualisée de remplacement}} \times 100$

## Évaluation du déficit d'entretien

**Tableau 87 – Mesure de l'état des actifs**

Audits techniques (banques d'État) et inspections règlementaires
Inspections visuelles et expertise du personnel
Études et expertises ciblées
Stratégies relatives aux plans directeurs

## Critères de priorisation des travaux

Priorisation selon des critères organisationnels et selon le niveau de risque des projets.

Critères organisationnels :

- Projet généré par un alignement stratégique;
- Projet démarré;
- Projet générant des économies récurrentes à court terme.

Critères liés aux risques :

- Projet en lien avec la protection des personnes, des biens et de l'environnement (risque élevé);
- Projet en lien avec une interruption totale de service (risque élevé);
- Projet en lien avec une non-conformité par rapport à la réglementation applicable (risque modéré);
- Projet en lien avec une possibilité de dommages à l'intégrité de l'équipement (risque modéré);
- Projet en lien avec une interruption partielle de service (risque modéré);
- Projet en lien avec une intervention à certaines composantes (risque faible);
- Projet en lien avec un dommage fonctionnel ou esthétique (risque faible).



## GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

**Tableau 88 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés)**  
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
<b>ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS</b>		
Autos, camionnettes et autres	22,7	48,5
Patrouille et police	17,6	37,6
Camions outils incendie	62,8	134,2
Véhicules lourds	73,4	156,8
Camions fourgons	36,3	77,5
Unités mobiles - véhicules	5,1	11,0
Unités mobiles - machinerie	9,6	20,6
Autres véhicules motorisés	2,1	4,5
Machinerie lourde (dont chargeuse-pelleteuse et niveleuse)	58,3	124,5
Outillage et équipement	1,4	3,5
Autres machinerie, outillage et équipements	20,5	43,8
<b>Total</b>	<b>309,9</b>	<b>662,5</b>

### Inventaire des actifs

Les actifs du Service de la gestion des équipements motorisés sont constitués des véhicules motorisés et de leurs équipements, faisant partie du parc véhiculaire de la Ville de Québec. Ils sont divisés en 11 catégories de véhicules.

### Valeur des actifs

Un prix budgétaire de remplacement est attribué à chaque véhicule. Ces prix sont mis à jour en fonction des différents appels d'offres passés pour le remplacement de véhicules.

### Coûts des travaux de maintien des actifs

**Tableau 89 – Budget d'opération d'entretien de véhicules + coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années**

<b>Coût d'entretien des véhicules du parc</b>	Budget d'entretien décennal majoré annuellement, distribué selon les catégories de véhicules. Une augmentation ponctuelle a été appliquée, représentant la hausse supplémentaire du coût des pièces observée en 2021
<b>Coût de remplacement des véhicules</b>	Valeur du coût de remplacement des véhicules ciblés

## Détermination du moment de remplacement d'un véhicule – Vie utile d'un véhicule

Un des objectifs du Service de la gestion des équipements motorisés est de fournir des véhicules sécuritaires conformes aux besoins des utilisateurs, à coût minimum. Le coût de possession des véhicules doit être le plus bas possible (coût de possession = coût d'achat + coût d'utilisation + coût d'entretien).

Plus le véhicule vieillit, plus son coût annuel d'entretien augmente. Après un certain temps, il est plus onéreux de conserver un véhicule que de le remplacer. Le véhicule doit être changé à cette étape. Cette période représente la vie utile du véhicule.

### Critères de priorisation des travaux

Les véhicules à remplacer sont sélectionnés selon le ratio du coût d'entretien annuel par rapport au coût d'investissement annuel de remplacement. Plus le ratio est élevé et plus le véhicule approche de sa date de remplacement. Ces véhicules sont subdivisés selon les différentes catégories.

D'autres éléments peuvent avoir un impact sur les véhicules à remplacer, notamment :

- Nouveauté technologique;
- Changement dans les méthodes de travail des utilisateurs permettant une efficacité accrue;
- Méthodes plus sécuritaires de travail des utilisateurs;
- Nouvelles règles gouvernementales.

# ANALYSE COMPARATIVE DES INVESTISSEMENTS ET DE LA DETTE DE LA VILLE DE QUÉBEC ET DES 10 PLUS GRANDES VILLES DU QUÉBEC

L'analyse comparative de ratios financiers est généralement acceptée comme base de comparaison entre les municipalités. Les résultats obtenus situent la Ville de Québec par rapport aux autres municipalités.

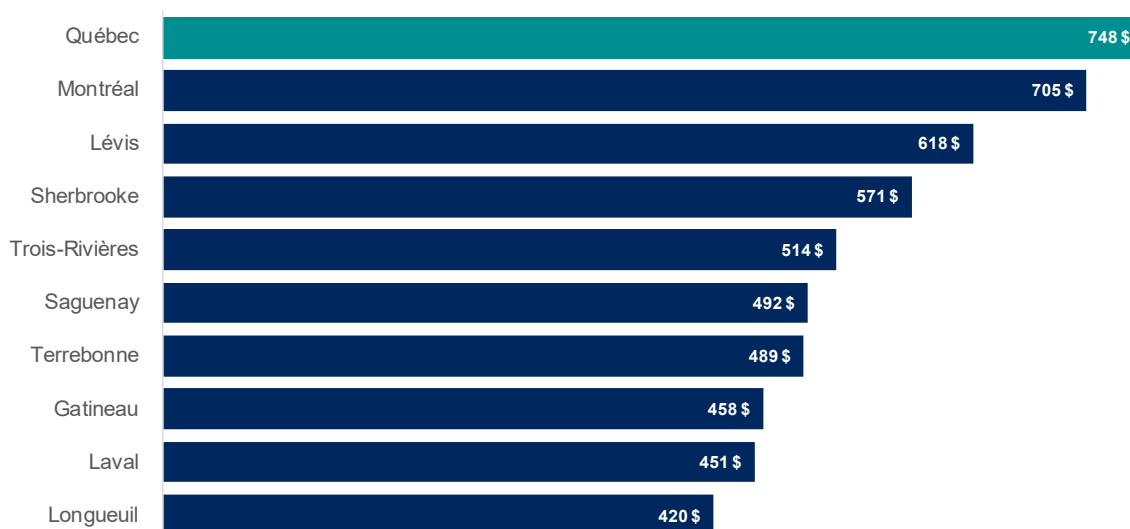
Les municipalités comparables à la Ville de Québec sont les municipalités de 100 000 habitants et plus du Québec, soit : Montréal, Laval, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Lévis, Saguenay, Trois-Rivières et Terrebonne.

Les comparaisons entre les résultats financiers de la Ville de Québec et les résultats financiers des grandes villes du Québec s'effectuent sur la base des rapports financiers audités (données de l'administration municipale).

## ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

La Ville de Québec est celle qui a, en moyenne, fait le plus d'acquisitions d'immobilisations par habitant parmi les villes de comparaison. Il s'agit d'une approche responsable qui évite de faire porter le fardeau additionnel aux générations futures.

**Graphique 23 – Acquisitions d'immobilisations par habitant, moyenne 2012-2021  
Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus**



Sources : Rapports Financiers, MAMH - rapport S14, ligne 11, code 123a en 2021  
Décret de la population du Québec

## ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme<sup>22</sup> comprend la dette nette ainsi que les travaux réalisés, mais non encore financés. Il convient d'utiliser cette donnée aux fins de comparaison avec les autres municipalités du Québec.

<sup>22</sup> Données issues des rapports financiers des villes

## Endettement net à long terme par 100 \$ de RFU

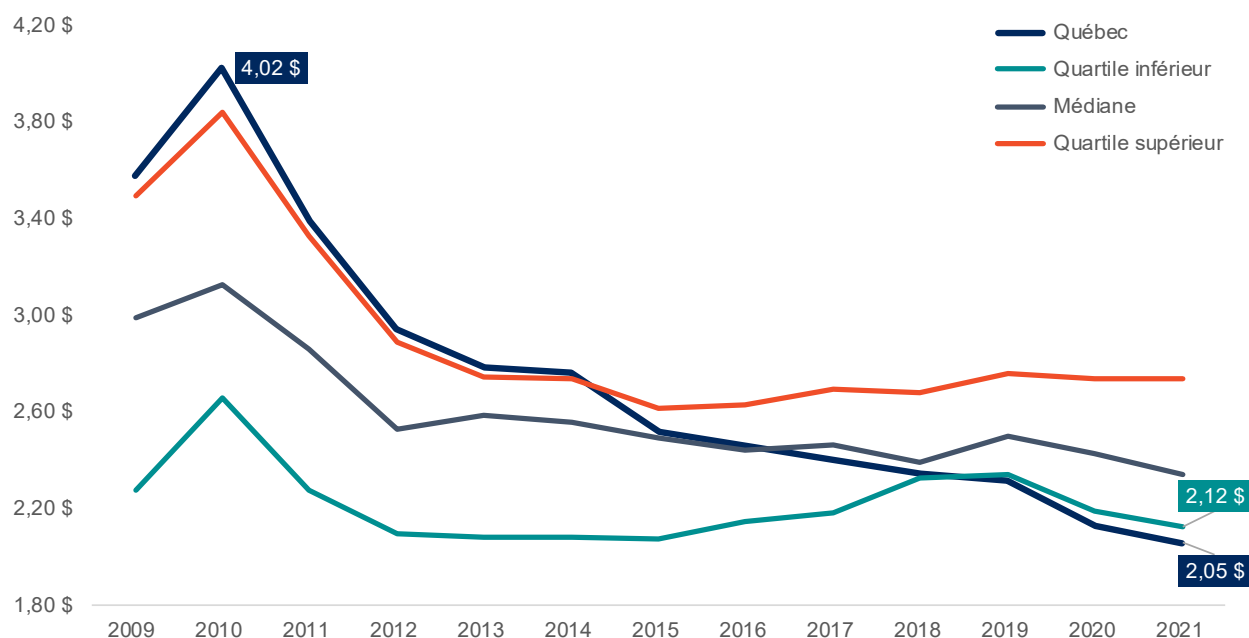
La RFU est l'évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

L'endettement net à long terme par 100 \$ de RFU permet de comparer la capacité à générer des revenus de la Ville avec l'endettement. Il fait état de la dette supportée par les contribuables et de son remboursement qui doit être pourvu au moyen de taxes ou d'autres revenus autonomes futurs.

L'endettement net à long terme de la Ville a diminué de 49,0 % entre 2010 et 2021. La croissance de la RFU a été de 68,9 % pour la même période. La capacité de la Ville à générer des revenus a donc augmenté significativement alors que son endettement a diminué. En conséquence, l'endettement relatif de la Ville s'améliore. Sa position est passée du niveau du quartile supérieur à celui du quartile inférieur des villes de comparaison. L'application rigoureuse d'un cadre financier est bénéfique. L'endettement de la Ville représente un poids de moins en moins important par rapport à la richesse foncière uniformisée de la Ville.

Le ratio est en constante diminution depuis 2010 pour atteindre 2,05 \$ par 100 \$ de RFU en 2021 par rapport à 4,02 \$ en 2010, soit une baisse de 49,0 %

**Graphique 24 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus**



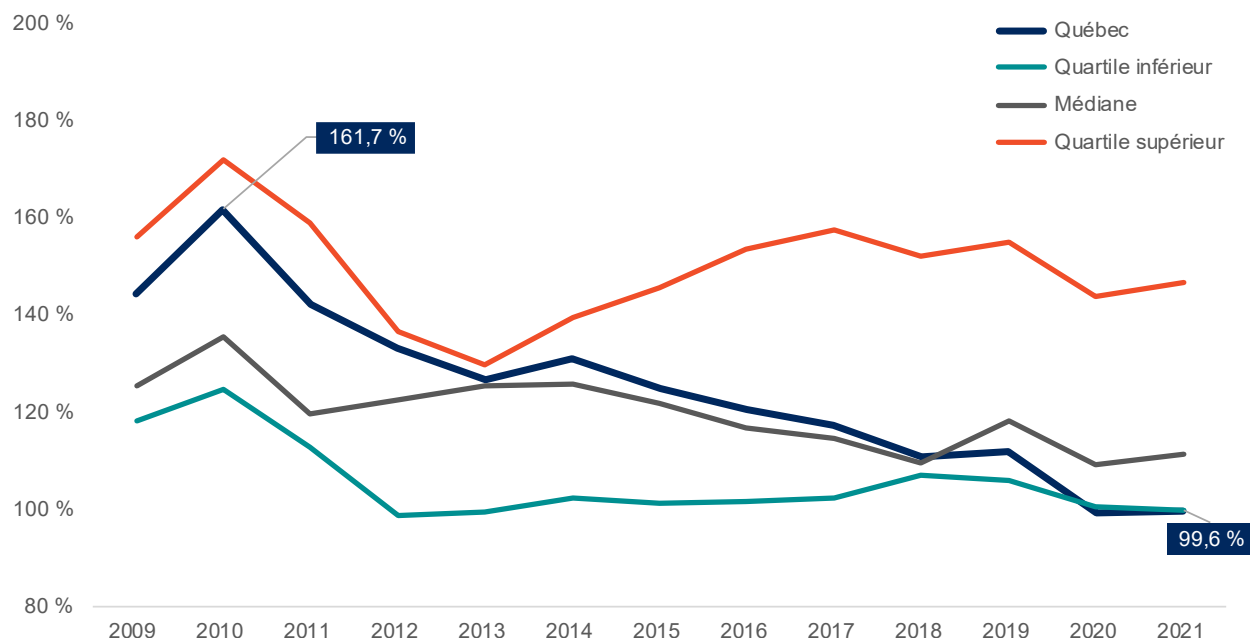
Sources : Rapports Financiers, MAMH - rapport S25 (codes 7151, 7177) en 2021  
Richesse foncière uniformisée, MAMH, (code RFU3000)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
● Québec	3,58	4,02	3,39	2,94	2,78	2,76	2,52	2,46	2,40	2,34	2,31	2,12	2,05
● Quartile inférieur	2,27	2,66	2,27	2,10	2,08	2,08	2,07	2,14	2,18	2,32	2,34	2,19	2,12
● Médiane	2,99	3,13	2,86	2,52	2,59	2,55	2,49	2,44	2,46	2,39	2,50	2,42	2,34
● Quartile supérieur	3,50	3,84	3,33	2,89	2,74	2,74	2,61	2,63	2,69	2,68	2,76	2,73	2,74

## Taux d'endettement

Le taux d'endettement de la Ville, soit l'endettement net à long terme par rapport aux revenus totaux, est passé de 161,7 % en 2010 à 99,6 % en 2021. Il se situe maintenant sous le quartile inférieur des villes de comparaison. L'endettement relatif de la Ville par rapport aux villes de comparaison s'est amélioré depuis l'adoption d'un cadre financier.

**Graphique 25 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant l'électricité) – Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus**



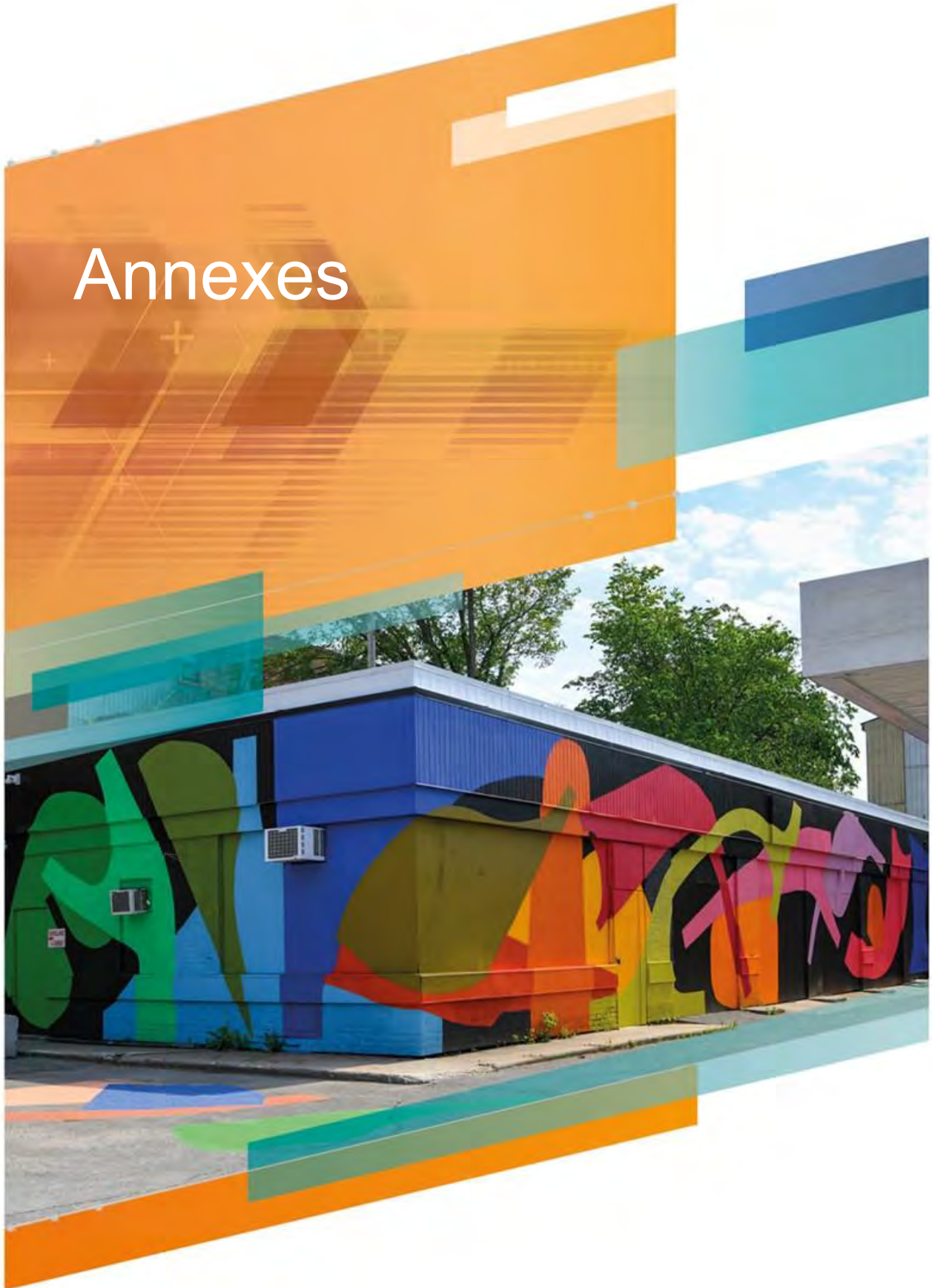
Source : Rapports Financiers, MAMH - rapports S12, S25, S27 (codes 8320, 1999, 7151, 7177) en 2021  
 Pour Québec, à partir de 2020, des déductions supplémentaires ont été appliquées à l'endettement net long terme, en conformité aux instructions du Manuel de l'information financière municipale

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
● Québec	144,1 %	161,7 %	142,1 %	133,2 %	126,6 %	131,1 %	124,9 %	120,6 %	117,1 %	110,5 %	111,6 %	99,0 %	99,6 %
● Quartile inférieur	118,0 %	124,6 %	112,5 %	98,5 %	99,2 %	102,1 %	101,1 %	101,6 %	102,1 %	106,8 %	105,9 %	100,4 %	99,7 %
● Médiane	125,5 %	135,5 %	119,5 %	122,5 %	125,4 %	125,5 %	121,7 %	116,8 %	114,5 %	109,4 %	118,1 %	109,1 %	111,1 %
● Quartile supérieur	155,8 %	172,1 %	158,7 %	136,3 %	129,6 %	139,5 %	145,4 %	153,5 %	157,4 %	152,1 %	154,8 %	143,8 %	146,7 %





# Annexes





## TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET TARIFICATION

### TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DE LA TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES DETTES DES ANCIENNES VILLES

**Tableau 90 – Taux de taxation 2023**  
(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	St-Émile	Ste-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier
<b>Immeubles résidentiels de 1 à 5 logements (taux de base)</b>											
Taxe foncière générale	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0424</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0003</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0027</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,9232</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8811</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8835</b>	<b>0,8808</b>
<b>Immeubles résidentiels de 6 logements et plus</b>											
Taxe foncière générale	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808	0,8808
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0424</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0003</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0027</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,9232</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8811</b>	<b>0,8808</b>	<b>0,8835</b>	<b>0,8808</b>
<b>Immeubles non résidentiels</b>											
Taxe foncière générale	3,1502	3,1502	3,1502	3,1502	3,1502	3,1502	3,1502	3,1502	3,1502	3,1502	3,1502
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,1516</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0011</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0097</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>3,1502</b>	<b>3,1502</b>	<b>3,1502</b>	<b>3,1502</b>	<b>3,1502</b>	<b>3,3018</b>	<b>3,1502</b>	<b>3,1513</b>	<b>3,1502</b>	<b>3,1599</b>	<b>3,1502</b>
<b>Terrains vagues desservis</b>											
Taxe foncière générale	1,7616	1,7616	1,7616	1,7616	1,7616	1,7616	1,7616	1,7616	1,7616	1,7616	1,7616
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0848</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0006</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0054</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>1,7616</b>	<b>1,7616</b>	<b>1,7616</b>	<b>1,7616</b>	<b>1,7616</b>	<b>1,8464</b>	<b>1,7616</b>	<b>1,7622</b>	<b>1,7616</b>	<b>1,7670</b>	<b>1,7616</b>

## TARIFICATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Tableau 91 – Tarification des matières résiduelles**

(en dollars)

TARIFICATION POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Budget 2022	Budget 2023	Écart
<b>Secteur résidentiel</b>			
Tarif par logement	177,00	181,00	4,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	59,00	60,00	1,00
<b>Secteur non résidentiel</b>			
<b>Immeubles <u>sans</u> conteneur à déchets</b>			
Tarif par 100 \$ d'évaluation du bâtiment	0,2495	0,2550	0,0055
Tarif annuel minimum	247,00	253,00	6,00
<b>Immeubles <u>avec</u> conteneur à déchets</b>			
Transroulier (par tonne métrique)	154,00	158,00	4,00
Transroulier (par transport)	185,00	190,00	5,00
Transroulier compartimenté (par tonne métrique)	154,00	158,00	4,00
Transroulier compartimenté (par transport)	92,50	95,00	2,50
Autres types de contenant (par tonne métrique)	240,00	246,00	6,00

## TARIFICATION DE L'AQUEDUC ET DES ÉGOUTS

**Tableau 92 – Tarification de l'aqueduc et des égouts**

(en dollars)

<b>TARIFICATION POUR L'AQUEDUC ET LES ÉGOUTS</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Écart</b>
<b>Secteur résidentiel</b>			
Tarif par logement	290,00	297,00	7,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	98,00	100,00	2,00
<b>Secteur non résidentiel</b>			
<b>Immeubles avec compteur d'eau</b>			
Tarif par mètre cube d'eau	0,4462	0,4574	0,0112
Tarif par 100 \$ d'évaluation	0,1974	0,2023	0,0049
<b>Immeubles sans compteur d'eau</b>			
Tarif par 100 \$ d'évaluation	0,2684	0,2751	0,0067

# HISTORIQUE BUDGÉTAIRE

## REVENUS

**Tableau 93 – Revenus selon les budgets adoptés**

(en millions de dollars)

BUDGETS DES REVENUS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	621,8	641,6	667,7	709,4	726,7	762,1	775,6	814,6	861,7	903,9	952,4
Quotes-parts	-	-	-	-	-	-	27,0	28,4	26,3	28,3	31,4
Transferts (subventions)	80,4	82,8	87,1	88,7	97,8	94,4	105,8	107,2	118,0	116,4	114,7
Services rendus	36,0	35,4	37,6	41,2	47,3	45,2	48,1	46,1	59,4	76,6	78,7
Autres revenus	31,9	37,9	40,1	44,5	51,8	47,2	50,0	52,3	55,4	63,3	68,0
Affectations	6,1	4,6	4,5	12,2	9,2	1,7	1,2	7,2	6,7	15,0	12,8
<b>Total revenus</b>	<b>776,2</b>	<b>802,3</b>	<b>837,0</b>	<b>896,0</b>	<b>932,8</b>	<b>950,6</b>	<b>1 007,7</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>	<b>1 203,5</b>	<b>1 258,0</b>
BUDGETS DES REVENUS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 001,6	1 042,0	1 071,2	1 112,8	1 129,0	1 151,6	1 186,2	1 218,3	1 240,0	1 305,7	1 361,5
Quotes-parts	34,8	36,7	39,1	40,2	40,0	42,5	42,8	42,3	45,2	41,1	43,8
Transferts (subventions)	124,7	93,3	86,5	95,0	97,2	90,1	63,6	73,0	68,3	80,3	87,1
Services rendus	64,0	67,9	61,3	64,9	61,1	65,5	66,8	65,1	55,8	71,8	84,8
Autres revenus	81,1	84,6	94,8	87,2	79,9	80,8	84,8	91,5	70,2	84,9	112,5
Affectations	7,0	9,3	12,8	3,5	12,2	7,9	57,8	60,8	102,1	72,0	82,5
<b>Total revenus</b>	<b>1 313,2</b>	<b>1 333,8</b>	<b>1 365,7</b>	<b>1 403,6</b>	<b>1 419,4</b>	<b>1 438,4</b>	<b>1 502,0</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>



## DÉPENSES

**Tableau 94 – Dépenses selon les budgets adoptés**

(en millions de dollars)

<b>BUDGETS DES DÉPENSES</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Rémunération globale	292,5	310,9	325,8	353,1	376,9	409,1	423,0	431,4	453,4	472,0	494,8
Service de la dette	225,5	227,9	232,2	244,9	241,2	221,5	235,4	249,7	257,9	274,0	278,1
Autres dépenses	258,2	263,5	279,0	298,0	314,7	320,0	349,3	374,7	416,2	457,5	485,1
<b>Total dépenses</b>	<b>776,2</b>	<b>802,3</b>	<b>837,0</b>	<b>896,0</b>	<b>932,8</b>	<b>950,6</b>	<b>1 007,7</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>	<b>1 203,5</b>	<b>1 258,0</b>

<b>BUDGETS DES DÉPENSES</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Rémunération globale	509,5	529,6	552,0	560,8	557,2	556,1	574,9	578,0	578,0	596,3	625,8
Service de la dette	283,3	294,4	281,7	285,2	289,4	286,6	300,5	296,0	285,9	299,0	310,4
Autres dépenses	520,4	509,8	532,0	557,6	572,7	595,9	626,6	677,1	717,7	760,5	836,0
<b>Total dépenses</b>	<b>1 313,2</b>	<b>1 333,8</b>	<b>1 365,7</b>	<b>1 403,6</b>	<b>1 419,3</b>	<b>1 438,6</b>	<b>1 502,0</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 772,2</b>

## RÉMUNÉRATION GLOBALE

**Tableau 95 – Rémunération globale selon les budgets adoptés**  
(en millions de dollars)

BUDGETS RÉMUNÉRATION GLOBALE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Rémunération</b>	<b>235,7</b>	<b>251,8</b>	<b>266,9</b>	<b>288,5</b>	<b>295,8</b>	<b>310,9</b>	<b>315,1</b>	<b>314,8</b>	<b>328,4</b>	<b>340,0</b>	<b>350,6</b>
<b>Charges de l'employeur</b>											
Charges sociales et autres cotisations	32,2	37,5	35,1	35,0	39,4	44,9	51,9	53,6	52,1	49,0	51,2
<b>Régimes de retraite</b>											
Charges des services courants	19,0	16,2	17,6	19,7	23,0	31,9	34,9	35,0	34,2	37,0	36,5
Charge d'équilibre	<u>5,6</u>	<u>5,4</u>	<u>6,2</u>	<u>9,9</u>	<u>18,7</u>	<u>21,4</u>	<u>21,1</u>	<u>28,0</u>	<u>38,7</u>	<u>46,0</u>	<u>56,5</u>
<b>Total régimes de retraite</b>	<b>24,6</b>	<b>21,6</b>	<b>23,8</b>	<b>29,6</b>	<b>41,7</b>	<b>53,3</b>	<b>56,0</b>	<b>63,0</b>	<b>72,9</b>	<b>83,0</b>	<b>93,0</b>
<b>Total charges de l'employeur</b>	<b>56,8</b>	<b>59,1</b>	<b>58,9</b>	<b>64,6</b>	<b>81,1</b>	<b>98,2</b>	<b>107,9</b>	<b>116,6</b>	<b>125,0</b>	<b>132,0</b>	<b>144,2</b>
<b>Total rémunération globale</b>	<b>292,5</b>	<b>310,9</b>	<b>325,8</b>	<b>353,1</b>	<b>376,9</b>	<b>409,1</b>	<b>423,0</b>	<b>431,4</b>	<b>453,4</b>	<b>472,0</b>	<b>494,8</b>
BUDGETS RÉMUNÉRATION GLOBALE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Rémunération</b>	<b>350,4</b>	<b>358,5</b>	<b>379,0</b>	<b>386,6</b>	<b>392,0</b>	<b>405,9</b>	<b>412,9</b>	<b>426,8</b>	<b>438,2</b>	<b>462,4</b>	<b>486,3</b>
<b>Charges de l'employeur</b>											
Charges sociales et autres cotisations	51,1	50,8	52,7	59,9	62,2	67,8	73,1	72,5	75,9	75,2	78,0
<b>Régimes de retraite</b>											
Charges des services courants	38,2	37,7	36,9	32,4	33,0	35,0	37,5	38,0	37,3	40,0	42,8
Charge d'équilibre	<u>69,8</u>	<u>82,6</u>	<u>83,4</u>	<u>81,9</u>	<u>70,0</u>	<u>47,3</u>	<u>51,5</u>	<u>40,7</u>	<u>26,6</u>	<u>18,7</u>	<u>18,7</u>
<b>Total régimes de retraite</b>	<b>108,0</b>	<b>120,3</b>	<b>120,3</b>	<b>114,3</b>	<b>103,0</b>	<b>82,3</b>	<b>89,0</b>	<b>78,7</b>	<b>63,9</b>	<b>58,7</b>	<b>61,5</b>
<b>Total charges de l'employeur</b>	<b>159,1</b>	<b>171,1</b>	<b>173,0</b>	<b>174,2</b>	<b>165,2</b>	<b>150,1</b>	<b>162,1</b>	<b>151,2</b>	<b>139,8</b>	<b>133,9</b>	<b>139,5</b>
<b>Total rémunération globale</b>	<b>509,5</b>	<b>529,6</b>	<b>552,0</b>	<b>560,8</b>	<b>557,2</b>	<b>556,1</b>	<b>574,9</b>	<b>578,0</b>	<b>578,0</b>	<b>596,3</b>	<b>625,8</b>

## EFFECTIF

**Tableau 96 – Effectif selon les budgets adoptés**  
(en personnes/année)

BUDGETS EFFECTIF	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Régulier	4 033	4 115	4 233	4 378	4 361	4 346	4 322	4 370	4 400	4 345
Occasionnel	918	993	1 049	1 001	989	915	888	819	894	877
<b>Effectif total*</b>	<b>4 951</b>	<b>5 108</b>	<b>5 282</b>	<b>5 379</b>	<b>5 350</b>	<b>5 261</b>	<b>5 210</b>	<b>5 189</b>	<b>5 294</b>	<b>5 222</b>
Effectif ajusté**	4 951	5 108	5 282	5 379	5 350	5 261	5 159	5 125	5 087	5 014

Nouvelles initiatives et ajouts budgétaires

\* Incluant les nouveaux effectifs qui ont contribué à l'ajout de services pour pourvoir à des besoins spécifiques et au règlement des conventions collectives

\*\* Effectif sur base comparable à la structure existante en 2003





BUDGETS EFFECTIF	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Régulier	4 288	4 287	4 297	4 343	4 308	4 304	4 346	4 566	4 595	4 748	4 933
Occasionnel	782	774	719	683	685	696	671	550	567	572	535
<b>Effectif total*</b>	<b>5 070</b>	<b>5 061</b>	<b>5 015</b>	<b>5 025</b>	<b>4 993</b>	<b>5 000</b>	<b>5 017</b>	<b>5 116</b>	<b>5 162</b>	<b>5 320</b>	<b>5 468</b>
Effectif ajusté**	4 908	4 840	4 816	4 794	4 771	4 748	4 742	4 757	4 772	4 807	4 857
Nouvelles initiatives et ajouts budgétaires										103	93

\* Incluant les nouveaux effectifs qui ont contribué à l'ajout de services pour pourvoir à des besoins spécifiques et au règlement des conventions collectives

\*\* Effectif sur base comparable à la structure existante en 2003

## SOURCES – INDICATEURS DES SERVICES RENDUS

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des *services rendus* sont préparés.

Indicateur des services rendus	Source de l'indicateur
 <b>Stimuler l'essor de la ville</b>	
1 <b>Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant</b>	Conférence Board du Canada, 23 mars 2022
2 <b>Indice de recommandation client</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Bien aménager la ville</b>	
3 <b>Plantation d'arbres</b>	Système Gestion des Espaces Verts, bordereaux des appels d'offres, projets et mandats en cours
4 <b>Indice de « marchabilité »</b>	Évaluation basée sur le Walk Score® : <a href="https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec">https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec</a> , décembre 2021
 <b>Assurer la sécurité urbaine</b>	
5 <b>Indice de perception du sentiment de sécurité</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
6 <b>Nombre de collisions mortelles et graves</b>	Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), août 2022
7 <b>Score de résilience globale</b>	Rapport sur la résilience organisationnelle par le groupe de recherche et de consultation « Resilient Organisations », mars 2021
 <b>Animer et soutenir le milieu</b>	
8 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
9 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
10 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b>	
11 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
12 <b>Taux résidentiel de récupération des matières résiduelles</b>	Incinérateur et lieu d'enfouissement technique (rapports de redevances), centre de tri et résidus verts (système Hercules), écocentres et encombrants (tableaux de bord)



## Assurer les déplacements des personnes et des biens

13	<b>Nombre de déplacements annuel en transport en commun</b>	Rapport d'activité du Réseau de transport de la Capitale (RTC), 2021
14	<b>Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
15	<b>Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, abribus)</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
16	<b>Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs



## Gérer l'eau



17	<b>Quantité d'eau distribuée par personne par jour</b>	Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2021, Ville de Québec
18	<b>Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs



## Bien administrer la Ville

19	<b>Mesure de rendement de l'effectif (productivité)</b>	Reddition de comptes financière 2021
20	<b>Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées</b>	Reddition de comptes financière 2021

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des *axes de performance* sont préparés.

Indicateur de performance	Source de l'indicateur
 <b>Santé-sécurité</b>	
<b>1 Taux d'absence en accident du travail</b>	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
<b>2 Taux d'absence en maladie</b>	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
 <b>Qualité</b>	
<b>3 Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
<b>4 Taux de plaintes</b>	Système de gestion de la relation client de la Ville de Québec (Sés@me)
 <b>Productivité</b>	
<b>5 Pourcentage de rémunération globale</b>	Reddition de comptes financière 2021
 <b>Coûts</b>	
<b>6 Variation annuelle des dépenses de fonctionnement</b>	Budget de fonctionnement 2023
<b>7 Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives</b>	Reddition de comptes financière 2021
 <b>Employés-Partenaires</b>	
<b>8 Taux de mobilisation</b>	Sondage interne d'évaluation de la mobilisation des employés de la Ville de Québec (en cours de révision)
<b>9 Taux de roulement du personnel</b>	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec



# GLOSSAIRE

## Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeure de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

## Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finances) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

## Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

## Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

## Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

## Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

## Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

### **Charge des services courants**

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour s'acquitter des obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

### **Compensations tenant lieu de taxes**

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

### **Contingent**

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

### **Dette**

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celles du RTC et de la SOMHAC.

### **Dette brute**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement des subventions gouvernementales).

### **Dette nette**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

### **Dette nette consolidée**

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Droits sur mutation**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

### **Émission**

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

### **Fardeau fiscal**

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

### **Financement (mode de)**

Moyen utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

### **Financement (durée du)**

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

### **Fonds de parcs et de terrains de jeux**

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

### **Harmonisation fiscale**

Convergence des régimes d'imposition et des niveaux de taxation des divers secteurs (anciennes municipalités) de la ville vers une fiscalité unique au moyen de divers mécanismes.

### **Immobilisations (actifs)**

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

### **Infrastructures**

Installations publiques telles que, mais sans s'y limiter, les routes, les ponts, les conduites d'eau et les infrastructures technologiques.

### **Investissements**

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera une valeur au cours d'un certain nombre d'années.

### **Maintien de la pérennité**

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

### **Mutation immobilière**

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

### **Paiement comptant d'immobilisations (PCI)**

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

### **Personnes/année (p.a.)**

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

### **Potentiel fiscal**

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

### **Produit intérieur brut (PIB)**

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

### **Programme décennal d'immobilisations**

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

### **Proximité (compétences/services)**

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

### **Recettes totales consolidées**

Représentent les recettes de fonctionnement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Refinancement**

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

### **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

### **Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

### **Règlement d'emprunt**

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

### **Réserve financière pour le paiement de la dette**

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

### **Richesse foncière uniformisée**

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

### **Rôle (d'évaluation foncière)**

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

### **Service de la dette**

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

# INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

## **CBAQ**

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

## **CBMO**

Centre de biométhanisation des matières organiques

## **CRMO**

Centre de récupération des matières organiques

## **IPC**

Indice des prix à la consommation

## **MAMH**

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

## **NCSP**

Normes comptables pour le secteur public

## **OMHQ**

Office municipal d'habitation de Québec

## **P.A.**

Personnes/année

## **PCI**

Paiement comptant d'immobilisations

## **PDI**

Programme décennal d'immobilisations

## **PIB**

Produit intérieur brut

## **RFU**

Richesse foncière uniformisée

## **RMR**

Région métropolitaine de recensement



**RSTC**

Réseau structurant de transport en commun

**RTC**

Réseau de transport de la Capitale

**SOMHAC**

Société municipale d'habitation Champlain

**TI**

Technologies de l'information

